Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17514 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

JEUDI 17 MAI 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Demandez notre supplément

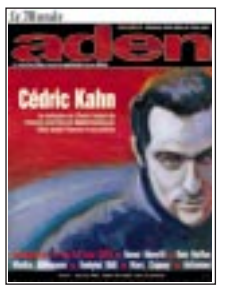

Ces entreprises qui embauchent

● Notamment dans les services, d'importants plans de recrutement sont prévus en 2001 ● Notre enquête dévoile les prévisions optimistes d'une quarantaine de grandes sociétés ● La conjoncture ne se réduit pas à la morosité américaine et aux plans sociaux ● La Fed baisse ses taux pour la cinquième fois cette année

DANONE, Marks& Spencer, Moulinex... La vague des plans sociaux qui a déferlé depuis le début de l'année masque une tendance économique de fond : de nombreuses entreprises ont mis en chantier, en France, pour 2001, des plans d'embauche spectaculaires. Notre enquête auprès d'une quarantaine de grandes sociétés fait apparaître que les services sont particulièrement dynamiques. Le groupe de distribution Carrefour veut ainsi embaucher 9 350 personnes, Cap Gemini 4 000, Eurodisney 3 800, la Société générale 3 500, etc. Dans l'industrie également, de PSA à Bouygues construction, en passant par Airbus ou Thales, de très fortes embauches sont prévues cette année. Cependant, dans ces secteurs industriels, la prudence est plus forte qu'ailleurs car le ralentissement américain pourrait y faire sentir ses effets plus vite.

Ces plans d'embauche confirment ce que l'Insee suggérait dans ses dernières prévisions, le 30 mars. L'institut estimait qu'après avoir créé 580 000 emplois, au total, en 2000, l'économie française pourrait encore en générer au moins 250 000 au premier semestre de 2001.

Aux Etats-Unis, les conjoncturistes sont naturellement plus pessimistes. Pour conjurer les risques de récession, la Réserve fédérale (Fed) a donc décidé, mardi 15 mai, de réduire son principal taux d'intérêt de 0,5 point, à 4 %. Il s'agit de la cinquième baisse depuis le début de l'année, pour un total de 2,5 points. Les marchés financiers ont peu réagi à cette nouvelle. Dans un point de vue au *Monde*, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, explique les raisons qui ont conduit la Banque centrale européenne à assouplir sa politique monétaire, mais de seulement un quart de point. Il s'insurge contre *« les pressions de toute nature qui tentent de s'exercer sur l'eurosystème »*.

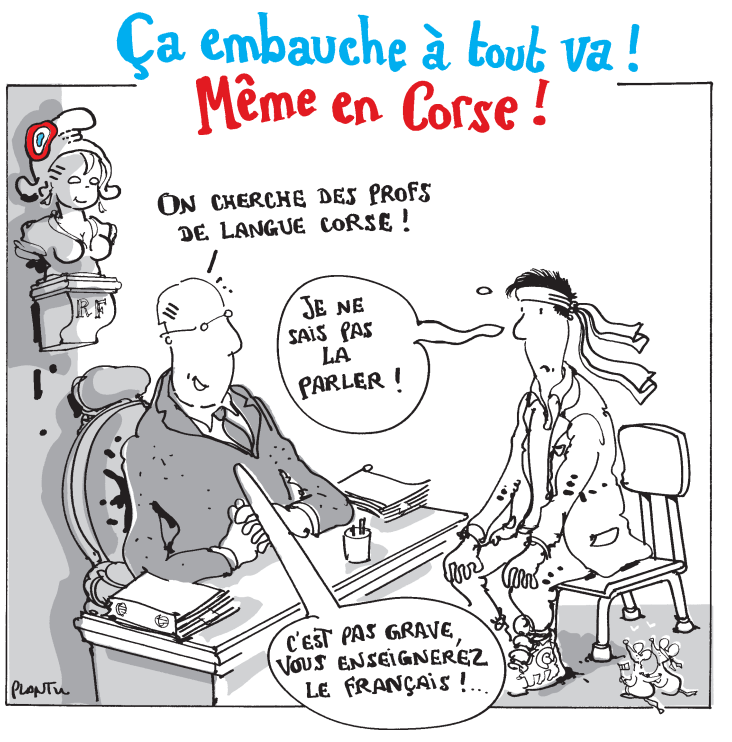

Lire notre enquête pages 16 et 17, et le point de vue de Jean-Claude Trichet page 14

Les enseignants sont incités à rester cinq ans dans les collèges difficiles

AFIN de lutter contre la violence et l'échec scolaire, le ministère de l'éducation nationale a décidé de proposer un bonus de carrière exceptionnel aux professeurs qui acceptent de s'engager pendant cinq ans dans 101 collèges réputés difficiles d'Ile-de-France. Les chefs de ces établissements dénoncent depuis des années le chaos des rentrées scolaires, où plus de 50 % des professeurs sont nouveaux, et l'impossibilité, dans ces conditions, de mettre en place des projets pédagogiques durables. Plus de 1600 enseignants sont volontaires pour les 700 postes proposés. Les jeunes qui sortent des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) peuvent postuler en groupe.

Lire page 9

► www.lemonde.fr/education

SCOTT NELSON/AFP

ISRAËL-PALESTINE

Hébron, haine contre haine

De nouveaux affrontements mortels ont marqué, mardi, la commémoration par les Palestiniens de la « Nakba », la « catastrophe » que constitue pour eux la création d'Israël en 1948. Yasser Arafat a prononcé un discours de combat prônant le droit au retour des réfugiés. En Cisjordanie, Hébron, ville partagée, témoigne de la division créée par la haine qu'attisent la nouvelle Intifada palestinienne et sa répression par l'armée israélienne. p. 2-3

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Argent sale : le recul de M. Bush

L'ADMINISTRATION Bush remet en cause les travaux de l'OCDE sur les paradis fiscaux et sur le blanchiment d'argent. Ces sujets seront des points de controverse lors de la réunion ministérielle annuelle de l'Organisation, qui se tient à Paris, les 16 et 17 mai, en présence de trente ministres des finances, de l'économie et du commerce. Ce revirement dans l'attitude américaine inquiète les Européens. Après leur volte-face sur le protocole de Kyoto, c'est donc sur le terrain financier et la stabilité du système international que les Etats-Unis font aujourd'hui machine arrière.

Lire page 5 et notre éditorial page 15

L'ETA se venge des urnes en envoyant une lettre piégée à un journaliste basque

MADRID
de notre correspondante

Huit électeurs basques sur dix sont allés voter dimanche 13 mai. Et de la pluralité de pensée qui compose cette société basque est sorti un cri presque unanime : assez de violence ! Un cri qui s'est traduit en dure sanction électorale pour la coalition indépendantiste radicale Euskal Herritarrok, bras politique de l'organisation séparatiste ETA. L'ETA a réagi de la seule manière qu'elle semble connaître désormais : par un attentat. Un attentat contre un journaliste basque, Gorka Landaburu, qui, en ouvrant, mardi 15 mai, à son domicile de Zarrauz, près de Saint-Sébastien, une enveloppe piégée a perdu un doigt et a eu les mains brisées ainsi que le ventre et le visage atteints. Comme si, en apprenant ce verdict des urnes qui la condamnait, l'ETA avait décidé de conjurer la mauvaise nouvelle en tuant le messager.

Ce n'est pas la première fois que Gorka sert de cible. Cet homme courageux, enjoué et bon vivant, marié et père de deux enfants est, à quarante-neuf ans, l'un des journalistes les plus actifs du Pays basque : correspondant de la revue *Diario 16*, il collabore à de nombreux médias, dont Radio France. L'un de ses frères, Ander, dirige le bureau basque d'*El Pais*, et la famille entière, emblématique de la lutte contre l'oppression franquiste, est bien connue en France, où Francisco Javier Landaburu, père de Gorka, fut vice-président du gouvernement basque en exil. Déjà, en 1995, la maison de Gorka avait été attaquée à coups de pierres. Trois ans après, elle était la cible d'un cocktail Molotov. Plus tard, on trouvera le nom de Gorka sur une liste de *« possibles objectifs »* dans des papiers appartenant au Commando Donosti de l'ETA. Depuis, refusant de céder à l'intimidation, accompagné d'un garde du corps, le journaliste, qui appartient au Parti socialiste et au groupe pacifiste Gesto por la Paz, prenait ses précautions. Mais la lettre piégée était enfermée dans l'enveloppe contenant une revue à laquelle il est abonné : il ne s'est pas méfié.

Dans l'après-midi, tandis que les chirurgiens tentaient de reconstruire ses mains détruites, les condamnations de l'attentat se sont multipliées, les journalistes du Pays basque appelant à une manifestation, mercredi, à Saint-Sébastien. Gorka Landaburu s'inscrit sur la liste, déjà fournie, des journalistes auxquels l'ETA, qui les considère comme des *« chiens de garde au service de Madrid »*, a tenté d'imposer silence. Une vidéo intitulée « Journalistes : le commerce du mensonge », livrant plusieurs noms, avait circulé, il y a quelques mois. En mai 2000, était assassiné, en pleine rue, à Andoain, alors qu'il rentrait d'acheter ses journaux, Jose Luis Lopez de Lacalle, collaborateur d'*El Mundo*. L'image poignante de son parapluie renversé et des journaux épars près du corps sanglant bouleversera l'Espagne. Et que dire, en 2000 encore, de l'attentat contre ce couple de journalistes de Saint-Sébastien, Aurora Intxausti, collaboratrice d'*El Pais*, et Juan Palomo, correspondant local de la télévision Antena 3 ? Une bombe avait été cachée dans des fleurs déposées devant leur porte. C'est un miracle qu'en sortant, comme chaque matin, avec leur petit garçon âgé d'un an dans les bras, pour l'emmener à la garderie, ils aient ouvert trop brusquement la porte, faussant le mécanisme de la bombe et sauvant ainsi leurs trois vies.

Marie-Claude Decamps

► www.lemonde.fr/paysbasque2001

B. SIVEN/RAPHO

VOYAGE EN FRANCE

Camargue, écrin pour l'écran

Né des gros caprices de sept minces bras du Rhône, ce triangle incertain d'eau et de sable, au sud d'Arles, a toujours été un site propice à la conjonction du légendaire et du naturel. Décor rêvé, tout en bonne sauvagerie et lumière intense, la Camargue fut, dès 1906 et tout au long du siècle dernier, terre d'élection du cinéma français.

Nos pages « Voyages » 24 à 26

La Corse et ses nationalistes

JEAN-GUY TALAMONI

L'EXAMEN du projet de loi sur la Corse a commencé, mardi 15 mai, à l'Assemblée nationale. Sous le regard des élus insulaires, parmi lesquels les nationalistes et leur chef de file, Jean-Guy Talamoni.

Lire page 6 et le portrait page 13

► www.lemonde.fr/corse

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 517 - 7,50 F

Offre spéciale jusqu'au 31 mai 2001

REPRISE 30.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente XM ou Evasion

15.000 F* pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Xsara**

10.000 F* pour l'achat d'une Citroën récente Saxo

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, *moi j'aime*
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.
**Sauf Xsara immatriculée après le 01/09/00 et Xsara Picasso.

POINT DE VUE

Le 13 mai de Silvio Berlusconi

par Yves Mény

CES élections du 13 mai en Italie seront-elles à la Péninsule ce que fut le 13 mai 1958 pour la Ve République : une rupture décisive avec les règles, les institutions et les hommes de la République précédente ? Bien qu'il s'agisse d'élections générales dans un cas et d'un coup d'Etat larvé dans l'autre, la question mérite d'être posée. Certes, Berlusconi n'est pas de Gaulle ; l'Italie d'aujourd'hui, assainie et remise sur pied grâce aux efforts de Prodi et Amato, n'est pas la France épuisée aux prises avec la décolonisation. On est en droit toutefois de se demander s'il ne s'est pas produit dimanche un tremblement de terre politique et institutionnel d'ampleur comparable.

Depuis l'effondrement de la Démocratie chrétienne et, plus généralement, de l'ancienne classe politique, les médias et les analystes n'ont cessé de proclamer la mort de la Ire République (avec Di Pietro et les juges dans le rôle du bourreau) et l'avènement d'une seconde République née sur les cendres du précédent régime. En fait, jusqu'au 13 mai, le mort se portait plutôt bien et l'Italie semblait donner l'énième illustration de sa capacité à tout digérer, à *« changer pour que les choses ne changent pas »*, selon les règles immuables du transformisme et du *« Gattopardismo »*.

La situation de 2001 est fort différente de celle de 1994. La victoire de Berlusconi et de sa coalition intervient après cinq années de gouvernement de centre-gauche où, pour la première fois, les héritiers du PCI, c'est-à-dire les démocrates de gauche, sous la houlette de D'Alema, constituaient la force motrice de la coalition au pouvoir.

Lire la suite et le point de vue de Marc Lazar page 14, et nos informations page 4

***Yves Mény** est directeur du Centre Robert-Schuman de l'Institut universitaire européen de Florence.*

► www.lemonde.fr/italie2001

JACK GUEZ/AFP

FESTIVAL DE CANNES

Promenade godardienne

Jean-Luc Godard compose, avec *Eloge de l'amour*, une promenade guidée par des jeux d'assonances et d'harmoniques. Comme dans tous ses films depuis le début des années 1990, court l'idée que toute trace est un signe dont il convient de rechercher le sens. Entretien. p. 29-31

► www.lemonde.fr/cannes

International	2	Aujourd'hui	23
France	6	Météorologie-Jeux	28
Société	9	Culture	29
Régions	12	Guide culturel	32
Horizons	13	Carnet	33
Entreprises	16	Kiosque	34
Communication	19	Abonnements	34
Tableau de bord	20	Radio-Télévision	35

PROCHE-ORIENT **Cinq personnes, dont quatre Palestiniens, ont été tuées lors de heurts entre l'armée israélienne et des Palestiniens, mardi 15 mai, jour anniversaire de la création de l'Etat d'Israël qui représente pour les Palestiniens et les Arabes la Nakba, la « Catastrophe ». ● HÉBRON, en Cisjordanie, représente un précipité des tensions que l'enchevêtrement de colons et de Palestiniens engendre dans les territoires palestiniens. ● L'HISTOIRE, la religion, les mythes liés à la cité des Patriarches, compliquent la situation pour la rendre plus explosive encore. ● UN PROTOCOLE D'ACCORD conclu en janvier 1997 par Israël et les Palestiniens a divisé la cité de 120 000 résidants Palestiniens en deux zones H1 et H2, la seconde correspondant à la partie centrale où vivent quelque 500 colons sous la haute protection de l'armée israélienne.**

Hébron au temps de l'Intifada : mur contre mur, haine contre haine

Les Palestiniens ont commémoré la « Nakba », la « catastrophe » que représente pour eux la création de l'Etat d'Israël, le 15 mai 1948, alors que l'Intifada se radicalise et dresse les deux camps l'un contre l'autre. Hébron, ville partagée, est un symbole de cette division

PARCE qu'elle est le lieu d'un enchevêtrement inextricable de population, la ville d'Hébron est un précipité – au sens chimique du terme – de l'impossible cohabitation entre colons israéliens et résidents palestiniens. A une trentaine de kilomètres de Jérusalem, quelque cinq cents colons israéliens vivent au cœur d'une ville peuplée de cent vingt mille Palestiniens, sous la haute protection de l'armée israélienne, à proximité du caveau des Patriarches, un lieu saint pour les juifs comme pour les musulmans.

Marquée durablement par les massacres (soixante-sept juifs tués lors des émeutes de 1929, vingt-neuf Palestiniens abattus au caveau des Patriarches en 1994), Hébron est la seule grande ville de la Cisjordanie occupée en 1967 où l'armée israélienne est toujours présente, parce qu'elle est précisément la seule – si l'on exclut Jérusalem-Est, lui aussi occupé en 1967 – au cœur de laquelle sont installés des colons qui comptent parmi les plus radicaux des territoires occupés palestiniens.

Cet héritage historique est lourd, singulièrement dans une région où la commémoration est souvent utilisée comme une arme politique comme l'a encore montré, mardi 15 mai, l'anniversaire de la *Nakba*, la « catastrophe » qu'a constituée pour les Palestiniens la création d'Israël. S'ajoute à Hébron une géographie urbaine particulière : la présence d'une colonie israélienne importante, Kyriat Arba, construite à l'est de la ville, et surtout l'imbrication, dans l'antique *casbah*, des maisons occupées par les uns et par les autres, parfois même partagées. Qui plus est, les colonies israéliennes installées dans la vieille ville sont surplombées par l'une des nombreuses collines qui constituent Hébron. Elles se trouvent donc en permanence sous le feu potentiel des miliciens palestiniens.

A cause précisément de ces particularités, Hébron a été traitée comme un « cas » à part lors des négociations de paix israélo-palestiniennes. Un protocole d'accord laborieusement négocié a été approuvé par les deux parties en janvier 1997. Entre autres dispositions, il divise la ville en deux zones : H1 et H2. Dans la première, la police palestinienne assume les mêmes responsabilités que dans les autres villes de Cisjordanie. Israël conserve en revanche tous ses pouvoirs et responsabilités en matière de sécurité intérieure et d'ordre public dans la zone H2, autour des colonies israéliennes intérieures et du caveau des Patriarches, secteur où vivent quelque trente mille Palestiniens.

LA COLLINE D'ABOU SNEINA

L'accord de 1997, critiqué des deux côtés, a consacré cet enchevêtrement qui a fait de Hébron une ville ultra-sensible entre toutes et n'a pas permis de faire baisser les tensions. Pas plus que la présence d'observateurs internationaux « temporaires », une équipe créée en dehors du cadre des Nations unies et qui succède à d'autres équipes également « temporaires », la première ayant été installée en 1994 après le massacre du caveau des Patriarches.

Cette situation produit presque naturellement une tension larvée qui devient explosive à chaque profonde crise, comme c'est le cas depuis le début de la seconde Intifada, il y a sept mois. Dans la zone contrôlée par les Israéliens, la population palestinienne vit au gré des couvre-feux et la colline d'Abou Sneina, qui surplombe les colonies, est devenue le principal sujet d'affrontement entre les colons et leur armée, jugée trop passive, qui refuse de reprendre militairement un territoire situé dans la zone palestinienne.

Hébron reste donc *« au cœur de la tempête »*. C'est d'ailleurs le titre qu'a donné l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch à un rapport de quatre-vingt-deux pages, publié à la mi-avril au terme de deux enquêtes menées en novembre 2000 et février 2001 sur le terrain et qui dresse le constat, très critique vis-à-vis des Israéliens, de *« nombreux et sérieux abus à l'encontre des droits de l'homme »*.

Mouna Naïm et Gilles Paris

Le couvre-feu est levé tous les trois jours

Les Palestiniens qui résident dans la zone H2 contrôlée par les Israéliens à Hébron sont sous *« couvre-feu permanent, qui leur impose de rester chez eux 24 heures sur 24 »*, écrit Human Rights Watch dans son rapport. *« Le couvre-feu est (...) levé pour quelques heures seulement tous les trois jours pour leur permettre de faire des achats. En différentes occasions, les autorités israéliennes ont annoncé la levée* [permanente] *du couvre-feu, mais ce fut pour l'imposer à nouveau quelques jours plus tard »* après de nouveaux incidents. *« Le couvre-feu s'applique exclusivement aux Palestiniens »*, les colons en sont exonérés.

Les voitures palestiniennes, dont les ambulances, ne pouvant circuler dans la zone, *« les Palestiniens malades ou blessés doivent être physiquement portés vers les zones contrôlées par les Palestiniens pour être évacués en ambulance »*. Israël *« affirme que le couvre-feu est imposé en riposte à des tirs palestiniens de la zone H1 vers H2, ou à des troubles précis dans H2 »*.

Colons non armés ou cibles militaires

Dans son rapport sur Hébron, l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch relève de *« nombreux et sérieux abus envers les droits de l'homme »*. Israël se voit notamment reprocher *« de nombreux cas d'usage excessif de la force mortelle (...) dans des situations où les manifestants n'étaient pas armés et ne menaçaient pas la vie ni la sécurité »* des Israéliens, ainsi que *« des meurtres suspects et des tirs sur des civils dans des circonstances qui justifient une enquête et éventuellement des poursuites en justice »*. Les Palestiniens se voient reprocher de mettre en danger la vie des civils palestiniens lorsqu'ils ouvrent le feu du sein d'une manifestation provoquant une riposte israélienne, et israéliens lorsque des tireurs, dont *« des membres du Fatah »* de Yasser Arafat, tirent sur les colonies de peuplement.

Pour l'ONG, *« bien que les implantations israéliennes soient illégales au regard des lois humanitaires internationales »*, les colons non armés ne constituent pas pour autant *« des cibles militaires légitimes »*.

Un discours de combat de Yasser Arafat au « Jour de la catastrophe »

JÉRUSALEM
correspondance

A midi sonnant, une sirène a retenti, mardi 15 mai, dans les territoires palestiniens. Pendant trois minutes, la vie s'est figée – le cérémonial rappelle celui adopté par les Israéliens pour le Jour de la Shoah et le Jour du souvenir. Par ce recueillement, toute la population palestinienne marque la mémoire de la *Nakba,* la « catastrophe », engendrée par la création de l'Etat d'Israël, proclamée le 14 mai 1948. Le lendemain, 15 mai, commençait la première guerre entre Juifs et Arabes. Quelque sept cent mille Palestiniens quittaient alors leurs maisons, chassés par l'ennemi ou volontairement, tous convaincus qu'ils rentreraient bientôt victorieux. Mais ils ne reviendront pas. Ces réfugiés d'hier sont aujourd'hui 3,7 millions, dispersés entre la Jordanie, le Liban, la Syrie et la bande de Gaza.

Rien d'étonnant donc à ce que Yasser Arafat se soit adressé à son peuple en ce jour de commémoration. Dès la fin de la sirène, les haut-parleurs des mosquées ont diffusé le discours du président dans les rues de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Un discours de combat, où M. Arafat exhorte son peuple à continuer la lutte jusqu'à ce qu'Israël ait évacué tous les territoires occupés depuis 1967, que *« le drapeau palestinien flotte sur Jérusalem »* et que les réfugiés puissent rentrer dans *« leur patrie »*. *« Il ne peut y avoir de paix et de stabilité tant que les réfugiés sont en diaspora, leur droit au retour est légitime et sacré »,* a-t-il assuré.

Le discours avait été enregistré à l'avance, M. Arafat s'étant rendu à Charm el-Cheikh, en Egypte, pour y rencontrer le président Hosni Moubarak. *« A chaque fois qu'il veut relancer la violence, il part à l'étranger »*, a commenté Raanan Gissin, le porte-parole du premier ministre, Ariel Sharon.

Sur le terrain, les heurts israélo-palestiniens ont fait quelque 120 blessés et cinq morts, dont une jeune Israélienne. Parmi eux, deux gardes du corps de cheikh Ahmad Yassine, chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, tués par l'armée israélienne qui les tient pour responsables de tirs de mortiers dirigés dans la matinée contre le kibboutz de Kfar Aza, situé en territoire israélien. Le Hamas a aussitôt annoncé qu'il vengerait leur mort.

SOUS LE SIGNE DE LA TRAGÉDIE

En 2000 déjà, alors qu'Israéliens et Palestiniens négociaient encore, la journée de la *Nakba* avait fait cinq morts palestiniens en Cisjordanie. En 1998, cinq Palestiniens étaient tombés à la même occasion, comme si cette commémoration de la « catastrophe » devait presque inexorablement être placée sous le signe de la tragédie.

En revanche, du côté arabe israélien, où les émeutes d'octobre, qui ont fait treize morts dans la communauté arabe d'Israël, laissaient craindre de nouveaux dérapages, la journée n'a été marquée par aucun incident. Toutefois, pour la première fois depuis 1948, les Arabes Israéliens ont été appelés à marquer solennellement cette journée par une minute de silence. L'initiative a été prise par le comité de suivi pour les Arabes Israéliens.

« Dans les circonstances actuelles, l'anniversaire de la Nakba *n'est pas la commémoration d'un moment historique qui appartient au passé, mais plutôt le symbole de la catastrophe vécue jusqu'à aujourd'hui par le peuple palestinien »*, précise un communiqué de presse. Pour le journaliste arabe israélien Wadiya Aawaddeh, *« il existe aujourd'hui le sentiment dans la communauté arabe – comme dans la communauté juive – que la guerre entre Arabes et Juifs est éternelle et que ce qui arrive actuellement n'est qu'une séquelle de 1948 »*. Quasi en écho de ces propos, Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, déclarait, dans un entretien publié mardi par le quotidien *Haaretz,* qu'Israël *« lutte pour son existence »*.

Catherine Dupeyron

■ **Le correspondant à Jérusalem de la chaîne de télévision française TF1**, Bertrand Aguirre, a été légèrement blessé mardi par une balle tirée, a-t-il assuré, par l'armée israélienne alors qu'il couvrait des affrontements à la limite nord de Ramallah, en Cisjordanie. Le projectile a été arrêté par le gilet pare-balles porté par le journaliste. – *(AFP.)*

Grillages et plaques métalliques font ressembler les maisons de la vieille ville à des prisons

HÉBRON
de notre envoyé spécial

La maison se situe dans une ruelle étroite, sombre et silencieuse, en plein cœur du vieux Hébron placé sous contrôle israélien. Passé une porte de fer, on pénètre dans une cour de taille modeste par une entrée voûtée comme une chapelle. Afifé dit que la maison est vieille *« de plusieurs siècles »*. A première vue, la cour n'a rien d'extraordinaire, à l'exception de sa beauté simple et nue. Pourtant, cette cour est une cage, cette maison est une prison : face à la porte d'entrée, une plaque de protection en métal rouge cache la vue. A l'extrémité du patio se dresse un filet métallique tendu dans des cadres de fer. Le même grillage se prolonge plus haut, à l'horizontale, coiffant tout l'espace de son étroit maillage, à moins de trois mètres au-dessus du sol.

Afifé, trente-trois ans, la fille aînée de la maison, strict « hidjab » (voile islamique) sur les cheveux et regard sombre sur l'éclair d'un sourire, désigne, d'un doigt vengeur, le filet empli de détritus : *« Regardez ces bouteilles d'alcool, ces pierres, ces ordures, ces papiers ! C'est ce que nous balancent les colons d'en face à longueur de journée !... »* Chez Afifé, ils sont dix. Sa mère, l'une de ses sœurs, trois frères et leurs enfants. Le père, Youssef Charabati, est mort il y a quelques années, *« après avoir résisté aux colons pendant vingt ans »*, explique la jeune femme. *« Quand il est mort,* poursuit-elle en désignant la grande maison de pierre beige qui domine la sienne, *ceux-là ont fait la fête... » « Je me rappelle qu'à leur arrivée, en 1982, mon père avait fait face aux bulldozers en criant : "Tuez-moi plutôt !" »*

Cet endroit est un lieu extrême, un précipité d'une ville tendue à se rompre. Ici, Palestiniens et colons juifs vivent mur contre mur, haine contre haine. *« Regardez cet escalier qui menait avant à l'autre partie de notre maison, que les colons juifs ont investie avant de la démolir et de construire ce grand bâtiment de trois étages : il y a un mois, l'un d'entre eux a dévissé cette plaque de tôle et a pénétré chez nous en pleine nuit : avec l'un de ses amis, il a fait un feu, là, dans la cour,* affirme Afifé. *Plus récemment, un autre a brandi une arme depuis sa fenêtre et nous a hurlé dessus en arabe : "Un jour, on vous tuera !" »* Elle lève encore son doigt, désigne un réservoir d'eau situé au-dessus du filet de protection : *« Regardez ces trous, ils ont tiré dedans au fusil M 16 ! »* Elle va à l'autre bout de la cour et montre la plaque de tôle : la séparation en métal est elle aussi trouée à plusieurs endroits d'impacts de balles. En y posant l'œil, on voit tout chez l'« ennemi » : des toboggans pour enfants, du linge qui sèche, de grands réservoirs peints aux couleurs du drapeau israélien. Toutes les fenêtres sont obstruées par des sacs de sable : les habitants se prémunissent contre les tirs de « snipers » qui, du haut de la colline voisine d'Abou Sneina, située en zone sous autorité palestinienne, visent les colons et les positions de l'armée israélienne. A chaque tir, Tsahal réplique souvent par l'imposition du couvre-feu.

« C'est une sorte de punition collective, continue Afifé ; *on ne sait jamais ni quand ni pour combien de temps le couvre-feu est imposé. »* La famille a appris à faire provision de farine, de pois chiches. *« Ça nous arrive de manger n'importe quoi. Du pain avarié, s'il le faut ! Cette année, c'est arrivé une fois qu'on soit cloîtré ici durant vingt jours. Parfois, on a l'autorisation de sortir pour quelques heures. Alors on fonce au marché, rouvert brièvement, et on achète tout ce qu'on peut. »* Afifé est professeur de sciences naturelles, dans une école de l'Hébron palestinien. *« J'ai manqué la classe des jours et des jours. Si l'on demande une autorisation aux soldats, c'est toujours non. L'autre jour, ma mère était malade, elle a des problèmes de circulation ; on a pris le risque de sortir. Des soldats ont hurlé : "couvre-feu !" On leur a dit qu'on devait aller à l'hôpital. Ils ont hurlé encore : "Rentrez chez vous !" »*

Afifé soutient que l'armée et les autorités militaires ne sont jamais coopératives. *« Une fois, des policiers israéliens sont venus pour nous dire qu'ils ne pouvaient pas assurer notre protection face aux colons. Ils nous ont fait comprendre que nous ferions mieux de partir. Je leur ai dit : "Ne rêvez pas ! Le jour où on partira c'est que nous serons morts !" »* Elle conclut : *« J'ai l'impression que notre espace vital se rétrécit de jour en jour. »*

Derrière la maison d'Afifé, la ruelle se prolonge vers le souk. Dès la fin de l'après-midi, il se vide. Au-dessus des rues court toujours le filet de protection, là où les bâtisses des colons longent le marché. Un carrefour délimite une sorte de ligne invisible : les colons s'aventurent rarement jusqu'ici, les militaires non plus. Mais c'est plus loin, là où de gros blocs de pierre obstruent la rue, que passe la vraie frontière, celle marquant l'entrée de l'Hébron sous contrôle palestinien. Tout près, au croisement d'une autre rue séparant le quartier colon de l'ancien marché aux légumes, une écolière israélienne d'une douzaine d'années jette avec rage des cailloux vers un petit groupe de femmes palestiniennes qui traversent. Deux soldats interviennent mollement. Les écolières rentrent chez elles.

> Cet endroit est un lieu extrême, un précipité d'une ville tendue à se rompre

« Ce genre de choses est monnaie courante : les colons élèvent leurs enfants dans la haine des Arabes », grimace Nabil El Khalabi. Ce commerçant d'une cinquantaine d'années est un homme sec, visage émacié, la politesse crispée. Lui aussi habite tout contre la maison d'un colon. Du haut de chez lui, on voit tout Hébron. Sa terrasse est enchâssée de l'inévitable grillage qui enserre l'espace comme dans une grande volière. *« Ma vie est un enfer »*, clame-t-il. Nabil ne parle pas, il vocifère. Tout en montrant les positions des snipers, là-haut sur la colline : *« Il suffit d'un tir et hop !, le couvre-feu est imposé. Un Palestinien tire trois balles, les Israéliens répliquent en en tirant un demi-million ! »* Nabil se retourne, montre la maison des colons qui bouche son arrière-cour : *« La semaine dernière, ils m'ont balancé un cocktail Molotov au-dessus du grillage. »* Il désigne une traînée noire encore visible sur le sol.

Les pièces du dernier étage sont plongées dans une nuit perpétuelle : tous les volets sont clos. *« Si je ne les ferme pas, j'ai peur. »* Nabil redescend dans sa boutique, s'assied derrière son comptoir et souffle : *« Mon fils me dit souvent : "Hitler n'a pas tué assez de juifs !" »* Silence. *« C'est la réaction d'un homme qui vit dans une situation impossible ! »* Il monte d'un ton : *« Maintenant, nous sommes faibles, nous les Palestiniens, mais viendra un jour où les Arabes et l'islam domineront le monde ! »* Il s'apaise, comme s'il sentait avoir basculé dans l'indicible : *« Dans ce conflit, quand un enfant israélien meurt, je pleure. Mais les Juifs devraient quitter la Palestine. Qu'ils retournent d'où ils sont venus, en Europe, aux Etats-Unis ! »*

Il allume encore une cigarette, reprend une gorgée de café : *« Les Juifs et les Arabes ne pourront jamais vivre ensemble : il y a trop de sang versé entre eux. »*

Bruno Philip

Un journal à l'épreuve du temps

Bayard

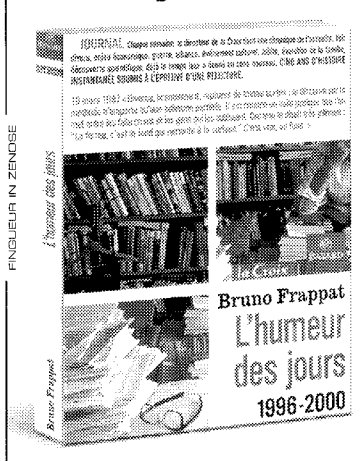

Cinq ans d'actualité à travers les chroniques de Bruno Frappat, directeur de *la Croix*.

« Un de ces esprits libres qui ne se résignent pas aux malheurs du monde. »
Thomas Ferenczi, *Le Monde*.

« L'alliance des mots et du cœur. »
Jean-Claude Petit, *La Vie*.

« Le regard de Bruno Frappat allie la liberté de l'esprit et la générosité. »
René Rémond, *la Croix*.

544 pages • 140 F • 21,34 €

FINGUEUR IN ZENOSE

Un partage explosif

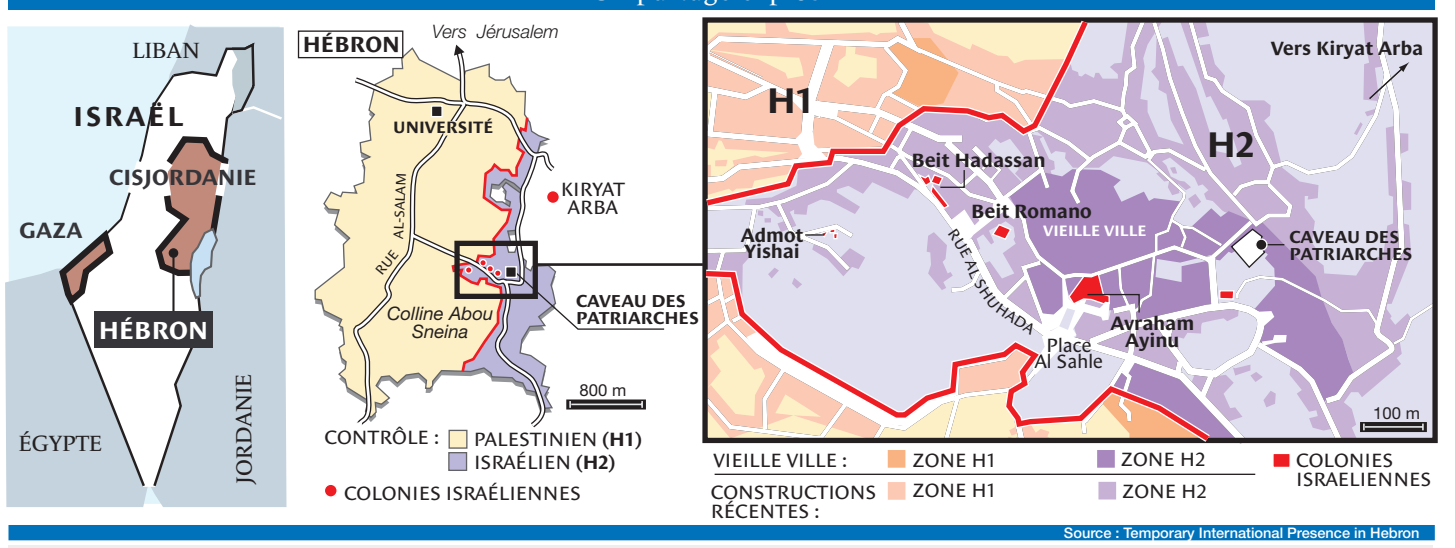

Source : Temporary International Presence in Hebron

Depuis 1997, la ville d'Hébron est divisée en deux zones : H1 et H2. La première est contrôlée entièrement par les Palestiniens et la seconde par les Israéliens. C'est dans cette seconde zone, peuplée d'environ 30 000 Palestiniens, que sont installés les 500 colons israéliens, au cœur de la vieille ville et à proximité du caveau des Patriarches, lieu saint à la fois juif et musulman. Les bâtiments occupés par les colons sont surplombés par la colline d'Abou Sneina, où se postent les miliciens palestiniens.

Cinq cents colons dans le souvenir des jours sanglants

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le signal vint de Jérusalem, où les affrontements entre Juifs et Arabes commencèrent dès la matinée du vendredi 23 août 1929. La raison apparente en était une obscure histoire de paravent déplié, un an plus tôt, par les Juifs pour séparer hommes et femmes priant devant le mur des Lamentations. Les responsables musulmans y avaient vu une tentative de mainmise sur les lieux. Un paravent aujourd'hui, se plaignirent-ils auprès des autorités britanniques, un banc de pierre demain, un toit après-demain et, bientôt, indélogeables, les juifs seront maîtres du Mur. La puissance mandataire fit enlever le paravent.

Juifs et musulmans vénèrent les tombes de leurs ancêtres communs, mais cela n'aide en rien à la coexistence

Dans le climat de passion nourri par la montée parallèle des mouvements nationaux juifs et arabes, l'exaltation des sentiments religieux et la concurrence que se livraient les factions politiques au sein de chaque communauté, l'incident eut des suites tragiques. Durant un an, tout devint prétexte à exciter les esprits. Le 14 août, des milliers de juifs se rassemblèrent devant le mur des Lamentations pour y exprimer leur aspiration à un Etat sur la terre de Palestine. Les Palestiniens répondirent par une contre-manifestation qui se termina violemment. Dans les jours suivants, d'autres échauffourées achevèrent de détériorer le climat.

Le 23 août, venus de toute la région, des milliers de fidèles musulmans convergèrent vers Jérusalem pour la prière du vendredi. Quelques heures plus tard, les premières victimes, juives et arabes, tombaient dans les rues de la Vieille Ville.

Il y eut, ce jour-là et les suivants, des morts à Jérusalem, à Tel-Aviv, à Safed, ainsi que dans quelques villages des alentours. Mais c'est à Hébron, où vivait depuis des lustres une importante communauté juive, que le bilan fut le plus sanglant. En deux jours, soixante-sept juifs furent massacrés, à la hache, au couteau, au sabre et au gourdin, par des émeutiers chauffés à blanc par les rumeurs venues de Jérusalem où, disait-on, *« les Juifs sont en train de massacrer les Arabes »*. Débordée, la police demeura impuissante. Beaucoup de survivants ne durent leur salut qu'à la solidarité de voisins arabes qui les cachèrent chez eux. Après le massacre, les Britanniques évacuèrent d'autorité les rescapés.

Soixante-dix ans plus tard, les quelque cinq cents juifs qui y sont revenus vivent dans le souvenir de ces jours sanglants. Un petit musée rappelle l'ampleur du massacre, soulignant la cruauté des Arabes, que les juifs d'Hébron n'hésitent jamais à qualifier de nazis. Pour honorer leur mémoire, les victimes décédées ont droit à de petites photos sépia. Les survivants, eux, sont photographiés sur cliché grand format, exposant en gros plan des membres non cicatrisés dont doigts et mains ont été coupés à la hache. Une fillette a le cerveau qui perce sous son crâne ouvert ; une femme a le dos couvert de larges plaies...

Hors du musée, c'est encore le sang et la haine qui imprègnent les mémoires. La placette où débouche la rue Chouhada, habituellement interdite aux Arabes, s'appelle la place Aharon-Gross, du nom, rappelle une plaque, de celui *« qui fut assassiné par des terroristes arabes en 1983 »*. Non loin de là, un panneau disposé sur le toit d'une maison précise en larges lettres bleues que le marché palestinien qui lui fait face a été construit sur les ruines *« de propriétés juives volées par des Arabes après le massacre de 1929 »*. Ici et là, encore des plaques à la mémoire de victimes des *« terroristes palestiniens »*.

Les juifs qui vivent à Hébron, revenus dans le sillage des troupes israéliennes après la guerre de 1967, sont convaincus que le monde entier veut leur mort ou, au mieux, leur servitude. La longue litanie des pogroms, déclamée parfois avec une surprenante érudition, illustre leurs certitudes mises au service d'un engagement que rien ne saurait détourner : le retour du peuple juif sur sa terre, Eretz Israël, avec Hébron, la cité des Patriarches, qui en est la deuxième ville sainte.

Ici, dit la tradition, Abraham enterra sa femme Sarah avant d'y être enseveli lui-même. Son fils Isaac et son petit-fils Jacob y furent enterrés à leur tour, au côté de leurs épouses Rebecca et Leah. Juifs et musulmans vénèrent ces tombes comme celles de leurs ancêtres communs, mais cela n'aide en rien à la coexistence. Pendant des siècles, les musulmans en interdirent l'entrée aux juifs, qui n'y accédèrent qu'après 1967. Quand Baruch Goldstein, le 25 février 1994, y assassina à la mitraillette vingt-neuf fidèles musulmans, juifs et musulmans furent séparés, autorisés à ne prier chacun que dans « sa » partie du tombeau, à des moments différents.

« Les Arabes, je les connais », énonce Yossi Charvit, pour qui il ne fait guère de doute qu'Hébron ne saurait être que juive. Natif de Constantine, arrivé en Israël enfant dans les années 70, il met son érudition de docteur en histoire et de fils de rabbin au service d'une revendication territoriale exclusive. L'homme est doux, mais habité par des idées aux conséquences extrêmes. *« Mon problème*, dit-il, *n'est pas de cohabiter à Hébron, mais d'habiter Hébron, chez moi, où je n'ai aucun complexe à être revenu. Si les musulmans veulent être chez eux, ils peuvent aller en Arabie saoudite, d'où ils viennent. » « L'islam,* dit-il encore, *a toujours été colonisateur. Or, avec Israël, il est aujourd'hui sous tutelle, ce qui bouleverse son identité et l'image qu'il en a. »*

Il ne partira pas. Et personne ne pense autrement à Hébron, où la seule pensée qui vaille est la pensée religieuse ; où le discours politique se résume à quelques rudes insultes dirigées contre Arafat, le *« nouvel Hitler »*, Pérès, le *« traître, ami des terroristes »* ; où les rumeurs les plus naïves assurant qu'Igal Amir n'est pas l'assassin de Rabin ou que ce sont les Palestiniens qui ont tué le petit Mohammad – *« pour nous mettre l'histoire sur le dos »* – sont vérité d'airain ; où, le jour de Pâque, des enfants de douze ans protégés par des soldats embarrassés testaient avec arrogance leur pouvoir en faisant fermer une boutique arabe.

« N'importe quel stratège sait qu'il ne faut pas quitter les crêtes, dit encore Yossi Charvit en désignant les collines d'où, parfois, des francs-tireurs palestiniens tirent sur les quartiers juifs. *On n'aurait jamais dû abandonner une seule parcelle d'Hébron aux Palestiniens. Tôt ou tard, on reprendra tout. »*

Georges Marion

★ **Le récit des événements mentionnés dans cet article est tiré du livre de Tom Segev consacré à la Palestine sous mandat britannique : *C'était en Palestine au temps des coquelicots,* éditions Liana Levi, Paris, 2000, 681 pages.**

Le meurtre de vingt-neuf Palestiniens en 1994

Le 25 février 1994, Baruch Goldstein, médecin à Kyriat Arba, colonie contiguë d'Hébron, tirait sur les fidèles musulmans en prière dans le caveau des Patriarches. Il y eut vingt-neuf morts. Baruch Goldstein, qui fut tué sur place par les survivants, était proche du mouvement Kach, formation raciste anti-arabe, fondée par le rabbin américain Kahane et, depuis, interdite.

A l'époque du massacre, certains des amis de Baruch Goldstein expliquaient son geste par la volonté de venger la mort du rabbin de Brooklyn, lui-même assassiné à New York, selon les termes en vigueur dans ce milieu, par un *« Arabe nazi »*. Pour d'autres, il voulait saboter les accords israélo-palestiniens jugés dangereux pour la présence des colons en Cisjordanie. A Hébron, les colons le considèrent comme un bienfaiteur. – *(Corresp.)*

Rivka Zerbib, Israélienne : « L'assassin de ma petite-fille était un bon tireur »

HÉBRON
de notre envoyé spécial

Lorsque, surmontant la méfiance que les colons d'Hébron manifestent habituellement à l'égard des journalistes, Rivka Zerbib, une première fois, avait accepté de nous rencontrer, il n'y avait pas encore d'Intifada. Mais, en août 2000, le climat d'Hébron n'était pas pour autant serein, troublé alors par les heurts quasi quotidiens opposant les colons à la population palestinienne. L'armée, qui tentait d'empêcher que les premiers ne dévastent les étals du marché arabe, avait été prise à partie par les colons, qui l'accusaient de ne pas faire *« ce qu'il faut pour éliminer les terroristes »*. Ancien des commandos d'élite, le chef du bataillon parachutiste qui assurait le maintien de l'ordre à Hébron, le colonel Noam Tivon, assurait : *« J'ai commandé en pas mal d'endroit, mais jamais dans un coin aussi compliqué. Ici, c'est pire que Belfast. »* Rivka Zerbib, elle, disait : *« Ici, c'est le paradis. »*

PORTRAIT

Née à Alger, elle s'est installée à Hébron il y a plus de quinze ans

Neuf mois plus tard, Rivka Zerbib n'a pas changé d'avis. Entre-temps, il y a eu l'Intifada, des morts par centaines et, parmi eux, sa petite-fille de dix mois, Shalevet Pas, tuée le 26 mars par un tireur palestinien embusqué sur une colline d'Hébron dominant le quartier juif. Mais Rivka Zerbib n'en démord pas : *« Jamais je ne partirai. »*

INSONDABLE SOURIRE

La famille Zerbib est une abonnée au malheur. En 1993, le mari de Rivka, Avraham Zerbib, était attaqué par trois Palestiniens, alors qu'il se rendait au caveau des Patriarches pour y prier. Gravement blessé à la tête par un coup de hache, Avraham Zerbib avait réussi à dégainer son arme, tuant l'un de ses assaillants et mettant en fuite les deux autres. Après une longue rééducation, Avraham Zerbib est devenu scribe, rédigeant à la main, selon la tradition, des livres de la Torah.

Trois ans plus tard, l'une des filles de Rivka Zerbib, Orital, alors âgée de quatorze ans, était poignardée dans le dos par un Palestinien, alors qu'elle traversait le marché d'Hébron. C'est sa sœur jumelle, Orya, qui est la mère de la petite Shalevet, tuée en mars. Ce même jour, le père de Shalevet, Itzhak Pas, avait été blessé à la jambe par le même tireur. Deux semaines auparavant, l'oncle de Shalevet, Elad Pas, avait, lui aussi, été blessé à la jambe par un tireur.

Un sourire insondable au bord des lèvres, Rivka estime que l'assassin de sa petite-fille était un bon tireur. *« C'est un nazi qui a voulu tuer un juif,* dit-elle. *Il a touché sa cible. C'est pas comme les nôtres, qui tirent toujours à côté. Ils ont des ordres pour cela »*, commente avec une pointe d'ironie amère cette jeune grand-mère de quarante-sept ans.

Née à Alger, et venue en Israël après un détour par Nevers, Rivka Zerbib s'est installée à Hébron il y a plus de quinze ans. Elle habite dans une maison modeste d'AvrahamAvinou, l'un des quatre blocs d'habitation où sont regroupés les colons, à côté d'une synagogue, d'un jardin d'enfants et de deux écoles maternelles. L'endroit est, comme elle dit, *« empoulaillé »*, c'est-à-dire entouré d'un rideau de fil de fer afin d'éviter les *« bombes »* et autres projectiles que pourraient jeter les Arabes. Sur les toits environnants, les soldats israéliens veillent.

« ENTRE BARAK ET SHARON »

Et pourtant, Rivka n'est pas contente. Au diapason de ses voisins, elle estime que l'armée n'en fait pas assez pour *« combattre les terroristes »*, affirmant qu'après la mort de sa petite-fille les soldats auraient dû occuper la colline d'Abou Sneina, d'où ont été tirés les coups de feu mortels. Six semaines ont passé, mais les colons d'Hébron campent toujours face à la colline, rebaptisée *« Colline Shalevet »*, exigeant de l'armée qu'elle passe à l'attaque.

Assises sur des chaises de plastique, écrivant ou récitant des psaumes, des femmes entourées de nombreux enfants attendent cet improbable moment. A quelques mètres, passe au pas de course une unité de Tsahal. Des coups de feu ont éclaté au loin. Les soldats tentent d'évaluer d'où proviennent les tirs. Les protestataires, elles, ne cillent pas derrière leur mur de béton installé par l'armée pour les protéger.

« Ce mur est stupide, dit Rivka. *Ici ou le long des routes, mettre des murailles partout* (...), *alors qu'on sait comment traiter les terroristes. Franchement, c'est le b.a.-ba : quand un ennemi vous tire dessus, on le détruit, c'est tout. »* Malgré la présence à la tête du gouvernement d'un homme réputé à poigne, elle n'a guère d'illusions. *« Entre Barak et Sharon, il y a autant de différences qu'entre de la viande impure et une charogne »*, lâche-t-elle brutalement. Hésitations. A-t-elle vraiment dit ça ? *« Marquez, marquez, pourquoi le cacher, c'est ce que je pense. D'ailleurs, on a déjà eu l'expérience avec Bibi. Lui non plus n'a rien fait. »*

Un profond sentiment de fatalité règle sa vie. Le monde est entouré d'ennemis, et Hébron n'y fait pas exception. Simplement, ici, dit-elle, ils sont plus concentrés. *« Ils veulent nous éliminer, comme les nazis. L'élimination est plus longue, mais c'est tout. »*

G. M.

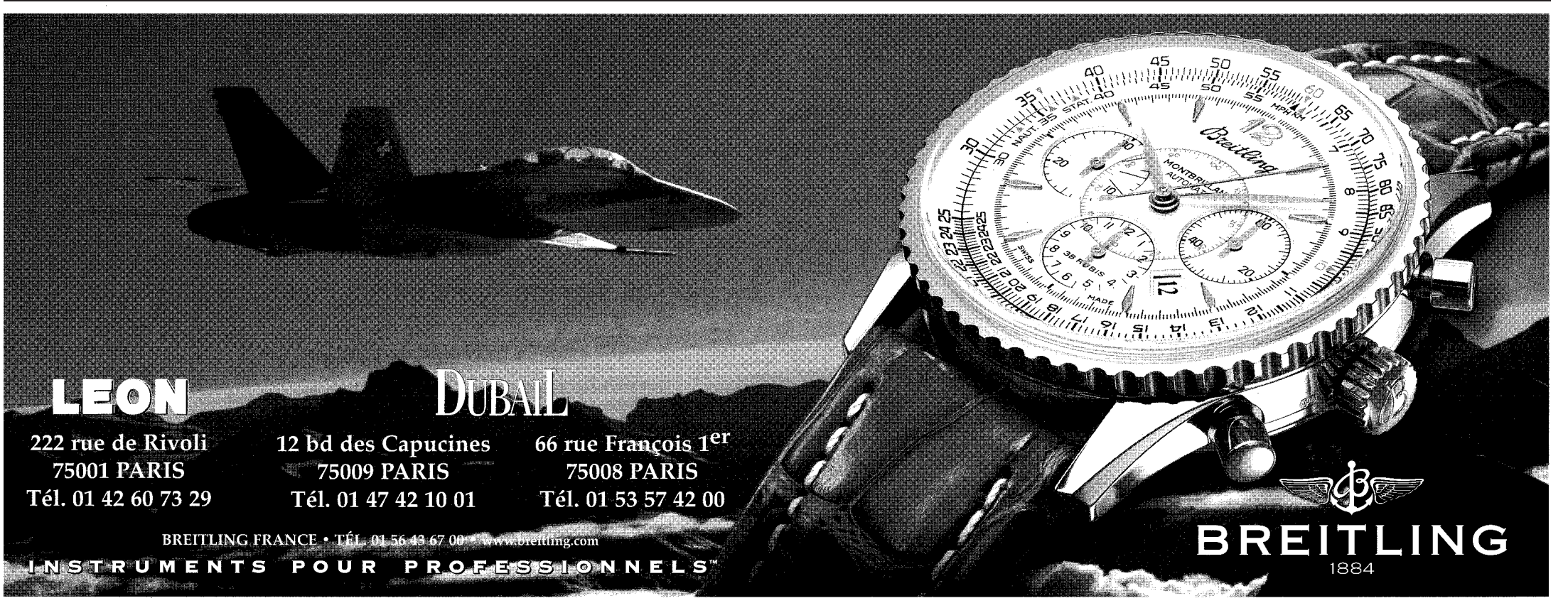

La Ligue du Nord réclame la présidence de la chambre des députés à Silvio Berlusconi

La coalition de l'Olivier investit Francesco Rutelli comme chef de l'opposition

Silvio Berlusconi n'a pas fait d'apparition publique depuis sa victoire aux élections législatives du 13 mai en Italie. Assuré d'être désigné par le chef de l'Etat pour former le prochain gouvernement en raison de la majorité obtenue à la chambre des députés et au Sénat, *« Il Cavaliere »* prépare déjà son cabinet. Umberto Bossi, son allié de la Ligue du Nord, réclame la présidence de la chambre des députés.

ROME
de notre correspondante

Silvio Berlusconi, désormais à la tête d'une confortable majorité parlementaire, a préféré s'enfermer dans sa demeure d'Arcore, près de Milan, pour *« agir plutôt que parler »*. La campagne est terminée et il souhaite mener, à l'abri des curieux, ses tractations en vue de former sa prochaine équipe gouvernementale. Pressenti pour un ministère des sports, Luca Cordera di Montezemolo, président de l'écurie automobile Ferrari, a déclaré, mardi 15 mai, qu'il restera aux commandes de son entreprise. De son côté, la Ligue du Nord, bien que défaite, espère obtenir quelques portefeuilles ministériels et surtout la présidence de la chambre des députés. Umberto Bossi, son leader, lors d'une conférence de presse à Milan s'est dit certain que *« le gouvernement Berlusconi fera les réformes auxquelles la Ligue tient »* (fédéralisme, contrôle de l'immigration, renforcement de la famille).

Faute d'avoir atteint le quorum de 4 % et ne disposant que de 31 députés sur 630 et de 17 des 315 sénateurs, ce mouvement xénophobe ne peut plus jouer le rôle charnière dont il avait abondamment usé en 1994 lorsque Silvio Berlusconi était président du conseil. Ce dernier peut aujourd'hui lui tenir la dragée haute. Umberto Bossi a également demandé à ce que la présidence de l'une des deux assemblées puisse revenir à Pierferdinando Casini, leader d'un autre parti de la coalition, le CCD-CDU (Centre chrétien-démocrate et Union chrétienne-démocrate) – deux formations qui, elles non plus, n'ont pas atteint le seuil de 4 % permettant de bénéficier de la répartition du scrutin proportionnel – et qui doit donc renoncer au poste de vice-président du conseil envisagé pendant la campagne. Umberto Bossi a également lancé un appel à la prudence afin de ne pas marginaliser la Ligue du Nord car *« ce serait une erreur : elle a payé un prix dont il faudra tenir compte en termes politiques »*. Gianfranco Fini, président d'Alliance nationale (post-fasciste) devrait devenir l'unique vice-président du conseil.

De son côté, à Rome, la coalition de l'Olivier (centre-gauche) a désigné à l'unanimité, Francesco Rutelli, son chef de file lors de la campagne, comme chef de l'opposition. L'efficace Piero Fassino est confirmé dans son rôle de second. *« Notre première initiative portera sur le problème du conflit d'intérêts »* a promis l'ancien maire de Rome, après avoir attribué l'échec de dimanche aux divisions de la gauche et à l'énormité des moyens financiers utilisés par son adversaire pendant la campagne. Selon l'un des alliés de l'Olivier, le PDCI (Parti des communistes italiens), branche dissidente de Refondation communiste, la formation dirigée par Fausto Bertinotti, cette dernière, en faisant cavalier seul, aurait fait élire 33 sénateurs de droite en se présentant contre des candidats de l'Olivier.

Par ailleurs, la Cofindustria (organisation du patronat italien) s'est félicité des résultats : *« Le nouveau gouvernement a toutes les conditions pour se mettre immédiatement au travail et affronter avec courage et rapidité les nœuds structurels de notre économie qui limitent les potentialités de croissance de l'Italie »*. La Confédération a rappelé à Silvio Berlusconi ses promesses de réformes et a estimé que *« tous ceux qui, au cours des derniers mois, ont tenté d'exaspérer les tensions sociales »* doivent désormais tirer la leçon donnée par le pays et revenir à *« un dialogue social mûr »*. La principale et puissante confédération de salariés, la CGIL, dirigée par Sergio Cofferati, refuse, depuis des semaines, de céder sur l'augmentation de la flexibilité réclamée par le patronat, alors que d'autres centrales pourraient accepter en signant de manière isolée.

Danielle Rouard

La Sicile plébiscite la Maison des libertés

La Maison des libertés de Silvio Berlusconi, alliée aux néo-fascistes du MSI-Flamme tricolore (Mouvement social italien) de Pino Rauti, a remporté la totalité des 61 sièges du scrutin majoritaire en Sicile. Concernant les 25 % de proportionnelle, Forza Italia (FI), la formation de Silvio Berlusconi, a obtenu les scores records de 37,7 % à l'ouest de l'île et de 35,8 % à l'est. La Sicile devient donc la deuxième place forte de la majorité après la Lombardie. La gauche n'aura que six sénateurs et cinq députés.

Forza Italia a donc fait renaître de ses cendres la défunte démocratie chrétienne qui, depuis la Libération, avait dominé l'île en bénéficiant de l'appui musclé des cercles mafieux. Ce raz-de-marée est dû au rôle charnière joué par Démocratie européenne, nouveau parti démocrate-chrétien fondé par l'ancien leader syndicaliste, Sergio D'Antoni, et Giulio Andreotti, qui ont amené les voix du centre à Forza Italia. – *(Corresp.)*

Ankara bloque la mise en place d'une défense européenne

Membre de l'OTAN et candidate à l'entrée dans l'Union, la Turquie veut être associée pleinement au processus de décision des Quinze

BRUXELLES
de notre bureau européen

Officiellement, l'optimisme est de commande : sous l'*« amicale pression »* des Etats-Unis, le gouvernement turc devrait finir par assouplir sa position sur les *« arrangements permanents »* de défense entre l'Alliance atlantique et l'Union européenne. Ces accords pourraient être entérinés par les ministres des affaires étrangères de l'OTAN fin mai à Budapest. En marge de la rencontre des ministres européens de la défense, qui recevaient, mardi 15 mai à Bruxelles, leurs homologues des *« pays partenaires »* membres de l'Alliance, le Français Alain Richard et le Suédois Björn von Sydow se sont voulus rassurants, tout en admettant qu'aucune évolution du gouvernement d'Ankara n'est perceptible.

Les Quinze s'inquiètent de l'obstination turque, qui risque de retarder la mise en œuvre opérationnelle de la défense européenne. Souhaitant rejoindre l'Union, la Turquie a un statut incertain de précandidat. Membre solide de l'Alliance atlantique, traditionnellement proche des Etats-Unis, Ankara juge que cette fidélité et son militantisme européen lui donnent le droit de s'opposer à ce que l'accès de l'Union aux moyens de planification de l'OTAN soit *« garanti et permanent »* et de participer au futur processus de décision des Quinze. La crainte des Turcs est d'être mis devant le fait accompli pour son environnement géopolitique.

« NOUS VOULONS PARTICIPER »

A Bruxelles, le ministre turc des affaires étrangères, Ismail Cem, a réitéré cette exigence : *« Quand les intérêts de la Turquie sont en jeu, quand il y a une proximité géographique, quand les moyens de l'OTAN sont utilisés, alors nous voulons participer »*, a-t-il souligné. Les Quinze sont prêts à multiplier les garanties politiques et à *« consulter »* Ankara, sans lui accorder un droit de regard, encore moins de veto.

A la fin du mandat de Bill Clinton, l'administration américaine avait adopté une attitude plus souple envers les efforts des Européens pour se doter d'une force de réaction rapide *« autonome »*. Washington avait fait comprendre à son allié turc qu'il devait trouver, seul, un compromis avec les Quinze. Cette évolution a été remise en cause avec l'élection de George W. Bush. Le gouvernement turc a senti que l'administration républicaine était moins bien disposée envers les Européens. Il entend exploiter cet avantage, alors que les Quinze répètent que cette attitude est contre-productive par rapport à son souhait d'adhérer à l'Union.

Les Européens espèrent que M. Bush, qui se rend le 13 juin au siège de l'OTAN, à Bruxelles, puis le lendemain à Göteborg, à la veille du sommet européen, pour y rencontrer les Quinze, exercera les pressions adéquates sur la Turquie. Or, l'incertitude perdure quant à la position de l'administration Bush sur la défense européenne. Les Européens assurent que la prolongation du blocage avec Ankara ne remet pas en cause la montée en puissance de la défense européenne. C'est vrai s'agissant du comité politique et de sécurité (COPS) et du comité militaire qui sont en place. L'état-major de l'Union sera opérationnel en juin. La suite du processus est plus aléatoire. En décembre 2001, lors du conseil européen de Laeken, sous présidence belge, la défense européenne devrait être déclarée opérationnelle. Ceci ne peut avoir lieu sans que la question des *« arrangements permanents »* avec l'OTAN soit résolue. A ce stade, la Turquie tient en otage l'avenir à court terme de la défense européenne.

Laurent Zecchini

Nouveaux crédits du FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a accepté, mardi 15 mai à Washington, d'augmenter de 8 milliards de dollars (9 milliards d'euros) la ligne de crédit de la Turquie, la portant à 19 milliards de dollars. Ankara va pouvoir tirer immédiatement 3,8 milliards de dollars sur cette ligne et pourra obtenir encore deux tranches de 1,5 milliard, au plus tôt les 25 juin et 25 juillet, puis encore deux tranches de 3 milliards chacune, la première le 20 septembre et la seconde le 15 novembre.

L'opération fait partie du plan de redressement de l'économie turque, touchée par une crise financière qui avait reçu, fin avril, l'accord de principe du FMI. – *(AFP.)*

Tom Green, cinq femmes, et la polygamie des mormons devant les juges de l'Utah

NEW YORK
de notre correspondante

Il y a plein de petites têtes blondes à l'audience, sur les genoux de jeunes femmes aux cheveux longs et en robes à fleurs ornées de broderie anglaise : mais ce n'est qu'un petit « échantillon » de la famille du mormon Tom Green – cinq femmes, vingt-huit enfants –, qui comparaît depuis mardi 15 mai devant le tribunal de Provo, près de Salt Lake City, dans l'Utah, où il répond de quatre chefs d'accusation de bigamie.

Selon les médias locaux, c'est le premier procès pour polygamie aux Etats-Unis depuis le raid mené contre une communauté mormone en 1953. Les mormons ont apporté avec eux la polygamie lorsqu'ils se sont implantés en Utah au milieu du XIXe siècle. Mais la pratique a été interdite par la Constitution de l'Etat un peu plus tard. L'Eglise de Jésus-Christ des saints du septième jour, à laquelle appartiennent les mormons, a elle-même officiellement renoncé à la polygamie il y a plus d'un siècle et excommunie les fidèles qui ont plus d'une femme. Trente mille à cinquante mille mormons, cependant, pratiqueraient encore la polygamie dans des régions reculées de l'Utah et du nord de l'Arizona.

Tom Green, cinquante-deux ans, lunettes et barbe rousse, est de ceux-là. Son erreur a été non seulement de se faire connaître, mais surtout de parader sur tous les plateaux des grandes chaînes de télévision américaines pour vanter son mode de vie. Il se définit comme un *« fondamentaliste mormon »* qui ne fait qu'exercer son *« droit constitutionnel à la religion »*.

« ÉPOUSÉE » À TREIZE ANS

Pour prouver qu'il n'exploite personne et que sa nombreuse famille nage dans le bonheur, il s'est présenté accompagné de quelques-uns de ses membres au tribunal. Ses cinq femmes, dont trois sont enceintes, doivent d'ailleurs témoigner en sa faveur. Mardi, il en manquait une, en train d'accoucher. Un événement assez routinier dans la famille : la « femme en chef », Linda, vingt-huit ans et six enfants, attend son septième. Tom Green l'a « épousée » à treize ans, ce qui lui vaut un autre chef d'inculpation pour lequel il sera jugé séparément : celui de viol sur mineure. *« Cela fait quinze ans et, vous voyez, je suis toujours là*, a pourtant déclaré Linda très posément à la chaîne ABC. *Je suis une épouse comblée et je ne bougerai pas. »*

Les cinq femmes de Tom Green ont entre vingt-quatre et trente et un ans. Plusieurs d'entre elles sont les filles d'ex-femmes de Tom Green, nées d'autres lits. Tom Green a ainsi « épousé » trois de ses propres belles-filles, dont les mères sont sœurs. Les 25 enfants des cinq femmes ont entre 2 et 14 ans. Tout le monde vit dans des mobile-homes posés dans un endroit désertique au pied des montagnes, accessible par des chemins de pierre.

Malgré la très forte proportion de mormons – 70 %, selon la plupart des estimations – en Utah, la lutte contre la polygamie officieuse s'est intensifiée ces derniers mois. Des associations militent activement contre cette pratique et aident les femmes qui veulent en sortir : une jeune fille de seize ans a ainsi réussi à faire condamner son père et son oncle, en 2000, pour l'avoir battue lorsqu'elle a cherché à fuir un mariage forcé avec son oncle. Tom Green, lui, a une explication très simple pour les poursuites dont il fait l'objet : dans neuf mois, Salt Lake City accueille les Jeux olympiques d'hiver et, affirme-t-il, *« il faut faire le ménage »*.

Sylvie Kauffmann

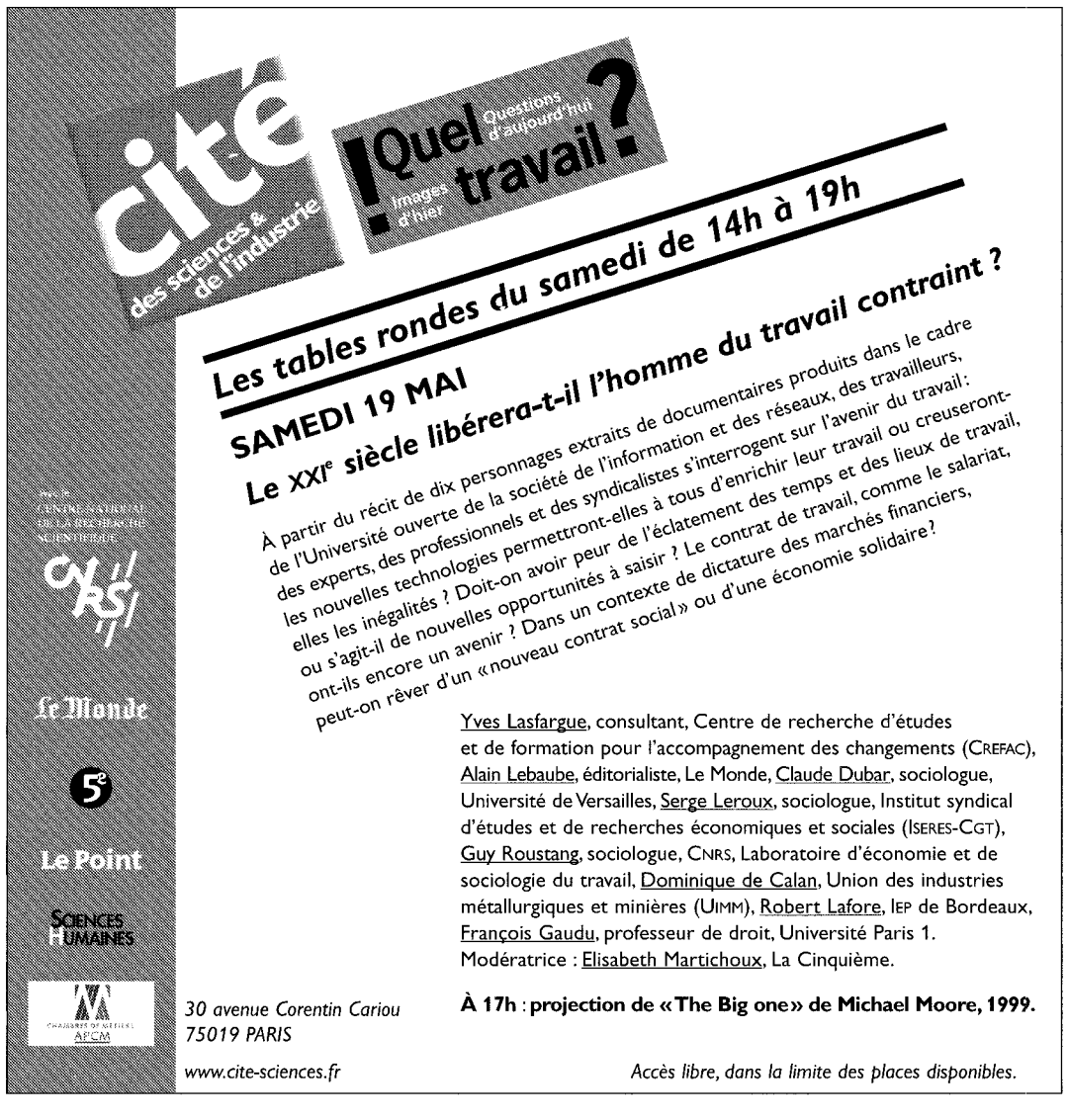

Les producteurs européens d'appareils électriques devront financer le recyclage de leurs déchets

STRASBOURG
de notre bureau européen

Qui doit payer la mise en décharge et l'élimination des vieux réfrigérateurs, des téléviseurs hors d'usage, des micro-ordinateurs obsolètes et des sèche-cheveux essouflés ? Les industriels, a répondu le Parlement européen. Réuni à Strasbourg mardi 15 mai, il a approuvé une directive proposant que la facture ne soit plus supportée par les pouvoirs publics, c'est-à-dire par les contribuables, mais par les industriels fabriquant ces appareils. Contre l'avis du rapporteur, Karl-Heinz Florenz (PPE, droite), les eurodéputés socialistes, alliés aux libéraux et aux Verts, ont durci les modalités d'application de ce principe, inscrit dans la directive relative aux *« déchets d'équipements électriques et électroniques »*.

La gestation de ce projet de loi, proposé par la Commission au mois de juin 2000, a pris une dizaine d'années, car il a opposé les associations écologistes, regroupées au sein du Bureau européen de l'environnement, qui réclamaient l'application du principe pollueur-payeur, inscrit dans le traité communautaire par l'Acte unique européen de 1986, aux lobbies de l'industrie, qui s'y opposaient, alors que les produits qu'ils vendent représentent 4 % des déchets déposés dans les décharges municipales, soit 6 millions de tonnes en 1998. Les déchets électroniques sont aussi polluants, notamment en raison des métaux lourds toxiques qu'ils contiennent (mercure, plomb, cadmium, chrome). Ainsi, 40 % du plomb dans les décharges et 50 % du plomb émis par les incinérateurs proviennent de ces déchets, selon Margot Wallström, commissaire européenne à l'environnement.

COLLECTE SÉLECTIVE

La directive préparée par les services de Mme Wallström propose qu'il y ait désormais une collecte sélective de ces déchets, un recyclage des matériaux, et une récupération de la chaleur provenant de l'incinération des seuls rebuts non réutilisables. Les producteurs doivent financer ce traitement, ce qui devrait les inciter à inventer des produits plus recyclables. Ils doivent payer non seulement pour les déchets futurs, correspondant à des appareils vendus après l'entrée en vigueur de la directive, mais aussi pour les déchets *« historiques »*, vendus avant, ce dont ils ne voulaient pas.

L'Organisme de liaison des industries mécaniques, électriques, électroniques et de travaux des métaux européens (Orgalime), qui représente 90 % de ce secteur, soit 100 000 sociétés et 7,6 millions d'employés, n'a admis ce principe de la rétroactivité qu'à la condition que les producteurs puissent prélever une contribution sur les consommateurs. Le Parlement a explicitement prévu cette contribution, que la Commission n'avait pas autorisée clairement.

Les députés préconisent que le traitement des déchets « historiques » soit financé de manière collective, proportionnellement aux parts de marché de chacun, afin que les rebuts devenus « orphelins » ne passent pas au travers des mailles du filet. Pour les déchets à venir, à la demande des Verts, ils prescrivent une responsabilité de chaque entreprise pour les produits qu'elle a vendus, jugée plus incitative financièrement. Ils demandent aussi un démarrage du dispositif en juillet 2004 au lieu de janvier 2007, date proposée par la Commission, fixent des objectifs de recyclage plus ambitieux et prévoient que certaines substances dangereuses seront éliminées dès 2006 au lieu de 2008.

Mécontents, les lobbies espèrent maintenant que le conseil des ministres de l'environnement les préservera du financement de la collecte au domicile des particuliers, principale disposition introduite par les socialistes et adoptée contre l'avis de la droite.

Rafaële Rivais

14 morts lors de la reprise d'un village à la guérilla albanaise, selon Belgrade

ORAOVICA. La reprise de contrôle du village d'Oraovica, dans le sud de la Serbie, mardi 15 mai, a fait 14 morts et huit blessés du côté de la guérilla albanaise, a annoncé le commandant des forces yougoslaves, le général Ninoslav Krstic. Ses forces ont interpellé des dizaines d'hommes qui devaient être libérés dès mercredi. Deux à trois cents maquisards albanais, entrés samedi à Oraovica, ont décidé, après d'ultimes combats mardi, de se retirer, sur l'injonction de Belgrade. Selon le général Krstic, *« l'opération s'est déroulée de manière très précise, pas une maison n'a été endommagée, seuls les bunkers des extrémistes ont été détruits »*.
Les combattants de l'Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac (UCPMB, du nom de trois communes à forte population albanophone) ont commencé à quitter le village mardi, escortés par des observateurs de l'Union européenne, pour rejoindre leurs bases arrière dans la montagne, en direction du Kosovo. – *(AFP.)*

Le général Jaruzelski comparaît devant la justice polonaise

VARSOVIE. Le général Wojciech Jaruzelski, ancien président communiste polonais, a comparu, mardi 15 mai, devant le tribunal régional de Varsovie pour son rôle dans la répression d'une révolte ouvrière en 1970. M. Jaruzelski, alors ministre de la défense, est accusé d'avoir donné l'ordre de tirer sur les ouvriers des chantiers navals de Gdansk et de Gdynia qui manifestaient contre une hausse des prix. Le président du tribunal a décidé de renvoyer le procès au 17 mai, afin d'examiner les questions de procédure soulevées par les avocats du général. Selon ces derniers, il serait *« illogique d'inculper les prétendus instigateurs alors que les exécutants n'ont jamais été traduits en justice »*. Agé de soixante-dix-sept ans, l'accusé encourt une peine de 25 ans de prison. – *(AFP.)*

Selon Kiev, le meurtre du journaliste d'opposition n'était pas « politique »

KIEV. Le ministre ukrainien de l'intérieur, Iouri Smirnov, a affirmé, mardi 15 mai, que le meurtre du journaliste d'opposition Guéorgui Gongadzé avait été *« élucidé »* et qu'il n'avait *« aucun caractère politique »*. *« Les deux exécutants sont morts,* a-t-il poursuivi, *et il n'y a pas de commanditaire parce qu'il s'agit d'un acte spontané »*. Le président Koutchma et plusieurs hauts responsables ukrainiens ont été accusés par l'opposition d'être impliqués dans la mort du journaliste, dont le corps décapité avait été découvert dans la région de Kiev en novembre 2000. L'avocat de la mère du journaliste s'est déclaré sceptique face à la dernière version des événements et, selon un porte-parole de l'opposition, *« il est évident que la police ne cherche pas à établir la vérité, mais à défendre les intérêts des responsables mêlés à cette affaire »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : le contact a été rétabli**, lundi 14 mai, avec quatre satellites militaires russes après un incendie au quartier général des forces spatiales, à Kourilovo, qui avait interrompu les liaisons (*Le Monde* du 12 mai). Les locaux doivent être totalement reconstruits et dotés d'*« équipements plus modernes »* selon le ministère russe de la défense. La liaison avec les satellites s'établit désormais *« à partir d'un autre poste de commandement »*. La Russie dispose de 90 satellites civils et militaires, contre 190 à l'époque soviétique. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : la destruction de la forêt tropicale** a atteint en 2000 un niveau record, selon des estimations provisoires de l'Institut national pour la recherche spatiale (INPE). Elle a atteint 19 836 km² l'an dernier contre 17 259 km² en 1999, soit le plus haut niveau depuis 1995. – *(Reuters.)*

■ **VENEZUELA : les enseignants de l'éducation publique ont entamé**, mardi 15 mai, leur deuxième semaine de grève pour réclamer une amélioration de leurs salaires, selon le président de la Fédération nationale des travailleurs de l'enseignement, Jesus Ramirez. Au moins 76 % des établissements d'enseignement public, dans lesquels travaillent quelque 180 000 professeurs pour six millions d'élèves, sont touchés par cette grève entamée le 1er mai. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : un « train fou » sans conducteur a roulé** plus de 120 kilomètres, mardi 15 mai dans l'Ohio, à une vitesse de 65 km/h, avant que des machinistes n'arrivent à l'arrêter, ont indiqué des responsables locaux. Le train de marchandises et sa cargaison de matières inflammables s'est apparemment mis en route tout seul lors d'un arrêt de routine à Toledo. Sa course a été transmise en direct par plusieurs chaînes de télévision américaines. – *(AFP.)*

■ **INDE : Jayaram Jayalalitha a prêté serment, lundi 14 mai, comme ministre en chef de l'Etat du Tamil Nadu**. Contrairement à une décision de justice qui avait empêché sa candidature aux dernières élections locales en raison de deux affaires de corruption, le gouverneur, représentant de l'Etat central, a suivi le verdict électoral qui a permis au parti de Mme Jayalalitha de remporter 189 des 234 sièges de l'Assemblée du Tamil Nadu. L'ancienne actrice reconvertie en politique devra toutefois se faire élire dans les six mois, comme l'exige la Constitution. – *(Corresp.)*

■ **JAPON : la Maison impériale a annoncé mardi que la princesse Masako,** épouse du prince héritier, *« est enceinte de trois mois, selon les examens médicaux »*. Cette annonce était attendue depuis le 16 avril, quand le Palais avait indiqué que la princesse montrait *« des signes de grossesse »*. Si le nouveau-né est un garçon, il prendra la deuxième place dans la lignée de succession. Si c'est une fille, la loi devrait être révisée pour l'autoriser à monter sur le trône. Le premier ministre Junichiro Koizumi a relancé ce débat en estimant que l'accession d'une impératrice serait *« tout à fait acceptable »*. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : la position américaine sur le climat** est critiquée par l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean), qui a exprimé mardi à Phnom Penh sa *« profonde inquiétude »* face à l'opposition des Etats-Unis au protocole de Kyoto. Phnom Penh accueille jusqu'à mercredi une réunion informelle de ministres et hauts responsables de l'environnement de l'Asean. Les ministres *« sont d'avis que les clauses du protocole de Kyoto ne doivent pas être renégociées et attendent un règlement à l'amiable des contentieux »*, selon l'Asean. – *(AFP.)*

La Chine demande l'abandon du bouclier antimissile américain

PÉKIN. Face à l'envoyé spécial du département d'Etat américain, James Kelly, les dirigeants chinois sont restés, mardi 15 mai, sur leur position concernant le programme de bouclier antimissile envisagé par le président George W. Bush. Ils continuent d'estimer que ce projet menace les grands équilibres stratégiques dans le monde, qu'il relance la course à la sophistication des matériels militaires et qu'il ne donne pas ses chances au processus de contrôle international des armements. Aussi les dirigeants chinois pressent-ils Washington de renoncer à développer et à déployer cette protection antimissile. Les discussions ont pu avoir lieu alors que le contentieux n'est pas réglé entre les deux pays sur le sort de l'avion de surveillance Aries-2, toujours immobilisé sur l'île de Hainan. De son côté, M. Kelly a expliqué qu'en dépit de divergences entre Pékin et Washington, les entretiens avaient été *« constructifs »*. – *(AP.)*

La nouvelle administration américaine conteste l'action de l'OCDE contre les paradis fiscaux

Washington distingue concurrence fiscale et blanchiment d'argent

Les Américains remettent en cause les travaux de l'OCDE sur les pratiques fiscales dommageables. Ce sujet sera l'un des points de friction – avec le changement climatique – de la réunion ministérielle annuelle de l'Organisation, qui se tient à Paris les 16 et 17 mai, en présence de trente ministres des finances, de l'économie et du commerce. Ce revirement dans l'attitude américaine inquiète les Européens. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

« UNE NOUVELLE administration doit regarder ce qui a été fait par la précédente et voir si les orientations prises ont été les bonnes. » C'est en substance les propos tenus au *Monde* mardi 15 mai à Paris par un haut fonctionnaire américain pour justifier le virage à 180 degrés qu'opèrent les Etats-Unis à l'égard des paradis fiscaux. Car, confirme ce diplomate venu de Washington assister à la conférence ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) les 16 et 17 mai, contrairement à l'administration Clinton, l'équipe Bush n'entend pas laisser l'OCDE faire la chasse aux territoires qui offrent des conditions fiscales avantageuses pour attirer les capitaux.

C'est pourtant à la demande de ses membres que l'Organisation avait dressé en juin 2000 une liste de 35 pays dont les pratiques dans ce domaine sont déloyales sur le plan international. Fin juillet 2001, des sanctions étaient même envisagées pour ceux qui n'auraient pas fait d'effort pour les corriger.

Après son revirement sur le protocole de Kyoto, c'est donc sur le terrain financier et la stabilité du système international que l'administration Bush fait aujourd'hui machine arrière. La semaine dernière, le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, avait mis en garde l'OCDE contre toute atteinte à la souveraineté des Etats dans le combat qu'elle mène contre l'argent sale et les pratiques fiscales douteuses. Des propos qui ont semé le doute chez ses partenaires sur la détermination des Américains dans ce dossier. *« Même si l'OCDE a accompli de grandes choses, je partage nombre des sérieuses préoccupations exprimées récemment concernant la direction prise par l'initiative de l'OCDE,* a-t-il déclaré. *Je suis perturbé par la notion implicite que des taux d'imposition bas sont par nature suspects et par la notion que tout pays, ou groupe de pays, pourrait interférer dans la décision d'un autre pays d'organiser son système fiscal comme il l'entend. »*

Le message est clair. Pour les Etats-Unis de George Bush, l'évasion fiscale, ou plutôt la concurrence fiscale, ne doit pas être confondue avec le blanchiment. L'administration explique que les pays pauvres, comme ceux des Caraïbes, n'ont guère d'autres moyens pour se développer que d'attirer les investissements. *« La méthode agressive et menaçante n'est pas bonne*, explique ce haut fonctionnaire du département d'Etat. *Il vaut mieux dialoguer. »*

SUBVENTIONS ILLICITES

En fait, les Etats-Unis préfèrent s'arranger à l'amiable sur un plan bilatéral avec les pays avec lesquels ils peuvent se trouver en conflit plutôt que de se fondre dans des négociations multilatérales qui ne tournent pas forcément à leur avantage, explique un diplomate européen. Pas question, non plus, de rien faire qui puisse déplaire aux amis industriels du nouveau président. Longtemps, les plus grandes entreprises américaines ont bénéficié, via les paradis fiscaux, d'un système baptisé Foreign Sales Corporation (FSC) qui avait la bénédiction de Washington mais était clairement de l'évasion fiscale. Condamnées à l'OMC au motif qu'elles sont des subventions illicites aux exportations, les FSC sont en train d'être remplacées par un nouveau procédé qui suscite, lui aussi, de nombreuses critiques, notamment de l'Union européenne.

Pour protéger leurs entreprises, les Etats-Unis risquent de casser le front jusqu'à présent uni face à la délinquance financière. Les territoires épinglés pour pratiques fiscales déloyales sont pratiquement les mêmes que ceux qui figurent sur la liste noire dressée par le Groupe d'action financière (GAFI) sur le blanchiment d'argent sale.

Le ministre des finances, Laurent Fabius, s'en est inquiété, mardi 15 mai, et a demandé aux Etats-Unis de *« continuer le combat contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent sale, c'est-à-dire l'argent de la prostitution, de la drogue, des trafics. Jusqu'à présent, les Etats-Unis et la France étaient à la pointe de ce combat. Il ne faudrait pas que la France perde l'appui des Etats-Unis »*, a-t-il déclaré. Selon les experts, mille milliards de dollars sont blanchis chaque année dans le monde.

Babette Stern

RÉPUBLIQUE **L'Assemblée nationale a commencé, mardi 15 mai, l'examen du projet de loi relatif à la Corse présenté par Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Après l'exception d'irrecevabilité soulevée par François Fillon au nom du RPR, qui a été rejetée, Jean-Pierre Chevènement (MDC) a opposé, sans plus de succès, la question préalable. ● L'INTERVENTION de l'ancien ministre de l'intérieur a fait réagir vivement José Rossi, député (DL) de Corse-du-Sud et président de l'Assemblée de Corse, qui a imputé à M. Chevènement les *« dérives »* de l'ancien préfet Bernard Bonnet. ● L'OPPOSITION est partagée entre la dénonciation, avec M. Chevènement, d'un abandon des principes républicains sous la menace de la violence exercée par les nationalistes, et l'approbation d'une réforme de nature à pacifier la Corse et à préparer une nouvelle décentralisation.**

Jean-Pierre Chevènement : le projet corse est « une bombe à retardement »

L'ancien ministre de l'intérieur a appelé les députés à refuser le texte de loi du gouvernement, dans lequel il voit un abandon des principes de l'Etat républicain. Il a accusé José Rossi, président de l'Assemblée de Corse, d'être le « porte-parole des intérêts particuliers en tout genre »

FACE À FACE, mardi 15 mai, à l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Chevènement et José Rossi se sont affrontés, sous l'œil des élus insulaires présents dans les tribunes. L'ancien ministre de l'intérieur a accusé l'Assemblée de Corse de *« gestion de clientèles »*. Le président de cette assemblée lui a reproché, en retour, d'*« utiliser la mort du préfet Erignac »* et lui a imputé les *« dérives »* de l'ancien préfet Bernard Bonnet. En Corse, France 3 retransmet la séance en direct. M. Chevènement, qui a quitté le gouvernement, à la fin de l'été 2000, en raison de ses désaccords avec le premier ministre sur le dossier corse, est monté à la tribune à 21 h 30. Il oppose au projet de loi relatif à la Corse la question préalable, qui vise à montrer qu'*« il n'y a pas lieu à délibérer »*. Les élus de l'île ont regagné peu à peu leurs places, au balcon, pour l'écouter tirer les leçons de l'histoire du « processus de Matignon ».

Le gouvernement fait le gros dos : juste un mauvais moment à passer, pense-t-il. Le député de Belfort, lui, a l'œil pétillant du plaideur. Il a relu tous les dossiers classés « Corse », soigneusement empilés dans son bureau de la rue de Bourgogne : procès-verbaux de rencontres à Matignon, « best of » des interviews du rapporteur, Bruno Le Roux (PS), circulaires du *« recteur Pantaloni »*, sa tête de Turc. Sans oublier l'*« ouvrage très documenté de François Santoni et feu Jean-Michel Rossi*, Pour solde de tout compte », dira-t-il à la tribune. Un texte écrit est posé par prudence sous ses yeux. Il le connaît par cœur. Il sait toute la chronologie du « processus ».

Il n'y avait plus qu'à prendre le micro, mettre le ton, montrer ce qu'il sait faire. Devant un hémicycle et des tribunes de visiteurs plutôt bien remplis, vu l'heure, le député de Belfort met en garde ses collègues contre une révision constitutionnelle qui, en 2004, *« engage l'Etat sur un toboggan »*. *« Pour utiliser une comparaison qui plairait sans doute à M. Talamoni – que je n'aperçois plus dans les tribunes,* lance l'ancien ministre en fixant la place que le chef de file de Corsica Nazione occupait avant le dîner –, *je dirai que ce texte est une bombe à retardement. »* La droite applaudit.

« IN-DI-PEN-DEN-ZA »

Jean-Guy Talamoni arrive avec trois autres élus de son groupe, Paul Quastana, César Filippi et Marceau Simeoni. Derrière eux s'assied Pascal Garbarini, l'avocat des deux ex-dirigeants de la Cuncolta – Charles Pieri et François Santoni. En bas, M. Chevènement savoure, en le laissant fondre sous la langue, le nom du parti né, l'avant-veille, à Corte : *« In-di-pen-den-za »*. Puis il revient au texte. *« M. Rossi a, dans son enthousiasme, proposé à la commission des lois un amendement à l'article 1, précisant que la loi avait une valeur "transitoire en attendant la révision de la Constitution". »* Le député de Corse-du-Sud s'agite sur son banc : *« Il s'agit de dispositions s'inscrivant dans un processus transitoire ! »*, s'exclame-t-il. *« Gustave Flaubert disait déjà que notre époque était une époque de transition »*, grince le président du Mouvement des citoyens.

Un peu plus tard, il s'étonne que *« la suppression des offices et agences ait disparu du projet de loi du gouvernement à la demande expresse de M. Rossi »*. Ce dernier, dit-il, *« s'est fait le porte-parole des intérêts particuliers en tout genre, qui ont su trouver dans ces offices des niches propices à la gestion des clientèles »*. Le mot fait mouche. Le président de l'Assemblée de Corse se lève, furieux. *« M. Chevènement, c'est faux ! C'est une demande de l'Assemblée de Corse, adoptée par quarante-deux élus sur cinquante et un ! »*, répond-il, offusqué. *« Je regrette de faire perdre son contrôle à M. Rossi »*, s'amuse M. Chevènement, qui continue : *« Quelques semaines avant sa mort »*, le préfet Claude Erignac avait bloqué le projet de schéma d'aménagement élaboré par l'Assemblée territoriale, parce qu'il n'avait pas choisi les zones du littoral à aménager. *« La conséquence qu'en tire le projet de loi, aujourd'hui, c'est qu'il faut court-circuiter le représentant de l'Etat pour simplifier la procédure »*, s'alarme l'ex-ministre de l'intérieur.

« LA DIGNITÉ DES ÉLUS »

Cette fois, M. Rossi devient tout rouge. *« Ce que vous dites est honteux ! Il est inadmissible de lier l'assassinat du préfet Erignac au schéma d'aménagement pour étayer vos démonstrations ! »*, clame-t-il. Vite, le député DL se fait apporter le règlement de l'Assemblée. Jean-Pierre Soisson (non-inscrit, Yonne) y retrouve l'article 58, alinéa 1, sous l'œil approbateur de François Léotard (UDF, Var). *« M. Chevènement a tenu des propos qui portent directement préjudice à la dignité des élus insulaires et de l'Assemblée de Corse »*, lance M. Rossi en demandant un rappel au règlement.

Quand il l'obtient, le ton monte. Le député de Corse-du-Sud interroge, en pesant ses mots : *« Quand vous étiez ministre, le préfet Erignac a été assassiné. Dois-je vous rappeler la façon dont vous avez exploité politiquement ce drame ?* (...) *Si le préfet Bonnet a pu se laisser aller aux dérives que l'on sait, je comprends aujourd'hui, compte tenu du ministre de l'intérieur qui était son patron, comment il a pu aller jusque-là ! »* *« Je n'ai porté aucun jugement sur l'Assemblée de Corse »*, tente d'apaiser M. Chevènement. *« Je n'ai pas l'intention, Monsieur le député, de polémiquer avec vous »*, affirme-t-il. Daniel Vaillant intervient alors pour lancer à son prédécesseur Place Beauvau : *« Cher Jean-Pierre Chevènement, je tiens à vous dire que vous n'avez pas le monopole de la République ! »*

Dans les couloirs, un peu plus tard, M. Talamoni se dit consterné. *« On n'avance pas. Une chance historique de résoudre le problème est peut-être en train d'être manquée à cause de la guérilla politicienne de quelques responsables parisiens »*, prévient l'élu nationaliste. *« Ce mec dit n'importe quoi et nous traîne dans la boue »*, s'indigne encore M. Rossi, pas mécontent d'avoir défendu la Corse contre Paris. M. Chevènement n'est pas fâché non plus. Neuf mois après son départ du gouvernement, il a trouvé la tribune qu'il attendait pour dévider la pelote de ses griefs *« républicains »*.

Ariane Chemin

« La victoire des ethnismes serait une terrible régression »

Voici des extraits du discours prononcé par Jean-Pierre Chevènement, mardi 15 mai, à l'Assemblée nationale :

Si je défends aujourd'hui la question préalable sur ce texte, c'est que la démarche qui a présidé à son élaboration n'est nullement transparente *(...)* et qu'il aurait, non seulement pour la Corse mais pour la République tout entière, des conséquences funestes. Car ce qui est en cause ici, ce n'est pas tant le règlement du dossier corse que la crise de la France comme nation politique, comme communauté de citoyens vouée par les prophètes du postnational à s'effacer dans une Europe des régions. *(...)*

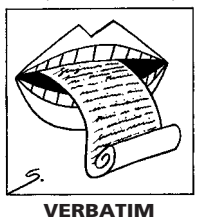

VERBATIM

Le gouvernement invoque constamment la transparence, comme si le fait de discuter publiquement avec les élus valait sanctification d'une démarche politique *(...)* Non, ce débat parlementaire n'est décidément pas le fruit d'un dialogue « mené dans la clarté », mais celui, délétère, de la cohabitation et d'un marchandage obscur, lourd de calculs et d'arrière-pensées. *(...)* Comment peut-on prétendre équilibrer le marché par la démocratie, refuser la « société de marché », comme y invite le premier ministre, et ne pas voir en même temps que le capital mondialisé, non seulement s'accommode de la fragmentation territoriale, mais l'encourage ? *(...)* Comment ne pas voir que la victoire des ethnismes serait une terrible régression historique ?

Une journée très particulière au Palais-Bourbon

C'EST un jour à vous rendre nerveux, où les huissiers jettent un œil plus attentif aux cartes d'accès des visiteurs, où le téléphone sonne sans arrêt au service de presse du Palais-Bourbon. Mardi 15 mai, une vingtaine d'élus corses assistent, dans les tribunes des visiteurs, au débat sur le projet de loi *« relatif à la Corse »*. Dans les couloirs, une députée socialiste ne cache pas son inquiétude : *« Ça me gêne que des nationalistes corses nous observent dans l'hémicycle. Ça me rappelle le débat sur la chasse... »*, dit-elle.

C'est un jour *« historique »*, a dit le président de la commission des lois, Bernard Roman (PS). Tous les élus nationalistes ont sorti leur costume cravate, même Paul Quastana. Dans les tribunes, on aperçoit le responsable des Verdi Corsi et Nisa, l'épouse de Jean-Pierre Chevènement ; dans celle des anciens parlementaires, l'ex-député radical de gauche de Corse-du-Sud Nicolas Alfonsi. Mardi soir, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, est venu s'asseoir à son banc. Mais, si M. Chevènement venait à croiser Jean-Guy Talamoni, il ne lui serrerait *« pas la main »*, confie-t-il aux journalistes qui le pressent.

C'est un jour à faire des gaffes. En début de matinée, devant la presse, M. Forni assure que l'enseignement *« obligatoire »* de la langue corse figurait dans les « accords de Matignon ». Et que l'article 1 du texte, revu et corrigé par la commission des lois, est *« en retrait »* par rapport à sa version initiale. Quand les premières dépêches d'agence tombent sur les téléscripteurs, il se fait remonter les bretelles par Matignon et doit rectifier ses propos, le soir, sur LCI.

« QUAND J'EN ENTENDS CERTAINS... »

De toute façon, c'est un jour à faire voler les complexes : *« Ils ne connaissent rien, les députés*, souffle Jean-Claude Guazelli, du conseil exécutif de Corse. *Quand j'en entends certains ici, je me dis que l'Assemblée de Corse, c'est l'Académie. »*

C'est un jour à tendre des pièges. De nombreux photographes arpentent les couloirs à la recherche du cliché qui fera la « une » d'un quotidien. L'un d'eux retient José Rossi pendant dix minutes avant que le président de l'Assemblée de Corse ne comprenne la supercherie : Jean-Guy Talamoni ne va pas tarder à arriver et le photographe veut les prendre côte à côte. Un cliché qui s'arracherait ! *« Ne reste pas scotché à Talamoni »*, lui glisse un de ses conseillers. M. Rossi décampe... Le maire de Bastia, Emile Zuccarelli, traverse la salle des Quatre-Colonnes sans qu'une « télé » n'arrête cet adversaire du processus de Matignon.

Dans l'hémicycle, le ministre de l'intérieur fait des variations sur le thème de l'unité dans la diversité, si cher à M. Jospin : *« La Corse est française, la Corse est la République et elle a envie d'y rester, mais elle veut aussi que notre République reconnaisse sa spécificité et sa personnalité. »* Ce mardi 15 mai est aussi jour de catéchisme jospinien.

Cl. F.

Au nom de la décentralisation, les uns sont pour, les autres sont contre

ON PEUT être de droite, soutenir la décentralisation et voter... avec Jean-Pierre Chevènement. Qu'on soit UDF, RPR ou DL, opposant ou non au projet de loi sur la Corse, peu importe : *« Chevènement a été remarquable. Certains députés UDF ont voté sa motion de procédure après avoir entendu la réponse – minable, minable ! – de Daniel Vaillant »*, explique Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher), dans les couloirs du Palais-Bourbon. A quelques pas de là, Renaud Muselier (RPR, Bouches-du-Rhône) fait, lui aussi, l'éloge de l'ancien ministre de l'intérieur. *« Chevènement a rappelé un certain nombre de vérités premières. Ses mots ont fait très mal »*, déclare le premier adjoint au maire de Marseille.

Il est plus de 23 heures, mardi 15 mai, et la question préalable opposée par M. Chevènement (*lire ci-dessus*) vient d'être rejetée par 142 voix contre 54, dont 34 RPR, 9 UDF et 1 DL. C'est un score honorable si on le compare à celui de François Fillon (RPR), qui, un peu plus tôt, avait soulevé l'exception d'irrecevabilité, visant à montrer que le texte est inconstitutionnel : 77 voix pour et 186 contre. *« Chevènement a été le seul à parler du préfet Claude Erignac* [assassiné en février 1998]. *Tout le monde se dédouane dans cette affaire : le président de la République, le premier ministre »*, explique Christine Boutin (app. UDF, Yvelines). Nicolas Dupont-Aignan (RPR, Essonne), qui a quitté le Rassemblement pour la France de Charles Pasqua il y aura bientôt un an, dénonce le *« tête-à-queue idéologique de la droite »*, qui *« aide Jospin au moment où il est dans une impasse juridique et politique »*. Il regrette que l'opposition n'ait pas assumé plus tôt sa diversité.

Alain Madelin critique « l'hypocrisie de la droite, qui votera contre ce texte en espérant qu'il sera adopté »

C'est que la journée n'a pas été simple pour l'opposition. Au début de l'après-midi, le « point de vue » de Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine), dans *Le Monde*, fait grincer des dents au groupe RPR. *« Ayant combattu Lionel Jospin quand il était dans l'erreur, pourquoi devrais-je le stigmatiser alors qu'il fait siennes* (...) *l'expérimentation, la décentralisation, le refus de l'uniformité ? »*, s'interroge l'ancien ministre. Or, vers midi, alors que les *« trois groupes de l'opposition »* devaient présenter ensemble leur point de vue, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, a annoncé que celui-ci votera contre le projet.

A 14 h 30, la conférence de presse commune du RPR, de l'UDF et de DL prend une étrange tournure. *« A titre personnel »*, Nicole Ameline (DL, Calvados) indique qu'elle s'abstiendra. L'UDF Pierre Albertini (Seine-Maritime) – *« le Corse de l'étape »*, dit-il – n'indique *« pas de position de vote »*, mais veut *« essayer d'améliorer le texte »*. Quant au porte-parole du RPR, M. Fillon, il joue sur deux tableaux. D'abord, sévère, il appelle à *« voter contre »* et dénonce la *« prime à la violence »*, en rappelant les propos d'un militant basque : *« S'il faut tuer un préfet pour obtenir un département, eh bien !, nous tuerons un préfet. » « Il faudrait que Sarkozy m'explique le refus de M. Jospin de tout approfondissement de la décentralisation »*, lance M. Fillon. Ensuite, décentralisateur, le président du conseil régional des Pays de la Loire regrette que certaines compétences reconnues à la Corse ne soient pas *« étendues »* à l'ensemble des régions.

La décentralisation permet aux uns de justifier leur adhésion à la réforme dans l'île, aux autres d'expliquer leur opposition. *« La Corse n'est pas le meilleur champ d'expérimentation de la décentralisation »*, explique ainsi François Sauvadet (Côte-d'Or), porte-parole du groupe UDF. Tant pis !, réplique Pierre Méhaignerie (UDF, Ille-et-Vilaine), auteur de la proposition de loi sur l'expérimentation locale adoptée, en janvier, avec les voix socialistes. *« Le pays a tellement souffert du centralisme que ce texte peut être un levier pour la décentralisation »*, argumente l'ancien garde des sceaux, dans le même esprit que son voisin d'Ille-et-Vilaine, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, qui a toujours soutenu José Rossi (DL, Corse-du-Sud).

« On ne peut pas être régionaliste et refuser ce premier pas pour la Corse. Personne ne souhaite l'échec de ce texte », estime M. Madelin, critiquant *« l'hypocrisie de la droite, qui votera contre le texte en espérant qu'il sera adopté »*. Mercredi, sur RMC, le président de DL appelait les opposants au projet à la *« responsabilité »*, ajoutant que le rejet de ce texte *« serait un cataclysme considérable en Corse »*. La matière est compliquée, reconnaît M. Méhaignerie. L'ancien ministre *« regrette »* d'avoir *« voté contre la loi Defferre, en 1982 »*, alors qu'il était déjà *« décentralisateur »*. *« C'était un an après les nationalisations »*, précise-t-il. Aujourd'hui, un an avant la présidentielle, ils sont tous pour la décentralisation.

Elie Barth et Clarisse Fabre

Le plaidoyer de José Rossi pour « sortir du bourbier corse »

MANIFESTEMENT, tous les responsables de droite n'ont pas lu – ou pas voulu entendre – l'avertissement que José Rossi leur adresse dans le livre d'entretiens qu'il vient de publier. En effet, le président de l'Assemblée de Corse met en garde, sans ambiguïté, ses amis de l'opposition : *« On le sait désormais, si l'alternance se produisait en 2002, le dossier corse serait encore au cœur des préoccupations gouvernementales. Au Parlement, une stratégie d'opposition frontale au gouvernement sur le dossier corse est le plus mauvais service à rendre à la République. »*

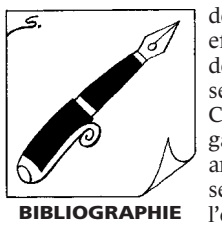

BIBLIOGRAPHIE

Saluant les positions *« courageuses »* et les analyses *« intelligentes »* d'Edouard Balladur, François Léotard, Nicolas Sarkozy ou Alain Madelin, M. Rossi espérait, en mars, qu'elles seraient de nature à *« éclairer ceux qui ne font pas l'effort d'appréhender le sujet ou qui expriment des positions sur la base de préjugés »*. Il aura pu mesurer, depuis, le chemin qu'il lui reste à faire pour convaincre ses amis politiques.

Quant au président de la République, M. Rossi se dit persuadé qu'*« au-delà des contraintes de la cohabitation il saura trouver, le moment venu, la voie de la cohérence »* et surmonter la contradiction entre le *« durcissement »* récent de son attitude à l'égard du projet de loi du gouvernement sur la Corse et le discours *« très audacieux »* qu'il avait su tenir à Rennes, en décembre 1998, sur la décentralisation.

Le plaidoyer du député (DL) d'Ajaccio pour *« sortir du bourbier corse »* est évidemment *pro domo* : celui qui fut rapporteur à l'Assemblée du projet de loi sur la Corse présenté par la gauche en 1991 et qui a été, depuis un an, le principal partenaire du gouvernement pour élaborer un nouveau statut de l'île, ne pouvait être que le premier avocat de sa cause. Il y met une force de conviction que l'on ne peut contester : *« J'estime que le drame que vivent les Corses n'a pas vocation à nourrir une querelle nationale entre droite et gauche dont ils seraient les principales victimes et les indépendantistes les premiers bénéficiaires. »* A bon entendeur...

Gérard Courtois

★ *Aux Corses... et à ceux qui ne le sont pas*, de José Rossi, Plon, avril 2000, 245 p., 110 F (16,77 €).

Lionel Jospin ne souhaite pas alourdir la fiscalité sur les carburants

Le bonus de 7 centimes par litre serait maintenu

PAS QUESTION d'augmenter les impôts ! Sur les carburants, tout au moins. Lionel Jospin n'a pas l'intention de risquer l'impopularité pour une simple question de fiscalité pétrolière. N'en déplaise aux Verts, qui la réclament, le premier ministre ne compte pas alourdir la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), comme l'y pousserait une stricte application de la loi de finances 2001. Le bonus de quelque 7 centimes par litre que le gouvernement avait accordé, le 1er octobre, pour accompagner le mécanisme de TIPP « flottante », et qui aurait dû théoriquement disparaître le 21 avril, sera probablement maintenu.

La décision, qui devrait être annoncée le 21 mai, semble acquise, même si les recettes de l'Etat traversent une passe difficile : en 2001, elles devraient être inférieures d'au moins 15 milliards de francs à ce qui est prévu dans le budget 2001. Ces moins-values fiscales s'expliquent essentiellement par une rentrée moins importante des prélèvements sur les produits pétroliers.

À LA BAISSE ET À LA HAUSSE

A l'automne, sous la pression d'une opinion publique exaspérée par la flambée des prix du pétrole, le gouvernement invente la TIPP « flottante », qui varie en fonction des cours du baril. Les prix moyens sont désormais comparés tous les deux mois à ceux du bimestre précédent. S'ils ont augmenté de plus de 10 %, le taux de TIPP, qui porte uniquement sur les volumes consommés et pas sur les prix, doit baisser pour compenser la hausse des rentrées de TVA, qui, elle, s'applique sur la valeur des marchandises. Objectif : l'Etat ne doit pas s'enrichir quand le prix du brut progresse. La mesure a ainsi permis, au 1er octobre, d'alléger en moyenne de 13 centimes le prix du litre d'essence. M. Jospin, qui veut marquer les esprits, décide d'y ajouter un bonus de 7 centimes.

Mais s'il fonctionne à la baisse, le mécanisme de TIPP « flottante » marche aussi à la hausse. C'est ce que les Français découvrent le 21 mars, quand la taxe est relevée en moyenne de 6 centimes par litre, afin de tenir compte de la baisse des prix constatée au début de l'année. Cela tombe mal. D'autant que les professionnels du secteur se sont chargés de faire connaître la nouvelle à la veille du second tour des élections municipales du 18 mars.

Quand le gouvernement s'aperçoit qu'une stricte application de la loi de finances 2001 instaurant la TIPP « flottante » se traduirait, par ailleurs, par une suppression du bonus le 21 avril, il recule et s'accorde un délai de réflexion d'un mois. En principe, la loi de finances prévoit que le bonus *« disparaisse le 21 du mois qui suit celui durant lequel les cours du pétrole auront été inférieurs ou égaux à la moyenne de ceux du mois de janvier 2000, soit 25,44 dollars le baril »*. Ce qui fut bel et bien le cas en avril.

Depuis, les cours du pétrole ont plutôt remonté, et le ministère de l'économie et des finances ne manque pas de le rappeler. Mais, surtout, personne n'imagine, à Bercy, que le premier ministre puisse annoncer une nouvelle hausse des prix des carburants la semaine prochaine.

Virginie Malingre

Le gouvernement hésite à priver de remboursements des médicaments que les experts jugent peu efficaces

Les industriels dénoncent la mauvaise prise en charge de maladies majeures

Le gouvernement, qui doit présenter d'ici à la fin du mois ses mesures pour endiguer la progression des dépenses de médicaments, souhaite obtenir avec les industriels un accord sur les volumes des prescriptions. Prenant les devants, la profession justifie la consommation médicale par la *« vérité des besoins »*. Le bilan de l'assurance-maladie atteste d'une augmentation des dépenses par rapport à l'objectif national voté par le Parlement.

MÉDECINE douce ou traitement de choc ? Maintenant que le travail de révision de l'ensemble de la pharmacopée est achevé, place aux décisions politiques. Le gouvernement s'apprête, en effet, à arrêter des mesures sur le remboursement de ces médicaments. A la veille de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, le 7 juin, le temps presse : selon les statistiques provisoires de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) publiées mardi 14 mai, les dépenses continuent de croître malgré un petit ralentissement : sur les quatre premiers mois de l'année, l'augmentation a atteint 4,7 % par rapport à 2000, alors que l'objectif voté par le Parlement est de 3,5 % sur l'année. La hausse est particulièrement marquée – 9 % – pour les produits pharmaceutiques. Et ces chiffres ne prennent pas en compte les quinze millions de feuilles de soins en attente de traitement dans les caisses primaires...

VOLUMES DE PRESCRIPTION

La commission de la transparence, intégrée à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, qui a procédé à l'examen des 4 500 spécialités, a apporté un autre argument pour revoir les règles de remboursement : elle conclut que 835 médicaments (soit 18,6 % des produits remboursés) ont un service médical rendu jugé *« insuffisant »*. Plusieurs scénarios sont donc à l'étude chez Elisabeth Guigou et Bernard Kouchner. Dans l'entourage de la ministre de l'emploi et de la solidarité, on écarte *« un plan Veil 1993* bis *»* avec des privations de remboursement massives. A l'approche des élections présidentielle et législatives, cette hypothèse paraît trop radicale.

Cela n'exclut pas, à la marge, la poursuite de baisses de prix pratiquées ces dernières années sur certains médicaments jugés *« inefficaces, voire à risques »*. Autre piste avancée par le ministre délégué à la santé : aligner les tarifs d'un médicament sur celui de son générique. Mais, plutôt que les prix, les ministres concernés souhaiteraient jouer sur les volumes de prescription de certaines classes thérapeutiques, par exemple les antibiotiques, dont l'utilisation massive est à l'origine d'une augmentation préoccupante des bactéries résistantes. *« Si les industriels réduisent leurs volumes de vente, nous sommes prêts à faire des efforts sur les prix »*, insiste un conseiller.

De fait, le gouvernement espère trouver un terrain d'entente avec les laboratoires pharmaceutiques en privilégiant les accords conventionnels, dont il veut *« "maximiser" le rendement »*. Ces dispositions permettent aujourd'hui aux industriels signataires d'être exonérés de la contribution financière redevable en cas de dépassement des objectifs de dépenses. Jusqu'ici, les laboratoires ne s'en sont pas trop mal portés, puisque le chiffre d'affaires de la profession, en France, a progressé de plus de 7 % en 2000, pour s'élever à 112,8 milliards de francs.

Prenant les devants, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) et les entreprises regroupées dans les Laboratoires internationaux de recherche (LIR) sont partis en guerre contre l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam), fixé chaque année par le gouvernement et le Parlement. Appliqué au médicament, ce cadre *« ne paraît pas constituer une référence compatible avec les besoins de santé de la population, l'apport de l'innovation thérapeutique, la politique gouvernementale de santé publique et les actions entreprises par les pouvoirs publics en matière d'évolution de l'organisation du système de soins »*, justifient les deux organisations.

Elles ont présenté, mardi, une étude sur l'évolution des besoins médicaux en France. *« Il n'y a pas une dérive des dépenses de médicaments, mais une dérive des besoins »*, souligne Jean-Jacques Bertrand, président du SNIP. A partir de dix-huit affections *« majeures »*, telles que l'asthme, l'ostéoporose, le cancer ou encore la maladie d'Alzheimer, les industriels ont donc entrepris de démontrer, chiffres à l'appui, leur mauvaise prise en charge par le système de soins et la *« vérité des besoins »*. Ainsi, 10 000 patients sont aujourd'hui soignés pour la sclérose en plaques, *« alors que 25 000 personnes sont éligibles au traitement »*. Dans le cas de l'asthme, *« un patient sur six est insuffisamment traité aux stades les plus sévères »* et *« un sur deux »* seulement aurait recours régulièrement au remède le *« plus adapté »*. Une démonstration qui justifie à elle seule, selon eux, la progression de la consommation médicale.

Plus discrètement, les industriels mettent aussi en avant *« les conséquences lourdes »* en termes d'emploi que pourraient avoir des privations de remboursement de médicaments. Un argument à manier cependant avec précaution : malgré un mouvement constant de concentration des entreprises, les derniers chiffres-clés du secteur, qui emploie près de 100 000 personnes, indiquent qu'il embauche plus de 1 000 salariés par an.

Paul Benkimoun et Isabelle Mandraud

Le Medef veut lancer le chantier de l'assurance-maladie

Dans une lettre envoyée aux syndicats, le Medef a proposé d'ouvrir, le 12 juin, le cinquième chantier de la refondation sociale, celui de l'assurance-maladie. Il reconnaît, toutefois, que ce dossier *« déborde largement le strict champ de compétence des partenaires sociaux et concerne aussi bien les professions médicales que les pouvoirs publics »*. Sept organisations de salariés et de médecins, hostiles à la maîtrise comptable des dépenses, ont déjà signé un accord entre elles pour réformer le système de soins (*Le Monde* du 5 mai), tandis qu'un autre groupe composé de 14 organisations, dont la CFDT, a préparé un document sur la *« responsabilité partagée »* des acteurs.

Mardi 15 mai, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a salué le *« vent de réforme qui souffle en Europe »*, et notamment en Italie, où *« le nouveau pouvoir affiche des visions réformatrices profondes »*, critiquant la *« situation française singulièrement spécifique »* faite d'*« immobilisme »* et de *« brimades »* envers les entreprises.

Martine Aubry se met au travail pour 2002

C'EST sur un horizon à dix ans que le Parti socialiste entend bâtir son « projet 2002 ». En présentant au bureau national du PS, mardi 15 mai, la méthode et le calendrier d'élaboration de ce projet, qui sera adopté par une convention nationale fin janvier ou début février 2002, Martine Aubry a souligné qu'il servirait à la fois au candidat socialiste à l'élection présidentielle et à son parti pour proposer un contrat de législature. La secrétaire nationale, chargée de coordonner ce projet, a affiché *« un volontarisme de transformation de la société »* et *« une ambition qui ne se limite pas à instituer une société du bien être mais aussi une société du bien vivre »*. Samedi 19 mai, des débats auront lieu dans quatre-vingts départements, principalement, a précisé François Rebsamen, secrétaire national aux fédérations, sur les thèmes de *« la démocratie, la jeunesse et la qualité de la vie »*.

QUATRE AXES

Mme Aubry a repris sa problématique, présentée le 28 janvier aux secrétaires de sections du PS (*Le Monde* du 30 janvier), articulée autour de quatre axes : *« la paix et le développement »*, *« la croissance, le plein emploi et la lutte contre les inégalités »*, *« la qualité et le cadre de vie »* – *« nous ne resterons pas, comme certains, dans un discours général »*, a-t-elle lancé à l'intention de Jacques Chirac –, *« la démocratie et la citoyenneté »*.

Mme Aubry réunit chaque semaine un groupe de pilotage informel, comprenant notamment Gaëtan Gorce, Jean-Pierre Sueur, Alain Bergounioux, Henri Weber et Alain Vidalies, et a commencé à auditionner des acteurs de la vie économique, sociale et culturelle afin de les associer à sa réflexion. S'appuyant sur le revers électoral de la coalition de l'Olivier en Italie, François Hollande a redit qu'un bilan *« aussi bon soit-il »* ne suffit pas à gagner des élections.

Pour la maire de Lille, *« tout ne peut pas être fait par le politique »* et les Français devront *« nous aider à faire bouger la société »*. Mais encore faut-il combattre l'impression donnée par *« la prééminence de certains intérêts économiques et financiers »* que *« le politique recule »*. Un peu plus tard, lors d'un dîner débat du club Socialiste aujourd'hui, animé par Jean Glavany, réunissant une soixantaine de parlementaires à l'invitation de Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, Jacques Delors a tenu le même langage en notant que *« la politique ne peut pas tout mais elle n'est pas morte »*.

Invité non en tant que *« dynamiseur de l'Europe »*, selon la formule de M. Glavany, mais comme président du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), M. Delors a conclu un cycle de débats du club sur les inégalités. L'ancien président de la Commission européenne a suggéré de définir, *« à l'occasion de l'élection présidentielle »*, un *« véritable contrat à moyen terme à la société »* pour lutter contre la pauvreté qui touche environ 7 % de la population. M. Delors a accordé un satisfecit au premier ministre : *« Sous Jospin les inégalités n'ont pas augmenté, la pauvreté s'est stabilisée et le chômage a reculé »*, a-t-il affirmé tout en se déclarant *« effrayé »* par l'abstention des classes populaires aux dernières élections municipales.

De son côté, Henri Emmanuelli a lancé, mardi, avec l'économiste Liêm Hoang-Ngoc – auditionné par Mme Aubry, le 23 mai, sur la mondialisation –, son club « Démocratie-Egalité », qui entend recruter au-delà du PS et de sa minorité, dans le but de *« déconstruire ce prêt-à-porter de la pensée libérale qui commence à devenir pesant »*. Le député des Landes veut contribuer au débat sur le projet du PS pour contrer toute dérive *« sociale libérale »* mais il s'inquiète surtout de *« la rupture entre les partis institutionnels de gauche et les mouvements antimondialistes »*. *« Il faut essayer d'attirer à nouveau cette gauche dans le jeu politique »*, a-t-il plaidé.

Michel Noblecourt

Henri Emmanuelli propose un financement public des syndicats

C'EST une proposition de loi qui n'a pas fini sa longue marche, mais qui fait déjà beaucoup parler d'elle. Répondant aux inquiétudes exprimées par la plupart des centrales, convaincues que, faute de règles claires, le monde syndical n'est pas à l'abri d'une tourmente similaire à celle qui a touché les formations politiques sur les questions de financement, les socialistes Henri Emmanuelli et Jean Le Garrec, présidents de la commission des finances et de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, viennent de remettre aux syndicats une première mouture d'un texte de loi consacré au *« financement de leurs missions »*.

Ce *« document de travail »* a été rédigé après une série d'auditions menées par les deux députés avec les cinq centrales traditionnelles (CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC), mais aussi de celles qui frappent à la porte comme l'UNSA, l'union syndicale Groupe des Dix (qui regroupe notamment les SUD) ou la FSU. Le groupe socialiste de l'Assemblée s'est engagé à déposer une proposition de loi sur ce thème *« d'ici la fin de la législature »*, probablement à la rentrée d'octobre.

« MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL »

Le texte élaboré par MM. Emmanuelli et Le Garrec reconnaît aux organisations de salariés *« une mission d'intérêt général »*. Il pose ainsi le principe d'*« un financement public des syndicats en fonction de leurs résultats nationaux »*. Il précise, ce qui risque de faire débat, que les syndicats bénéficiaires d'un financement public *« ne sont pas soumis au contrôle de la Cour des comptes »* en raison du principe d'indépendance syndicale, mais leur fait obligation de tenir une comptabilité, de la faire certifier et de la déposer auprès d'une nouvelle institution, l'Agence nationale pour le financement de la représentation syndicale (ANFRS).

Pour être éligible au financement public, deux options sont évoquées. La première fixe un seuil de 2 % des suffrages exprimés sur l'ensemble public-privé, en cumulant les résultats obtenus lors des élections prud'homales et de celles aux commissions administratives paritaires. L'enveloppe budgétaire est alors répartie proportionnellement à ces résultats pour une première fraction et en fonction du nombre d'adhérents pour une seconde. La seconde option sépare public et privé et instaure deux guichets : l'un pour les organisations qui ont dépassé un seuil de 1 % aux élections prud'homales, l'autre pour celles qui ont franchi ce niveau dans le public. Elle prévoit de compléter le tout par un financement complémentaire calculé en fonction du nombre d'adhérents. Par ailleurs, la proposition de loi prévoit de mettre à contribution les entreprises de plus de cinquante salariés sur la base d'une contribution assise sur la valeur ajoutée. Cette participation obligatoire des entreprises serait reversée à l'ANFRS. Le texte entend également instituer tous les cinq ans une obligation de négociation au niveau de la branche sur le droit syndical, notamment les mises à disposition de salariés comme permanents syndicaux.

La CGT, la CGC, FO et la CFTC, qui participent à un groupe de travail commun sur la question et devraient à nouveau se rencontrer le 29 mai, jugent *« l'architecture générale intéressante »*, tout en émettant quelques réserves (la CGT souhaitant relever le niveau des seuils). La CFDT n'a pas encore réagi officiellement. L'UNSA a salué la démarche, y voyant *« le début d'un financement public et transparent des organisations syndicales »*. Le Groupe des Dix s'interroge sur l'opportunité à poser le problème du financement avant de remettre à plat celui de la représentativité. Tout en jugeant *« séduisante »* la référence au nombre d'adhérents, il souhaite que, sur ce point aussi, des règles claires soient adoptées, *« les vérifications étant difficiles dans l'état actuel des choses »*.

Le Medef a accueilli cette initiative parlementaire avec une certaine irritation. *« On crée un nouvel impôt, un établissement public pour le percevoir avant de le redistribuer suivant des critères flous »*, a ironisé, mardi 15 mai, Denis Kessler, le numéro deux de l'organisation patronale.

Caroline Monnot

Farines animales : après la colère,
Quelles solutions ?

Jeudi 17 mai 2001, après 6 mois d'investigation, la commission d'enquête sénatoriale sur l'utilisation des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage remet son rapport.

A cette occasion, Public Sénat ouvre le débat sur la sécurité alimentaire et le monde agricole.

10h30 conférence de presse en direct
16h30 "Quelle agriculture pour demain?"
19h30 Forum avec l'ensemble des acteurs de la filière agricole

La Chaîne Parlementaire est présente sur TPS, Canal Satellite, Noos, France Télécom Câble, NC Numéricâble, UPC France, NTL, Est Vidéocommunication.

PUBLIC S
LA CHAINE PARLEMENTAIRE

DÉPÊCHES

■ **PRIME POUR L'EMPLOI : le Parlement a définitivement adopté, mardi 15 mai, la prime pour l'emploi** qui doit être distribuée en septembre à quelque dix millions de personnes à revenus modestes. L'ensemble de la gauche a voté pour le dispositif, la droite s'est abstenue. Cette prime constitue *« un droit à récupération fiscale »* attribué aux salariés dont le revenu est inférieur à 1,4 fois le SMIC (soit 10 000 francs bruts ou 8 000 francs net par mois).

■ **CONJONCTURE : la production industrielle française s'est tassée de 0,2 % en mars** par rapport au mois de février, selon les chiffres publiés par l'Insee mercredi 16 mai. Sur l'ensemble du premier trimestre 2001, cet indice a enregistré une hausse de 0,5 % par rapport au quatrième trimestre 2000. Sur un an, la progression est de 2,4 %.

■ **COMMERCE EXTÉRIEUR : le commerce extérieur français a dégagé un excédent** de 6,164 milliards de francs en mars 2001. Ce qui porte à 12,105 milliards de francs l'excédent cumulé sur le premier trimestre. Les exportations ont reculé (de 2,4 %, à 178,355 milliards de francs) mais moins que les importations (- 6,1 %, à 172,191 milliards de francs).

■ **PARIS : Bertrand Delanoë a annoncé, mercredi 16 mai, les grandes lignes du plan sécurité** qu'il doit présenter au Conseil de Paris, lundi 21 mai. Ce plan s'étalera sur deux ans. Il repose sur le renforcement de la coopération entre la Ville et la préfecture de police. Celle-ci s'est engagée à mettre sur le terrain 1 000 nouveaux policiers, dont 500 par redéploiement. De son côté, le Conseil de Paris a inscrit dans le budget 2001, 21 millions de francs pour recruter 500 professionnels formés à la médiation sociale.

■ **ÉLECTION MUNICIPALE : Alexis Biette (UDF) est arrivé en tête du premier tour** de l'élection partielle de Voisins-le-Bretonneux (Yvelines), dimanche 13 mai, destinée à pourvoir la vacance du conseil municipal résultant de sa propre démission et de plus d'un tiers des conseillers (*Le Monde* du 7 avril). Le maire sortant, réélu dès le premier tour le 11 mars, avait en effet vu, lors de l'installation du conseil, un de ses colistiers, Emile Alarcon (RPR), rallier une majorité à sa candidature de dernière minute.

ÉDUCATION **Afin de stabiliser les équipes de professeurs dans 101 collèges réputés difficiles d'Ile-de-France, le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, propose aux enseignants une importante bonification de carrière s'ils acceptent de rester cinq ans dans l'établissement. Les jeunes sortant des IUFM pourront postuler en groupe. ● PLUSIEURS ENQUÊTES ont souligné l'importance de la stabilité des équipes dans la lutte contre la violence et l'échec scolaire. ● 1 645 CANDIDATS se sont portés volontaires pour 700 postes. *« L'intérêt d'une candidature en groupe, c'est que l'on pourra se soutenir dans les moments durs »*, note l'un d'eux. ● POUR LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT, la stabilité des équipes est une *« nécessité absolue »*. *« Le départ d'un professeur est vécu par les jeunes comme une perte de repère »*, souligne le principal d'un collège de Mantes-la-Jolie.**

Jack Lang veut inciter les enseignants à rester cinq ans dans les collèges difficiles

Afin de lutter contre la violence et l'échec scolaire, le ministère veut stabiliser les équipes en offrant un bonus de carrière exceptionnel aux professeurs qui s'engagent dans la durée. 1 645 candidats se sont portés volontaires pour les 700 postes offerts dans 101 établissements d'Ile-de-France

POUR CONVAINCRE les bleus d'aller au front, faut-il leur promettre des galons ? Face au rejet croissant que suscitent les établissements scolaires difficiles auprès des enseignants, le ministère de l'éducation nationale vient de leur proposer une sorte de prime de risque : s'ils choisissent d'exercer dans les zones sensibles des académies de Créteil et de Versailles, et dans une moindre mesure dans celles de Paris, ils verront leur carrière nettement accélérée. Fuis par les jeunes sortant des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), contraints de recourir massivement à des personnels précaires, et victimes d'un renouvellement excessif de leurs équipes, les collèges concernés en Ile-de-France ne peuvent plus se contenter de la foi de quelques hussards pour remplir leurs missions.

L'expérience, officialisée par le ministère de l'éducation nationale le 14 mai pour favoriser la stabilité des équipes d'encadrement, est fondée sur le volontariat. La mesure s'applique aux mutations en cours, pour les professeurs qui seront affectés à la rentrée 2001, et ne sera pas étendue à d'autres régions. Des volontaires sont donc appelés à rejoindre l'un des 101 collèges classés « PEP 4 », pour « Postes à exigences particulières de type 4 », quatrième mesure dérogatoire au mouvement national des enseignants du second degré. Ils bénéficieront d'abord d'une importante bonification pour l'avancement de leur carrière s'ils restent au moins quatre ans dans le même établissement *(lire ci-dessous)*. Au bout de cinq ans, ces enseignants acquerront 600 points valables pour une mobilité vers une autre académie. C'est cinq fois plus que le bonus existant dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP). A titre de comparaison, parmi les postes les plus « chers », 315 points étaient nécessaires cette année pour entrer dans l'académie de Paris en lettres modernes, 287 pour enseigner l'éducation physique à Grenoble ou 248 pour être professeur d'histoire-géographie à Rennes.

La possibilité de formuler une candidature en groupe a été ouverte – un procédé qui n'avait jusqu'alors été admis que dans le cadre d'établissements proposant des innovations pédagogiques très spécifiques. *« L'idée est de déjouer l'appréhension normale d'un jeune qui débarque seul dans une académie réputée difficile et de gommer le côté aléatoire des procédures pour les gens qui ont envie de travailler ensemble »*, a précisé Christian Forestier, directeur du cabinet de Jack Lang.

ÉLÉMENTS DE STABILITÉ

Pour faire connaître le dispositif, mis en place alors que la période des vœux de mutation avait déjà commencé, des campagnes ont été organisées dans les principaux IUFM pourvoyeurs d'enseignants pour les académies franciliennes : des jeunes enseignants et des chefs d'établissement de ces collèges classés « PEP 4 » ont mené une *« communication positive pour casser la mauvaise image de ces collèges*, raconte Mireille Emaer, directrice des ressources humaines de l'académie de Versailles, *et pour dire aussi qu'on peut y vivre des expériences très enrichissantes, pour peu qu'on soit aidé »*.

Pour les quelque 700 postes vacants dans ces collèges « PEP 4 », 1 645 candidats se sont portés volontaires, dont une majorité sort des IUFM. Le ministère promet qu'un effort sera fait pour accueillir et accompagner ces nouveaux arrivants. Anticipant des mesures prévues pour tous les sortants d'IUFM à la rentrée 2002, les trois rectorats concernés prévoient une décharge de cours de deux heures par semaine pour permettre une formation centrée sur les aspects pratiques du métier. *« Il s'agit d'apporter des réponses pratiques à des questions concrètes telles que :* "Comment réagir quand 30 élèves refusent de s'asseoir alors que je dois faire cours de latin ?" », précise Mme Emaer. Un tuteur déjà en poste dans le collège devrait épauler les jeunes recrues. En ce domaine, le ministère compte sur l'autonomie des chefs d'établissement. *« On leur propose des moyens. Ils font ensuite ce qu'ils veulent pour mener à bien ce projet »*, a indiqué M. Forestier.

Préoccupation de longue date, la stabilité des équipes dans les zones difficiles est venue sur le devant de la scène au début des années 1990, avec l'apparition des plans nationaux de lutte contre la violence scolaire. Un mouvement particulier des professeurs pour les établissements sensibles, permettant à des enseignants « à profil » d'être recrutés, a été créé en 1992. Depuis, du plan Bayrou au plan Lang, qui sera annoncé fin juin, en passant par les deux plans Allègre, la question a toujours été présentée comme l'un des remèdes à la violence. Mais les mesures concrètes n'ont pas suivi.

En septembre 1997, dans leur rapport sur *« Les déterminants de la réussite scolaire en zone d'éducation prioritaire »*, Catherine Moisan et Jacky Simon, inspecteurs généraux, avaient insisté sur la complexité du dossier, au terme d'une large enquête menée dans 36 ZEP. Leur état des lieux partait d'un avis quasi unanime des enseignants : *« On ne peut pas travailler dans de bonnes conditions si la rotation des collègues est incessante, mais il faut du sang neuf pour renouveler l'équipe »*, rapportaient les auteurs. Dans les ZEP cependant, le taux de rotation des professeurs est variable, soulignaient-ils : entre 20 % et... 90 % demandent leur mutation chaque année. Et, presque partout, il existe des *« noyaux très stables d'enseignants nommés depuis plus de vingt ans »*.

Ces éléments de stabilité se révèlent à double tranchant : *« Ils peuvent jouer un rôle fédérateur, de mémoire, et faciliter l'intégration des nouveaux enseignants. Mais ils peuvent aussi entrer en conflit avec des jeunes qui n'auront pas la même perception du métier et provoquer alors leur départ »*. Conclusion : il faut concentrer l'attention sur les nouveaux arrivants, débutants ou non. Dans ce cadre, des points supplémentaires pour l'avancement ou des stages d'adaptation ne suffisent pas. Il faudrait, soulignait l'inspection générale – qui n'a pas été beaucoup suivie sur ce point – que les corps d'inspection soient beaucoup plus présents auprès de ces enseignants et que ces derniers bénéficient d'une formation continue solide. D'une façon plus générale, l'institution ne devrait pas se contenter de récompenser les personnels très investis, mais sanctionner davantage les professeurs défaillants. De plus, les enseignants de ZEP ne demandent pas tous des avantages financiers. En revanche, *« ils nous ont beaucoup parlé de leur fatigue et de leur besoin de temps pour respirer »*, ont relevé Catherine Moisan et Jacky Simon.

« TURBO-PROFS »

Les syndicats renchérissent dans ce sens. *« Cette mesure s'inscrit dans l'urgence. Elle ne traite pas le fond »*, note Hervé Baro, secrétaire général du SE-UNSA. *Il faut modifier le service des enseignants en leur dégageant du temps, et réorganiser la politique de recrutement pour permettre aux jeunes recrutés à Créteil d'être formés à Créteil »*. Pour Frédérique Rolet, co-secrétaire générale du SNES-FSU, *« la question de l'attractivité des établissements difficiles, et celle des conditions de travail ne sont pas résolues »*. Crainte que les volontaires « PEP 4 » ne tiennent pas le coup ou soient de simples *« turbo-profs »* pressés de retrouver leur terre d'origine le week-end, risque de voir augmenter le ticket d'entrée dans les académies les plus prisées... Les enseignants en place sont parmi les plus critiques face à cette mesure qui permet, non de rester, mais de mieux partir.

Nathalie Guibert et Marie-Laure Phélippeau

Bonus et formation

● **Zones.** Les collèges sensibles concernés par les postes à exigences particulières ont deux caractéristiques : une ancienneté moyenne de leurs enseignants inférieure à trois ans et une forte proportion de non-titulaires. 101 collèges sont concernés par l'expérience : 52 dans l'académie de Versailles, 45 à Créteil, 4 à Paris. Près de 700 postes sont à pourvoir : 360 à Versailles, 300 à Créteil et 30 à Paris.

● **Les bonifications de carrière.** Les enseignants recevront 450 points supplémentaires au bout de quatre ans utilisables pour une mutation au sein de leur académie, et 600 points au bout de cinq ans valables pour un transfert d'académie. Les enseignants en poste depuis la rentrée 1999 bénéficieront de la mesure à titre rétroactif. Jusqu'alors, les bonus liés au travail en zone d'éducation prioritaire étaient de 60 points au bout de trois ans, 80 points au bout de quatre ans et 120 points au bout de cinq ans.

● **Modalités.** Les enseignants pourront postuler en groupe. Leur service hebdomadaire sera de 16 heures au lieu de 18 heures. Ils bénéficieront de deux heures de formation par semaine et d'un tutorat.

« Cette affectation, ce n'est pas une punition »

TÉMOIGNAGES Trois jeunes professeurs volontaires expliquent les raisons de leur choix

● **Emmanuel, 23 ans, professeur de technologie, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Belfort.** « Nous avons reçu un courrier de l'académie de Créteil, dans laquelle nous allons être nommés à la rentrée, nous informant de la possibilité de faire une demande groupée et d'obtenir une bonification de points si on s'engageait pour plusieurs années. Avec deux autres profs de techno et une enseignante en sciences de la vie de la terre, nous les avons donc pris au mot et avons constitué une "équipe pédagogique". Dans nos disciplines, le travail en équipe est important. Nous sommes au courant des difficultés de la région parisienne, mais le classement « zone sensible » permet de disposer de plus de moyens. Nous voulons développer un pôle technologique, c'est-à-dire un regroupement de salles dans lesquelles on insère des moyens informatiques, pour changer la manière d'enseigner la technologie.

» Nous avons arrêté notre premier choix sur un collège du Val-de-Marne suffisamment gros pour qu'il y ait au moins trois postes de techno. Ce n'est pas la bonification qui est la plus attirante car, même sans elle, on pourrait quitter l'académie avant cinq ans. Mais on ne voulait pas être remplaçants en région parisienne, en ne connaissant personne et en ne pouvant rien construire. Quand on est remplaçant, on s'adapte un peu, et puis il faut partir. C'est très dur.

» L'intérêt d'une candidature en groupe, c'est que l'on pourra se soutenir dans les moments durs, car on s'attend à avoir des conditions de travail difficiles. On pourra même éventuellement partager notre logement, au moins la première année. Après, on n'aspire pas à rester là. On est tous issus de milieu rural. »

● **Hervé, 25 ans, professeur d'éducation physique et sportive, IUFM de Rennes.** « Avec quatre amis profs dans la même discipline, dont un qui est déjà en poste depuis un an dans un collège de la banlieue parisienne, nous avons fait une demande groupée pour un établissement au sud de Paris. Avec nos points, nous avions le choix entre les académies de Versailles, Créteil et Lille. Avant même l'annonce de ce plan incitatif, nous avions déjà choisi notre établissement : tant qu'à être dans une zone difficile, nous voulions professionnaliser notre travail. Cet établissement, où nous nous sommes déplacés une fois, bénéficie de subventions ; il est très ouvert aux projets. Il existe notamment des expérimentations qui dérogent à l'idée de collège unique et qui s'adaptent aux besoins des élèves. L'avantage de cette mesure incitative dans les collèges d'Ile-de-France est que l'on a moins d'heures de cours, ce qui permet d'optimiser le travail en équipe.

» L'intérêt d'être un groupe d'amis, c'est que l'on fonctionne de la même façon, on a plus ou moins une ligne de vie identique. Pour les élèves, cela signifie qu'ils auront le même système de règles avec tous les profs. C'est fondamental pour eux, surtout dans ces établissements où l'accent est mis sur la citoyenneté et où le sentiment de justice – ou d'injustice – est important. La durée d'engagement de cinq ans, c'est bien ; on pourra se rendre compte du fruit de nos projets. En même temps, ce n'est pas facile de faire un choix sur le long terme.

» Cette affectation, ce n'est pas une punition. Disons que c'est une contrainte imposée par le jeu des mutations. Il faut passer par là. Alors il faut en profiter au maximum. Je n'ai pas de jugement positif ou négatif. On va faire en sorte que ce soit positif. La bonification, c'est un attrait, mais ce n'est pas la raison première de notre choix. C'est sûr, après, on pourra quasiment choisir l'académie qu'on veut. Je ne sais pas où je serai dans cinq ans. Peut-être dans un endroit où il y a la mer et la montagne. »

● **Myriam, 23 ans, professeur de technologie, IUFM de Besançon.** « Je savais que j'étais affectée dans l'académie de Créteil, qui a une réputation pas vraiment accueillante. La période des vœux était déjà ouverte quand cette mesure incitative a été annoncée, comme débarquant de nulle part. J'ai émis mes vœux en fonction de la zone géographique, pour pouvoir retourner plus facilement chez moi le week-end, en Moselle. J'ai essayé de faire du correct avec du mauvais. Il se trouve que le vingtième établissement que j'ai demandé bénéficie d'une bonification. Mais ça m'est égal. De toute façon, si je m'y retrouve, je n'ai pas l'intention d'y rester cinq ans. Mon but, c'est de rentrer en Moselle et, pour cela, il me faut 260 points. »

Propos recueillis par Marie-Laure Phélippeau

Des rentrées avec parfois 50 % de nouveaux professeurs

PROJETS pédagogiques impossibles à reconduire d'une année sur l'autre rentrées scolaires épiques, secrétaires débordées,... Dans les collèges difficiles, le renouvellement des enseignants soulève de réels problèmes. Aussi leurs chefs d'établissement voient-ils d'un bon œil la mesure ministérielle permettant aux jeunes enseignants d'accélérer leur carrière s'ils acceptent un poste en zone difficile. *« Cette stabilisation des équipes était une nécessité absolue »*, constate Jean-Jacques Roméro, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN).

Pour les chefs d'établissement, avoir une équipe éducative stable constitue d'abord un atout pour les élèves. *« Le départ d'un professeur est vécu par les jeunes comme une perte de repères »*, analyse Thierry Calvet, principal du collège Clemenceau de Mantes-la-Jolie (Yvelines). *« Cela représente une grande violence silencieuse pour les enfants »*, ajoute Michèle Demorge, principale du collège Louise-Michel de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). *« Pour apprendre, ils ont besoin d'être sécurisés. Quoi qu'on en dise, une relation de confiance finit souvent par s'installer entre le prof et les élèves. Son départ est vécu comme un abandon affectif. »* En 1999, dans son collège, 66 des 87 enseignants étaient nouveaux. Or, plus une équipe se renouvelle, plus elle s'expose aux *« bizutages »* : *« L'enseignant nouvellement arrivé est fortement testé par les élèves »*, constate Mme Demorge. En ce domaine, *« nous avons connu une rentrée 1999 très difficile, avec 50 % de nouveaux profs »*, raconte M. Calvet. *« L'année suivante, ceux qui sont restés ont eu une paix royale. »*

DES PLANS CONÇUS PAR D'AUTRES

La direction du collège Paul-Eluard de Bonneuil (Val-de-Marne), où la moitié des 57 enseignants sont là depuis une vingtaine d'années, mais où les autres « tournent », pointe un inconvénient moins visible. *« Nombre de jeunes profs bénéficient d'une formation d'un à deux jours par trimestre lors de leur première année, notamment sur le tutorat des élèves, la prévention de la violence ou encore la gestion de l'hétérogénéité des élèves,* explique Elisabeth Kevorkian, principale adjointe. *Certains demandent leur mutation avant d'en faire bénéficier l'établissement : ils vont exporter leur savoir-faire ailleurs. »*

Difficile aussi, sans stabilité de l'équipe, de développer le travail avec les partenaires extérieurs du collège. Quant aux divers projets pédagogiques, prévus sur trois ou quatre années, ils sont souvent fragilisés par la mobilité enseignante. Les nouveaux venus adoptent des plans conçus par d'autres, *« et pour monter un projet de classe, comme une représentation théâtrale, il faut que les enseignants se connaissent bien »*, remarque Thierry Calvet. Comment, dans ces collèges, transmettre la « culture » de l'établissement et assurer la continuité des réformes éducatives en cours ? Pour que le ferment prenne au sein des équipes nouvelles, Thierry Clavet et ses homologues multiplient les initiatives : pique-nique d'accueil le jour de la prérentrée pour montrer *« notre campagne »* à ceux qui arrivent de province, *« avec la peur au ventre et une image négative »*, décharges d'enseignement pour que les nouveaux assistent aux cours des anciens...

Ce travail d'accueil ne disparaîtra pas avec les mesures ministérielles. *« Elles sont un "plus" qui vient compléter ce que nous faisons sur le terrain »*, précise Philippe Fis, principal du collège Jules-Vallès de Vitry (Val-de-Marne), qui s'apprête à remplacer trois de ses six professeurs de mathématiques. *« Parmi ceux qui arrivent à reculons chez nous, certains demandent après un an à rester. C'est cela qui nous réconforte. »* L'expérience menée dans les 101 collèges franciliens *« n'est pas une recette miracle »*, conclut Mme Demorge. *« Mais elle apportera une aide pour essayer d'être le plus efficace possible. »*

N. G. et M.-L. P.

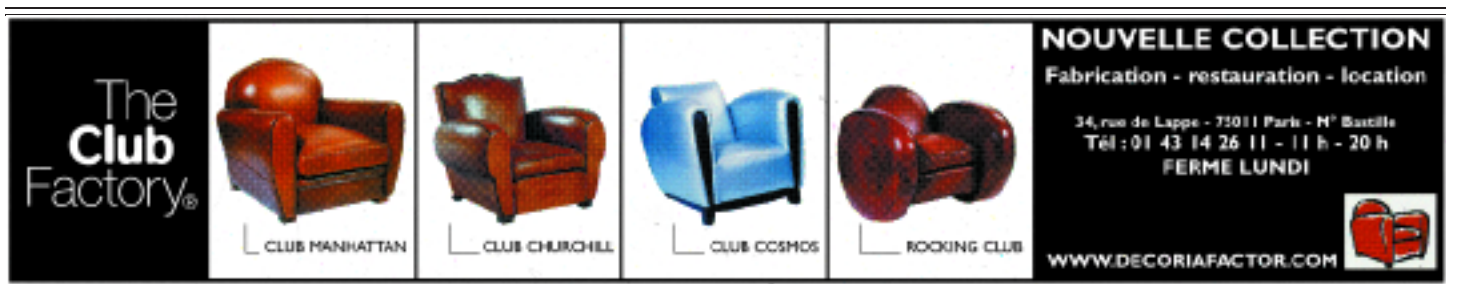

Ségolène Royal souhaite réduire de moitié le nombre de placements d'enfants

Environ 150 000 enfants vivent séparés de leurs parents, notamment dans les familles défavorisées

Quelque 150 000 enfants ou adolescents vivent aujourd'hui séparés de leurs parents à la suite de décisions administratives ou judiciaires. En toile de fond, dans la majorité des cas : la pauvreté des ménages concernés. La ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, devait présenter des mesures pour renforcer la prévention et l'aide à ces familles en difficulté afin de réduire de moitié le nombre de placements d'enfants.

LES FAMILLES dont les enfants sont placés sortent de la honte, osent revendiquer des droits. Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, devait présenter, mercredi 16 mai, en conseil des ministres, une réforme du dispositif de protection de l'enfance qui visera notamment à diminuer de moitié le nombre de placements d'enfants. Quelque 150 000 enfants et adolescents vivent aujourd'hui séparés de leurs parents à la suite de décisions administratives ou judiciaires.

En juillet 2000, un rapport de Pierre Naves, inspecteur général des affaires sociales, et de Bruno Cathala, inspecteur des services judiciaires, avait souligné que si la pauvreté n'est pas en elle seule la raison de ces placements, elle se trouve quasiment toujours en arrière-plan. Et que le dispositif de protection de l'enfance engendre, chez les familles, *« un fort sentiment d'injustice et de peur du placement »* (*Le Monde* du 27 juillet 2000). Depuis plusieurs années, les associations d'aide aux démunis, ATD Quart Monde en tête, dénonçaient les nombreux *« dysfonctionnements »* de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), mission confiée aux départements depuis les lois de décentralisation.

Dans le même temps montaient en puissance la notion de *« droit des usagers »* des services publics, et la reconnaissance du droit à la vie de famille pour les plus démunis (loi sur les exclusions de 1998). En 1998, une association de parents d'enfants placés ou ayant été placés, le Fil d'Ariane, se créait, qui rassemble aujourd'hui 65 familles, et a organisé, le 12 mai, ses premières assises nationales. Elle vient même d'éditer un fascicule intitulé *« Mon enfant est placé. J'ai des droits »*, que diffuseront les conseils généraux. Sans faire machine arrière en matière de protection de l'enfance en danger, l'évidence s'est donc imposée que certains placements pourraient être évités.

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Dans ce but, Ségolène Royal, qui souhaite voir l'Etat réassumer pleinement son rôle de pilotage du dispositif de protection de l'enfance, a donc proposé au conseil des ministres de *« développer la prévention et la promotion familiale »*. Il s'agit, notamment, de renforcer le rôle de la protection maternelle et infantile (PMI) et sa collaboration avec la médecine scolaire. De développer les actions de soutien autour de la naissance, en encourageant la coopération entre les services de pédopsychiatrie, les services sociaux des maternités et les professionnels de l'enfance. De favoriser l'accès aux structures d'accueil de la petite enfance pour les familles en situation précaire. De multiplier les modes d'accueil pour les enfants dont les parents sont momentanément en difficulté (crèches familiales, relais parentaux). De développer l'accompagnement des familles à domicile par les travailleuses familiales. Et le parrainage d'enfants vivant des situations de grande précarité. Le champ de recrutement des familles d'accueil sera par ailleurs diversifié.

Pour financer ces mesures, Mme Royal compte sur une réorientation de l'énorme budget que les conseils généraux consacrent, chaque année, à l'Aide sociale à l'enfance (28 milliards de francs). *« Cela coûte moins cher de soutenir les familles que de placer un enfant à 800 francs par jour »*, insiste-t-elle. Le président de l'Association nationale des directeurs de l'action sociale et de santé des conseils généraux (Andass), Claude Roméo, témoigne du souhait unanime des présidents de conseils généraux d'abaisser le nombre des placements, qui représentent aujourd'hui l'essentiel des dépenses de l'ASE.

Mais il juge les mesures proposées par Ségolène Royal *« un peu faibles par manque de moyens et de soutien des autres ministères »*. *« Il faut aller plus loin. »* Pour Marie-Cécile Renoux, d'ATD Quart Monde, qui s'interroge aussi sur l'accompagnement financier de ce plan, il s'agirait d'abord de *« donner aux familles les moyens de vivre dans de meilleures conditions »*. Car *« travailler sur l'éducation des enfants avec des parents qui doivent lutter quotidiennement pour leur survie n'a pas beaucoup de sens... »*. Il conviendrait ensuite, selon elle, d'accompagner les familles dans la durée, avec des *« travailleurs sociaux suffisamment nombreux et présents auprès d'eux pour révéler leurs capacités parentales, et ne pas les disqualifier »*.

Pascale Krémer

La loi de 1999 sur les pitbulls est imparfaite et mal appliquée

Un rapport souligne les lacunes de l'arsenal répressif

UNE LÉGISLATION imparfaite, mal appliquée et à l'efficacité incertaine : c'est le jugement sans concession porté sur la loi « antipitbulls » du 6 janvier 1999 par un rapport d'évaluation de l'inspection générale des ministères de l'intérieur et de l'agriculture. Remis à Daniel Vaillant et Jean Glavany le 5 mars, le rapport des cinq hauts fonctionnaires est resté, pour l'instant, confiné aux cabinets ministériels. Le projet de loi sur la sécurité quotidienne en cours de discussion au Parlement contient bien une disposition instaurant une procédure accélérée d'euthanasie des chiens dangereux, mais la proposition est sans commune mesure avec la refonte de la législation préconisée.

Le rapport pointe les faiblesses et les contradictions d'un arsenal répressif adopté sous la pression de l'opinion publique, alarmée par les attaques contre des enfants ou des personnes âgées et par la mode des molosses chez certains jeunes. Plus d'un an après l'entrée en vigueur de la loi, en janvier 2000, les auteurs parlent, en termes diplomatiques, de *« bilan mitigé »*, qu'ils attribuent en partie aux *« imperfections »* de la loi. Assorti de lourdes amendes et de peines de prison, le nouveau texte vise à éradiquer les pitbulls (obligation de stérilisation et euthanasie en cas de délit), tout en responsabilisant les propriétaires des autres molosses susceptibles d'être dangereux.

Mais il contient de grosses lacunes, notamment en ce qui concerne la déclaration obligatoire des chiens en mairie et leur classement en deux catégories, selon leur degré de dangerosité. La loi ne permet pas *« une délimitation satisfaisante du champ des chiens susceptibles d'être dangereux, soit parce qu'elle est floue, soit parce qu'elle est contestée, soit parce qu'elle est réductrice. La reconnaissance physique des chiens concernés sur la base des critères retenus manque de fiabilité tant pour les vétérinaires que pour les maires et les forces de l'ordre. »* Outre cette lacune majeure, le rapport souligne *« l'inégale mobilisation et l'insuffisante concertation »* des acteurs. Il insiste notamment sur *« la difficile implication des maires*, [qui] *semblent n'avoir fait qu'un usage modéré des pouvoirs conférés par la loi »*. D'après les rapporteurs, cette tendance contribue à la faiblesse du volet préventif de la loi. *« Le volet répressif est actuellement prédominant »*, constatent-ils, en soulignant qu'*« une réponse policière ne viendra pas à bout de ce problème complexe »*. Le danger est de considérer la loi sur les chiens dangereux comme *« un accessoire ou un auxiliaire pour la recherche et la poursuite de la délinquance de droit commun »*, c'est-à-dire comme un prétexte pour traquer les jeunes délinquants propriétaires de pitbulls. D'après le rapport d'évaluation, *« l'insuffisance d'une réponse uniquement répressive »* est accentuée par le manque de moyens et l'isolement des policiers dans l'application de la loi. La mise en œuvre de son volet répressif se heurte aussi au manque de cohérence dans l'attitude des tribunaux. En matière de saisie et de placement des chiens, les pratiques varient en fonction des juridictions. De plus, la lenteur de la procédure crée un engorgement des fourrières, *« facteur limitant majeur pour l'application effective de la loi »*. Sur certains sites, *« des chiens qui auraient vocation à être saisis sont laissés en la possession de leur maître pourtant en infraction, faute de lieu d'accueil »*, souligne le rapport.

EFFET DISSUASIF

Malgré tout, la loi du 6 janvier 1999 sur les chiens dangereux a contribué à atténuer le sentiment d'insécurité et a eu, selon les rapporteurs, un effet dissuasif. De nombreux propriétaires ont abandonné leur animal et une partie d'entre eux a adapté son comportement en se pliant à l'utilisation de la laisse et de la muselière. L'ampleur du phénomène reste néanmoins difficile à évaluer. *« Moins de chiens dangereux seraient en circulation »*, affirme prudemment le rapport, tout en soulignant que *« les connaissances statistiques actuelles sont entachées de larges marges d'incertitude »*. Concernant le nombre de chiens dangereux en France, les fourchettes d'estimation varient de 40 000 à 400 000. Pour l'année 2000, le ministère de l'intérieur fait état de 34 100 chiens répertoriés comme entrant dans le champ de la nouvelle loi, mais 22 préfectures n'ont pas participé à ce recensement.

En matière d'infractions, les statistiques de la police et de la justice évoquent, pour le premier semestre 2000, 10 000 procès-verbaux et une centaine de chiens euthanasiés. Le rapport tempère ces résultats en évoquant les stratégies de contournement de la loi, comme la déclaration du chien par une personne qui n'est pas le propriétaire, ou l'apparition de nouvelles races, importées ou obtenues par croisement.

Le rapport d'évaluation remis aux ministres de l'intérieur et de l'agriculture préconise une série d'*« ajustements »*, qui vont de l'instauration d'une procédure de déclaration plus contraignante à une révision complète du mode de classement des chiens, prenant en compte le comportement de l'animal et pas seulement sa race. *« Retrouver l'esprit de la loi, plus simplement peut-être la mettre en œuvre dans tous ses aspects, suppose des adaptations dont certaines doivent intervenir très rapidement. »*

Frédéric Chambon

► www.lemonde.fr/insecurite

Le long combat de Cécile pour éviter de « créer une déchirure » avec ses filles

GARDER coûte que coûte son emploi, même à 5 117 francs nets mensuels les six jours de travail hebdomadaires. Payer scrupuleusement les 1 500 francs de loyer. Remplir, dès le salaire touché, deux congélateurs de victuailles pour que les enfants mangent à leur faim, quoi qu'il arrive, le 15 du mois, et que ni le médecin ni l'institutrice ne décèlent chez eux le moindre déséquilibre alimentaire. Cécile et Frédéric mènent leur vie comme un combat. Tendus, sur leurs gardes, convaincus que le moindre faux pas leur coûterait leur famille. La garde de leurs jumelles de neuf ans, Sarah et Caroline, poupées blondes à robes froufroutantes.

A six ans, Sandra, l'aînée de la famille, tout juste majeure aujourd'hui, a été placée pendant un an dans une famille d'accueil. *« C'est la plus grosse erreur de ma vie, d'avoir laissé la Ddass faire ça à ma fille »* : Cécile, quarante et un ans, menue, toute en nerfs, est persuadée qu'un *« lien »* s'en est trouvé irrémédiablement rompu. *« Elle me reproche toujours de l'avoir abandonnée. A chaque dispute, elle me le renvoie à la figure. J'ai beau lui dire que je l'aime, elle s'en fiche. A l'époque, je pouvais pas faire autrement. J'étais perdue »*, chuchote-t-elle. Le hamburger censé lui tenir lieu de déjeuner refroidit sur la table basse. Intact. Il faut attendre le départ des jumelles à l'école pour que, d'une voix rauque de fumeuse, Cécile brise le silence.

« Moi-même, de six mois à douze ans, j'ai été placée dans une famille où j'ai été maltraitée. On me faisait faire la boniche. On ne me nourrissait que de lait. Les assistantes sociales ne voyaient rien. Quand elles venaient, j'étais bien habillée. Et j'avais pas intérêt à répondre de travers, sinon, après, je prenais... » Lorsque les sévices deviennent trop voyants, Cécile, le cuir chevelu brûlé, des bleus sur tout le corps, est envoyée dans un foyer. Toujours pas d'école, mais des travaux de manutention. Au foyer, elle rencontre un autre enfant de la Ddass, avec lequel elle conçoit Sandra, et s'en va travailler chez les forains.

Elle devient la dame aux serpents. Il devient violent. Même avec sa fille. Au « Palais du rire », Frédéric, lui, s'occupe de Sandra comme un père. Avec cet homme-là, Cécile ose quitter le milieu forain, malgré les menaces. Le couple enchaîne les petits boulots, dort à l'hôtel. *« Sandra n'allait pas à l'école. Pour manger, c'était compliqué parce que, dans la chambre, on n'avait rien pour chauffer. »* Quand une assistante sociale propose à Cécile de placer provisoirement Sandra, elle se révolte. *« C'est souvent ceux qui ont été placés qui ont leurs enfants placés ! Je me suis dit : "Ça y est, ça recommence !" J'ai pensé que ma fille allait m'en vouloir comme j'en avais voulu à mes parents, même si j'ai appris plus tard que mon père était mineur et que la famille vivait à quinze dans une seule pièce. »*

« LA SOCIÉTÉ NE ME FAIT PAS CONFIANCE »

Il lui faut pourtant se faire une raison. *« J'avais rien pour elle. Il fallait que je trouve un travail et un logement fixes. »* Tous les dimanches, elle va chercher Sandra dans sa famille d'accueil. *« Des gens bien. Elle est même allée à des mariages avec eux. Elle avait les soins que je ne pouvais pas lui donner. »* Avec l'aide d'ATD-Quart Monde, le couple finit par obtenir un logement en région parisienne, où naissent les jumelles. *« Dès qu'on a été logés, j'ai été récupérer Sandra, même si on me conseillait de prendre d'abord le temps de m'installer. Je lui avais fait une promesse... »* Les meubles de l'appartement, en provenance directe de chez Emmaüs, accusent leur âge. Mais Frédéric s'est fabriqué un bar de supporters en bois, avec photos encadrées de la Coupe du monde et fanions. Sans emploi pour l'instant, Frédéric, si discret derrière sa moustache, est pourtant le *« soutien »* de Cécile.

« C'est difficile d'être parent quand on n'a pas eu de parents et qu'on n'a pas eu non plus d'éducation, qu'on a du mal pour s'exprimer, reconnaît-elle. *Lui, heureusement, il a eu une expérience de famille. » « J'ai eu une éducation, l'école,* acquiesce-t-il sobrement. *C'est moi qui fais faire les devoirs aux filles. »* Avec Sandra, agent polyvalent chez Flunch, Cécile avoue être souvent en conflit. *« J'ai échoué avec elle. Les jumelles, je me battrai pour qu'elles réussissent, pour qu'elles passent le bac. Faut qu'elles apprennent, même si elles ont des difficultés. »* Le mercredi et le samedi, Sarah et Caroline fréquentent la bibliothèque de la cité, qu'ont fondée leurs parents, avec ATD-Quart Monde, et qu'ils animent toujours. Cécile, qui ne lit *« pas vraiment couramment »*, transmet le goût de la lecture aux enfants.

De cette stabilité retrouvée, elle ne parvient pourtant pas à se réjouir. Tout cela lui semble si précaire. *« Quand Sarah fait des caprices dans les magasins, je lui dis que si on paie pas le loyer, on sera à la rue et qu'elle sera placée. »* En octobre, Cécile devra quitter l'emploi d'insertion qu'elle occupe depuis plus de deux ans, dans une laverie. Ailleurs, les portes des entreprises restent désespérément fermées. *« Au lieu d'enlever les enfants à leur famille, de créer cette déchirure, ils feraient mieux d'épauler la famille complète, de lui trouver un logement et un travail ! Moi, l'enfant de la Ddass, la société ne me fait pas confiance. Je suis fichée, repérée, j'ai toujours les assistantes sociales sur le dos, qui me font comprendre que je ne suis pas capable d'élever mes enfants, qui me jugent en permanence. Elles ne voient jamais les progrès. Pourtant, je fais ce que je peux. »*

P. Kr.

Au lendemain d'une affaire de pédophilie, une école de Lille joue la transparence

LILLE
de notre correspondant régional

Après le choc, la parole : toute la semaine, une *« cellule d'écoute »* a siégé en permanence dans une salle de l'école Ampère de Lille, où un instituteur a été mis en examen et écroué pour des viols et agressions sexuelles sur des fillettes de huit à neuf ans (*Le Monde* du 8 mai). Tirant, sans doute, les leçons des dérapages constatés lors de drames similaires récents, les responsables locaux de l'éducation nationale et la municipalité lilloise ont décidé de *« jouer la carte de la transparence »* en fournissant immédiatement aux parents et aux enfants concernés toutes les informations et l'aide psychologique susceptibles de les aider à surmonter leur traumatisme.

L'affaire avait débuté le 22 mars, avec la confidence d'une fillette de huit ans. *« Le maître a de mauvaises manières »*, avait-elle confié à sa mère qui, sur les conseils d'une assistance sociale, avait averti la brigade des mineurs. Les fonctionnaires de police ont alors mené une enquête discrète et efficace auprès des familles, se félicite Daniel Berriaux, le directeur de l'école. Prévenues, les autorités académiques ont immédiatement annulé la classe verte qu'aurait dû diriger l'instituteur, qui s'est mis spontanément en congé-maladie. Placé en garde à vue, il a été mis en examen vendredi 4 mai pour *« viols sur mineures de moins de quinze ans par personne ayant autorité, agressions sexuelles et corruption de mineures »* et écroué. Sept fillettes l'auraient accusé de les avoir contraintes à des fellations. Il aurait reconnu une partie des faits qui, pour certains, remonteraient à 1995. Trois plaintes ont été déposées.

Située dans le quartier populaire de Wazemmes, cette école primaire de huit classes compte onze enseignants et rassemble cent quarante-huit élèves, parmi lesquels quatorze nationalités sont représentées. *« Elle est considérée comme l'une des plus difficiles de Lille »*, mais jouit néanmoins d'une excellente réputation dans le quartier comme au rectorat, affirme son directeur, M. Berriaux. L'instituteur écroué – un père de famille de cinquante-huit ans – s'occupait d'une classe de rattrapage d'une douzaine d'élèves. *« Il travaillait ici depuis 1989 et aucun d'entre nous n'a jamais eu le moindre doute à son égard. J'ai vu des membres de l'équipe, effondrés, éclater en sanglots en apprenant son arrestation »*, indique Daniel Berriaux.

Lorsque le quartier a appris les faits, le lundi 7 mai, la transparence est apparue à tous comme la démarche qui s'imposait. Dès le lundi matin, une cellule d'écoute constituée de huit membres – deux médecins, deux assistantes sociales, deux psychologues et deux infirmières – est passée dans toutes les classes, accompagnée du directeur et de l'inspecteur d'académie, René Dunoyer, pour *« dire clairement la vérité et rassurer les élèves »*. L'après-midi, elle a accueilli tous les enfants qui le souhaitaient et, le soir, elle recevait les parents des élèves de la classe concernée, en compagnie de la maire, Martine Aubry, et de deux de ses adjointes.

DOUTES SUR LES MÉTHODES

Enrichie de représentants de l'Institut national d'aide aux victimes, cette cellule est restée, toute la semaine, à la disposition des parents et enfants qui le souhaitaient. La plupart des anciens élèves de la classe concernée et leur famille ont pu être prévenus et bénéficier de la même assistance, tandis que la cellule d'urgence médico-psychologique du CHU de Lille offrait ses services aux enseignants. La méthode avait déjà été appliquée, dans le Nord, en 2000, après le meurtre d'un adolescent dans un collège. *« Il fallait déculpabiliser les enfants et les parents, mais aussi éviter la propagation de rumeurs et sauvegarder l'image de l'école »*, estime Danielle Poliautre, adjointe au maire. Les résultats semblent positifs. *« Les enfants se sont mis à nous parler spontanément. Ils paraissaient soulagés »*, affirme Madeleine Lahaye, membre de la cellule d'écoute. *« Les parents semblaient contents qu'on soit là et que l'on prenne les choses au sérieux »*, renchérit Danielle Poliautre.

L'inspecteur d'académie a ordonné une enquête administrative sur le fonctionnement de l'école, afin qu'aucun doute ne subsiste dans l'esprit des parents. Certains, en effet, se sont plaints de *« n'avoir pas été entendus »* quand ils ont exprimé des doutes sur les méthodes pédagogiques de l'instituteur, sans toutefois soupçonner à l'époque des problèmes de pédophilie. *« J'ai aussi demandé aux enseignants d'envisager l'organisation d'une journée portes ouvertes pour familiariser les parents avec l'école. En effet,* indique René Dunoyer, *les gens du quartier n'y viennent pas volontiers. Il n'y a pas, par exemple, d'association de parents d'élèves. »*

Jean-Paul Dufour

Démantèlement d'un réseau de trafic d'images d'enfants sur Internet

UNE VASTE OPÉRATION de gendarmerie baptisée « Forum 51 » a été menée contre un réseau de trafic d'images pédophiles sur Internet, mardi 15 mai, dans vingt-sept départements, dont la Réunion. Elle a permis la saisie de documents et de disquettes informatiques. 74 personnes ont été interpellées et placées en garde à vue ; 29 d'entre elles ont été remises en liberté et 45 étaient encore en garde à vue, mercredi en début de matinée. 26 perquisitions ont été qualifiées de *« fructueuses »* par les gendarmes de la section de recherche de Reims (Marne) qui coordonnaient l'opération dans le cadre d'une instruction ouverte à Troyes (Aube). Parmi les personnes retenues par les gendarmes figure un homme déjà condamné dans une affaire de recel de diffusion d'images pédophiles.

L'enquête avait été ouverte à la suite d'une plainte déposée en juin 1998 par Bernard Valadon de l'association Le Bouclier, spécialisée dans la protection des enfants. Elle avait déjà abouti au printemps 2000 à l'interpellation à Mulhouse (Haut-Rhin) d'un homme qui produisait des vidéos pornographiques mettant en scène des mineurs, et est également soupçonné de viol. Le Bouclier s'est attaché depuis 1996 à la surveillance du réseau Internet dans le but d'identifier les sites pédophiles et de porter plainte chaque fois que cela est possible. L'association avait ainsi été à l'origine de l'opération *« Achille »* qui avait permis, en 1997, d'identifier une cinquantaine de Français consultant régulièrement des images pédophiles. A ce jour, le Bouclier a recensé près de 150 000 adresses Internet dans le monde. En dépit du succès enregistré mardi 15 mai, M. Valadon déplore *« le manque de moyens mis à la disposition des services de police et de gendarmerie »* pour lutter contre la pédophilie. *« Il faudrait multiplier les opérations de ce type pour être réellement efficace. »*

Les enquêteurs appuyés par les spécialistes de la cellule de veille Internet de la gendarmerie vont désormais expertiser les disques durs des ordinateurs saisis lors des perquisitions dans l'espoir de déboucher sur de nouvelles pistes.

Pascal Ceaux

Dix-huit mois de prison requis contre Xavier Dugoin pour le vol de 1 200 bouteilles de vin

L'ancien élu conteste avoir vidé les caves du conseil général

L'ANCIEN SÉNATEUR Xavier Dugoin est un homme sobre. C'est sa grande fierté : il ne boit que de l'eau. C'est pourtant la détention de centaines de bouteilles de vin qui l'a conduit une nouvelle fois devant le tribunal d'Evry (Essonne), mardi 15 mai, poursuivi pour « *soustraction de biens par personne dépositaire de l'autorité publique et détournement de fonds publics* ».

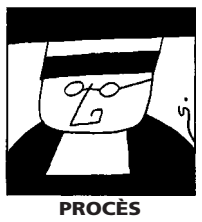

PROCÈS

Reçues en cadeaux alors qu'il exerçait les mandats successifs de député, sénateur et – jusqu'en mars 1998 – président (RPR) du conseil général de l'Essonne, les précieuses bouteilles étaient entreposées dans sa maison de Mennecy, ville dont il fut le maire jusqu'à la déchéance de son mandat, au début de cette année. Mais sa cave était trop petite, a-t-il dit à l'audience. Aussi assure-t-il avoir fait entreposer ces grands crus de bordeaux et de bourgognes au sixième étage de l'hôtel du département, à Evry. Au début de l'année 1998, pressentant que les « affaires » allaient lui coûter sa présidence, M. Dugoin décida d'en déménager l'essentiel. Le transport fut effectué de nuit, durant un week-end. L'accusation conteste cette version, estimant que le transfert de 1 200 bouteilles au domicile de M. Dugoin relève de la soustraction frauduleuse.

Comparaissant avec quatre autres prévenus – dont son fils, Jean-Michel Dugoin, accusé d'avoir aidé au déménagement –, l'ancien élu est aussi poursuivi pour sa participation à une opération de fausse facturation au préjudice du département, à l'occasion d'une vente de champagne – non effectuée –, pour un montant de 193 000 francs. M. Dugoin a contesté toute participation à des actes délictueux. S'il a emporté toutes ces bouteilles chez lui, a-t-il expliqué, c'est parce qu'elles lui appartenaient. Il a également affirmé ne rien savoir d'un quelconque détournement de fonds puisque, dans ses fonctions, il ne s'occupait pas de l'intendance.

Le président du tribunal, Eric Gillet, s'est étonné que l'achat d'alcools et de vins fins par le conseil général ait connu une progression spectaculaire au cours des premiers mois de 1998. Réponse de M. Dugoin : « *Notre défaite était quasi programmée, et la question était alors de savoir si nous devions engager au plus vite les dépenses de fonctionnement avant l'arrivée d'une nouvelle équipe. La décision a été prise par l'ensemble de ma majorité de le faire, c'était un choix tactique. C'est d'ailleurs ce qui se fait traditionnellement.* »

Le président Gillet joue les naïfs. « *Je ne connais pas les gens de la politique*, ironise-t-il. *En général, je m'occupe des voyous. Mais on ne va pas tourner autour du pot – sans jeu de mots. Certains pensent que vous auriez fait entrer de très grosses quantités de vins pour mieux les revendre ensuite. Il y avait même des bouteilles à 950 francs, payées avec l'argent du contribuable.* »

« TRAHI LA POLITIQUE »

Mais le prévenu nie catégoriquement avoir voulu tirer un profit personnel, d'autant que les bouteilles qu'il emporta – et qu'il souhaitait en effet vendre – étaient les siennes. Pourtant, les employés du département, interrogés au cours de l'enquête préliminaire, ne se sont pas souvenus que M. Dugoin ait disposé d'une cave personnelle au sein du conseil général. En revanche, l'un de ses coprévenus, Georges Toledano, qui aurait servi d'intermédiaire pour cette vente, l'a accusé, assurant que l'ancien sénateur avait bien perçu 250 000 francs en espèces au terme de la transaction.

Le président Gillet s'étonne encore : « *Si tout cela était légal, pourquoi ne pas avoir délivré un mandat de vente à M. Toledano ?,* questionne-t-il. *Il ne s'agissait pas de trois bouteilles de Pepsi, mais de vins qui valaient de l'argent...* » Le prévenu se contente de répondre qu'il eut « *le grand tort de faire confiance* ». Ses explications n'ont pas convaincu la représentante du parquet, Valérie Pernot, procureur de la République à Evry. La magistrate a accusé M. Dugoin d'avoir « *trahi la politique* » et « *rapetissé sa fonction* », ajoutant que celui-ci « *n'en* [était] *pas à son coup d'essai* », en énumérant ses précédentes condamnations. Elle a requis contre lui dix-huit mois d'emprisonnement et une amende de 300 000 francs, ainsi qu'un mandat de dépôt immédiat. Le tribunal ne l'a pas suivie sur ce point et a laissé M. Dugoin repartir libre. Le jugement sur le fond sera rendu le 29 juin.

Acacio Pereira

La mission parlementaire sur le syndrome de la guerre du Golfe préconise l'indemnisation des victimes

Les députés souhaitent que soit menée une étude des éventuels risques de transmission héréditaire

La mission parlementaire d'information sur le syndrome de la guerre du Golfe a rendu public son rapport mardi 15 mai. Elle recommande le lancement d'une enquête épidémiologique auprès des 25.000 militaires français concernés, un suivi de ceux ayant eu des enfants après la guerre, une sensibilisation aux risques des futures recrues et un élargissement des pensions aux militaires victimes de pathologies inexpliquées.

RENDU PUBLIC mardi 15 mai, le rapport de la mission parlementaire d'information sur le syndrome de la guerre du Golfe formule une série de recommandations visant à améliorer la prise en charge des militaires ayant participé au conflit et souffrant de pathologies qui pourraient trouver leur origine dans une exposition, entre août 1990 et avril 1991, à des substances potentiellement toxiques. La mission d'information, présidée par Bernard Cazeneuve (PS, Manche), a procédé durant sept mois à une trentaine d'auditions d'experts et de responsables civils et militaires.

Ce rapport parlementaire fait suite à la récente publication de celui, rédigé à la demande du gouvernement par un groupe de neuf spécialistes – civils et militaires – de diverses disciplines et présidé par le professeur Roger Salamon, directeur de l'unité 330 (épidémiologie, santé publique et développement) du CHU de Bordeaux (*Le Monde* du 25 avril).

Les dix députés membres de la mission ont souligné qu'il « *ne leur appartenait pas de se prononcer sur l'existence ou non d'un syndrome de la guerre du Golfe* », cette question devant selon eux être tranchée par des médecins et des scientifiques. Dans ses conclusions, la mission « *sur les conditions d'engagement des militaires français ayant pu les exposer, au cours de la guere du Golfe, à des risques sanitaires spécifiques* » recommande la mise en œuvre d'une enquête épidémiologique auprès des 25 000 militaires français ayant participé à la guerre du Golfe, enquête dont le principe a d'ores et déjà été retenu par les ministres de la défense et de la santé au vu des conclusions du rapport du professeur Salamon. Les parlementaires estiment que les données sanitaires issues du dépouillement du questionnaire qui sera adressé aux 25 000 anciens combattants devront être analysées par plusieurs organismes scientifiques publics et privés, sous l'autorité de l'Institut national de veille sanitaire.

Les études de mortalité et de morbidité (pathologies) ciblées sur les militaires des unités potentiellement les plus exposées à des substances toxiques devront permettre de mieux appréhender l'existence ou non d'un lien de causalité qui, aujourd'hui, n'est nullement établi.

« ADAPTER LE CODE DES PENSIONS »

Suggérant que certaines des pathologies pouvant résulter d'une exposition à des toxiques pourraient avoir un caractère héréditaire, la mission parlementaire préconise d'autre part de mettre en œuvre « *des études de descendance concernant les militaires ayant eu des enfants dans les cinq années suivant leur retour du théâtre d'opérations.* » Les parlementaires souhaitent également la création d'une cellule au sein du ministère de la santé chargée spécifiquement de superviser l'application d'un « *protocole sur le bilan de santé des militaires ayant participé à la guerre du Golfe.* » L'objectif est ici de permettre aux militaires concernés de pouvoir bénéficier s'ils le souhaitent de bilans de santé gratuits dans les structures médicales de leur choix.

Plus généralement la mission d'information conclut à la nécessité d'informer et sensibiliser les recrues aux risques radiologiques et chimiques des armes de nouvelle génération, notamment les obus à uranium appauvri.

Les parlementaires jugent également nécessaire d'établir, à titre transitoire, la liste des pathologies inexpliquées ouvrant droit à une compensation financière pour les anciens combattants de la guerre du Golfe dont les maladies ne sont pas encore clairement identifiées. Une partie de leurs propositions concernent en effet les conditions dans lesquelles ceux-ci peuvent être indemnisés. « *Il faut étudier avec une réelle bienveillance la situation des anciens combattants malades et, si nécessaire, adapter le code des pensions militaires d'invalidité* », estiment les auteurs du rapport. La mission va poursuivre ses travaux en les élargissant aux Balkans. La publication d'un second rapport est prévu pour le mois de novembre.

Jean-Yves Nau

Le restaurateur Jo Goldenberg condamné pour manque d'hygiène

LE RESTAURATEUR PARISIEN Jo Goldenberg, soixante-dix-huit ans, a été condamné, mardi 15 mai, à quatre mois de prison avec sursis et 140 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Paris pour le manque d'hygiène de son établissement. Il lui était reproché de détenir des denrées nuisibles, d'employer des ustensiles malpropres dans des locaux mal aménagés et de conserver des marchandises périmées. Les services vétérinaires avaient saisi, en juin et septembre 1999, dans ce restaurant de la rue des Rosiers (Paris 3e) réputé et spécialisé dans la cuisine juive d'Europe centrale, 221 kg de carpes mal congelées dans des sacs-poubelle, 105 kg de viandes avariées et 5 kg de hachis parmentier en putréfaction. L'inspecteur avait découvert des œufs de poisson moisis, une chambre froide « *délabrée au point de souiller son contenu* », un chien, un chat, une souris qui s'était « *enfuie à* [sa] *vue* » et des « *nuées de mouches* » qui s'envolaient de caisses de linge sale.

Plus d'un quart des retraités français ont été exposés à l'amiante

SELON UNE ÉTUDE de l'Institut de veille sanitaire (InVS), un peu plus d'un quart des retraités français (27,6 %) ont été exposés à l'amiante au cours de leur activité professionnelle. Seules les grandes entreprises nationales et les secteurs de transformation de l'amiante ont mis en place une information de leurs retraités, souligne l'InVS, alors que la plus grande proportion d'exposés se trouve dans la métallurgie, le BTP ou la mécanique automobile. Parmi les 483 salariés identifiés par l'étude, 159 ont vu leur dossier de prise en charge de la surveillance médicale accepté par leur caisse primaire d'assurance-maladie, 105 dossiers restant en instance.

DÉPÊCHE

■ **JUSTICE : Michel Leclerc, créateur des supermarchés funéraires « Roc-Eclerc », a été relaxé,** vendredi 11 mai, par la cour d'appel de Paris, de poursuites pour abus de biens sociaux et escroquerie. Il avait été condamné, le 3 octobre 2000, par le tribunal correctionnel de Bobigny, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 800 000 francs d'amende. M. Leclerc avait effectué quatre mois de détention provisoire avant d'être libéré contre une caution d'1 million de francs.

ALSTOM

RÉSULTATS ANNUELS
1er AVRIL 2000 – 31 MARS 2001

Carnet de commandes record	€ 39,4 Mds
Commandes + 11 % (sur une base comparable)	€ 25,7 Mds
Chiffre d'affaires + 15% (sur une base comparable)	€ 24,6 Mds
Résultat opérationnel	€ 1 151 M
Vente du secteur Contracting	

Une année de changement et de progrès

« L'exercice 2001 a été une année de changement et de progrès en ligne avec nos objectifs stratégiques. Nous sommes désormais le spécialiste reconnu des infrastructures pour l'énergie et le transport. Nos actions, cette année, se sont concrétisées par un excellent carnet de commandes, un nouvel actionnariat, et un portefeuille d'activités plus concentré.

En dépit des incertitudes économiques à court terme, nous continuons à bénéficier d'une forte demande en infrastructures à moyen et long terme ainsi que de bonnes positions sur nos marchés pour la plupart de nos produits et services. Bien que notre résultat opérationnel ait progressé, nous pensons que nous pouvons encore accroître de façon significative la rentabilité d'ensemble de nos activités.

Au cours des années à venir, nous construirons les bases d'une croissance rentable en nous concentrant sur la performance opérationnelle, la poursuite du recentrage de nos activités et le développement des produits et services à haute valeur ajoutée. Actuellement, le manque de visibilité de l'économie mondiale incite à la prudence. Néanmoins notre performance de l'exercice 2002 devrait faire apparaître de nouveaux progrès. Nous ne voyons, aujourd'hui, aucune raison de ne pas maintenir notre objectif de 6% de marge opérationnelle pour l'exercice 2003. »

Pierre BILGER,
Président Directeur Général d'ALSTOM

Résultats annuels

Dans l'ensemble, notre performance lors de l'exercice 2001 a été marquée par un record historique de nos commandes et de nos ventes, et par une légère amélioration de notre rentabilité opérationnelle.

- ALSTOM a reçu des commandes pour un montant de € 25,7 milliards soit une augmentation de 11 % (sur une base comparable). Tous les Secteurs ont connu une augmentation de leurs commandes.
- La marge opérationnelle, à 4,7% s'est améliorée : tous les Secteurs ont progressé, à l'exception de T&D et de Marine. La marge opérationnelle de Power, fortement affectée par les difficultés rencontrées sur certaines turbines à gaz, a été de 3,7%.
- Le résultat net reflète pour l'exercice 2001 l'absence de plus-value significative ainsi que des frais financiers et un amortissement des écarts d'acquisition plus élevés. L'exercice 2000 avait bénéficié d'une plus-value nette de € 156 millions après impôts.

Vente* de Contracting

ALSTOM a annoncé la vente de son secteur Contracting pour un montant de € 770 millions sachant qu'ALSTOM retient la trésorerie nette du secteur Contracting soit près de € 600 millions.

Perspectives

La Compagnie continue de bénéficier, de manière générale, d'une demande soutenue dans la plupart de ses activités. Les perspectives de demande à moyen et long terme pour nos principaux secteurs demeurent favorables, en raison de tendances positives à long terme dans l'énergie et le transport, liées à l'urbanisation, à la croissance économique et à la dérégulation/ privatisation.

Tandis que la demande demeure soutenue en Europe, le ralentissement économique aux Etats-Unis affecte l'Amérique Latine et les pays asiatiques et nous n'attendons pas à court terme de croissance de la demande dans ces régions. Les incertitudes économiques à court terme pourraient affecter certaines de nos activités à cycle court, comme T&D et Power Conversion.

La marge opérationnelle devrait s'améliorer dans le moyen terme en raison d'une plus grande efficacité opérationnelle, de meilleures conditions contractuelles, de la résolution de nos difficultés techniques sur les turbines à gaz GT24/26 et du recentrage sur les produits et services à haute valeur ajoutée.

Dividende

Bien que la politique d'ALSTOM soit de distribuer un dividende d'environ un tiers du résultat net annuel consolidé, le Conseil d'Administration, confiant dans l'avenir, propose une distribution de 55% du résultat net, soit un dividende de € 0,55 par action (€ 0,825 avec avoir fiscal), identique à celui de l'an dernier. Ce dividende sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2001 et devrait être versé le 30 juillet 2001.

CHIFFRES CLÉS

En millions d'euros	Exercice 2001	Exercice 2000
Carnet de commandes	39 429	23 701
Commandes	25 727	17 259
Chiffre d'affaires	24 590	16 229
Résultat opérationnel	1 151	729
Résultat d'exploitation (EBIT)	896	802
Résultat avant impôts	790	740
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	594	593
Résultat net	204	349
Marge opérationnelle	4,7 %	4,5 %
Bénéfice par action (avant amortissement des écarts d'acquisition)	€ 2,6	€ 2,8
Cash flow d'exploitation	697	453
Dette nette	1 216	831
Dette nette/Capitaux propres	55 %	41 %

* Cette transaction est soumise aux conditions préalables d'usage et approbations réglementaires.

Relations Investisseurs
www.alstom.fr
investor.relations@chq.alstom.com
N° Vert 0 800 50 90 51
25, avenue Kléber 75795 PARIS Cedex

© ALSTOM 2000

ALSTOM, le spécialiste global des infrastructures pour l'énergie et le transport.
www.alstom.fr

Les Picards entre la mémoire du feu et le désespoir de l'eau

Les interminables inondations de la vallée de la Somme ont rouvert de vieilles blessures, sur cette terre meurtrie par l'Histoire. La crainte d'être une région sacrifiée, le ressentiment à l'égard de Paris s'ancrent dans le souvenir des dévastations des deux guerres mondiales

AMIENS
de notre envoyé spécial

Une vieille dame offrant sa couverture de réfugiée de 1940 à des inondés : le geste a mis en émoi la communauté des historiens. Pour ceux-ci, à l'évidence, les inondations de la Somme réveillent chez les anciens de la région les souvenirs douloureux de la guerre. Au point de déclencher des réflexes de solidarité, mais aussi des réactions de mauvaise humeur contre Paris et les pouvoirs publics.

Ces inondations qui n'en finissent plus surviennent dans une des régions françaises qui a payé le plus lourd tribut au malheur national. A quoi a servi la Picardie tout au long de l'Histoire, si ce n'est à faire la guerre et à protéger Paris (*Le Monde* des 11 mars et 5 novembre 1998), alors que sa géographie naturelle – un plateau ouvert à perte de vue, coupé par des vallées aimables – ne constitue pas à première vue une barrière de défense idéale ?

Il suffit d'aller à l'Historial de la Grande Guerre, à Péronne, installé dans les murs du château où Louis XI fut humilié par Charles Le Téméraire (1468), pour comprendre la folie de la bataille de la Somme de 1916 (1,2 million de victimes, plus qu'à Verdun). On a calculé : il fallait 448 obus en moyenne pour tuer un homme. Mais les maîtres de la guerre avaient beaucoup d'hommes et beaucoup d'obus.

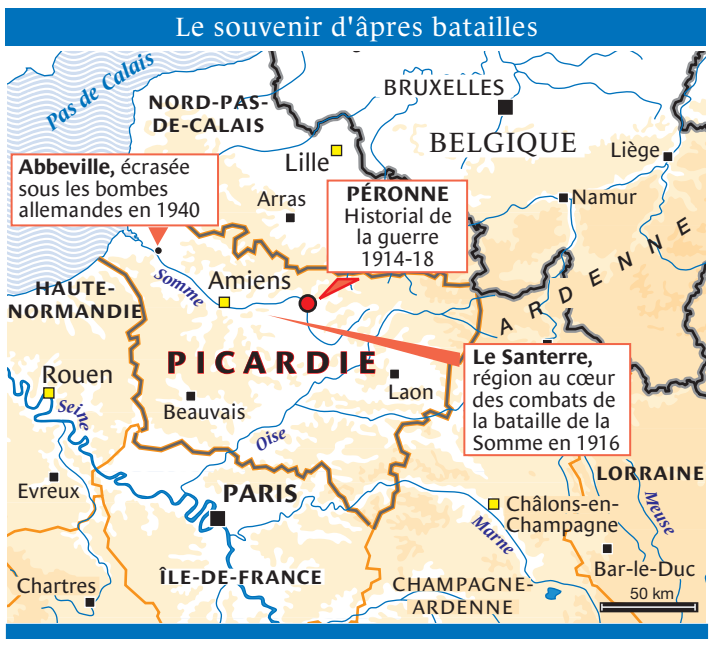

Ce que l'on sait moins, ce sont les souffrances endurées par les Picards. La mémoire historique a retenu l'exode de 1940. Elle a, du coup, occulté le drame des réfugiés de 14-18 du nord de la France, que les travaux d'un jeune chercheur, Philippe Nivet, universitaire, permettent de redécouvrir aujourd'hui. A l'arrière, on ne fut pas toujours tendre avec les Picards. On les traita de « Boches du Nord », au prétexte qu'ils avaient été occupés. Leur « sacrifice » avait permis de « sauver » Paris. Ils s'attendaient à de la reconnaissance. Ils étaient au contraire des pestiférés. La blessure ne fut sans doute jamais refermée.

Rentrés chez eux, ils s'attelèrent à la reconstruction, rejetant *« tous les plans élaborés par Paris »* – plus ambitieux, plus « modernes » –, soucieux avant tout de reconstituer le modeste « chez-soi » picard, explique M. Nivet. *« Il s'est alors développé une sorte de complexe obsidional, une ferme volonté de rester désormais entre Picards »*, affirme cet historien. Puis, en mai 1940, la tragédie recommença. Abbeville, notamment, fut écrasée sous les bombes allemandes. Il y eut deux mille cinq cents victimes, avant qu'un certain colonel de Gaulle ne tente avec ses chars une contre-offensive pour libérer la ville. Pour M. Nivet, le *« sentiment antiparisien »* de la Picardie se manifeste aujourd'hui *« par le biais de la rumeur »* à l'occasion des inondations. Voici le bouclier picard une nouvelle fois sollicité pour sauver la capitale du désastre aquatique !

La guerre est encore omniprésente au cœur de la Picardie. La mort rôde dans le paysage et le sous-sol. Le Santerre, à l'est d'Amiens, est aussi prospère que la Beauce ou la Brie. Mais il fut au cœur des combats. Les croix y sont plus nombreuses que les vivants. Le paysan du Santerre vit avec le sentiment de *« toujours pouvoir être rayé de la carte »*, écrit Jean-Louis Rambour, un auteur de la région. Aujourd'hui, la poussée des nappes phréatiques entraînerait des remontées d'obus, selon les spécialistes.

« DES GENS QUI ONT SUBI »

Historien reconnu de la première guerre mondiale, Stéphane Audoin-Rouzeau va même plus loin (*lire ci-dessous*). Pour lui, rien n'est plus comme avant dans la région, après l'enfer de 14-18. La Picardie *« décroche »*. Le ressort est brisé. Bien des retards structurels d'aujourd'hui en découlent. Le retard scolaire, notamment, maintes fois souligné, qui fait que la Picardie reste dans le bas des tableaux statistiques des résultats au baccalauréat ou d'entrée à l'université, malgré les efforts importants de la région, depuis la décentralisation, pour construire des lycées (*Le Monde* du 12 février 2000).

Les mêmes représentations continuent de courir : le Picard serait peu disert, aurait peu d'intérêt pour la culture. Ancien patron de l'agence de l'eau Artois-Picardie à Amiens, Georges-Henri Moreau observe : *« Les instituteurs ont beaucoup de mal ici. Il y a une forme de pensée picarde qui tourne les mots autrement. Naguère, on ne faisait pas d'études longues. On vivait bien quand même. Les gens de la Somme se nourrissent plus du regard des oiseaux que de bouquins. Ce n'est pas la même approche de la culture, c'est plutôt celle du savoir-faire. »*

Responsable du SNES de la Somme, Marie-Françoise Hiroux, en poste au lycée d'Abbeville entre 1975 et 1980, se souvient des cris de protestation de ses élèves lorsqu'elle les emmenait à la Maison de la culture d'Amiens. Selon elle, *« le mal picard, s'il y en a un, c'est de rentrer la tête dans les épaules, ce sont des gens qui ont subi »*.

M. Moreau ajoute : *« Scapin est finalement le Picard parfait, méfiant par rapport à l'autorité, surtout lorsqu'elle est parisienne. On reste entre soi, c'est la raison du succès du mouvement des chasseurs. »*

Le manque d'élites, de cadres, aspirés par la proximité parisienne ou lilloise, a trop longtemps caractérisé la région. *« Celle-ci a manqué de ténors politiques. Les clivages politiques sont passés avant l'intérêt de la région. A l'inverse, dans le Nord, il y a eu un coude-à-coude social ; en Picardie, on est beaucoup plus individualiste »*, estime un universitaire, Jean-Marie Wiscart.

L'origine du malaise picard est à rechercher aussi dans les décisions d'aménagement du territoire des dernières décennies, donnant l'impression que l'avenir de la Picardie se résume à un « espace de transit ». Une Picardie servant en somme de pont entre deux puissantes régions, réduite à un rail de béton qu'il convient de franchir au plus vite pour rallier le royaume béni des affaires. Illustration de cette politique : Amiens privé de TGV, en 1989 ; décision ressentie encore comme un affront.

Pour Christophe Porquier, des Verts, la *« victimisation »* que ressentent les Picards est *« partiellement fondée »*. Les schémas de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale n'ont cessé de privilégier les grandes métropoles au détriment des régions, qui *« héritent des miettes »*. *« Il n'y a pas de véritable développement local qui permette aux gens de la Somme d'inscrire leur avenir dans leur région »*, explique l'élu écologiste. D'où le sentiment d'appartenir à une *« sous-région »* : *« Si le gouvernement connaît aujourd'hui des difficultés, c'est parce qu'il y a deux France : une qui bénéficie d'une embellie globale, l'autre où l'on ne voit pas les choses changer, où des sites de production secondaires peuvent être délocalisés du jour au lendemain. »*

Le responsable des Verts revient sur la visite mouvementée du premier ministre à Abbeville, le 9 avril : *« Je ne veux pas excuser la conduite scandaleuse faite à Jospin. Il y a eu manipulation des chasseurs, avec sans doute la complicité du maire d'Abbeville. Mais le prisme des grandes villes ne doit pas faire oublier le reste du territoire. Une start-up, c'est très bien à Paris, mais à Abbeville... »*

R. Gt

Le rappel d'un passé marqué par les crues

Alors qu'élus et pouvoirs publics semblent avoir perdu la mémoire des inondations dans la vallée de la Somme – dépourvue de plan de prévention des risques contre les inondations –, une maison d'édition (La Découvrance, 35510 Cesson-Sévigné) vient de rééditer la thèse sur la Picardie, parue en 1905, du grand géographe Albert Demangeon. Ce pionnier des études régionales, dans un chapitre consacré à l'hydrographie, énumère les crues de *« ruissellement »*, quasiment décennales, qui ont marqué le bassin de la Somme depuis le XVIIe siècle, et dont les conséquences furent parfois *« terribles »*. *« Les vallons secs de la craie s'animent alors et laissent passer des torrents »*, écrit le géographe. L'ouvrage s'étale en ce moment sur tous les présentoirs des librairies amiénoises. Sur le tympan de l'église de Mailly-Maillet, au milieu de scènes de la Genèse, on distingue un monstre aquatique. Façon de rappeler, d'après certains spécialistes, que l'eau faisait déjà des siennes dans un lointain passé...

TROIS QUESTIONS À...

STÉPHANE AUDOIN-ROUZEAU

1 Vous êtes historien, codirecteur du centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre, à Péronne. A votre avis, les inondations que subissent les habitants de la vallée de la Somme vont-elles s'ajouter, dans leur esprit, à la longue liste des malheurs de la Picardie ?

Oui. En fait, tout se passe comme si l'eau remplaçait le feu de la guerre. L'eau détruit les maisons, le paysage, les infrastructures. On voit des maires qui disent : *« Il va falloir tout reconstruire comme après les guerres. »* Il y a un retour de la mémoire. Ce sont les mêmes gens modestes qui sont atteints, pour qui la perte de la maison, de l'instrument de travail, des meubles, des photographies, du foyer, est un drame, et qui n'auront pas les moyens de reconstituer tout cela. C'est vécu comme un deuil. Tout est revécu de façon traumatique, comme lors des deux conflits mondiaux.

2 Pourquoi ce sentiment, chez certains Picards, d'être « victimisés » par Paris ?

La rumeur d'Abbeville charrie une énorme rancœur, propre aux régions qui ont été « reconstruites » après la guerre de 1914-1918, à savoir que l'Etat central n'a pas suffisamment pris en compte la souffrance des populations occupées, et que la reconnaissance de la nation ne s'est jamais exprimée à sa juste mesure. Pis, les Picards, on les a appelés les « Boches du Nord », comme s'il y avait une sorte de souillure d'avoir été au contact de l'ennemi. C'est quelque chose d'obscur et de complexe à expliquer. Mais cela a laissé des traces. A l'inverse, le fait que les inondations d'aujourd'hui aient pris une telle importance médiatique signifie peut-être que le reste de la France prend conscience, à présent, que la Picardie est une région qui a payé plus que les autres.

3 Jusqu'à quel point la guerre a-t-elle pu marquer cette région ?

Je crois que la Picardie – en particulier la Somme – ne s'est jamais remise complètement des destructions de la première guerre mondiale et de celles de 1940. On ne comprend rien dans cette région si l'on oublie le champ de bataille.

Propos recueillis par Régis Guyotat

Bretagne : les inondations ont provoqué plus de 800 millions de francs de dégâts

L'Etat pourrait débloquer 300 millions de francs d'aides sur la période 2001-2003

RENNES
de notre correspondante régionale

La mission interministérielle, nommée en janvier, a présenté, mardi 15 mai à Rennes, son rapport intermédiaire sur les inondations qui ont touché, cet hiver, la Bretagne. Dans la salle, les élus locaux du bassin de la Vilaine, qui s'étend sur les trois départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique. Carte à l'appui, le président de la commission, l'ingénieur général de l'environnement Philippe Huet trace du bout de son crayon l'avenir de Redon et de sa voisine Saint-Nicolas. Pas question de toucher au pont SNCF, dit-il, *« d'abord cette dernière n'aime pas ça, ensuite parce que cela pourrait se révéler dangereux »*.

Construire une digue là, des parapets le long des quais ? Pourquoi pas. Mais dans ce coin-là, *« il va bien falloir rendre à la rivière ce qu'on lui a pris, c'est-à-dire dégager une bande d'au moins cent cinquante mètres le long d'une rive »*. Dans la zone industrielle, 40 % des entreprises se disent proches de leur zone de chalandise, rapporte M. Huet, qui se demande si les 60 % restantes ne seraient pas intéressées par un déménagement, moyennant une aide publique. Enfin, il y a le centre commercial désormais célèbre pour ses consoles baignant fréquemment dans plusieurs dizaines de centimètres d'eau *« qui a quand même coûté 162 millions de francs à la collectivité depuis 1995 ! »*.

Les élus sont plutôt satisfaits des propos concrets de M. Huet et de la commission : ses inspecteurs semblent bien maîtriser leurs dossiers et n'ont pas hésité à se rendre sur le terrain. Ceux-ci reconnaissent même dans l'assistance les représentants des associations aux noms évocateurs comme Crue 1995 ou Vivre au sec.

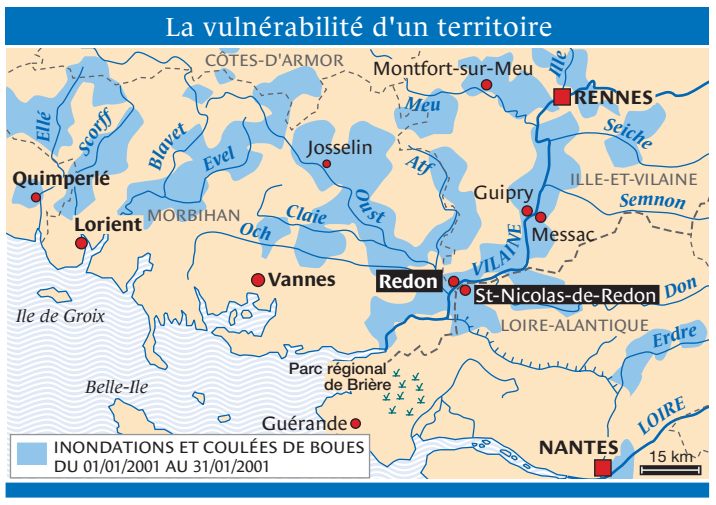

ALGUES VERTES SUR LES CÔTES

Du coup, les questions se multiplient. Que faut-il faire dans ma commune ? demandent les maires. Les barrages sont-ils bien gérés ? s'inquiète un riverain. Et l'urbanisation galopante ? Et les sols agricoles laissés à nu ?

Les experts assurent que ni la culture du maïs, ni les lotissements de maisons individuelles ne sont responsables : ces éléments peuvent avoir un impact sur des crues moyennes, pas sur celles, mémorables, de cet hiver. Les coupables sont les pluies continues qui n'ont pu pénétrer le sol, tant la sous-couche en était déjà saturée. De fait, 90 % de l'eau tombée sur la région depuis octobre 2000 est passée directement dans les rivières. Dans leur rapport définitif qui doit être remis au gouvernement à la mi-juin, les scientifiques consultés par la mission pourraient annoncer la probable recrudescence des algues vertes sur les côtes, après un tel lessivage des sols.

Pour le moment, les dégâts ont été estimés à plus de 800 millions de francs. Claude Guéant, le préfet de région, se montre engageant sur la possibilité de voir des financements d'Etat débloqués assez vite pour un programme d'urgence couvrant la période de 2001 à 2003, que M. Huet chiffre à 300 millions de francs. Ces crédits permettront d'une part de réparer les dégâts, d'autre part d'engager des travaux de « petite hydraulique ». Les grands aménagements – s'il y en a – seront étudiés plus tard, sous la direction d'un maître d'ouvrage unique ou au moins réellement fédérateur. *« Plus rien ne doit se faire sans prendre en compte la totalité du bassin »*, a insisté le préfet.

En outre, il va falloir réduire la « vulnérabilité » du territoire. En clair : arrêter de construire sur des terres inondables, inciter les riverains à déménager *via* des opérations programmées d'amélioration de l'habitat par exemple, aider les irréductibles à aménager leurs bâtiments plutôt que de tout refaire à l'identique après chaque sinistre. Les études globales manquent. La Bretagne n'a pas brillé jusqu'à présent par une approche concertée du problème. Peut-être parce qu'elle ne compte « que » 30 000 personnes vivant en zone exposée, quand le Val de Loire en recense 250 000, le Bassin parisien 700 000.

Cet hiver, les nombreuses inondations n'en ont que davantage marqué l'opinion à l'Ouest. La mission interministérielle a confié le soin à un cabinet spécialisé de se pencher sur les 1 400 articles de presse publiés à ce sujet. Mais c'était avant que la catastrophe de la vallée de la Somme ne donne une tout autre dimension à l'actualité des sinistrés de l'eau.

Martine Valo

Conflit aux Chartreux de Lyon sur fond de soupçon d'« intégrisme »

LYON
de notre correspondante

Habitué à former l'élite de l'enseignement catholique, le prestigieux lycée catholique des Chartreux, à Lyon, est en proie depuis plusieurs semaines à un conflit majeur entre la direction et une partie des enseignants. Une soixantaine d'entre eux ont écrit, le 1er mars, à l'archevêque de Lyon, le cardinal Louis-Marie Billé, pour exprimer leur *« grande inquiétude »* face aux dérives *« intégristes »* ou *« dogmatiques »* qui menaceraient leur établissement. En cause : le rôle grandissant joué par le Père Matteo Lo Gioco, responsable de la catéchèse et ancien militant des commandos antiavortement, qui fut condamné en 1995 pour s'être enchaîné aux portes des salles d'opération pratiquant des IVG à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Arrivé en 1997, le Père Lo Gioco s'est vu confier, il y a quelques mois, la responsabilité de la Confirmation et du groupe « approfondissement de la foi », où il étudie ses thèmes de prédilection : « L'Evangile et les conduites sexuelles », « Les relations sexuelles avant le mariage », ou encore l'affaire Galilée, qui selon lui *« constitue avec l'Inquisition et la Saint-Barthélemy une trilogie classique dans l'arsenal anticatholique »*.

La direction des Chartreux s'est trouvée désarmée devant la fronde de ses professeurs, dont le contrat relève directement de l'Etat et non de l'établissement privé. Au lendemain de l'affichage en salle des professeurs de la lettre adressée au cardinal Billé, un des signataires, Pierre-Marie Chaize, professeur de français aux Chartreux depuis 1988, a été convoqué par le directeur adjoint, le Père Jean-Bernard Plessy. L'abbé, qui remplacera à la rentrée prochaine l'actuel directeur, le Père Babolat, lui a demandé de se rétracter publiquement. Devant son refus, la direction lui a signifié son licenciement, le 28 mars, pour *« cause réelle et sérieuse »* : il aurait failli à son devoir de réserve et à son *« obligation de loyauté, de discrétion et de confidentialité »*, actes *« qui ont pour conséquence de désorganiser l'institution, de discréditer sa direction et de diviser ses professeurs »*.

Depuis, direction et enseignants s'opposent sur l'autorité habilitée à trancher leur conflit : le cardinal Billé ou la tutelle des Chartreux, assurée par la Société des prêtres de Saint-Irénée, dirigée par le Père Martin, qui est aussi président du comité de gestion de l'établissement ? Les signataires ont demandé au cardinal Billé, le 23 avril, la nomination d'un médiateur, sans obtenir de réponse à ce jour. L'abbé Plessy, qui a rencontré, vendredi 11 mai, le cardinal Billé estime que ce dernier a tranché : *« Son éminence m'a renouvelé sa totale confiance dans le Père Lo Gioco et estimé qu'il ne pouvait y avoir d'autre médiateur que l'autorité de tutelle »*, assure-t-il. Soutenu par ses collègues, et par la CFDT, M. Chaize a engagé un référé aux prud'hommes.

Sophie Landrin

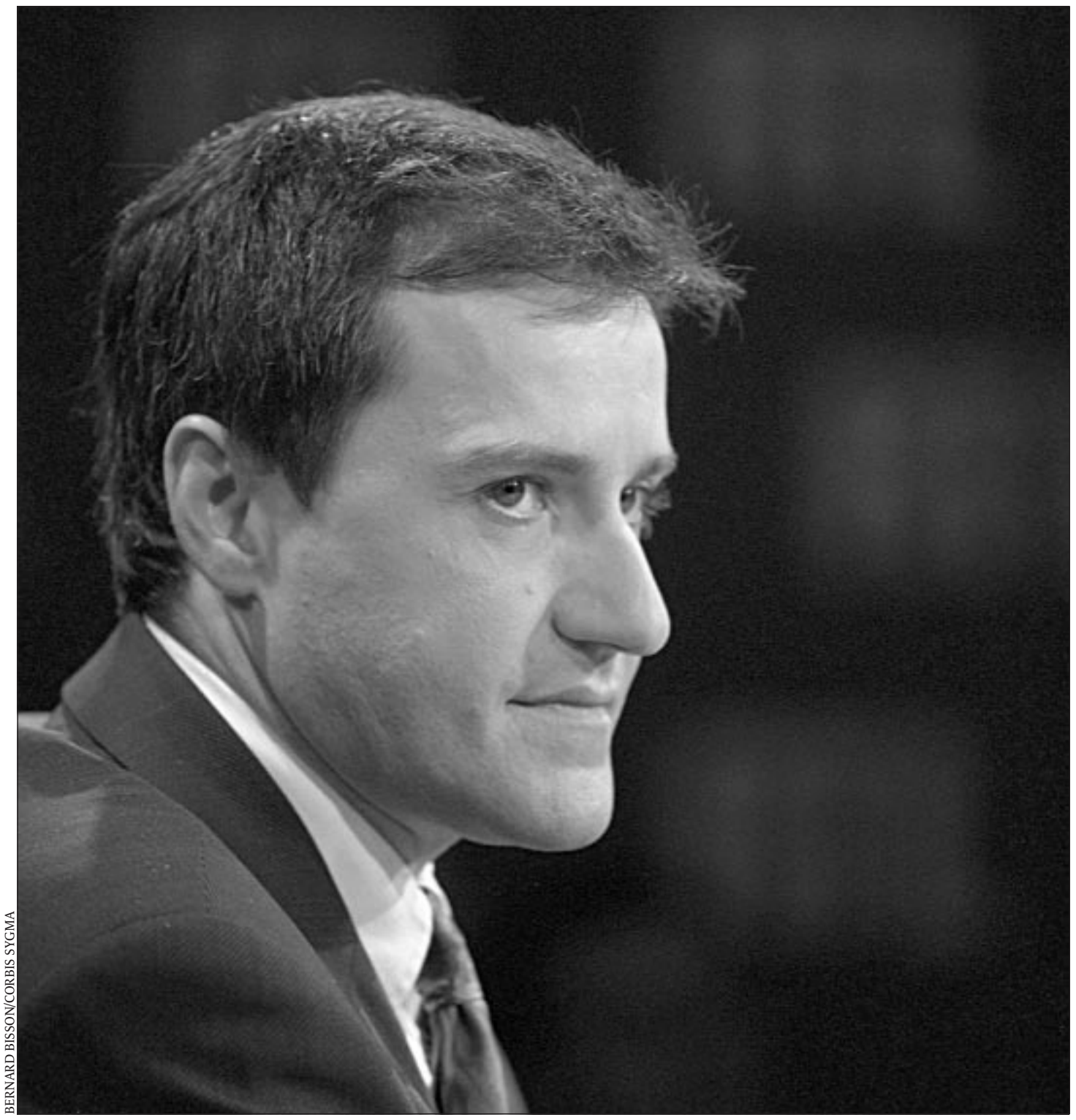

BERNARD BISSON/CORBIS SYGMA

Jean-Guy Talamoni, nationaliste sans cagoule

L'avocat bastiais croit à l'indépendance de la Corse et à la négociation. L'élu tente d'incarner un nouveau nationalisme responsable et travaille à le rendre présentable, sous l'œil invisible des clandestins

IL connaît déjà l'hôtel Matignon, où il a été reçu deux fois par le premier ministre. La place Beauvau, où l'a accueilli Daniel Vaillant. Les salons de la questure de l'Assemblée nationale, où il a dîné avec José Rossi et quelques autres élus corses. Et même la mairie de Neuilly, où l'a invité, il y a quelques mois, Nicolas Sarkozy. *« Qu'est-ce que je dis, si ça s'apprend ? »*, a demandé l'ancien ministre du budget d'Edouard Balladur, au terme de leur tête-à-tête studieux. *« Que je suis venu, qu'on a discuté. Surtout ne rien cacher, il faut être transparent »*, a répondu son hôte. Mardi 15 mai, pour la première lecture du projet de loi sur la Corse, Jean-Guy Talamoni est monté une nouvelle fois à Paris pour arpenter, *« transparent »*, les couloirs du Palais-Bourbon.

Le conseiller municipal de Bastia se serait-il pris au jeu ? *« Je vais faire de la pédagogie »*, coupe-t-il. Leader nationaliste de Corsica Nazione, deuxième groupe de l'assemblée territoriale, il y a été encouragé par son petit cercle d'amis bastiais, parmi lesquels Jean-Paul Luciani, animateur de Radio-France Frequenza Mora et l'une des plumes de l'hebdomadaire *U Ribombu* – mon *« conseiller en communication »*, dit-il – ou encore, à Ajaccio, Paul Antonietti, chargé de mission du président de l'Assemblée de Corse, José Rossi. *« Il faut qu'il montre qu'il n'est pas le diable, qu'il connaît les dossiers »*, répètent ses amis.

Prudent, Jean-Guy Talamoni ne court pas les caméras – *« Je ne suis qu'un petit élu nationaliste d'une toute petite île. »* Réserve naturelle, mais aussi logique de l'appareil. *« Chez nous, le mouvement passe avant la personne. On n'a pas de héros, à part Pascal Paoli »*, explique Alain Simoni, son mandataire financier pour toutes les campagnes municipales ou territoriales. *« En plus,* réfléchit l'ophtalmologue bastiais, qui compte parmi ses amis les plus influents, *les gens qu'on a trop mis en avant, ça ne leur a pas porté bonheur. »*

Comme il dit. Le mouvement nationaliste corse a connu sa guerre civile, entre 1993 et 1996. Jean-Guy Talamoni arrive après beaucoup d'autres. Des morts, comme Vincent Dolcerocca, un permanent de la Cuncolta avec lequel il *« travaillait »*. Et des vivants. L'*« ami »* Charles Pieri, un des « chefs » de la Cuncolta *« d'en haut »*, toujours incarcéré pour une affaire de cache d'armes, qu'il défend. Alain Orsoni, écœuré, retiré dans les affaires, qui vit entre l'Espagne et l'Amérique latine. François Santoni, l'interlocuteur clandestin de Charles Pasqua, condamné dans une affaire d'extorsion de fonds et qui connaîtra son sort devant la cour d'appel le 29 mai, ruminant sa haine de Pieri et sa mise hors jeu par le processus enclenché à Matignon. Pierre Poggioli, le dogmatique, déchu en 1989 de son titre de leader nationaliste, qui tente de rentrer dans la partie... en écrivant des livres.

Le voilà donc, lui, le « cuncoltais » appliqué, avocat aux plaidoiries sans envolées ni pathos, jeté sur le devant de la scène, parce qu'un jeu de massacre a éliminé tous les autres. 13 décembre 1999 : l'heure est à la négociation. Lionel Jospin prend la mesure de l'affaire des paillotes, change de politique, reçoit à Matignon, mais ne veut parler qu'à des élus. Le président du groupe Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse s'appelle Paul Quastana, mais, à l'heure du dialogue, c'est l'avocat civilisé de Haute-Corse qui intéresse, plus que le prof de gestion à l'IUT de Corte, qui soigne son look de berger clandestin. *« Il y a peut-être des hommes de guerre et des hommes de paix. Après tout, ce ne sont pas les maquisards communistes qui se sont retrouvés au gouvernement en 1946 »*, résume Joseph-Guy Poletti, directeur de la rédaction du mensuel *Corsica*.

Autres temps, autres mœurs. Quand les nationalistes de la Cuncolta jouent les gros bras et tendent à l'embonpoint, Jean-Guy Talamoni garde la ligne et le cheveu noir. *« Il n'a pas été usé par les années de prison »*, lâche François Santoni, quarante et un ans comme lui. *« A vingt ans, de toute façon, il portait déjà son costume en Tergal »*, ajoute son « camarade » de promotion à la faculté d'Aix-en-Provence. Quand il se rend aux Journées de Corte ou à quelques réunions plus clandestines, Jean-Guy Talamoni tombe la cravate et passe le jean des chefs : mais, c'est ainsi, le jean ne lui va pas, le jean ne tombe pas bien. Jean-Guy Talamoni sait ce que disent de lui les anciens combattants ou les jaloux . Il cache ses cours du soir de karaté, tait ses maux de dos fréquents, balaie sa réputation de mauvais conducteur – il n'a passé son permis de conduire qu'il y a un an. Ni « provo », ni « intello » à outrance. Pas de port d'armes, *« mais je sais comment ça marche »*. Un refus tout net de la protection rapprochée que lui offre la préfecture, après l'assassinat, en août 2000, de Jean-Michel Rossi, l'ami de François Santoni, parce que, affiche-t-il volontiers, *« je n'ai pas à avoir peur de mon peuple »*.

Se fondre. Se confondre. *« Mon parcours est d'une banalité extrême pour un nationaliste. Je n'ai jamais rien connu d'autre. »* En soi, c'est déjà un titre, la marque de fabrique de la nouvelle génération nationaliste. Jean-Guy Talamoni ne se souvient pas de mai 1968. Quand beaucoup des leaders historiques du nationalisme corse, de dix ans ses aînés, déclinent à la fac de Marseille ou de Nice la petite musique des gauchistes dans une version insulaire, leurs échos n'émeuvent guère les Talamoni, qui, après vingt ans au Maroc, sont revenus avant la naissance de Jean-Guy – à Saumur – et se sont installés très vite, avec le bébé, à Bastia. Le père est instituteur, la mère tient une papeterie.

Les événements d'Aleria résonnent bien davantage aux oreilles de la famille. Sympathisants autonomistes, les parents montent tous les étés à Cateraggio, au congrès de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC), seule organisation régionaliste de l'époque : de vraies « fêtes de *L'Huma* » du nationalisme. Jean-Guy Talamoni se souvient *« du discours d'Edmond Simeoni, en août 1975, sous le chapiteau »* de Corte, quelques jours avant l'occupation de la cave d'un viticulteur sur la plaine orientale, pour protester contre la chaptalisation des vins corses : *« Un révolutionnaire, il gagne ou il meurt. »* L'année suivante, pendant que retentit la première « nuit bleue » du FLNC, l'adolescent adhère à l'Union des lycéens corses (ULC), le syndicat nationaliste de la jeunesse, et gagne ses galons de militantisme.

De ces années et de celles qui suivent, à Aix, avec son ami Eric Simoni, aujourd'hui médecin et porte-parole de Corsica Nazione, il a laissé l'image d'un jeune homme de droite. *« Ni droite ni gauche, Corse »*, répond Talamoni, qui s'est fait tailler par Santoni et Rossi, dans *Pour solde de tout compte* (éditions Denoël), un vrai costume de facho. Besoin de corriger quelques fausses impressions ? L'avocat a en tout cas affiché, dans le petit cabinet qu'il partage avec son frère à Bastia, un portrait de Che Guevara ; il rappelle volontiers qu'il soutient les manifestations de l'organisation antiraciste Ava Basta ; il prend quelque distance quand le FLNC s'insurge contre les *« allogènes »* qui colonisent la Corse, et, aux dernières journées de Corte, charge son « conseil en relations internationales », Alain Simoni, d'aller poliment éconduire des représentants de la Ligue lombarde.

LE leader nationaliste est moins disert sur sa décennie obscure, celle qui suit la scission du FLNC, puis de ses deux vitrines légales, le MPA et A Cuncolta, en 1990. Jean-Guy Talamoni, militant appliqué de l'appareil « cuncoltais », devient membre de son exécutif, chargé du secteur droit et institutions. Elu en 1992 à l'Assemblée de Corse – il en est toujours le benjamin –, il redevient officiellement, insiste-t-il, un *« militant de base »*. Pendant la guerre civile qui fait rage, il joue la discrétion. De longs mois, comme presque tous les militants, il dort hors de chez lui : *« Pas dans des grottes,* précise-t-il. *Ici, on ne manque pas de gens pour vous recevoir. »* Deux ou trois malabars l'accompagnent quand il sort. *« Si j'avais fait trois fois le tour de la place Saint-Nicolas, je ne l'aurais pas fait une quatrième fois. »*

Le 15 juin 1993, l'assassinat du jeune militant nationaliste Robert Sozzi a ouvert les affrontements et traumatise l'île tout entière. Un mois plus tard, aux Journées de Corte, un commando du FLNC-Canal historique vient revendiquer l'*« élimination »* au nom d'un concept inédit, celui d'une prétendue *« légitime défense »* préventive. *« Je ne suis pas à la tribune, je n'applaudis pas »*, s'agace Jean-Guy Talamoni, dont l'organisation est intimement liée aux exécuteurs. *« Le problème, ce n'est pas Corte »*, confie l'un des anciens responsables du FLNC jusqu'aux années 1990, Pantaleon Alessandri, qui militait alors avec Sozzi et Talamoni dans une petite association de débroussaillage, Furesta Viva. *« Le problème, c'est que, deux jours après l'assassinat de Robert, lorsque nous nous retrouvons, à treize, à Bastia, au bar Le Rancho, il est le seul, avec son ami Eric Simoni, à refuser de signer un communiqué qui condamne l'assassinat, prétextant qu'ils n'ont pas assez d'informations pour se faire une opinion. En fait, ils suivaient déjà la ligne du Front. »*

Jean-Guy Talamoni se passerait bien de ce retour dans le passé. *« Depuis quelque temps, il essaie de me serrer la main. Pas la peine. Avec Robert, ils étaient amis. Talamoni n'a jamais manifesté le moindre remords »*, raconte Laetizia Sozzi, veuve du militant assassiné. Mais la « lutte » nationaliste ne se conjugue pas avec les regrets, et Jean-Guy Talamoni préfère rêver devant : *« Je la connaîtrai certainement, l'indépendance, de mon vivant. »* Avec François Sargentini, un historique de A Cuncolta, il s'est fait un combat de la réunification du nationalisme via le Comité du Fium'orbu, la coalition Unita ou, le 13 mai, le nouveau parti, Indipendenza. A l'été 2000, il se rend en Balagne à l'enterrement de Jean-Michel Rossi, puis à celui de son garde du corps. Il y embrasse François Santoni. *« Il n'avait rien à faire là,* grogne ce dernier. *Talamoni vient aux enterrements comme le font les autres hommes politiques. »*

> « Je ne suis qu'un petit élu nationaliste d'une toute petite île »

Il en est devenu un. A l'Assemblée de Corse, il observe, compose. En février 1998, après l'assassinat du préfet Erignac, il condamne *« l'acte, pas ses auteurs »*. Très vite, bien avant que n'éclate l'affaire des paillotes, il prend la mesure du rejet que suscitent les provocations du nouveau préfet de Corse, Bernard Bonnet, dans toute la population. *« Face à la tentation, grande, de consommer une rupture très vive, j'ai choisi un autre schéma : les élus corses face à Paris. Nous devions rester clairement un groupe d'opposition, mais persuader les autres élus qu'ils étaient aussi les représentants du peuple corse »*, explique-t-il. Au soir du premier tour des élections territoriales de 1998, Talamoni décide, *« tout seul »*, insiste-t-il, de partager sa victoire avec les nationalistes qui n'ont pas voté pour lui. Le succès, spectaculaire, est au rendez-vous : en 1999, les nationalistes dépassent les 20 % des suffrages. Elu président de la commission des affaires européennes par la grâce de José Rossi, il use à plein de cette tribune, rencontre Michel Barnier à Bruxelles, et vient d'être reçu à Barcelone par le gouvernement catalan, avec les honneurs dus à son titre. *« Le roi de Corse »*, souffle un de ses amis en riant.

MALGRÉ lui, Jean-Guy Talamoni a mis le pied dans un petit bout d'histoire : il le nie, mais l'espère quand même, lui qui a fait venir sa fille Serena à la tribune quand l'Assemblée de Corse a voté les « accords de Matignon ». *« Il est arrivé à l'Assemblée en apparatchik falot, les yeux bas,* commente un radical de gauche. *Il ne l'est plus. Il a pris une nouvelle dimension. »* Sera-t-il l'homme d'une transition, venu pour faire passer le nationalisme de la nuit du maquis aux lambris de la République ? Ou bien restera-t-il l'*« éternel légitimiste qui colle à la structure »*, comme dit François Santoni, toujours là pour devancer les militants, justifier tous les virages, même le retrait de « Matignon », pour lequel il s'est tant bagarré ? *« C'est un garçon intègre, pas corrompu. Avec Paris qui ne veut pas entendre parler des prisonniers et l'attelage qu'il gère, sa mission, c'est pas de la tarte ! »*, s'énerve Edmond Simeoni.

« Le jour venu, si tout ne marche pas comme prévu, ils le prendront par sa cravate et le dégageront », pronostique un fondateur du Front. *« Moi, otage des militaires ? Vous les voyez, derrière moi ?*, dit Talamoni en se tournant vers la fenêtre de son petit bureau. *Si tout ça échoue, de toute façon, il n'y aura pas de reddition en rase campagne. Il y aura d'autres démarches dans deux, trois, cinq ans, avec quelqu'un d'autre. J'en ai marre de toutes ces discussions ! Je voudrais reprendre la guitare, peindre, suivre à nouveau les affaires de mon cabinet ! »*

Seule certitude : en 2002, Talamoni, qui s'intéresse peu au jeu politique français, ne votera pas Jospin : *« Je n'ai jamais déposé un bulletin pour un président de la République française. »* Il y a quelques jours, on lui a raconté que la maire nationaliste de Rogliano, dans le cap Corse, avait marié un juge d'instruction sans écharpe tricolore et que personne, paraît-il, n'y avait fait attention. L'histoire lui a beaucoup plu. Un petit caillou sur la route de sa pédagogie des rêves, comme il dit.

Ariane Chemin

Confiance et vigilance

par Jean-Claude Trichet

LE conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé, le 10 mai, d'abaisser de 0,25 % le niveau des taux directeurs. La politique monétaire de l'Europe étant unifiée, cette décision, prise à 18 – 6 membres du directoire et 12 gouverneurs de banque centrale nationale –, a été immédiatement appliquée dans un ensemble de 304 millions d'habitants, d'une taille démographique et économique de l'ordre de grandeur de celle des Etats-Unis.

Que la seule existence de la monnaie unique, et donc de la politique monétaire unique, soit, en soi, un facteur de prospérité et de stabilité pour l'Europe ne fait plus de doute aux yeux de la plupart des observateurs. Que nous a donc apporté l'euro ?

Nos économies n'ont plus à redouter des mouvements erratiques de change par rapport à leurs voisins. Les décisions des entreprises sont prises en tenant compte d'un espace économique entièrement stable, monétairement et financièrement cinq fois plus grand que notre ancien marché intérieur. Les turbulences extérieures à l'Europe n'ont plus les influences perturbatrices d'antan, comme on a pu le vérifier lors de la crise asiatique et lors des fluctuations du dollar.

L'euro ne règle pas tous les problèmes. Il agit aussi comme un révélateur de tout ce qui nous reste à faire. Mais il crée, par lui-même, un environnement plus favorable à la croissance et à la création d'emplois.

Si l'existence de la monnaie unique apparaît ainsi comme positive, la politique monétaire unique, en revanche, a parfois – dois-je dire souvent – été présentée, y compris dans ces colonnes, au cours de ces derniers mois, comme trop sage. Sur les pressions de toute nature qui tentent de s'exercer sur l'eurosystème : il est clair qu'elles sont contraires au traité et donc qu'elles ne peuvent qu'être ignorées. Leur résurgence périodique est navrante et disparaîtra avec le temps. Le plus tôt serait le mieux. Pourquoi sommes-nous si résolument vigilants en matière de lutte contre l'inflation ? Je crois qu'il y a quatre raisons essentielles.

En premier lieu, parce que c'est ce que nous demandent le traité et les lois nationales. Le traité de Maastricht est clair : *« L'objectif principal du système européen de banques centrales est de maintenir la stabilité des prix. »* Le traité n'est pas une construction juridique artificielle plaquée sur des traditions nationales différentes. Toutes les lois des banques centrales nationales ont fixé le même objectif, avant la création de l'euro. Ainsi la loi française : *« La Banque de France définit et met en œuvre la politique monétaire dans le but d'assurer la stabilité des prix. »*

L'eurosystème tient à respecter les objectifs assignés par nos démocraties politiques. Ce premier argument suffirait à lui seul pour justifier notre vigilance.

En deuxième lieu, parce que l'opinion publique elle-même nous demande d'être vigilants. Devant qui une institution indépendante est-elle, en dernière analyse, responsable, dans des démocraties politiques qui sont aussi de grandes démocraties d'opinion, sinon devant l'opinion elle-même ? Or celle-ci est très attachée à la stabilité des prix qui lui a été promise. C'est vrai des 304 millions d'Européens de la zone euro. C'est particulièrement vrai de nos propres concitoyens : les enquêtes d'opinion en France ont toujours montré un fort soutien pour une politique monétaire de stabilité.

Les pressions de toute nature qui tentent de s'exercer sur l'eurosystème sont contraires au traité, et elles ne peuvent qu'être ignorées. Leur résurgence périodique est navrante et disparaîtra avec le temps. Le plus tôt serait le mieux

En troisième lieu, parce que la stabilité des prix est une condition nécessaire d'une croissance robuste et durable. C'est un point capital. Contrairement à une présentation fréquente mais trompeuse, les banques centrales n'arbitrent pas entre stabilité des prix d'un côté et croissance et création d'emplois de l'autre.

D'ailleurs, si la possibilité d'un tel arbitrage existait vraiment, on peut se demander pourquoi toutes les démocraties politiques du monde auraient confié cette responsabilité à des institutions indépendantes. Il n'y a pas contradiction entre stabilité et croissance : la stabilité des prix crée les conditions d'une croissance durable par trois canaux :

– le canal de la confiance des épargnants dans la solidité de la monnaie, qui permet de bénéficier de bas taux d'intérêt de marché à moyen et long terme ;

– le canal de la compétitivité renforcée des entreprises, grâce à la modération des coûts de production qui accompagne la faible inflation ;

– le canal de la demande interne, le pouvoir d'achat des agents économiques étant préservé et renforcé grâce à la faible hausse des prix.

La France offre un bon exemple de fonctionnement de chacun de ces trois canaux : nous avons créé 2 millions d'emplois net de 1994 à l'an 2000, période pendant laquelle nous avons enregistré les plus bas taux d'inflation de la zone euro (environ 1,3 % par an en moyenne).

En quatrième lieu, parce que nous sommes comptables de l'héritage de confiance, de stabilité et de solidité que nous avons reçu. Le plus grand succès de l'euro a été de recueillir, le 1er janvier 1999, la confiance qui avait été accumulée par les monnaies les plus crédibles d'Europe. C'est ainsi que tous les taux d'intérêt de marché des monnaies composantes ont convergé vers les taux déjà fusionnés – les plus bas en Europe – du florin, du mark, de notre franc, des francs belge et luxembourgeois notamment, qui constituaient un socle solide de confiance monétaire.

La Banque de France et la Bundesbank, en particulier, avaient établi la théorie de cette convergence de tous vers le niveau de crédibilité et de confiance le plus élevé : cette thèse a progressivement été acceptée par les épargnants et par les investisseurs du monde entier. Préserver, au bénéfice de toutes les économies, un environnement financier exceptionnellement favorable n'est possible que si nous maintenons intégralement le capital de confiance dont l'euro a hérité.

Ces quatre considérations essentielles expliquent les décisions du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne au cours de ces derniers mois. Notre vigilance, au service de la stabilité des prix, et donc de la croissance durable, explique que nous n'ayons pas baissé nos taux d'intérêt ni en décembre 2000 ni au cours des quatre premiers mois de cette année, alors même que d'autres banques centrales procédaient à d'importantes baisses de taux.

L'eurosystème a montré dans le passé qu'il était à la fois très vigilant et à l'écoute des faits. Après avoir porté tous les taux directeurs de la zone euro au même niveau de 3 % au moment de la création de l'euro, nous les avons abaissés à 2,5 %, niveau historiquement extrêmement bas, tenant compte de l'allègement objectif des tensions inflationnistes qui nous est apparu dans les premiers mois de 1999.

De même, comme l'a expliqué notre président Wim Duisenberg lors de notre dernière réunion du 10 mai, nous avons observé, d'une part, que la progression de la masse monétaire M3 avait ralenti au cours des derniers mois et que la croissance de M3 était maintenant au-dessous de notre seuil de référence, et, d'autre part, qu'un ensemble d'indicateurs précurseurs d'inflation à moyen terme suggérait que les pressions à la hausse des prix, dans une perspective de douze à dix-huit mois, avaient tendance à s'alléger. Les deux piliers de notre politique monétaire nous ont conduits à être mieux assurés de la stabilité des prix en 2002 et à donner, en conséquence, un signal de confiance.

Vigilance. Confiance. Confiance, parce que vigilance toujours en éveil. C'est, me semble-t-il, la meilleure clé de lecture pour suivre l'action de l'eurosystème, depuis la création de l'euro jusqu'à aujourd'hui.

Jean-Claude Trichet *est gouverneur de la Banque de France et membre du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.*

Le 13 mai de Silvio Berlusconi

Suite de la première page

C'est dire si le succès de Berlusconi n'est pas construit sur les ruines d'une République à l'agonie, mais apparaît comme l'alternative claire à la première expérience de gauche depuis la seconde guerre mondiale. C'est donc un grave échec pour une gauche affaiblie, divisée, écartelée entre le leader de campagne (Rutelli) et celui de la principale composante, D'Alema, sans compter la dissidence de la *« gauche de la gauche »* menée par Bertinotti.

Car le succès de Berlusconi est aussi celui de la polarisation accrue du système de partis. En dépit d'un mode de scrutin complexe cousu main pour favoriser la survie de partis aussi intransigeants que minuscules, le scrutin du 13 mai sonne le glas de presque tous les partis non coalisés. Mis à part Rifondazione comunista, qui survit avec 6 % environ des suffrages, toutes les autres petites formations passent à la trappe sauf lorsqu'elles intègrent l'une ou l'autre coalition.

Mais la situation est différente au sein des deux pôles. Après sa défaite, Rutelli aura sans doute beaucoup de mal à assurer la discipline au sein du pilier de centre-gauche, et la marguerite, symbole de ce regroupement, risque de s'effeuiller bien vite en dépit de son succès relatif. Il lui faut pourtant comprendre le message : point de salut en dehors des coalitions.

En face, au contraire, les héritiers de la Démocratie-chrétienne tout comme la Ligue de Bossi sont tellement laminés par l'onde de choc berlusconienne qu'ils seront contraints de passer sous les fourches Caudines du « Cavaliere ». Ils n'ont plus les moyens politiques d'une éventuelle rébellion.

Car tel est bien l'autre succès de Berlusconi. A la différence de 1994, où la coalition de droite était formée de trois forces inégales mais comparables, nous assistons aujourd'hui à la suprématie incontestée de Forza Italia et de son leader, déjà perceptible au moment de la campagne électorale, entièrement centrée sur le magnat des médias.

Au sein de la coalition dominante, il y a désormais un parti dominant qui a cannibalisé les partis frères. De ce point de vue, la comparaison qui s'impose n'est pas le mouvement gaulliste en 1958 mais le parti du Général après le triomphe électoral de 1962. Les jeux internes et les chantages qui ont miné la vie politique italienne, y compris durant la dernière législature, seront donc moins faciles. Berlusconi dispose d'une nette majorité dans les deux Chambres et n'a plus à craindre de dissidence de la part de ses alliés les plus instables.

Certains s'en inquiéteront en constatant le pouvoir apparemment incontesté d'un homme dont la puissance médiatique et économique a fait couler beaucoup d'encre en Italie aussi bien qu'à l'étranger. Le risque n'est pas à écarter, même s'il est sans doute surévalué. Reste néanmoins que, au-delà de la conjoncture et de l'écume électorale, nous avons peut-être assisté à une révolution politique et institutionnelle. Pour la première fois, l'Italie disposera d'un gouvernement doté des moyens politiques et institutionnels nécessaires à l'application de son programme.

Les conditions du leadership politique sont recréées et mettent l'Italie au diapason des autres régimes politiques occidentaux

Cette révolution s'accompagne d'un autre bouleversement : l'émergence d'un leader charismatique capable de mobiliser les foules, d'utiliser l'outil médiatique au mieux de ses intérêts, de recourir à grands frais à toutes les techniques du marketing politique inspiré des élections présidentielles américaines. Dans un pays qui, depuis soixante ans, a vécu avec le spectre du Duce dans le placard, qui a banni la moindre once de pouvoir personnel à la tête de l'Etat, ce changement est aussi une autre révolution.

A vrai dire, ce bouleversement faisait son chemin depuis longtemps. Craxi, qui fut l'ami et le protecteur politique de Berlusconi, tenta sa chance mais fut victime de sa propre corruption. Le succès de Berlusconi en 1994 fut un deuxième signal. L'élection directe des maires et des présidents de région instituée à la fin des années 1990 témoigne que l'idée gagnait du terrain. Prodi, D'Alema, Amato furent tous des leaders, et pas seulement les *primi inter pares* voulus par la Constitution italienne.

Aujourd'hui, la boucle est bouclée. Les conditions du leadership politique sont recréées et mettent l'Italie au diapason des autres régimes politiques occidentaux. Certes, la personnalité du futur président du conseil suscite des remous et des craintes dont l'avenir nous dira s'ils sont justifiés.

Ou bien Berlusconi abusera de ses pouvoirs et prérogatives, ce qui serait un drame pour la démocratie italienne et pour l'évolution de ses institutions ; ou bien il modérera ses ambitions et ses politiques, réglera ses conflits d'intérêt et apparaîtra comme l'accoucheur d'un nouveau régime différent de la Ire République mais non sans ressemblance avec les systèmes politiques des pays voisins.

Sera-t-il l'instrument de changements nécessaires ? Sera-t-il capable de surmonter son populisme de propagande pour affronter son rôle de chef de gouvernement ? L'Italie de la dernière décennie a été encombrée de populismes de toutes sortes : populisme purificateur et vengeur de Di Pietro ; populisme fruste et rustre de Bossi ; populisme sophistiqué et un rien démagogique des radicaux de Pannella ; populisme charismatique et médiatique de Berlusconi.

Que l'on soit séduit ou révulsé par ces manifestations populistes n'a pas grande importance du point de vue de l'analyse. L'important est de constater que les appels à la révolte du peuple contre les élites dirigeantes ont trouvé des échos de plus en plus importants.

La victoire de Berlusconi est d'abord la défaite des partis qui ont été incapables de comprendre la lassitude des Italiens, leur incompréhension croissante de la politique, de ses *« poisons et délices »*, de la langue de bois locale (le *politichese*), du blocage et de l'inefficacité d'un système bureaucratique qui a encore fait merveille le 13 mai en se révélant incapable d'organiser correctement les élections.

Les Italiens ont tranché, et la Péninsule a peut-être une occasion unique de se réformer à cause et en dépit de Silvio Berlusconi. Selon qu'il restera homme d'affaires ou deviendra homme d'Etat, l'avenir du pays sera dramatiquement différent.

La démocratie en tant que telle n'est pas en danger. Mais ses formes, son contenu, sa crédibilité seront longtemps influencés par l'expérience inédite qui se prépare. La démocratie n'est pas seulement populaire/populiste. Elle est aussi faite d'Etat de droit, de séparation des pouvoirs, de droits fondamentaux, de lutte contre toutes les criminalités, de la distinction entre intérêts privés et intérêts publics. C'est à l'aune de ces principes que la démocratie italienne pourra survivre et prospérer.

Yves Mény

La flamme qui vacille

par Marc Lazar

SILVIO BERLUSCONI est de retour en Italie et sa présence hante de nouveau l'Europe. Il y a sept ans, sa première victoire électorale et son arrivée à la présidence du conseil avaient déjà soulevé une forte émotion retombée quelques mois plus tard, lorsqu'il fut contraint de démissionner par la sortie de la Ligue du Nord de sa majorité. Cet échec suivi de sa défaite en 1996 face à la coalition de centre-gauche emmenée à l'époque par Romano Prodi, de même que ses démêlés avec la justice et les difficultés rencontrées dans son propre camp avaient pu laisser croire que sa carrière politique se terminerait aussi vite qu'elle avait commencé. C'était compter sans son opiniâtreté. Plutôt que de lancer des anathèmes ou de se désespérer, mieux vaut tenter de comprendre le phénomène Berlusconi en privilégiant deux clefs de lecture, l'une politique et l'autre sociologique.

Silvio Berlusconi n'est plus seulement cet entrepreneur qui avait reconverti dans l'urgence une partie de son entreprise, de ses fidèles et de ses cadres dirigeants en politique : c'est désormais un *leader* politique à part entière. Il dirige le pemier parti italien, Forza Italia, qui recueille aujourd'hui de près de 30 % des suffrages, regroupe plus de 200 000 adhérents et s'appuie sur des milliers de cadres et d'élus.

La coalition de la Maison des libertés a déclenché une mobilisation forte, sans être exceptionnelle. Surtout, elle a profité des divisions de ses adversaires et de l'aide de Refondation communiste qui, à l'exemple de toutes les prétendues gauches de gauche en Europe occidentale, a délibérément joué la politique du pire. Davantage. Berlusconi a vampirisé ses alliés, marginalisant la Ligue du Nord, faisant reculer l'Alliance nationale, réduisant à la portion congrue les rejetons de l'ancienne Démocratie chrétienne.

En vérité, un boulevard s'ouvre devant lui à l'issue de ce scrutin. Devenu le chef incontesté de sa coalition, il peut caresser l'espoir que son parti occupera durablement un vaste espace du centre à la droite plus dure. Il a d'ailleurs rejoint le Parti populaire européen et s'est rapproché du premier ministre espagnol, José Maria Aznar. Il lui reste maintenant à définitivement modérer ses propos, brider sa fougue, refouler ses tentations populistes, ce qui n'est pas gagné d'avance, loin de là.

Silvio Berlusconi a su également profiter des faiblesses et des erreurs du centre-gauche. Il a exploité à fond la lassitude de l'opinion envers les cures d'austérité, sa déception due au nombre de chantiers non ouverts ou aussitôt refermés, comme ceux concernant la réforme des institutions, son désenchantement relatif envers les bénéfices que devait amener l'euro et son incompréhension des querelles internes d'une majorité qui a vite oublié qu'elle ne devait son accession au pouvoir en 1996 qu'à la division du centre-droit et de la Ligue du Nord.

Son rival Francesco Rutelli, 4e leader de L'Olivier qui a réussi l'exploit d'en user trois autres en cinq ans, s'est imposé comme leader, mais trop tardivement. Berlusconi a, enfin, été servi par l'attitude des dirigeants du centre-gauche, au cours de la législature écoulée, en particulier l'ancien président du conseil, Massimo D'Alema, qui, dans un souci de normalisation de la vie politique italienne, l'ont érigé en concurrent respectable, en adversaire loyal, en responsable indiscuté et indiscutable de la droite, lui fournissant une légitimation presque inespérée.

Mais la force de frappe de Berlusconi provient de ce qu'il parle à une partie de l'Italie. Cet expert en matière de marketing électoral joue de toutes les armes de la séduction : il communique simplement et démagogiquement, pratique un vrai matraquage médiatique, personnalise à outrance ses propos, affiche un sourire permanent, accorde un soin obsessionnel à son image et propose un récit édifiant de sa vie, conçu comme une *success story* susceptible de faire rêver des électeurs.

En Italie, la démocratie n'est pas en danger parce qu'elle serait contestée comme régime. En revanche, son esprit est menacé

Si sa communication fait mouche, c'est qu'elle développe des thématiques qui correspondent aux préoccupations de nombre d'Italiens : hantise de l'insécurité, inquiétudes suscitées par l'immigration, mécontentement face à la pression fiscale, irritation face aux lourdeurs d'une administration publique qui, pourtant, a commencé à être profondément réformée, ou encore exaspération face aux élites en place.

Berlusconi s'est ainsi présenté comme un pur produit du peuple, venu en politique à son appel et pour sauver l'Italie *« aux mains des juges et des communistes »*. Il séduit parce que ce qu'il dit convient à une fraction importante d'une société transalpine qui a connu de prestigieuses métamorphoses sur une période très courte.

D'une certaine façon, il incarne cette Italie qui s'est rapidement enrichie grâce à un travail acharné ou espère s'enrichir au plus vite. Une Italie qui exalte la production des biens, se complaît dans le consumérisme et affiche sa réussite sans vergogne, avec même un goût prononcé de revanche sociale. Une Italie qui entend concilier les valeurs de la modernité économique et celles plus traditionnelles de la famille, accepte la globalisation du marché mais se méfie des immigrés, communie dans le libéralisme économique tout en manifestant, à l'occasion, un soupçon de compassion sociale. Une Italie qui ignore l'histoire, ne vit que dans le moment présent, croit au chacun pour soi et Dieu pour tous, célèbre les vertus d'une société civile composée avant tout de producteurs indépendants qui se méfient de l'Etat et ravalent la démocratie à un simple cadre, plutôt utile pour leurs intérêts individuels.

La nouvelle victoire de Silvio Berlusconi témoigne d'évolutions que l'on retrouve aussi dans d'autres pays européens : elle confirme, après l'Espagne et l'Autriche, l'émergence d'une nouvelle droite venue d'horizons différents des anciennes formations conservatrices, libérales ou démocrates chrétiennes, qui n'hésite pas à s'allier avec des partis extrémistes. Elle montre qu'emboucher les trompettes de l'antipolitique, tout en faisant de la politique, permet de mobiliser les déçus de la politique. Elle atteste que les électeurs priment avant tout l'efficacité supposée d'une personnalité qui prétend satisfaire leurs aspirations immédiates et qu'en contrepartie, ils tiennent moins compte, sans toutefois les ignorer totalement, d'autres aspects plus discutables de son passé et de sa carrière. C'est la raison pour laquelle la confusion inquiétante entre les affaires privées de Berlusconi et celles de l'Etat ne les choque pas.

Ces facteurs constituent les vrais motifs de préoccupation. La démocratie n'est pas en danger parce qu'elle serait contestée comme régime. En revanche, son esprit est menacé. Sa flamme vacille, menacée d'étouffement par l'usage avant tout utilitaire qu'en font certains acteurs et électeurs qui, de la sorte, en dénaturent les fondements politiques et civiques.

Marc Lazar *est professeur à l'IEP de Paris et chercheur associé au CERI.*

Les 25 ans d'« El Pais » et la démocratie au XXIe siècle

POUR célébrer une histoire de vingt-cinq ans qui se confond avec la transition et l'installation de la démocratie en Espagne, *El Pais* avait organisé des festivités prestigieuses, en présence du roi Juan Carlos et de la reine Sophie, mais en l'absence du président du gouvernement, José Maria Aznar, qui a des comptes à régler avec le journal (à moins que ce ne soit l'inverse). *El Pais* avait aussi convié, les 10 et 11 mai à Madrid, des hommes politiques, des intellectuels, des journalistes espagnols et étrangers, avec une forte représentation latino-américaine, à débattre de ce qui est la raison d'être d'une presse libre : la démocratie, son avenir et les menaces qui pèsent sur elle.

Tous les intervenants ont été implicitement d'accord avec Felipe Gonzalez, ancien chef du Parti socialiste et du gouvernement : pour la démocratie du nouveau millénaire, *« la partition n'est pas encore écrite »*. Ce pouvait être une simple constatation de bon sens, c'était, en fait, mettre l'accent sur une différence essentielle entre les défis que les démocrates ont à affronter aujourd'hui avec les transitions démocratiques du passé récent. L'Espagne de la fin des années 1970 voulait ressembler à la France, à l'Italie, etc. Une décennie plus tard, les Etats d'Europe centrale et orientale, qui se libéraient du communisme, voulaient devenir *« normaux »*. La démocratie du XXIe siècle ne pourra plus être ce qu'elle a été, a déclaré en substance Felipe Gonzalez, parce qu'elle était adaptée à une société industrielle. Elle ne peut être appliquée telle quelle à des sociétés qui ne le sont pas (dans les pays pauvres), ni à des sociétés qui ne le sont plus (dans les pays riches où les nouvelles technologies de l'information bouleversent les références).

« CITOYENS DÉSERTEURS »

Le système démocratique traditionnel, a renchéri Lord Dahrendorf, ancien doyen du Saint Anthony College à Oxford, doit faire face à deux menaces. L'une est intérieure. Elle a partie liée avec la mode des produits jetables, qui a atteint la politique – la politique *« médiatique »* et *« immédiatique »*, selon le jeu de mots de Felipe Gonzalez – et qui entraîne le triomphe de l'éphémère sur le long terme, l'empiétement des sondages sur les élections. Cette menace peut revêtir plusieurs formes, désintérêt voire mépris pour la politique, prééminence du *« message »* (télévisé) sur l'information, qui pourrait même déboucher sur ce que Shlomo Ben Ami a appelé *« le bonapartisme électronique »*. Si l'ancien ministre israélien des affaires étrangères ne faisait pas explicitement référence à Silvio Berlusconi, les élections italiennes ont été plusieurs fois évoquées, plus souvent que le scrutin au Pays basque espagnol. Et pourtant le nationalisme, le *« narcissisme ethnique »*, le fondamentalisme, a fortiori le terrorisme, sont des dangers tout aussi pesants pour les démocraties.

L'autre menace est extérieure. Elle provient, selon Lord Dahrendorf, de l'inadéquation entre la création, par la mondialisation, d'espaces de plus en plus larges et les institutions existantes, confinées à l'Etat-nation. Il n'est certes pas question de parler d'une démocratie à l'échelle planétaire ou d'un gouvernement mondial, mais, dans un premier temps, de s'interroger sur l'émergence de nouveaux centres de pouvoirs, légaux – comme les grandes sociétés technologiques ou financières – ou illégaux – comme les mafias – et sur les moyens de les contrôler. Les inquiétudes sur le *« rejet de la politique »* sont-elles des problèmes *« de luxe »*, propres aux sociétés parvenues de l'hémisphère Nord ?

Pas seulement. Si tout le monde a constaté que l'Afrique *« était absente »*, non seulement de la conférence mais du débat international, les représentants latino-américains ont fait part de préoccupations très proches de celles des Européens. *« Ce qui nous manque, ce n'est pas la démocratie,* a déclaré par exemple l'ancien président de l'Uruguay, Julio Maria Sanguinetti, *ce sont les démocrates »*, car nous avons de plus en plus affaire à des *« citoyens déserteurs »* qui se sont mués en consommateurs insatisfaits ou en contribuables irascibles.

Il reste que l'Amérique latine est aux prises avec des risques spécifiques : la corruption et la pauvreté. *« Combien de pauvreté la démocratie peut-elle supporter ? »*, s'est demandé l'écrivain Carlos Fuentes. La misère, a-t-il ajouté, n'est plus le legs des dictatures militaires ; c'est aux régimes démocratiques qui se sont installés sur le continent au cours de la dernière décennie (la dernière transition en date étant celle du Mexique) à rendre des comptes sur l'absence de redistribution des revenus et des chances. Les démocraties seront tenues pour responsables pour le plus grand profit de leurs ennemis. Quant à la corruption, elle peut prendre la forme extrême du narco-conflit de Colombie ou la forme plus policée dénoncée par Claudio Escribano, directeur du journal argentin *La Nación* : en Argentine où le salaire mensuel moyen est de 570 dollars, le député local de la plus pauvre région du pays touche 19 000 dollars par mois !

« Il ne faut pas trop exiger de la démocratie », a prévenu Lord Dahrendorf. Ce n'est pas une idéologie porteuse d'une solution toute faite pour tous les problèmes, c'est une forme de gouvernement – *« la plus mauvaise à l'exception de toutes les autres »*, disait Churchill – qui devrait assurer la résolution pacifique des conflits, l'équilibre des pouvoirs et la parole du peuple. La démocratie, c'est le *« gouvernement de l'opinion »*, a rappelé le politologue italien Giovanni Sartori. Reste à savoir comment l'opinion publique est formée et informée.

Pour conclure, il fallait bien revenir à l'autre objet du débat, *El Pais* et ses vingt-cinq bougies, et à une constatation : la presse écrite joue et continuera à jouer un rôle essentiel dans la formation de l'opinion, base de la démocratie. C'est un constat, c'est aussi un combat.

Daniel Vernet

Le piéton contemporain *par Lionel Koechlin*

Le président iranien n'a qu'une arme, la parole

LES IRANIENS sont désormais fixés. Mohammad Khatami, le réformateur qu'ils ont porté à la présidence il y a quatre ans et sur qui ils ont fondé de grands espoirs, est candidat à sa propre succession. Du dépôt des candidatures, première étape de la procédure électorale, les dirigeants de la République islamique peuvent tirer un premier enseignement : le système politique en vigueur est désormais banalisé, sinon démystifié par leurs concitoyens, dont les esprits se sont affranchis et l'audace libérée : huit cents d'entre eux, dont quatre femmes, ont « osé » postuler, même s'ils savaient à l'avance que le Conseil des gardiens, chargé de valider les demandes, allait en éliminer l'écrasante majorité. Dimanche 13 mai, ils n'étaient plus que trente à avoir été admis au terme de deux filtrages. D'autres pourraient encore être écartés. Le scrutin est prévu le 8 juin.

Deuxième enseignement de ce premier acte : le camp conservateur a été incapable de présenter des candidats faisant vraiment le poids. Le ministre de la défense, Ali Chamkhani, qui a posé in extremis sa candidature, est considéré comme le plus sérieux candidat « à droite », parce qu'il ne fait pas partie de la galerie des personnalités politiques publiques les plus célèbres, qui personnifient aux yeux de la majorité des Iraniens l'immobilisme et la répression dont ils pâtissent depuis vingt-deux ans. Son handicap tient néanmoins au fait qu'il est un militaire et qu'il a longtemps occupé la fonction de chef adjoint du corps des Gardiens de la révolution, en d'autres termes, qu'il tient son pouvoir de la volonté du Guide de la République, Ali Khamenei, considéré comme le principal pilier de la faction conservatrice.

Un autre conservateur, l'ancien ministre des renseignements, Ali Fallahian, lui aussi candidat, souffre d'un grave désavantage : il est tenu pour le principal théoricien de la terreur exercée contre les opposants – un tribunal de Berlin l'a d'ailleurs désigné comme le commanditaire du meurtre, en 1992, dans cette ville de quatre opposants kurdes iraniens.

IRONIE DE L'HISTOIRE

Les candidatures de réformateurs tels qu'Ibrahim Asgharzadeh ou Mahmoud Kachani, risquent, si elles sont validées, d'entraîner un éparpillement des voix à « gauche », et c'est là le troisième enseignement de l'acte un de la présidentielle. Le camp des partisans du changement en serait affaibli, de même que le score du président sortant, dont la réélection est toujours tenue pour acquise, alors même que, de son propre aveu, les acquis de son mandat sont bien en deçà de ses propres attentes, a fortiori de celles des Iraniens.

De fait, en faisant acte de candidature, M. Khatami a opté pour la transparence et un semi-aveu d'échec, comme s'il avait compris que son principal atout – sinon le seul, après avoir été constamment en butte pendant quatre ans à la toute-puissance institutionnelle de ses adversaires conservateurs – était la parole. Ne cachant ni ses doutes ni ses hésitations, M. Khatami s'est dit *« inquiet pour l'avenir de la révolution et du régime (...) si rien n'est fait pour combler le maillon qui sépare les gouvernants des gouvernés »*. Toujours résolu à réformer le système, il a déploré que ses amis et sympathisants en aient déjà payé très cher le prix et les a prévenus que l'addition risque de s'alourdir s'ils veulent que s'instaure une véritable *« démocratie religieuse »*. Il a ainsi mis le doigt sur la plaie de la contradiction qui est à la base même de la République islamique : comment concilier le principe de la volonté du peuple, exprimée par le suffrage universel, avec une conception quasi théologique du pouvoir ? Vaste programme, sur lequel planchent depuis des années politiques et penseurs, et dont le concept même – a fortiori l'application – se révèle être une véritable gageure.

Car c'est bien le paradoxe de la situation actuelle : la quasi-totalité des institutions sont aux mains des conservateurs, qu'il s'agisse de la fonction du Guide, véritable numéro un du régime, ou des organismes tels que le Conseil des gardiens, celui des experts ou celui dit « du discernement des intérêts de la révolution » ; sans oublier le pouvoir judiciaire, l'appareil militaire – armée, corps des Gardiens de la révolution et corps des Bassidjs – et paramilitaire – police et forces de sécurité. Seuls leur échappent la présidence de la République et le Parlement, qu'ils ont quasi systématiquement court-circuités depuis quatre ans.

L'ironie de l'histoire est qu'ils ont le plus souvent eu recours, pour ce faire, aux textes et réglementations dont M. Khatami n'a cessé, depuis quatre ans, de demander le respect : la Constitution et la loi. Alors qu'avant 1997 leur arme principale était l'intimidation par la violence, pouvant aller jusqu'au meurtre, ils passent plus volontiers depuis quatre ans par les organismes officiels, la justice en particulier étant abusivement mise à contribution, des violations de l'ordre islamique ou de la sécurité de l'Etat étant invoqués à tort et à travers.

Tout permet de prévoir qu'ils en feront de même lors d'un éventuel second mandat de M. Khatami. Reste à savoir ce que ce dernier, dont les pouvoirs sont, de son propre aveu, constitutionnellement limités, pourra faire s'il est réélu, maintenant que, par la seule puissance de sa parole, il a libéré celle des Iraniens. Ces derniers attendent désormais des actes.

Mouna Naïm

PRÉCISION

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

François Morvan, collaborateur de la revue *Utopie critique*, est favorable à titre personnel à la constitution d'un « pôle républicain » autour de Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 28 avril), mais cette position n'engage en rien la revue, qui n'a pas débattu de cette question, nous précise son directeur, Gilbert Marquis.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

M. Bush et l'argent sale

APRÈS l'air sale, l'argent sale. Les Etats-Unis de George W. Bush avaient déjà renié les engagements pris à Kyoto pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, ils font marche arrière à propos d'un autre dossier international sensible, celui de la lutte contre les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui regroupe les trente pays les plus développés de la planète, travaille depuis une dizaine d'années à un code international qui permettrait de limiter la concurrence déloyale en matière fiscale (Harmful Tax Competition). Cette expression est un euphémisme : il s'agit de mettre au pas des pays qui participent à l'évasion fiscale à grande échelle, mais aussi, pour certains, au blanchiment de l'argent des pires trafics. En juin 2000, l'OCDE avait épinglé trente-cinq pays pour pratiques fiscales déloyales, les invitant à clarifier leur système fiscal sous peine de sanctions. Et une « liste noire » de quinze pays particulièrement « non coopératifs » avait été publiée par le Groupe d'action financière internationale sur le blanchiment des capitaux (GAFI), une émanation de l'OCDE. Bien qu'assez timide, ce geste était une première. Il n'avait pu aboutir que parce que de grands pays, notamment la France et les Etats-Unis de Bill Clinton, l'avaient appuyé.

A la fin de la semaine dernière, le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, a déclaré que *« dans sa forme actuelle, le projet de l'OCDE était trop large »* et ne correspondait pas *« aux priorités fiscales et économiques de l'administration »* américaine. Et, pour que les intentions de Washington soient parfaitement claires, il a précisé : *« Les Etats-Unis ne soutiendront aucun effort visant à dicter à un pays le niveau de ses taux d'imposition ou l'organisation de son système fiscal et ne participeront à aucune initiative visant à harmoniser les systèmes d'imposition dans le monde. »* La raison « philosophique » de ce changement a aussi été livrée par M. O'Neill : *« Je suis perturbé par la notion implicite que des taux d'imposition bas sont par nature suspects et par la notion que tout pays, ou groupe de pays, pourrait se mêler de la façon dont un autre pays organise son système fiscal »*, a-t-il dit. Réunis à Paris, mercredi 16 et jeudi 17 mai, les ministres économiques de l'OCDE ne devraient donc pas aborder cet aspect de la coopération internationale, mais évoquer l'éventuel lancement d'un nouveau cycle de l'OMC...

Gageons que le message aura été reçu cinq sur cinq. Les diplomates auront compris que les Etats-Unis n'entendent plus être un des acteurs de la « gouvernance mondiale » qui cherche péniblement à s'installer depuis quelques années pour faire face aux problèmes communs à l'ensemble des pays. Les grands délinquants internationaux auront aussi compris que la principale puissance mondiale ne lèvera pas le petit doigt pour déranger leurs tripatouillages. C'est un grand pas en arrière.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ;
Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ;
Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Mathusalem et sa retraite

BERNARD SHAW l'avait prévu. Un jour devait venir où les gouvernants s'inquiéteraient de l'accroissement en durée de la vie humaine et soulèveraient la question des retraites. C'est fait : au récent congrès socialiste, un de nos plus brillants économistes a proclamé que l'ère de la pénicilline rendait impraticables les limites d'âge actuellement en vigueur.

Tant que la longévité moyenne n'a guère dépassé cinquante ans, l'Etat et les caisses spécialisées n'ont vu aucun inconvénient à promettre le paiement d'une retraite à l'âge moyen de soixante-cinq ans. Il y avait là pour eux une marge confortable de quinze ans au cours de laquelle chaque jour apportait sa fructueuse moisson de décès opportuns. Maintenant c'est fini. On vit trop longtemps, et l'affaire est devenue mauvaise.

Si notre vie augmente, c'est par le milieu, la partie la plus désagréable, celle du travail. Pas de danger que l'on prolonge outre mesure la période bleu ciel et rose bonbon de la première enfance. Non ! C'est sur la scolarité qu'on tire, avec tout ce que cela comporte de pensums supplémentaires et d'ennuis à revendre. Et il est bien entendu qu'on ne nous accordera point le repos avant que nous soyons tout à fait incapables d'en jouir.

C'est dans l'ordre, au fond. Il faudrait être bien naïf pour espérer recevoir gratis un supplément d'existence. Il en coûte cher d'allonger la vie des hommes. Mais alors pourquoi, pourquoi, au nom de Mathusalem et de tous les patriarches, pourquoi dépense-t-on tant d'argent pour se procurer les moyens de la raccourcir ?

Robert Escarpit
(17 mai 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

EMPLOI Au plus fort des conflits sociaux de Marks & Spencer ou de Danone, la France a pu croire que les groupes recommençaient à licencier, même quand ils faisaient des profits. ● CES PLANS SOCIAUX ne doivent pourtant pas occulter que l'économie crée beaucoup d'emplois : 580 000 au total en 2000. ● L'ENQUÊTE DU *MONDE* auprès d'une quarantaine de grandes entreprises confirme cette tendance : des plans concernant des milliers d'embauches, visant les cadres comme les non-cadres, ont été lancés pour 2001. ● LES SERVICES sont les plus dynamiques en matière de création, loin devant l'industrie. ● AUX ÉTATS-UNIS, la Réserve fédérale a baissé de 0,5 point son taux directeur pour conjurer le risque de récession. C'est la cinquième baisse, pour un total de 2,5 points, depuis le début de l'année, à comparer à une baisse de seulement un quart de point en Europe.

Ces entreprises qui embauchent, en France, par milliers

Les affaires Marks & Spencer ou Danone ont pu masquer une tendance économique de fond : malgré le ralentissement américain, de nombreuses entreprises, notamment dans les services, ont mis en chantier, en France, pour 2001, comme en atteste l'enquête du « Monde », de spectaculaires plans de recrutement

DANONE, Marks & Spencer, Moulinex, Valeo, Pechiney... La succession de plans sociaux qui s'égrènent depuis le début de l'année masque une réalité économique plus positive : nombre d'entreprises, notamment les banques, les distributeurs, les services informatiques ne cessent de recruter. Mieux, elles ne font pas que remplacer les salariés partants. Malgré les signes de ralentissement aux Etats-Unis et maintenant en Allemagne, elles ambitionnent toujours de créer massivement des emplois en France.

En 2000, l'emploi a progressé de 580 000 postes, selon l'Insee, dont 502 000 dans le secteur marchand. Même dans certains secteurs comme l'industrie, l'évolution a été favorable, puisque 126 000 emplois ont été créés. L'année 2001, si elle ne sera pas aussi brillante, notamment pour l'industrie, devrait être un bon cru. Selon l'enquête du *Monde,* de Carrefour à PSA, de Pinault-Printemps-Redoute (PPR) à BNP Paribas, d'Eurodisney à Thales en passant par Bouygues Construction, les objectifs dépassent, dans chacun de ces groupes, le millier de créations nettes d'emplois *(voir tableau ci-contre)*. Des perspectives de recrutement qui concernent aussi bien les cadres que les non-cadres. *« De plus en plus d'entreprises embauchent »*, analyse Elizabeth Girard, directrice des ressources humaines (DRH) d'Adecco France. Une tendance qui entraîne, pour le numéro un mondial de l'intérim, un effet boomerang : *« Depuis janvier, le marché français de l'intérim se tasse mais ce n'est pas négatif pour nous car nous percevons que la situation est globalement saine et que les entreprises vont bien. »*

Une belle santé qui ressort des témoignages de la quarantaine de DRH et directeurs de recrutement interrogés entre le 1er et le 15 mai par *Le Monde*. *« Nous projetons de sortir vingt-cinq nouveaux modèles de véhicules »*, explique Chantal de La Bourdonnaye, responsable du recrutement des cadres chez PSA, qui va créer cette année 1 500 postes en France, *« de designers, de chercheurs, de coordinateurs de projets, d'agents de production... »*. Le groupe de distribution PPR (FNAC, Printemps, Conforama, La Redoute...), compte créer 1 600 emplois. *« Nous sommes passés en peu d'années de 75 milliards à presque 200 milliards de francs de chiffre d'affaires et sommes obligés de nous structurer différemment »*, explique François Potier, DRH du groupe de François Pinault. Les sociétés de services informatiques (SSII), anges gardiens des groupes qui veulent se convertir aux nouvelles technologies, connaissent des croissances exponentielles : pour Atos Origin, Unilog et Steria, les créations d'emplois représenteront cette année plus de 20 % de leurs effectifs. Certaines entreprises commencent même à anticiper la vague de départs à la retraite des baby-boomers, qui déferlera dans cinq à dix ans. *« Notre pyramide des âges a une forme de champignon atomique »*, ironise Stéphane Lebourg, du Crédit lyonnais. Même prévision prudente chez l'assureur AGF : *« Les départs vont s'accélérer à partir de 2006, la mobilité et le recrutement nous permettent de les anticiper »*, explique Richard Bentz, directeur du développement ressources humaines. Des recrutements d'autant plus importants que les groupes avaient largement gelé leurs embauches pendant les sombres années 1990. Exception notable à cet engouement général, celle des équipementiers téléphoniques, en plein marasme : Nortel Networks, qui ambitionnait d'embaucher 1 500 cadres en France en 2001 (selon *L'Express* de décembre 2000) a gelé ses recrutements sur toute l'Europe. Même frilosité chez Alcatel : le projet d'embaucher 2 000 cadres, encore d'actualité à la fin 2000, est enterré.

Les signes de ralentissement économique aux Etats-Unis n'effraient pas outre mesure les responsables de recrutement dans leur ensemble. PPR, présent outre-Atlantique avec ses filiales Rexel et Brylane (VPC), a commencé à y réduire ses effectifs. En France, *« nous sommes vigilants, mais je ne pense pas que nous ralentirons le recrutement »*, note le DRH, M. Potier. *« Les derniers baromètres aux Etats-Unis sont très bons et en ligne avec le budget*, explique pour sa part Philippe Louvet, directeur international du recrutement de L'Oréal. *On ne prévoit absolument pas de lever le pied. »* Dans certaines entreprises, par prudence, l'appel à des sous-traitants est limité, les coûts sont scrutés et rabotés. Mais l'embauche échappe, pour l'instant, à ce resserrage de boulons. *« Nos objectifs de création de postes correspondent à des besoins réels »*, déclare BNP Paribas. *« Les technologies de l'information sont des passages obligés pour nos clients*, explique Jérôme Guillon, directeur du recrutement d'Unilog, *les signaux sont au vert »*.

Déjà, certaines sociétés informatiques n'hésitent pas à afficher des ambitions pour 2002 : Atos Origin se voit embaucher au moins 4 000 salariés, Unilog au moins 1 000... Les grandes entreprises industrielles ou de services sont, elles, plus prudentes et expliquent toutes, en substance, qu'elles *« verront en septembre »*. Nul ne sait quelles pourraient être les conséquences d'une propagation à la France du ralentissement économique américain, déjà perceptible en Allemagne.

Cependant, les recruteurs plaident tous pour que l'entreprise n'utilise plus le recrutement comme une variable d'ajustement. *« Le gel des embauches, on y a eu recours il y a deux ans, c'est une horreur. On met un ou deux ans à s'en remettre »*, se souvient Jean-Louis Bernaudin, directeur des opérations de recrutement pour IBM France. *« On gèle en même temps la mobilité, la situation se fige en interne*, renchérit Hélène Dubeaux, directeur du recrutement de Pechiney. *C'est une erreur qu'on n'est pas près de refaire. »* Même écho chez L'Oréal : *« Nous avons mis beaucoup de temps à récupérer du gel des embauches dans les années 1980. C'est une génération de managers perdue. Dans certains pays, nous sommes obligés de recruter des cadres expérimentés car nous n'avons pas un vivier suffisant en interne. »*

> « Nous avons mis beaucoup de temps à récupérer du gel des embauches dans les années 1980. C'est une génération de managers perdue »

Le défi des entreprises est désormais de réussir à attirer les candidats. Le marché est tendu pour les cadres mais aussi pour les commerciaux, les mécaniciens, les métiers de bouche... *« Tout va plus vite, on passe plus d'annonces, les candidatures spontanées sont valables moins longtemps »*, analyse Isabelle Gaildraud, directeur du recrutement de TotalFinaElf. Une urgence qui pousse les entreprises à imaginer de nouvelles méthodes. Chez Danone, *« toutes les six semaines, les directeurs de recrutement européens se retrouvent pour échanger leurs bonnes pratiques »*. Les entreprises toilettent leur image pour se rendre plus attractives. Elles scrutent les sondages qui établissent la cote d'amour des groupes auprès des jeunes diplômés. Peugeot ayant découvert qu'il était perçu comme franco-français, a adopté un nouveau slogan pour sa nouvelle campagne de recrutement hexagonale : *« People with imagination »*...

Laure Belot

Les grandes entreprises confient au « Monde » leurs prévisions d'embauches

NOMS	ACTIVITÉ	EFFECTIFS FRANCE (31/12/2000)	EMBAUCHES PRÉVUES (France 2001) TOTAL	dont non-cadres	dont CRÉATIONS(1)
Groupe Carrefour	distribution	116 660	9 350	8 900	2 550
PSA	automobile	120 000	5 000	3 700	1 500
TotalFinaElf	pétrole	58 000	4 500	3 500	nc
Auchan	distribution	50 500	4 250	3 500	500
Cap Gemini	conseil	13 500	4 000	1 000	2 600
Eurodisney	loisir	11 500(6)	3 800	3 500	1 500
Société générale	banque	32 000	3 500(2)	1 500	750
Atos Origin	SSII	11 000	3 500	1 500	2 000
Thales	services et défense	31 000	3 000	600	2 500
France Telecom	télécom	150 000	3 000	1 200	-
Air France	aérien	51 000	3 000(3)	nc	nc
Bouygues Construction	construction	18 000	2 500	1 400	1 700
Altran	conseil	6 500	2 500	-	2 000
BNP-Paribas	banque	50 000	2 400	1 300	2 000
Caisse d'épargne	banque	42 000	2 000	1 700	400
LVMH	luxe et distribution	19 000	1 850	1 350	1 650
Crédit lyonnais	banque	18 500	1 700	700	350
PPR	distribution	55 500	nc	nc	1 600
Unilog	SSII	4 500	1 400	100	1 000
Steria	SSII	4 000	1 400	300	800
PriceWaterhouseCoopers	audit et conseil	5 000	1 400	50	500
Airbus France	aéronautique	13 600	1 400	760	400
Renault	automobile	45 000	1 350	450(4)	800
C&S	SSII	3 200	1 300	300	650
IBM	informatique	14 000	1 200	200	800
Accenture	conseil	2 800	1 100	60	400
L'Oréal	cosmétique	11 000	1 100	600	170(5)
Cegetel	télécom	8 300	1 000	400	850
Adecco	intérim	4 400	1 000	900	700
AGF	assurance	18 000	1 000	500	500
Sema	SSII	5 000	1 000	50	-
Andersen	audit et conseil	3 000	850	100	350
Coframi	SSII	1 000	500	-	250
Pechiney	emballage	16 150	500	200	350
Dassault Aviation	aéronautique	8 300	450	250	200
Technip	engénierie pétrolière	2 000	200	20	120
Siris (Deutsche Telekom)	télécom	600	170	50	150

(1) estimation (2) dont 500 contrats en alternance (3) estimation ***Le Monde***
(4) hors embauche ouvriers (5) créations estimées uniquement pour les cadres (6) dont 1 500 CDD

Source : Enquête *Le Monde*

De la distribution à la banque en passant par l'informatique et les loisirs, les services manquent de bras

● **La distribution**. Les projets de magasins pullulent. D'ici à 2004, 54 centres commerciaux devraient voir le jour en France, selon le promoteur Jones Lang Lasalle. Le fort développement des grandes surfaces spécialisées (textile, bricolage, jardinerie, sport, centres auto...) ainsi que le renforcement des services aux clients dans l'ensemble de la grande distribution, dopent les embauches du secteur. Pour accompagner son développement, Pinault-Printemps-Redoute cherche tout autant des vendeurs que des professionnels de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement. Sa seule enseigne FNAC a pour objectif d'ouvrir dans l'Hexagone dix magasins supplémentaires d'ici à 2003 et de créer 1 500 emplois.

Le groupe Carrefour est, lui, en plein chantier après sa fusion avec Promodès : il va équiper tous les anciens hypermarchés Continent des services (assurances, crédit, vacances...) que proposent déjà les Carrefour. A elle seule, sa marque Champion veut embaucher 1 100 salariés. Un autre groupe, Auchan prévoit d'embaucher 4 250 personnes et cherche à muscler ses équipes de cadres pour des fonctions internationales. Pour les 300 postes de non-cadres à pourvoir, l'enseigne nordiste avoue rencontrer certaines difficultés *« dans les métiers de bouche : boulangerie, boucherie, poissonnerie... »*. Auchan prépare d'ailleurs une convention avec l'ANPE qui devrait être opérationnelle en septembre.

● **La banque.** Les banques de réseau recrutent massivement : 3 500 personnes à la Société générale, 2 400 chez BNP Paribas, 2 000 à la Caisse d'épargne, 1 700 au Crédit lyonnais... Stéphane Lebourg, responsable du recrutement du Lyonnais, explique qu'entre banques, la concurrence est frontale, y compris dans le recrutement : *« Il n'y a pas de brevet qui protège nos innovations : tous les banquiers se retrouvent sur les mêmes secteurs. Nous recrutons donc tous les mêmes profils. »* Les embauches prévues permettent d'accompagner la croissance et *« de créer de nouveaux métiers comme les services en ligne »*, explique Dominique Languillat, directrice emploi à la Caisse d'épargne. Au niveau des agences, *« il y a une montée en gamme dans le réseau*, raconte Françoise Barnier, responsable du recrutement pour BNP Paribas. *Les clients sont beaucoup plus exigeants, il faut apporter une vraie valeur ajoutée »*.

Pour contourner les difficultés de recrutement, BNP Paribas noue des liens avec *« des universités, IUT ou écoles de province afin de constituer un ensemble de contacts pour recruter partout en France »* note Mme Barnier. La Société générale a, elle, besoin cette année de *« 300 BTS action commerciale en Ile-de-France alors que seuls 2 000 diplômés seront disponibles sur cette zone*, explique Louis-René de Gigord, responsable du recrutement. *Le vivier potentiel ne nous permet pas d'atteindre nos objectifs. »* Pour s'adapter à la situation, la banque, avec toute la profession, *« travaille avec le ministère de l'éducation nationale sur le développement de formations commerciales spécifiques dont un BTS banque qui pourrait voir le jour en octobre 2002 »*. Autre solution, les contrats en alternance : la Générale veut recruter 500 bacheliers en 2001 pour les mener au niveau bac plus deux.

● **Les services informatiques.** Euro, e-business, gestion de la relation client... Les grands groupes multiplient les chantiers informatiques et demandent de l'aide. Pour répondre à cette attente, les sociétés de services informatiques (SSII) et autres cabinets de conseil recrutent à tour de bras... quand ils trouvent. Le marché, il est vrai, devrait progresser de 13 % cette année, après 10,5 % en 2000, selon le Syntec, syndicat professionnel. Face à la pénurie d'informaticiens, chaque société imagine des parades. Embaucher des non-informaticiens que l'on forme, par exemple : chez Cap Gemini, la proportion de ce type de recrutement a plus que doublé entre 1999 et 2000. Communication & Systèmes a créé une « pépinière » : les jeunes recrues se voient proposer *« une formation de trois mois, après l'école ou la fac »*. Autre piste : le recrutement à l'étranger. Sema est allé faire *« du marketing sur les campus tunisiens et marocains ainsi que dans les pays de l'Est »*, explique son DRH Patrick Semtob. Résultat : la SSII a recruté pour l'Europe environ 500 ingénieurs « *de haut niveau* » non français en deux ans.

● **Les loisirs**. Euro Disney, qui prépare l'ouverture de son prochain parc à thème en 2002, peine à trouver des candidats. *« Le taux de chômage dans notre département, la Seine-et-Marne, est de 5 %, il tombe à 2,5 % dans notre bassin d'emploi*, explique Jean-Yves Rémond, directeur général adjoint chargé des ressources humaines. *En Ile-de-France, chaque candidat, dans la restauration, se voit offrir en moyenne six propositions d'emploi. »* Pour contourner cette difficulté et trouver les agents d'accueil ou de restauration qui lui font défaut, le groupe discute *« avec le ministère pour mettre au point une qualification d'agent de loisir*, explique M. Rémond. *Nous venons de démarrer, en avril, une formation de trois fois cinq mois pour des jeunes de plus de dix-huit ans, qui doivent posséder une deuxième langue européenne et qui ont un bon sens de l'accueil »*.

Euro Disney espère, par cette filière, embaucher entre 800 et 1 000 personnes en CDI d'ici la fin 2001. Ce programme est financé à 50 % par l'entreprise, le reste étant financé sur fonds publics.

L. Be.

Sema choisit de créer des emplois... hors de France

« On crée des emplois là où c'est le plus intéressant pour nous. »* Patrick Semtob, DRH du groupe Sema (service informatique), parle sans détour. Son entreprise va certes créer 1 500 emplois en Europe, mais a choisi de le faire... hors de France. *« Nous avons choisi en particulier l'Espagne et l'Italie*, raconte ce dirigeant. *La France est un marché pénalisé par le coût de ses charges sociales et la politique des 35 heures. »

L'entreprise informatique va recruter, en 2001, 1 000 salariés en France car *« 30 % de notre chiffre d'affaires vient de prestations informatiques de proximité. Pour cette activité, nos collaborateurs doivent être proches de nos clients français, nous recrutons donc dans l'Hexagone »*. Par contre, *« pour le reste de notre activité, nous pouvons, grâce aux nouvelles technologies, gérer cela de n'importe où en Europe »*.

BMW
ZOL
Concessionnaire
01 55 20 66 60

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
SUP'AVOCAT
SUP'ENM
Session d'été intensive sur place
Cours par correspondance : annuel et été
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

L'économie française a créé 580 000 emplois en 2000

L'INSEE ESCOMPTE 250 000 CRÉATIONS D'EMPLOIS AU PREMIER SEMESTRE 2001 — en **milliers**

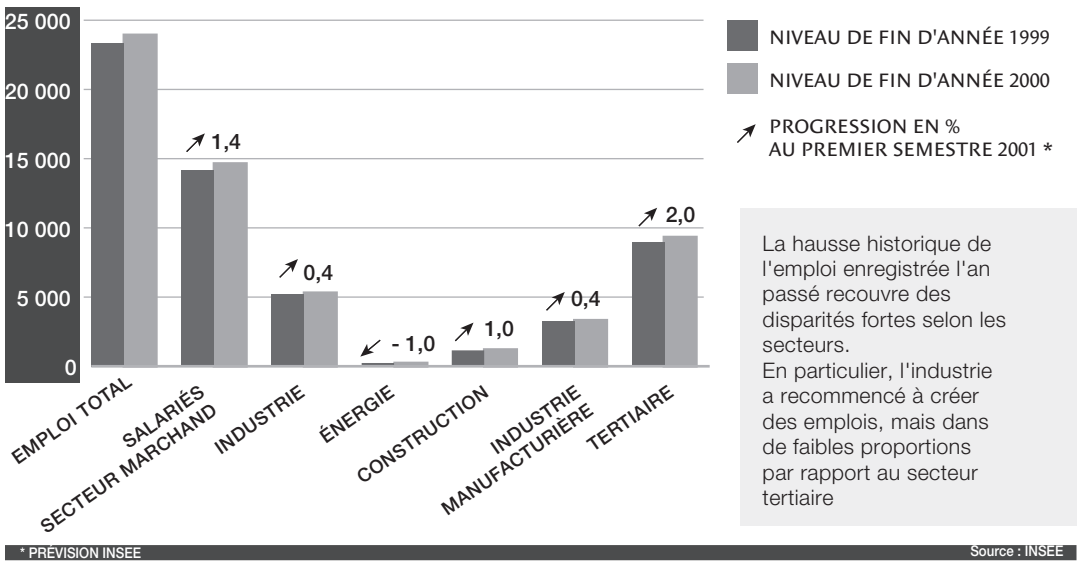

La hausse historique de l'emploi enregistrée l'an passé recouvre des disparités fortes selon les secteurs.
En particulier, l'industrie a recommencé à créer des emplois, mais dans de faibles proportions par rapport au secteur tertiaire

* PRÉVISION INSEE — Source : INSEE

Des astuces en tous genres pour séduire les cadres

« TENDU », *« très chaud »*, *« difficile »*... Face à un marché de l'emploi en surchauffe, les responsables du recrutement rivalisent d'imagination pour attirer les cadres dans leurs filets.

● **Les embauches « express » :** le flux de candidatures spontanées reçues par Dassault Aviation se tarissant, l'entreprise aéronautique a invité, le 30 avril, 120 jeunes présélectionnés à visiter son siège et... à passer trois entretiens express en une journée. Le soir même, *« cinquante candidats se sont vu remettre une proposition de CDI »*, explique Pierre Vivien, directeur des ressources humaines (DRH) du groupe. A ce jour, trente-cinq ont accepté la proposition. Un marathon qui a mobilisé plus de 300 salariés de Dassault Aviation. Le 2 février, le groupe de défense Thales avait organisé l'opération « Un emploi en un jour ». Elle a convié 115 candidats à survoler Paris en hélicoptère pour rejoindre son site d'Elancourt, où une batterie de tests a permis à 63 d'entre eux de repartir avec un contrat en poche. 44 l'ont pour l'instant accepté.

● **Les événements** : c'est « la » grande mode. Cybercafés, théâtres, musées et même stades sont les nouveaux lieux pour présenter les entreprises aux candidats. Le 15 mai au Festival de Cannes, les recrues potentielles de la Société de services informatiques (SSII) Coframi ont été invitées sur la Croisette pour passer des entretiens d'embauche dans un palace. Le 4 avril déjà, la même entreprise avaient offert à 250 jeunes diplômés une visite du Stade de France avant de passer des entretiens.

Sur la terrasse du Musée Beaubourg, le très branché restaurant-bar Chez Georges a accueilli, à l'été 2000, plus de 500 jeunes intéressés par l'entreprise informatique Steria. Samedi 19 mai, l'entreprise Sema va réunir des jeunes diplômés à Paris pour les faire rencontrer des médaillés olympiques. Pour être sélectionnés, les postulants ont dû répondre à un *quiz* sur Internet. Le lendemain, 80 équipes de football constituées de jeunes – futurs ou déjà diplômés – vont se réunir au Parc des Princes, à Paris, sous la houlette de l'entreprise informatique Unilog. Une journée parrainée par le champion du monde de football Marcel Desailly. L'événement s'intitule « Postuler en short », car des entretiens de recrutement auront lieu entre les matches ! ● **La cooptation :** l'entreprise redécouvre au XXIe siècle une vieille méthode, celle du bouche-à-oreille : un salarié parraine une de ses connaissances pour qu'elle intègre l'entreprise. Chez l'opérateur Siris, filiale de Deutsche Telecom, 30 % des recrutements se font ainsi. Une prime de 5 000 francs est accordée au parrain. La SSII Communication & Systèmes a choisi d'intensifier cette politique : les personnes recrutées de la sorte sont passées de 8 % à 25 % en un an. Pour obtenir de si bons résultats, la société a doublé la récompense offerte, la portant de 5 000 à 10 000 francs. Le cabinet de conseil Pricewaterhouse Coopers mise aussi largement sur la cooptation, dont le taux est passé de 10 % à 20 % des recrutements en un an. La carotte ? *« Un voyage, dont la destination est fonction de l'importance du type de profil qu'on a aidé à recruter »*, raconte Jean-Emmanuel Combes, directeur général du développement et des ressources humaines. Cap Gemini a lui aussi *« augmenté en moyenne de 40 % en deux ans la prime de cooptation,* explique Jean-Michel Rale. *L'intérêt est double : par expérience, c'est un recrutement de qualité qui, de plus, est plus fidèle à l'entreprise »*.

● **Internet :** difficile désormais de vouloir recruter massivement sans utiliser la Toile. Les stratégies des entreprises sont multiples : sites propres où le candidat peut communiquer son CV, partenariat avec des sites de recrutement pour faire passer des annonces, recherche sur des « CVthèques » où des salariés en mal de changement laissent leurs coordonnées... Mais le Web permet de nouvelles audaces, comme le forum de conversation par Internet (chat), pendant lequel des cadres répondent en direct aux questions des internautes. Les SSII Unilog ou Atos Origin en sont friandes, tout comme l'opérateur téléphonique Siris.

Autre nouveauté de la planète Internet, les forums de recrutement virtuels. Danone a participé en janvier à un des premiers organisés à l'échelle européenne. Le groupe a eu pendant trois jours un stand virtuel : des internautes cherchant un emploi pouvaient y rencontrer l'entreprise par écran interposé. *« C'était un premier essai »*, dit-on dans le groupe.

● **Le recrutement pendant l'école :** *« Si on arrive à la sortie de l'école, c'est trop tard »*, note Bénédicte Bouché, DRH de Communication & Systèmes. La SSII vient donc d'innover en s'engageant auprès de non-diplômés. *« Nous avons offert des contrats à durée indéterminée pendant le stage. »* L'entreprise a d'ailleurs doublé son nombre de stagiaires (de 120 à 240) cette année. *« Nos candidats sont désormais des étudiants, plus des chercheurs d'emploi »*, ajoute Jérôme Guillon, directeur du recrutement d'Unilog.

Une autre façon de bien évaluer les futurs cadres est de les voir travailler pendant leurs études. Certaines sociétés nouent donc des partenariats avec des grandes écoles. Les deux parties sont gagnantes : les écoles voient débarquer des cadres, au fait des dernières évolutions du monde des affaires, qui assurent des cours de qualité. Les entreprises sont, elles, plus visibles des étudiants et peuvent identifier les bons éléments. Cegetel a conclu, par exemple, un partenariat avec des écoles d'ingénieurs comme Supelec ou l'Insa Lyon.

L. Be.

La « bombe » de Pechiney à Marignac

TOULOUSE
de notre correspondant

De toute sa vie de syndicaliste, Gérard Barbé n'avait jamais vu ça. *« C'est surréaliste, c'est la direction qui nous empêche de travailler »*, résume le délégué CGT de l'usine Pechiney de Marignac (Haute-Garonne). Les ouvriers ont suspendu la production de magnésium une semaine après l'annonce, le 18 avril, de la prochaine fermeture du site par le PDG de Pechiney électrométallurgie (PEM), une division du groupe. Ce n'est pas un mouvement de grève, mais l'explosion d'un four qui avait brûlé au deuxième degré l'un des 230 salariés de l'usine, qui a provoqué spontanément l'arrêt de l'activité. Vétuste, l'usine aurait déjà coûté la vie à trente-cinq personnes. Les ouvriers dénoncent la dangerosité de leur travail et l'absence de l'encadrement. Depuis, l'usine est une véritable bombe, physique et sociale. *« Le maire a porté plainte ce matin contre la direction. Il craint un risque d'explosion »*, explique Gérard Barbé, engagé dans un long bras de fer avec le directeur de l'usine et les dirigeants de Pechiney pour la réouverture, très symbolique, du site. Le directeur, Gérard Philipponeau, demande des garanties pour lui et ses cadres avant de retourner dans l'usine. Le 18 avril, il avait été retenu toute la nuit sur place avec le PDG de PEM, Jacques Gani, par les ouvriers en colère.

Depuis, le dialogue est rompu entre le directeur et le leader de la CGT. C'est le sous-préfet de Saint-Gaudens qui fait office de médiateur entre la direction et les ouvriers qui occupent l'usine. Ces derniers ne se considèrent pas comme des grévistes. Gérard Barbé ne parle pas de *« piquets de grève »*, mais de *« piquets de sécurité »*. *« J'ai dit au sous-préfet que nous aussi, on pourrait abandonner l'usine. Je me suis renseigné auprès de l'inspecteur du travail : c'est la direction qui est responsable de la sécurité du site, pas les ouvriers. »* A Marignac, on joue donc *« à l'envers »* le chantage à la sécurité auquel on a pu assister de la part de salariés qui se disaient désespérés par la fermeture de leur usine et *« prêts à tout faire sauter »*.

POURSUIVRE L'ENTRETIEN

A l'image des salariés toulousains de la papeterie Job, les Pechiney de Marignac entendent poursuivre l'entretien du site pour en assurer la pérennité. Mais pas à n'importe quel prix. Après les risques d'explosion, c'est la fusion qui guette les fours. Les agents de maîtrise ont averti les syndicalistes que la matière risquait de se figer dans les fours s'ils n'étaient pas rapidement rallumés. *« Il faut réchauffer le four à ferro-silicium et plonger les anodes, sinon elles cassent »*, explique Gérard Barbé. Mais selon le responsable syndical, le directeur de l'usine aurait interdit aux contremaîtres de rallumer le four. Les syndicalistes y voient une volonté d'anticiper la fermeture. Forts du soutien des élus locaux et d'une partie de la population, regroupés au sein d'un comité d'action pour la survie économique du Haut-Comminges, les ouvriers de Marignac refusent toute idée de reconversion industrielle.

Ils l'ont fait savoir à Jacques Periès, conseiller municipal de Saint-Gaudens et PDG de la SODIE, une filiale d'Usinor et de la Caisse des dépôts spécialisée dans l'accompagnement des bassins d'emplois en crise, qui intervient notamment en Ariège pour la « réindustrialisation » du département après la fermeture annoncée des usines Pechiney. *« C'est du pipeau, aucune entreprise ne viendra jamais s'installer chez nous »*, affirme Gérard Barbé, qui a déjà prévenu le PDG de la SODIE en ces termes : *« Si vous vous occupez de nous, on s'occupera de vous. »*

Stéphane Thépot

La Fed baisse ses taux pour la cinquième fois en cinq mois

La Réserve fédérale américaine a ramené son taux interbancaire à 4 %

Préoccupée par le déclin de l'investissement et les effets possibles de la baisse de la Bourse sur la consommation, la Fed a ramené ses taux à leur plus bas niveau depuis sept ans. Ce nouveau coup de pouce, conjugué à la réduction des stocks des entreprises et au maintien de la consommation, pourrait réamorcer la croissance.

NEW YORK
de notre correspondante

Le danger n'est pas encore écarté. Constatant la persistance de signes de faiblesse dans l'économie américaine, la Réserve fédérale a recouru, mardi 15 mai, à l'arme monétaire ultime, pour la cinquième fois en cinq mois : une baisse des taux directeurs d'un demi-point, qui a ramené le taux interbancaire à 4 %, son niveau le plus bas depuis 1994.

L'intervention est devenue si routinière que les marchés financiers, qui avaient anticipé celle de mardi, ont à peine réagi : après quelques soubresauts dans les minutes qui ont suivi l'annonce de la décision de la Fed, la Bourse de New York est restée pratiquement stationnaire. Dans le communiqué accompagnant sa décision, le comité monétaire de la Fed a fait état à la fois d'indices négatifs et d'évolutions positives dans l'économie américaine. Au rang des indices négatifs, il a souligné la poursuite du déclin de l'investissement des entreprises, en partie causé par l'érosion des bénéfices et les incertitudes sur les perspectives commerciales ; cet élément, *« allié aux effets possibles de la baisse des valeurs boursières sur la consommation et au risque de ralentissement de la croissance à l'étranger »*, continue de peser sur l'économie.

Parmi les signes positifs, en revanche, la Banque centrale américaine a relevé *« une réduction significative des excès de stocks »*, ainsi qu'une bonne tenue des dépenses de consommation et de logement, et une inflation toujours sous contrôle. Mais l'élément le plus intéressant du communiqué de la Fed porte sur la productivité : *« Bien que la hausse de la productivité ait marqué le pas au premier trimestre, la tendance à la hausse qui a marqué, de manière impressionnante, ces dernières années semble largement intacte, offrant des perspectives à long terme. »* Autrement dit, l'économie américaine n'est pas encore tout à fait sortie de l'ornière dans laquelle elle est tombée depuis six à sept mois, mais ce n'est pas pour autant la fin de l'histoire de cet étonnant cycle de croissance entamé il y a dix ans.

> L'intervention est devenue si routinière que les marchés financiers, qui avaient anticipé celle-ci, ont à peine réagi

Dans l'immédiat, Alan Greenspan, le président de la Fed, est surtout préoccupé par le comportement des entreprises qui, confrontées à la baisse de leurs bénéfices – une baisse de 43 % au premier trimestre pour les grandes entreprises, selon les calculs du *Wall Street Journal*, l'une des plus mauvaises performances de ces dix dernières années – taillent allègrement dans les dépenses d'investissement et suppriment des emplois.

Le chômage est en hausse, même s'il reste limité à 4,5 %, et un demi-million d'emplois ont été supprimés dans le secteur manufacturier au cours des dix derniers mois. A terme, ces restructurations risquent d'affecter le moral des consommateurs dont le maintien a été jusqu'ici le meilleur rempart contre la récession : la surprenante propension des ménages américains à continuer de dépenser (et de s'endetter) a largement contribué à maintenir à flot l'économie américaine.

Quant à la suite des événements, les *Fed Watchers*, qui ont appris à analyser les communiqués du comité monétaire aussi scrupuleusement que les kremlinologues scrutaient en d'autres temps les rapports du comité central du PC soviétique, ont relevé la disparition de l'expression « surveiller de près » l'évolution des indices économiques. En clair, cela voudrait dire qu'il ne faut plus s'attendre à de nouvelles interventions de politique monétaire avant la prochaine réunion prévue du 27 juin. Bruce Steinberg, chef économiste à Merrill Lynch, est convaincu que la Fed *« relâchera de nouveau le crédit à la réunion du 27 juin. Fin août, les taux directeurs devraient se situer à 3,5 % »*. A ce moment-là, le verdict commencera à tomber sur la potion du Dr Greenspan : traditionnellement, les effets des baisses de taux d'intérêt sur l'économie mettent six à dix-huit mois à se faire sentir.

Sylvie Kauffmann

►www.lemonde.fr/eco-americaine

Le Mexique subit le contrecoup du ralentissement économique de son grand voisin américain

MEXICO
de notre correspondant

Le ralentissement de l'économie américaine a contraint le Mexique à réduire ses ambitions de croissance, un fâcheux contretemps pour le président Vicente Fox qui, avec une popularité en baisse, voit ses projets de réformes sérieusement perturbés. *« L'incertitude pèse sur l'économie mondiale, en particulier celle des Etats-Unis, et nous situons désormais notre croissance entre 2,5 % et 3 % »*, a dit en présentant un plan d'austérité le principal responsable de l'économie mexicaine, Eduardo Sojo, un « super-ministre », chargé auprès du président Fox de coordonner les politiques économiques du pays.

Les lendemains semblent déchanter d'autant plus vite que les projections misaient, il y a quelque mois, sur une croissance de 4 %, déjà nettement inférieure aux prévisions optimistes de M. Fox qui, à l'époque où il n'était encore que candidat à la présidence, avait promis 7 % à ses compatriotes.

Mais le Mexique, qui réalise avec les Etats-Unis près de 90 % de son commerce, a déjà ressenti les effets de la décélération américaine avec, en particulier, au cours des derniers mois, une baisse de la production industrielle de 3,7 % et une augmentation du chômage qui de décembre à mars a touché près de 100 000 personnes.

L'austérité est désormais à l'ordre du jour et le ministre des finances, Francisco Gil Diaz, a pour sa part annoncé des coupes budgétaires pour un montant de 360 millions de dollars, ce qui réduit la marge de manœuvre du président Fox pour diminuer les inégalités dans un pays où 40 % de la population, sur un total d'environ 100 millions, est touché par la pauvreté.

Le plan de rigueur du gouvernement est venu en plus alimenter les craintes d'une nouvelle crise économique auprès d'une population d'autant plus prompte à s'alarmer qu'elle n'est pas entièrement remise de la débâcle financière de fin 1994, qui avait ruiné des millions de Mexicains.

PROJET DE RÉFORME FISCALE

De plus en plus, les déclarations volontaristes du chef de l'Etat sont considérées comme de simples mensonges par l'opinion, en passe de rompre sa lune de miel avec celui qui, après avoir mis fin à soixante et onze ans d'autoritarisme du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), avait promis un Mexique rénové et triomphant. A l'occasion du 1er mai, le président a été copieusement hué par des syndicalistes tandis que des centaines de mécontents ont défilé dans le centre de la capitale en portant des mannequins tournant en ridicule le président, une figure jusque-là considérée au Mexique comme taboue.

M. Fox a en fait été critiqué ainsi pour son échec à résoudre le problème des indiens du Chiapas et pour un projet de réforme fiscale, très impopulaire, qui prévoit d'étendre la TVA de 15 % à des produits (aliments, médicaments ou livres) jusqu'à présent exemptés. Cette réforme, destinée surtout à augmenter le nombre de contribuables dans un pays où l'évasion fiscale atteint 10 milliards de dollars, a été présentée par le président comme devant être l'une des réalisations majeures de son mandat.

André Renaud

Le président du directoire de Clearstream suspendu

LE PRÉSIDENT du directoire de la société de compensation internationale Clearstream, André Lussi, contre lequel une information judiciaire a été ouverte au Luxembourg, a été suspendu de ses fonctions, a annoncé, mercredi 16 mai, Edmond Israël, le président d'honneur de Clearstream. Cette suspension *« à effet immédiat »* a été décidée mardi par le conseil d'administration de Clearstream. Le substitut du procureur du Grand-Duché, Carlos Zeyen, spécialisé dans la lutte contre le blanchiment d'argent, avait décidé, vendredi 11 mai, d'ouvrir une information judiciaire contre plusieurs dirigeants de Clearstream, dont M. Lussi. Les responsables de cette société ont été mis en cause dans un livre paru récemment, *« Révélation$ »*, du journaliste français Denis Robert et de l'ancien financier luxembourgeois Ernest Backes (*Le Monde* du 27 février 2001). Par ailleurs, la Bourse de Francfort *« n'exclut pas »* d'acquérir la totalité de Clearstream, dont elle détient déjà 50 %.

McDonald's condamné à indemniser un salarié licencié

LE CONSEIL des prud'hommes d'Albi (Tarn) a prononcé, mardi 15 mai, la condamnation de la SARL Lescure franchisée de McDonald's, à verser 6 000 francs de dommages et intérêts et 3 000 francs de frais de justice à Rémi Millet, le jeune salarié du restaurant McDonald's d'Albi qui avait été licencié en janvier 2000 pour avoir, selon ses dires, donné un repas à une mendiante. Pierre Loiret, le PDG de la SARL Lescure, avait justifié la procédure de licenciement par les absences répétées de M. Millet à son poste de travail, et ses erreurs d'enregistrement de commandes de clients à la caisse. Le tribunal des prud'hommes a rejeté le motif de licenciement. Selon lui, *« le non respect du contrat de travail et du règlement intérieur de l'entreprise concernant la politique repas »* ne constituait pas *« une cause réelle et sérieuse »*. Soutenu par José Bové, Gérard Onesta, le vice-président du Conseil de l'Europe, et des organisations comme l'UNEF, Attac ou Agir Autrement et d'autres groupes de jeunes, M. Millet envisage de créer une *« coordination citoyenne pour le respect des jeunes salariés et de l'individu en Europe. »* – *(Corresp.)*

Apple va ouvrir 25 magasins aux Etats-Unis

LE CONSTRUCTEUR informatique américain Apple a décidé de prendre sa distribution en mains, avec l'ouverture de 25 boutiques Apple aux Etats-Unis dès cette année. Le groupe de Steve Jobs espère enrayer ainsi l'érosion de sa part de marché, face à des concurrents comme Dell et Compaq, grâce à des magasins mettant l'accent sur la spécificité Apple et à une force de vente formée sur mesure pour cette mission. Apple estime que ses magasins atteindront l'équilibre dès la fin 2001 et dégageront un léger bénéfice sur l'exercice fiscal 2001/02 (clos en septembre 2002).
« Les magasins Apple vont offrir une nouvelle façon d'acheter un ordinateur », a déclaré Steve Jobs. *« Plutôt que d'entendre parler de méga-hertz et méga-octets, les clients pourront voir et apprendre ce qu'ils peuvent faire avec un ordinateur, comme monter des films, graver des CD ou publier des photos numériques sur leur site Internet »*, a-t-il ajouté.

Air France condamné en appel pour surréservation

LA COMPAGNIE Air France a été condamnée par la cour d'appel de Douai (Nord) pour une survente de billet (*surbooking)* dont une avocate lilloise avait été victime en été 1997. Dans son jugement qui pourrait faire jurisprudence, la cour d'appel a maintenu des dommages-intérêts de 2 000 francs en faveur de la passagère et a accru la note à 5 000 francs pour les frais de justice. Elle a estimé que le dommage était établi *« dès lors que, faisant le pari de la défection, le transporteur se place délibérément en situation de ne pas honorer ses obligations contractuelles »*.
De son côté, Air France s'était appuyé sur une directive européenne tolérant la pratique de la survente. Celle-ci, commune à l'ensemble des transporteurs aérien, ne concerne, selon une étude réalisée pour le compte de la compagnie nationale, que 10 passagers sur 10 000, permet en revanche d'embarquer 600 passagers supplémentaires et rapporte 900 millions de francs par an à Air France.

Les Caisses d'épargne et la Caisse des dépôts étudient une alliance

LES DISCUSSIONS menées entre la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et les Caisses d'épargne sont dans une phase active. Les deux groupes, qui espèrent aboutir à un accord d'ici à deux semaines, étudieraient la création d'une holding commune qui coifferait plusieurs activités dont CDC Ixis, la banque d'investissement de la CDC, selon *Les Echos* et *La Tribune* de mercredi 16 mai. Interrogés mercredi matin, les deux groupes précisent que plusieurs schémas sont à l'étude. L'objectif étant pour les deux établissements de nouer des partenariats en Europe, il est plus facile de le *« faire à deux »*, précise-t-on à la CDC. Les deux parties sont déjà très liées, la CDC détenant 35 % de la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE). Les discussions portent sur le montant des participations, les actifs à apporter et CNP Assurances.

Le gouvernement australien va aider les victimes d'un assureur en faillite

LA FAILLITE de la deuxième plus importante compagnie d'assurance en Australie, HIH, va coûter très cher aux contribuables. 50 000 déclarations de sinistre qui n'ont toujours pas été remboursées. Elles pourraient atteindre un montant total de 15 à 23 milliards de francs (2,3 à 3,5 milliards d'euros). *« Cela pourrait devenir le plus gros scandale financier de l'histoire australienne »*, a expliqué Bob Carr, le premier ministre de l'Etat de la Nouvelle Galles du Sud. Le gouvernement fédéral, qui a refusé pendant plusieurs semaines d'aider les victimes de la mise en liquidation le 15 mars de HIH, a finalement accepté, lundi 14 mai, de dégager dans son prochain budget des aides d'urgence pour les assurés les plus touchés. Le coût de ce plan, qui n'a pas été officiellement précisé, pourrait approcher 2 milliards de francs sur dix ans. Ce programme s'ajoute à celui de l'Etat de la Nouvelle Galles du Sud qui a prévu de dépenser 2,35 milliards de francs pour venir en aide aux sinistrés. Les Etats de Victoria et du Queensland ont prévu, pour leur part, de dépenser respectivement 135 millions et 66 millions de francs. – *(Corresp.)*

Volkswagen se défend d'être protégé par son actionnaire public

La Commission européenne veut enquêter sur la minorité de blocage du Land de Basse-Saxe

Ferdinand Piëch, le président du premier groupe automobile européen, conteste les velléités de la Commission européenne de remettre en cause le principe de la minorité de blocage du Land de Basse-Saxe qui, avec 20 % du capital, peut empêcher un autre actionnaire de franchir ce seuil. Bruxelles estime que cette disposition pourrait remettre en cause la liberté de mouvement des capitaux en Europe.

WOLFSBURG
de notre envoyé spécial

Ferdinand Piëch est une nouvelle fois monté au créneau, mardi 15 mai, pour défendre les statuts de Volkswagen. Le président du premier groupe automobile européen a réagi aux velléités de la Commission européenne d'enquêter sur le principe de la minorité de blocage dont dispose le Land de Basse-Saxe, qui détient 20 % du capital de Volkswagen AG. Il s'agit d'une sorte d'arme anti-OPA qui interdit aux autres actionnaires de détenir plus de 20 % des droits de vote de l'entreprise, même si l'un d'entre eux dispose d'une participation majoritaire. Bruxelles est en train d'examiner si cette disposition remet ou non en cause la liberté de mouvement des capitaux au sein de l'Union européenne.

« Il ne s'agit pas d'une disposition spéciale à Volkswagen, mais d'une loi allemande qui date de 1946. Si la Commission européenne veut revenir sur la golden share *du Land de Basse-Saxe, il faudra alors changer la loi allemande »*, a expliqué M. Piëch à l'occasion d'une rencontre au siège du groupe, à Wolfsburg, avec quelques journalistes. Une protection bienvenue pour un groupe dont la valeur boursière, à 17,3 milliards d'euros, est nettement inférieure à celle de ses concurrents. *« Je ne pense pas que Bruxelles souhaite que tous les constructeurs européens passent sous pavillon américain,* a ironisé le PDG. *Les entreprises américaines disposent également de statuts qui les protègent, il faut que les règles restent équitables de part et d'autre de l'Atlantique. »*

« CULTURE D'ENTREPRISE »

La quasi totalité des constructeurs européens disposent actuellement d'un actionnaire de référence qui empêche théoriquement toute attaque hostile. Outre Volkswagen, l'Etat reste également le principal actionnaire de Renault (avec 44 %), tandis que BMW et Peugeot sont protégés par une structure d'actionnariat familial. Johanna Quandt et ses enfants contrôlent 46 % du constructeur de haut de gamme de Munich. La famille Peugeot détient pour sa part, *via* plusieurs holdings, 24,26 % du capital (et 38,17 % des droits de vote) de PSA et compte se renforcer à la faveur du programme de rachat d'actions lancé ces jours-ci par le groupe *(lire page 20).*

A priori, seul l'allemand DaimlerChrysler reste « opéable ». La remise en cause éventuelle du principe de la *golden share* (action préférentielle), n'effraie pas pour autant M. Piëch quant à l'éventuelle attaque hostile d'un concurrent. *« Nous ne sommes pas nerveux à ce sujet,* a-t-il lancé. *La loi est importante, mais ce qui compte surtout, c'est la culture de l'entreprise ; Volkswagen a sa propre logique, cela constitue un obstacle majeur pour un éventuel prédateur. »* Le directeur financier du groupe, Bruno Adelt, dans un entretien au *Financial Times Deutschland*, lundi 14 mai, reconnaissait pour sa part que *« ce serait évidemment agréable d'être protégé encore quelque temps par la loi VW* [Volkswagen] *et de poursuivre tranquillement le développement de l'entreprise »*, tout en soulignant que l'entreprise ne misait pas à long terme sur la « loi VW » pour se protéger.

La meilleure des défenses étant l'attaque, M. Piëch souhaite *« se préparer à toutes les possibilités »* pour prendre des participations dans d'autres entreprises. Le gouvernement du Land de Basse-Saxe a fait savoir mardi qu'il soutiendrait une proposition d'augmentation du capital du constructeur, et qu'il approuvait le programme de rachats d'actions qui sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires le 7 juin. Le groupe pourrait se renforcer dans le secteur du poids lourd, après avoir pris, en 2000, 18 % du capital du suédois Scania. Même si M. Piëch se dit *« satisfait de sa participation dans Scania »*, ses relations ne sont pas au beau fixe avec le management suédois. Volkswagen, qui avait envisagé, dans un premier temps, de développer avec Scania un camion de moyen tonnage a visiblement changé son fusil d'épaule. *« Je pense que nous développerons ce modèle tout seul »*, dit M. Piëch.

Stéphane Lauer

Travail Temporaire
Adecco

Travail Temporaire
Adia

Travail Temporaire
Quick Médical Service

Travail Temporaire
AOC Financial People

Travail Temporaire
Alexandre Tic Intérim

Intérim d'insertion
Id'ees Intérim

Conseil en recrutement et en Ressources Humaines
Alexandre Tic

Conseil en rémunération, Communication sociale
Oberthur Consultants

Ingénierie et services en Ressources Humaines
RH Facilities

Formation
Novitec

Management de la Mobilité et Outplacement
Lee Hecht Harrison

Recrutement en ligne
Adecco-Career

Ingénierie scientifique informatique et technique
Cénergys

Téléservices technologiques et infogérance
Setsys

Ingénierie mécanique, B.E. et Formation CAO
Adetec

Forces de vente, Outsourcing Commercial
Districom

Télémarketing et Centres d'appel
Phonecco

Leader mondial des Ressources Humaines, le groupe Adecco s'est construit autour d'un objectif ambitieux : faire réussir les hommes.

Pour cela, le groupe Adecco rassemble des réseaux d'experts aux compétences complémentaires dans trois grands domaines d'activité.

• Des conseils et des services pour aider les Directeurs des Ressources Humaines à faire en sorte que chacun puisse trouver sa voie : travail temporaire, recrutement, gestion de carrière, outplacement, coaching, politique de rémunération, e-recrutement, e-learning…

Des entreprises privées s'engagent dans le sauvetage de « L'Humanité »

Les Caisses d'épargne, Hachette et TF1 participent à la recapitalisation du quotidien communiste en proie à une crise financière. Elle s'accompagne de mesures d'économies sévères, avec un plan social de 58 licenciements. La direction espère 10 000 lecteurs supplémentaires

TOUTES LES HYPOTHÈSES ont été envisagées. Y compris les scénarios les plus pessimistes comme le passage à une formule hebdomadaire ou la vente de l'immeuble de Saint-Denis, construit par Oscar Niemeyer au début des années 1990. Six mois après sa nomination par Robert Hue, secrétaire général du Parti communiste français (*Le Monde* du 21 novembre 2000), Patrick Le Hyaric, directeur du quotidien *L'Humanité,* estime avoir réussi à échapper au pire. Notamment au dépôt de bilan qui menaçait le quotidien communiste en état de cessation de paiement au début 2001, avec un déficit cumulé de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros), des pertes mensuelles de 4 millions de francs et des dettes considérables auprès de l'imprimeur et des organismes sociaux...

« Breton têtu », comme il se définit lui-même, l'ancien directeur de l'hebdomadaire *La Terre* a jusqu'à présent évité *« les mesures symboliques trop fortes »* qui auraient altéré la forme et le contenu du journal fondé par Jean Jaurès. A quel prix ? Il devrait le préciser lors des Assises de *L'Humanité,* organisées samedi 19 mai au Cirque d'hiver à Paris. A cette occasion, sera présentée la nouvelle structure du journal dont le capital sera ouvert aux lecteurs, aux salariés, aux Amis de *L'Humanité* et surtout à des entreprises privées appelées à la rescousse pour défendre le *« pluralisme de la presse ».* Parmi elles, les Caisses d'épargne, Hachette SA (groupe Lagardère) et TF1, en attendant d'autres investisseurs dans un tour de table qui devrait être bouclé dans les jours prochains.

« Ces assises marquent la fin d'une période. Nous ne sommes pas sortis de la crise, mais elles sont une étape dans la stabilisation financière, au moins provisoirement », indique Patrick Le Hyaric avec lucidité. Aucun indice ne permet jusqu'à présent de constater un léger frémissement. Les ventes sont toujours sous la barre des 45 000 exemplaires en semaine (75 000 pour la formule hebdomadaire du samedi) et les pertes n'ont pas diminué. Avant de lancer la seconde phase, destinée à *« donner un nouvel élan »* au journal, la direction a été contrainte d'adopter un plan d'économies sévères, avec un plan social de 58 licenciements sur un effectif de 210 salariés.

« Tous les plans sociaux sont mauvais », concède le directeur à ceux qui soulignent la contradiction entre la situation du journal et la campagne engagée contre les entreprises qui licencient, comme Danone, ou Marks & Spencer. *« Bien sûr,* L'Humanité *ne fait pas de profit : faut-il pour autant l'exonérer de toute responsabilité sur le plan social et sur le sort des personnes licenciées ? »,* s'interroge la section CNT (anarcho-syndicaliste) du quotidien, dans un communiqué publié dimanche 13 mai. A ce jour, la plupart des salariés concernés auraient été reclassés ou bénéficient de congés de reconversion et de formation. Mais, avec 165 salariés et une rédaction de 65 journalistes, *L'Humanité* est ramenée à un effectif minimum qui l'oblige à réviser ses ambitions éditoriales.

Le contenu du quotidien risque aussi d'être modifié par la recentralisation, à Paris, de son impression qui l'oblige à « boucler » son édition à 16 heures. Cette mesure devrait rapporter 10 millions de francs par an. Ils s'ajoutent aux 50 millions récupérés par un crédit hypothécaire émis sur le siège de Saint-Denis auprès de la Bayerische Handelsbank, une banque régionale allemande.

« ATTACHEMENT HISTORIQUE »

« Pour que vive L'Humanité *»,* comme le proclame la souscription qui a rapporté à ce jour 8,4 millions de francs auprès de 16 000 lecteurs, le quotidien de Jean Jaurès engage une véritable *« révolution culturelle »* avec un processus de recapitalisation ouvert à de grandes entreprises du secteur privé. Alors que le tour de table n'est pas totalement réalisé, les Caisses d'épargne pour 5 millions de francs, Hachette SA et TF1 pour 8 millions chacun avant d'autres investisseurs, ont accepté de s'engager dans la Société Humanité Investissement Pluralisme, dont la contribution totale devrait s'élever à près de 30 millions de francs pour 20 % au capital.

« J'ai été fasciné par l'attachement historique de certains dirigeants à l'égard de L'Humanité *»,* précise M. Le Hyaric en citant notamment Patrick Le Lay, PDG de TF1. Dans la nouvelle structure, les représentants du Parti communiste ne disposeront plus que de 40 % des parts, aux côtés de la Société des lecteurs (20 %), de l'association des Amis de l'Humanité, présidée par Edmonde Charles-Roux (10 %) et du personnel (10 %).

L'Humanité n'est pas sauvée pour autant. Il lui faudra mobiliser les militants pour gagner 10 000 acheteurs supplémentaires chaque jour (+ 25 %) et espérer limiter les pertes à 15 millions en 2001 avant l'équilibre l'année suivante. Une véritable gageure pour un quotidien réduit à 24 pages et vendu 7,50 francs. C'est tout au moins l'ultime espoir de sauvetage. Conscient du risque, M. Le Hyaric en appelle aussi aux pouvoirs publics et autres éditeurs. Pas seulement pour obtenir un soutien financier supplémentaire mais pour les associer à des campagnes de sensibilisation à la lecture des journaux chez les jeunes. Le pluralisme de la presse, *« c'est aussi une question de service public »,* affirme-t-il.

Michel Delberghe

La diffusion des quotidiens nationaux en 2000

Dans les chiffres de diffusion 2000 de la presse publiés mardi 15 mai par Diffusion Contrôle, les quotidiens économiques ont réalisé une forte progression : + 5,9 % pour *La Tribune* (89 420 exemplaires de diffusion France Payée) et + 4,5 % pour *Les Echos* (125 392). Pour les titres généralistes, *Le Figaro* a fléchi de 1,3 % (348 622 exemplaires), tandis que *Le Monde* est en hausse de 0,67 % (348 432). *Libération* a réalisé une diffusion identique à celle de l'année précédente (160 546 exemplaires) et *La Croix* est en faible progression à 0,29 % (85 264). *L'Humanité,* en proie à de graves difficultés financières, perd 8,5 % (49 928). *France Soir* ne figure pas dans le classement, les chiffres 2000 n'ayant pas été communiqués par le titre. Au sein du groupe Amaury, *L'Equipe* est en hausse de 3,31 % (386 601), *Aujourd'hui* (édition nationale du *Parisien*) est en progression de 8,1 % (129 704), mais *Le Parisien* a perdu 0,81 % (355 316).

M6 modifie « Loft Story » selon les recommandations du CSA

AU NOM du *« respect de la dignité de la personne humaine »* invoqué par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), M6 ne diffusera plus « Loft Story » 24 heures sur 24. La chaîne privée a annoncé, mardi 15 mai, avoir *« demandé au producteur* (ASP Productions) *que l'émission permette aux participants de s'isoler, s'ils le souhaitent, sans diffusion ni enregistrement, deux fois une heure par jour ».*

Pour préserver cette intimité, *« M6 et ASP Productions ont donc décidé de ne plus diffuser ni enregistrer d'images et de sons de 11 à 12 heures et de 15 à 16 heures tous les jours »,* dès mercredi. M6 s'est aussi engagée à modifier les procédures d'élimination des candidats. Les participants ne désigneront plus les deux locataires qu'ils souhaitent éliminer. Ils *« nommeront désormais les deux candidats avec lesquels ils s'entendent le mieux. Les moins nommés seront soumis au vote du public. Les téléspectateurs voteront pour celui qu'ils souhaitent voir rester dans le loft »,* annonce M6. Le jeu a établi un nouveau record d'audience mardi, avec 5,6 millions de télespectateurs.

« Je trouve que cela bouge, et ça bouge bien », s'est félicité, mardi, Mme Tasca, ministre de la culture et de la communication, après les modifications apportées au jeu. A l'avenir, la ministre souhaite *« que des objectifs de rentabilité économique n'occultent pas complètement les enjeux culturels ».*

UN « DROIT NOUVEAU »

Fier d'avoir fait *« changer la règle du jeu »,* Dominique Baudis, président du CSA, a estimé mardi qu'il fallait *« sans doute créer un droit nouveau face à certains problèmes nouveaux ».* Au moment où se renégocient les obligations de TF1 et M6, il a l'appui de cette dernière. La chaîne se déclare *« prête à répondre à toute demande du CSA, pour l'étude d'un dispositif conventionnel que celui-ci souhaiterait faire adopter par l'ensemble des diffuseurs sur les programmes de ce type »* et notamment la version du jeu « Survivor », prévu sur TF1 cet été.

Guy Dutheil

► www.lemonde.fr/loftstory

La FIJ réclame de nouvelles règles pour protéger les médias en Italie

LA FÉDÉRATION internationale des journalistes (FIJ), dont le siège est à Bruxelles, a estimé, mardi 15 mai, que la victoire électorale de Silvio Berlusconi *« souligne la nécessité d'instaurer de nouvelles règles »* au niveau européen pour limiter la concentration dans les médias et protéger leur indépendance.

Citant une étude selon laquelle les chaînes de télévision de M. Berlusconi lui ont accordé quatre fois plus de temps d'antenne qu'à son principal rival, la fédération juge *« choquant qu'un conflit d'intérêt de ce type soit possible dans une des principales démocraties du monde ».* Elle estime aussi que les promesses de M. Berlusconi de séparer ses intérêts privés de sa vie politique *« ne sont pas convaincantes ».* Selon la FIJ, *« de nouvelles règles sont nécessaires pour rendre illégal ce genre de conflit d'intérêts et s'assurer que la concentration des médias n'interfère pas dans le processus démocratique ».*

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Kiosque, service de paiement à la séance de Canal+, *« ne fera pas appel »*** de la décision du Conseil de la concurrence qui a pris, vendredi 11 mai, des *« mesures conservatoires »* à son encontre, a annoncé la chaîne cryptée, mardi. Saisi par le bouquet numérique TPS, le Conseil a enjoint Canal+ et Kiosque de *« s'abstenir de procéder* (...) *à l'acquisition de droits de diffusion télévisuelle exclusifs de films (...) d'expression française récents pour le paiement à la séance* (...) *jusqu'à l'intervention de la décision sur le fond ».*

■ **PRESSE : après la décision du tribunal de grande instance de Paris,** rendue vendredi, d'autoriser *Le Parisien* à assurer lui-même sa distribution, le quotidien a renouvelé son offre de négociation avec les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). Jacques Guerin, directeur général du *Parisien*, propose, dans un courrier du 14 mai, de définir *« les modalités pratiques »* de la mise en œuvre du dispositif de distribution du quotidien.

■ **Le 63e prix Albert Londres du meilleur grand reporter de la presse écrite** a été attribué, mardi, à Reims, à Serge Michel, 32 ans, correspondant à Téhéran du *Figaro,* du *Point* et du *Temps* (Genève), depuis 1999. Le 17e prix Albert Londres de l'audiovisuel a été décerné à Danielle Arbid, 31 ans, pour son reportage « Seule avec la guerre », tourné à Beyrouth et produit par Movimento pour Arte.

• Des conseils et des services dédiés aux directions des systèmes d'information, aux directions techniques et industrielles et aux directions scientifiques, pour intégrer des profils très pointus ou externaliser les compétences : bureaux d'études, ingénierie informatique, télé-assistance...

• Des conseils et des services dédiés aux directions commerciales et marketing, pour recruter les meilleures compétences ou externaliser les savoir-faire : conseils en relation clients, forces de ventes supplétives ou call-center...

Ces expertises de haut niveau sont à votre disposition dès maintenant et iront en se développant dans les années à venir.

C'est cette synergie de savoir-faire qui permet au Groupe Adecco de faire réussir les Hommes... pour faire réussir l'entreprise.

GROUPE Adecco

Pour toute demande d'information, contactez-nous au **0 825 125 700** ou **www.groupe-adecco.com**

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DANONE : le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a interdit, lundi 14 mai,** au réseau Voltaire de faire usage du logo Danone sur le site Internet jeboycottedanone.net sous astreinte de 1 000 francs par infraction constatée. L'affaire des sites jeboycottedanone doit être jugée au fond le 30 mai.

● **EDEKA : la chaîne allemande de supermarchés a remporté une première victoire** dans son conflit avec les vendeurs de Fiat refusant de lui livrer des Punto qu'elle vend dans le cadre d'une offre combinée avec des produits informatiques. Le juge a estimé qu' Edeka ne se livrait pas à une concurrence déloyale, comme l'affirmaient les vendeurs.

● **CELANESE : le groupe allemand qui rassemble l'ancienne chimie de base** de Hœchst va supprimer 500 (3,8 %) de ses 13 100 emplois dans le cadre d'un plan de réduction de ses coûts et d'adaptation de ses capacités à la demande du marché.

● **BIOMÉRIEUX-PIERRE FABRE : le groupe pharmaceutique français et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA)** ont créé une société commune spécialisée dans les biopuces et baptisée Apibio, ont-ils annoncé mardi dans un communiqué commun.

● **MONDAVI : le viticulteur américain renonce à s'installer à Aniane,** dans l'Hérault, en raison de l'hostilité de la municipalité communiste. Sollicité voici dix mois pour qu'il produise un « grand vin » à Aniane, Robert Mondavi s'est vu refuser, début mai, par le nouveau maire communiste, Manuel Diaz, le droit de s'installer sur un massif boisé dont 80 % des terres appartiennent à la commune.

SERVICES

● **BRITTANY FERRIES : plusieurs bateaux du premier armateur français** en termes d'emploi avec 2 400 salariés ont été bloqués mardi lundi 14 et mardi 15 mai en raison d'une grève pour protester contre les modalités d'application de la réduction du temps de travail (RTT).

● **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** se dirige vers une nouvelle grève de 24 heures de ses pilotes, jeudi 17 mai, en raison de l'impasse apparente des négociations salariales entre la direction et les pilotes. Ce mouvement est mal perçu par les autres personnels, beaucoup moins bien payés et qui se sont vu attribuer des augmentations de salaires seulement en ligne avec l'inflation.

FINANCE

● **ALLIANZ : l'assureur allemand** va lancer une offre de 176 millions d'euros pour racheter les quelque 39,9 % du suisse Berner Versicherung qu'il ne détient pas encore. Cette offre vise à regrouper toutes les activités en Suisse, aujourd'hui sous les marques Allianz (Suisse), Berner et Elvia, sous une marque unique, « Allianz Suisse ».

● **BNP PARIBAS : le président de la banque Michel Pébereau,** a déclaré, mardi 15 mai, lors de son assemblée générale que la banque n'envisageait pas d'importantes opérations de croissance externe cette année.

● **BANQUE DE FRANCE : l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGT, FO, SIC, SNA** a lancé un appel à la grève pour le jeudi 17 mai, pour protester contre l'*« enlisement »* des négociations sur la semaine de 35 heures dans cet établissement.

● **PASSAGE À L'EURO : les syndicats de convoyeurs de fonds** seront reçus le 21 mai au ministère de l'intérieur pour une présentation du dispositif de sécurité gouvernemental pour le passage à l'euro, au cours de laquelle ils pourront exprimer leurs réflexions sur le sujet.

RÉSULTATS

■ **MONDIAL ASSISTANCE : la société d'assistance** a annoncé un résultat net en hausse de 15 % en 2000, à 17,3 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires en augmentation de 22 %, à 804 millions d'euros.

■ **GROUPAMA : l'assureur français** a annoncé, mercredi, un chiffre d'affaires pour l'exercice 2000 en hausse de 3 %, à 12,2 milliards d'euros. Les effets de l'indemnisation des tempêtes de décembre 1999 ont eu un impact sur les comptes de 260 millions d'euros. Le résultat net consolidé s'est établi à 40 millions d'euros, contre 25,8 millions en 1999.

EUROPE

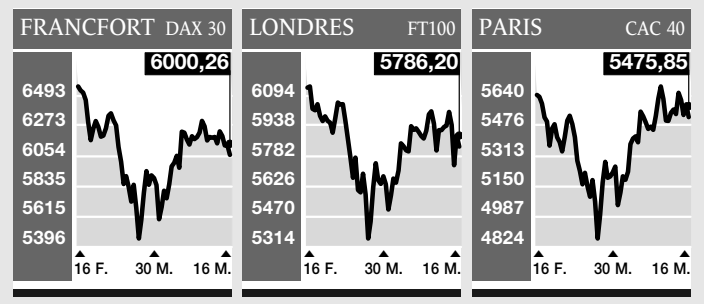

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 16/05	Var. % 15/05	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4405,93	– 1,08	– 7,68
EUROPE	STOXX 50	4184,85	– 1,09	– 8,17
EUROPE	EURO STOXX 324	365,33	– 0,95	– 6,76
EUROPE	STOXX 653	335,96	– 0,90	– 6,62
PARIS	CAC 40	5475,85	– 1,23	– 7,60
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3739,05	– 1,12	– 7,05
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	583,65	– 1,12	– 8,46
BRUXELLES	BEL 20	2783,18	– 0,72	– 7,98
FRANCFORT	DAX 30	6000,26	– 1,16	– 6,74
LONDRES	FTSE 100	5786,20	– 0,97	– 7,01
MADRID	STOCK EXCHANGE	9590	– 0,80	5,27
MILAN	MIBTEL 30	39557,00	– 0,86	– 9,52
ZURICH	SPI	7549,90	0,02	– 7,20

AMÉRIQUES

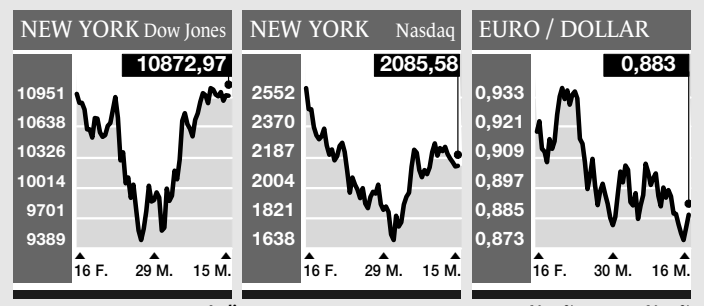

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 15/05	Var. % 14/05	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10872,97	– 0,04	0,80
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1249,44	0,04	– 5,37
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2085,58	0,18	– 15,58
TORONTO	TSE INDEX	8041,71	0,40	– 9,98
SAO PAULO	BOVESPA	14226,33	....	– 6,77
MEXICO	BOLSA	331,79	– 0,91	5
BUENOS AIRES	MERVAL	419,01	0,82	0,54
SANTIAGO	IPSA GENERAL	106,07	– 0,29	10,49
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7666,77	3,81	12,33

ASIE - PACIFIQUE

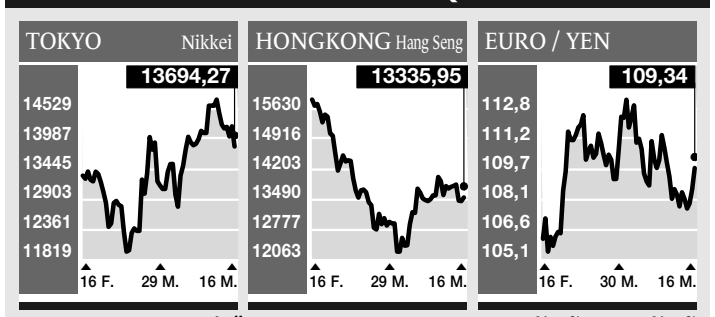

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 16/05	Var. % 15/05	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13694,27	– 2,56	– 0,66
HONGKONG	HANG SENG	13335,95	0,65	– 11,66
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1657,14	– 1,98	– 14
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	71,46	– 1,58	12,80
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3316,80	– 0,29	5,14
BANGKOK	SET	20,51	– 0,53	10,09
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3611,42	0,96	– 9,08
WELLINGTON	NZSE-40	2073,32	– 0,31	9,03

ÉCONOMIE

Nouvelle baisse des taux d'intérêt américains

LA RÉSERVE FÉDÉRALE américaine (Fed) a annoncé, mardi 15 mai, sa décision de réduire ses taux d'intérêt à court terme d'un demi-point, et s'est dite prête à continuer, si nécessaire à prolonger son mouvement de baisse pour revitaliser l'économie américaine. Le taux des fonds fédéraux, au prix duquel se négocie l'argent au jour le jour entre les banques, a été ainsi ramené à 4 %, son plus bas niveau en sept ans. Le taux d'escompte, plus symbolique, qui détermine le coût des avances consenties aux banques par la Fed, a été abaissé à 3,50% *(lire page 17).* Dans un communiqué publié à la suite de la réunion de son comité de politique monétaire, la Fed explique que le niveau de la croissance reste son principal souci. A l'inverse, la Banque centrale européenne veille principalement à la stabilité des prix.

■ **FRANCE : la production industrielle française a baissé de 0,2% en mars**, après une hausse de même ampleur en février, annonce l'Insee. La production manufacturière (hors énergie et agro-alimentaire) a également reculé de 0,2 % en mars, après avoir crû de 0,4% en février. Sur le premier trimestre, la production industrielle affiche une augmentation de 0,5%, et la production manufacturière s'inscrit en hausse de 0,6%.

■ **Les dépenses d'assurance-maladie ont progressé de 4,7% en avril**, en données corrigées des jours ouvrés, selon les chiffres provisoires communiqués mardi par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). En chiffre brut, la progression s'élève à 5,5%. *« Ce taux de croissance reste élevé, malgré les problèmes rencontrés par les caisses pour assurer le traitement et le paiement des dossiers de remboursement »*, observe la CNAM *(lire page 8).*

■ **Le commerce extérieur de la France a dégagé, en mars, un excédent de 940 millions d'euros**, en données corrigées des variations saisonnières, après un excédent de 892 millions en février, selon les chiffres provisoires publiés mercredi 16 mai par les Douanes. Sur les trois premiers mois de l'année, les échanges extérieurs français sont excédentaires de 1 845 millions d'euros, contre un surplus de 1 716 millions en 2000.

■ **Le prix moyen des logements anciens devrait progresser à un rythme annualisé de 6,9 % au premier semestre,** contre une hausse des prix *« de l'ordre de 10 % »* en 2000, indique la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim). Ce ralentissement de la hausse des prix affecte principalement les maisons individuelles. La hausse de leur prix moyen devrait se limiter à 4,9 % en 2001, contre 10,3 % en 2000 et 12,8 % en 1999.

■ **ALLEMAGNE: le gouvernement allemand devra faire face cette année à un alourdissement de son déficit de plus de 3 milliards de deutschemarks** (environ 1,5 milliard d'euros) en raison du ralentissement des rentrées fiscales, révèle l'agence Reuters, en citant une *« source proche des participants »* d'une réunion sur ce thème comprenant des représentants du gouvernement fédéral, des Länder, de la Bundesbank et des économistes indépendants.

■ **GRANDE-BRETAGNE : les prix de détail du Royaume-Uni ont augmenté de 0,5% en avril**, après avoir progressé de 0,1% en mars, a annoncé mardi l'Office national de la statistique. Le taux annuel d'inflation ressort à 1,8%, soit le niveau le plus faible depuis décembre 1999.

■ **ITALIE : le produit intérieur brut a progressé de 0,7 % au premier trimestre**, soit 2,3 % en rythme annuel, selon les chiffres provisoires publiés mardi par l'institut italien de la statistique, l'Istat. La progression annualisée de la croissance économique italienne au dernier trimestre 2000 a été révisée en baisse, de 2,7% à 2,6%.

■ **EUROPE : les immatriculations automobiles ont augmenté de 0,9% sur un an, en avril, dans l'Union européenne** et de 0,8% en Europe occidentale, selon les chiffres provisoires publiés mardi par la Fédération des constructeurs automobiles européens (ACEA). Les immatriculations ont surtout progressé en France (+8,7 %), en Allemagne (+7,1 %) et au Royaume-Uni (+7 %). Depuis le début de l'année, le marché est en baisse de 3,4 %.

■ **COLOMBIE : des observations par satellites ont révélé que les plantations de coca occupaient une surface bien plus importante qu'estimé en Colombie.** Le pays produirait 800 à 900 tonnes de cocaïne par an, et non 580 comme le croyaient les autorités anti-drogue américaines (DEA), indique l'agence Reuters. Le reste du monde, Pérou et Bolivie inclus, en auraient produit 780 tonnes en 2000.

VALEUR DU JOUR

PSA Peugeot Citroën rachète ses actions

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des actionnaires de PSA Peugeot Citroën, qui devait se tenir mercredi 16 mai à Paris, avait toutes les chances de se transformer en plébiscite pour le PDG du groupe automobile, Jean-Martin Folz. Le constructeur français est au sommet de sa forme. Les derniers chiffres du marché européen, publiés mardi, montrent que PSA a encore enregistré une hausse des immatriculations de ses voitures, de 4,6 % en avril, ce qui lui permet de consolider sa place de numéro deux européen (derrière Volkswagen), avec une part de marché de 13,9 % sur les quatre premiers mois de l'année. PSA est porté par le succès de ses derniers modèles, la Citroën Picasso et la Peugeot 206. Il bénéficie aussi du choix stratégique du diesel. L'engouement pour ce type de motorisation ne se dément pas en France, où, en avril, la part des voitures roulant au gazole a bondi à 54 %, contre 47 % en avril 2000. Mieux : selon une étude de Schroeder Salomon Smith Barney, parue en avril, les voitures diesel devraient représenter 42 % des ventes de voitures neuves en Europe (soit 6,57 millions d'unités) d'ici 2005, contre 32 % en 2000. *« Nous allons atteindre très rapidement notre objectif d'être le premier constructeur mondial de moteurs diesel »*, déclarait récemment M. Folz.

Malgré ces succès, le groupe s'apprêtait à proposer à l'assemblée générale un nouveau plan de rachat d'actions – le troisième depuis 1998 —, à hauteur de 10 % de son capital, soit 4,7 millions d'actions. *« Il s'agit de faire en sorte que l'action PSA soit plus représentative de la valeur réelle de l'entreprise. Nous estimons que les perspectives de croissance ne sont pas encore totalement intégrées dans les cours »*, dit-on chez PSA. L'action du groupe automobile a pourtant enregistré une hausse de plus de 30 % depuis le début de l'année. Elle a terminé la séance du mardi 15 mai à 317,4 euros (- 0,9 %).

La famille Peugeot devrait profiter de ce programme de retrait d'actions pour renforcer ses positions au sein du capital. Les holdings familiales qui portent les participations des Peugeot devraient ramener le total de leur part du capital de 24,26 % actuellement à près de 27 % à terme, les droits de vote passant, eux, de 38,17 % à près de 39,5 %.

Pascal Galinier

Action Peugeot Citroën

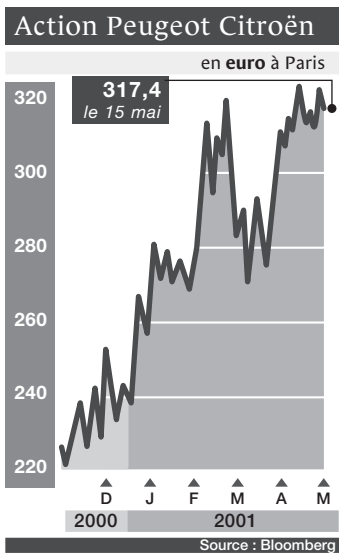

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris reculait, mercredi 16 mai, en début de matinée, la baisse des taux aux Etats-Unis n'ayant pas rassuré les investisseurs, qui craignent qu'une telle mesure ne cache un ralentissement de l'économie plus prononcé qu'attendu. Le CAC 40 cédait 1,30 %, à 5 472,32 points, au lendemain d'une hausse de 1,03 %. L'indice du Nouveau Marché perdait 0,62 %, à 1 777,80 points.

FRANCFORT

L'INDICE vedette des valeurs allemandes, le DAX, reculait de 0,16 %, à 6 060,75 points, mercredi matin. La Bourse de Francfort a clôturé sur un léger gain mardi, l'indice de référence progressant de 0,09 %, à 6 070,38 points. L'indice Nemax 50 du Neuer Markt, le marché des valeurs de croissance, avait également gagné 0,09 %, à 1 716,04 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie des cent principales valeurs reculait de 0,07 %, mercredi matin, à 5 838,9 points. La Bourse avait terminé sur une nette hausse, mardi, de 2,68 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé sur une chute de 2,6 %, mercredi, les investisseurs prenant leurs distances avant l'annonce d'une série de résultats de sociétés. L'indice de référence Nikkei a abandonné 359,76 points, à 13 694,27 points.

NEW YORK

LES VALEURS technologiques américaines ont fini sur une modeste hausse, mardi 15 mai, tandis que les valeurs traditionnelles ont effacé leurs gains de la séance à la suite de la baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed). La décision de la Fed était déjà intégrée par le marché, ce qui explique son incidence très limitée. Le Dow Jones a perdu 0,04 %, à 10 872,97 points, tandis que le Standard & Poor's 500 a gagné 0,04 %, à 1 249,44 points. Enfin, le Nasdaq des titres technologiques a gagné 0,18 %, à 2 085,58 points.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire en Europe s'inscrivait en repli dans les premières transactions, mercredi 16 mai, au lendemain de la baisse des taux de la Fed. Evoluant mécaniquement à l'inverse des cours, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France remontait à 5,25 % et à 5,11 % en Allemagne.

MONNAIES

L'EURO n'est pas parvenu à se hisser au-dessus du seuil de 0,88 dollar, mercredi, malgré la baisse des taux de la Fed qui aurait théoriquement dû affaiblir le dollar. La monnaie unique s'échangeait à 0,8758 dollar et 108,43 yens. La devise américaine s'échangeait à 123,82 yens, le yen s'effritant face aux autres devises, affecté par le repli de la Bourse de Tokyo.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	15/05
COURONNE DANOISE	7,4614
COUR. NORVÉGIENNE	8,0190
COUR. SUÉDOISE	8,9995
COURONNE TCHÈQUE	34,4170
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6962
DOLLAR CANADIEN	1,3621
DOLLAR HONGKONG	6,8390
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1021
FORINT HONGROIS	258,2500
LEU ROUMAIN	24963
ZLOTY POLONAIS	3,5198

Cours de change croisés

16/05 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,80811	0,88375	0,13472	1,42655	0,57640
YEN	123,74500	.....	109,34500	16,66500	176,55000	71,36500
EURO	1,13154	0,91454	.....	0,15245	1,61415	0,65275
FRANC	7,42285	5,99800	6,55957	.....	10,59105	4,28050
LIVRE	0,70099	0,56620	0,61950	0,09440	.....	0,40430
FRANC SUISSE	1,73490	1,40130	1,53250	0,23365	2,47355	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/05	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,57	4,49	5,24	5,79
ALLEMAGNE	4,58	4,57	5,09	5,69
GDE-BRETAG.	6	5,11	5,11	4,82
ITALIE	4,58	4,52	5,44	6,10
JAPON	0,06	0,41	1,25	2,25
ÉTATS-UNIS	4,22	3,68	5,48	5,86
SUISSE	3,10	3,05	3,48	4,21
PAYS-BAS	4,55	4,52	5,26	5,74

Matières premières

En dollars	Cours 15/05	Var. % 14/05
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1663	– 0,24
ALUMINIUM 3 MOIS	1509	– 0,13
PLOMB 3 MOIS	472,50	– 0,94
ETAIN 3 MOIS	5010	– 0,30
ZINC 3 MOIS	951,50	– 0,78
NICKEL 3 MOIS	7285	– 0,07
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,33	– 0,92
PLATINE A TERME	158794,00	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	269,50	....
MAIS (CHICAGO)	195,50	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	162,80	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1041	– 3,07
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 16/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	19229	87,84	87,78
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 15/05	Var. % 14/05
BRENT (LONDRES)	28,16	....
WTI (NEW YORK)	0,29	– 0,34
LIGHT SWEET CRUDE	28,90	+ 0,24

Or

En euros	Cours 15/05	Var % 14/05
OR FIN KILO BARRE	9780	– 0,20
OR FIN LINGOT	9850	....
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	55,90	– 0,18
PIÈCE SUISSE 20 F	56	– 0,36
PIÈCE UNION LAT. 20	56	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	185,75	+ 0,13
PIÈCE 20 DOLLARS US	361,25	+ 0,07
PIÈCE 50 PESOS MEX.	369	+ 2,15

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telekom** s'inscrivait en baisse de 1,36 %, à 25,35 euros, lors des premiers échanges, mercredi 16 mai, à la Bourse de Francfort, alors que le *Financial Times* annonçait la cession imminente de sa participation, commune avec France Telecom, de 19,8 % dans l'opérateur américain longue distance Sprint. La vente représenterait environ 3,7 milliards de dollars.

● Le titre **Cable & Wireless** enregistrait une hausse de 2,86 %, à 467 pence, mercredi matin, à Londres. Le groupe de télécommunications avait annoncé, avant l'ouverture, une baisse de 16 % de son bénéfice, à 3,393 milliards de livres (5,655 milliards d'euros) et de 12 % de son chiffre d'affaires pour son exercice clos fin mars.

● Les actions du britannique **Billiton** gagnait 0,97 %, à 362 pence, mercredi à Londres en début de journée. Mardi, les actionnaires du groupe minier ont approuvé la fusion avec son concurrent australien BHP.

● Le titre de la banque suisse **UBS** s'inscrivait en baisse de 0,97 %, à 256 francs suisses, à la Bourse de Zurich, mercredi en début de séance. Mardi, le groupe bancaire a annoncé un bénéfice trimestriel en recul de 29 %. Il estime *« peu vraisemblable »* de pouvoir réitérer ses résultats de l'an 2000.

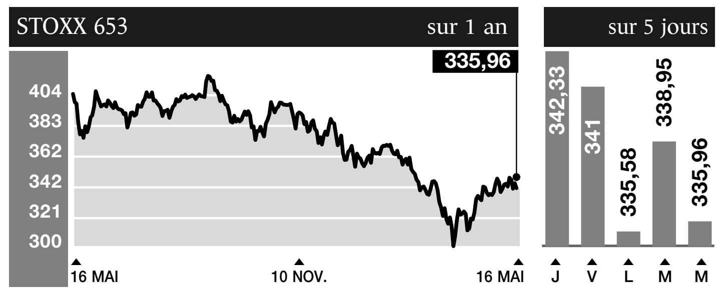

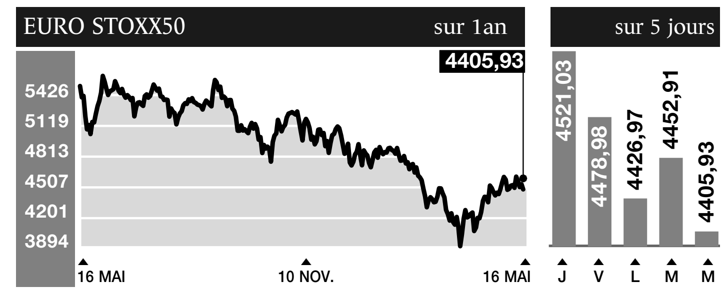

16/05 10 h 09 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 15/05
AUTOLIV SDR	SE	21,17	− 1,30
BASF AG	BE ★	47,40	− 0,94
BMW	DE ★	39,80	− 1,49
CONTINENTAL AG	DE ★	16,25	+ 0,06
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	55,55	− 1,33
FIAT	IT ★	26,94	− 0,04
FIAT PRIV.	IT ★	16,60	− 0,54
MICHELIN	FR ★	39,70	+ 0,51
PEUGEOT	FR ★	314,20	− 1,01
PIRELLI SPA	IT ★	3,71	− 1,07
DR ING PORSCHE	DE ★	361	− 1,37
RENAULT	FR ★	59,65	− 1,32
VALEO	FR ★	50	− 0,70
VOLKSWAGEN	DE ★	58	− 0,43
▶ DJ E STOXX AUTO P		247,48	− 0,96

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	20,47	− 1,63
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	21,39	− 0,88
ALL & LEICS	GB	12,74	− 1,25
ALLIED IRISH BA	GB	20,86	− 1,15
ALPHA BANK	GR	29,56	− 0,14
B.P.SONDRIO	IT ★	11,40	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	11,53	− 0,60
BA HOLDING AG	AT ★	62	....
BANK OF IRELAND	GB	17,62	− 4,64
BANK OF PIRAEUS	GR	13,62	− 1,59
BANKINTER R	ES ★	42,31	− 0,98
BARCLAYS PLC	GB	34,32	− 2,12
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	60,60	− 0,66
BBVA R	ES ★	15,85	− 1,31
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,98	− 0,20
BCA FIDEURAM	IT ★	13	− 2,26
INTESABCI	IT ★	4,38	....
BCA LOMBARDA	IT ★	10,18	+ 1,29
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	20,93	− 0,57
BCA P.MILANO	IT ★	5,27	− 0,94
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	37,40	....
B.P.NOVARA	IT ★	7,78	− 1,27
B.P.LODI	IT ★	11,70	....
BCA ROMA	IT ★	1,13	− 0,88
BCO POPULAR ESP	ES ★	39,90	+ 1,01
BCP R	PT ★	4,93	....
BIPOP CARIRE	IT ★	4,97	− 1,58
BK OF SCOTLAND	GB	13,18	− 1,69
BNL	IT ★	3,77	+ 2,17
BNP PARIBAS	FR ★	100,50	− 0,40
BSCH R	ES ★	11,15	− 0,89
CHRISTIANIA BK	NO	6,09	....
COMIT	IT ★	6,16	....
COMM.BANK OF GR	GR	50,14	− 0,16
COMMERZBANK	DE ★	31,95	− 0,47
CREDIT LYONNAIS	FR ★	43,40	− 1,30
DANSKE BANK	DK	18,56	− 1,07
DEUTSCHE BANK N	DE ★	91	− 0,87
DEXIA	BE ★	182,20	− 0,60
DNB HOLDING -A-	NO	5,27	− 0,47
DRESDNER BANK N	DE ★	49,60	− 0,80
EFG EUROBK ERGA	GR	16,42	− 1,32
ERSTE BANK	AT ★	58	− 0,09
ESPIRITO SANTO	PT ★	14,99	....
FOERENINGSSB A	SE	14,06	− 1,56
HALIFAX GROUP	GB	13,02	− 0,98
HSBC HLDG	GB	13,97	− 1,26
IKB	DE ★	16,05	+ 0,31
KBC BANCASSURAN	BE ★	39,40	− 0,28
LLOYDS TSB	GB	11,71	− 2,03
MONTE PASCHI SI	IT ★	4,28	....
NAT BANK GREECE	GR	39,16	− 0,46
NATEXIS BQ POP.	FR ★	99	− 0,10
NORDEA	SE	6,83	− 1,60
ROLO BANCA 1473	IT ★	20,49	− 0,05
ROYAL BK SCOTL	GB	25,82	− 2,32
S-E-BANKEN -A-	SE	11,28	− 1,93
SAN PAOLO IMI	IT ★	15,86	− 0,44
STANDARD CHARTE	GB	14,89	− 2,95
STE GENERAL-A-	FR ★	69,60	− 0,43
SV HANDBK -A-	SE	16,83	− 1,62
SWEDISH MATCH	SE	5,14	− 0,22
UBS N	CH	167,77	− 0,58
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,30	− 0,75
UNIDANMARK -A-	DK	85,77	....
▶ DJ E STOXX BANK P		327,57	− 0,69

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	14,94	− 0,86
ACERINOX R	ES ★	35,16	− 0,40
ALUMINIUM GREEC	GR	42,80	− 0,19
ANGLO AMERICAN	GB	19,13	+ 2,87
ASSIDOMAEN AB	SE	26,17	+ 0,21
BEKAERT	BE ★	38,20	− 4,02
BILLITON	GB	5,84	+ 0,56
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	45,05	+ 0,11
BUNZL PLC	GB	6,84	− 0,47
CORUS GROUP	GB	1,24	− 2,53
ELVAL	GR	4,20	....
HOLMEN -B-	SE	20,95	− 0,53
ISPAT INTERNATI	NL ★	3,34	....
JOHNSON MATTHEY	GB	15,99	+ 1,02
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	54,60	+ 0,15
M-REAL -B-	FI ★	8,25	....
OUTOKUMPU	FI ★	9,60	− 0,52
PECHINEY-A-	FR ★	63,40	− 0,94
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,45	....
RIO TINTO	GB	22,36	+ 1,32
SIDENOR	GR	3,46	− 1,70
SILVER & BARYTE	GR	24	− 4
SMURFIT JEFFERS	GB	2,26	....
STORA ENSO -A-	FI ★	12,95	+ 0,39
STORA ENSO -R-	FI ★	12,95	+ 0,54
SVENSKA CELLULO	SE	23,95	− 0,92
THYSSENKRUPP	DE ★	17	− 1,16
UNION MINIERE	BE ★	48,88	− 1,25
UPM-KYMMENE COR	FI ★	36,05	+ 0,11
USINOR	FR ★	15,09	− 0,46
VIOHALCO	GR	11,04	+ 1,10
VOEST-ALPINE ST	AT ★	31,27	+ 0,13
WORMS N	FR ★	19,51	− 0,05
▶ DJ E STOXX BASI P		193,12	− 0,12

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	163,40	− 0,37
AKZO NOBEL NV	NL ★	46,90	− 1,16
BASF AG	DE ★	47,40	− 0,94
BAYER AG	DE ★	46,10	− 0,54
BOC GROUP PLC	GB	16,65	− 0,29
CELANESE N	DE ★	24,30	+ 0,25
CIBA SPEC CHIMI	CH	67,73	− 0,24
CLARIANT N	CH	310,73	− 1,04
DEGUSSA-HUELS	DE ★	37,60	....
DSM	NL ★	43,95	+ 0,18
EMS-CHEM HOLD A	CH	4768,59	− 1,02
ICI	GB	6,94	+ 0,23
KEMIRA	FI ★	6,80	....
KON. VOPAK NV	NL ★	26,85	....
LAPORTE	GB	11,22	....
LONZA GRP N	CH	678,90	+ 0,68
NORSK HYDRO	NO	46,51	− 0,40
RHODIA	FR ★	13,79	− 0,58
SOLVAY	BE ★	54,30	− 0,18
SYNGENTA N	CH	58,36	+ 0,45
TESSENDERLO CHE	BE ★	30,15	− 1,08
▶ DJ E STOXX CHEM P		378,39	− 0,86

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	190,40	− 0,88
AZEO	FR ★	71,95	....
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	37	− 3,14
INCHCAPE	GB	6,71	+ 0,48
KVAERNER -A-	NO	8,98	....
MYTILINEOS	GR	7,72	+ 0,26
UNAXIS HLDG N	CH	203,34	− 1,42
ORKLA	NO	20,01	....
SONAE SGPS	PT ★	1,04	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,44	− 6,90
BRITISH TELECOM	GB	8,31	+ 0,19
CABLE & WIRELES	GB	7,52	+ 2,42
COLT TELECOM NE	GB	12,72	− 4,02
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	25,40	− 1,36
E.BISCOM	IT ★	86,90	− 0,69
EIRCOM	IR ★	1,14	+ 0,88
ELISA COMMUNICA	IE	19,40	+ 1,04
ENERGIS	GB	4,37	− 2,17
EQUANT NV	DE ★	31,70	+ 0,63
EUROPOLITAN HLD	SE	8,06	− 1,36
FRANCE TELECOM	FR ★	69	− 2,06
HELLENIC TELE (	GR	15,20	− 0,52
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	2,02	+ 3,31
KONINKLIJKE KPN	NL ★	12,83	− 0,93
KPNQWEST NV -C-	NL ★	12,50	− 1,34
LIBERTEL NV	NL ★	11,75	+ 0,43
MANNESMANN N	DE ★	125,50	+ 0,72
MOBILCOM	DE ★	20,38	− 2,25
PANAFON HELLENI	GR	6,80	....
PT TELECOM SGPS	PT ★	10,98	....
SONERA	FI ★	10,65	− 0,93
SWISSCOM N	CH	278,41	− 0,81
T.I.M.	IT ★	7,57	− 0,92
TELE 1 EUROPE	SE	3,67	− 4,07
TDC -B-	DK	41,28	+ 2,33
TELE2 -B-	SE	44,67	− 0,37
TELECEL	PT ★	11,76	....
TELECOM ITALIA	IT ★	11,63	− 0,85
TELECOM ITALIA	IT ★	6,47	− 0,61
TELIA	SE	6,44	− 1,69
TISCALI	IT ★	14,76	− 0,34
VERSATEL TELECO	NL ★	5,18	− 2,81
VODAFONE GROUP	GB	3,14	− 1,02
▶ DJ E STOXX TCOM P		618,47	− 0,99

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	40,01	− 0,10
ACS	ES ★	30,10	− 0,99
AGGREGATE IND	GB	1,36	+ 1,20
AKTOR SA	GR	8,10	− 0,25
AMEY	GB	6,53	− 0,74
UPONOR -A-	FI ★	18,85	....
AUREA R	ES ★	19,90	+ 0,56
ACESA R	ES ★	11	....
BLUE CIRCLE IND	GB	7,53	....
BOUYGUES	FR ★	44,85	− 2,05
BPB	GB	3,93	+ 1,67
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	10,71	....
BUZZI UNICEM	IT ★	11,15	+ 0,90
NOVAR	GB	2,73	....
CRH PLC	GB	32,09	....
CIMPOR R	PT ★	25,97	....
COLAS	FR ★	65,05	− 0,38
GRUPO DRAGADOS	ES ★	14,90	....
FCC	ES ★	23,10	− 0,43
GRUPO FERROVIAL	ES ★	18,89	− 0,32
HANSON PLC	GB	7,76	− 2,44
HEIDELBERGER ZE	DE ★	57,20	− 2,89
HELL.TECHNODO.R	GR	7,08	+ 1,14
HERACLES GENL R	GR	13,92	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	24,99	− 0,64
HOLDERBANK FINA	CH	1319,28	− 0,35
IMERYS	FR ★	117,30	− 0,85
ITALCEMENTI	IT ★	9,82	− 1,70
LAFARGE	FR ★	111,50	− 1,33
MICHANIKI REG.	GR	3,14	....
PILKINGTON PLC	GB	1,91	− 0,84
RMC GROUP PLC	GB	11,61	− 0,55
SAINT GOBAIN	FR ★	173,30	+ 0,12
SKANSKA -B-	SE	44	....
TAYLOR WOODROW	GB	3,35	....
TECHNIP	FR ★	177,80	+ 0,06
TITAN CEMENT RE	GR	39,56	− 1,05
VINCI	FR ★	71,50	− 2,59
WIENERB BAUSTOF	AT ★	19,66	+ 0,56
▶ DJ E STOXX CNST P		246,41	− 0,75

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	49,06	− 0,53
ADIDAS-SALOMON	DE ★	65,70	+ 1,08
AGFA-GEVAERT	BE ★	17,50	− 1,19
AIR FRANCE	FR ★	20,95	+ 0,24
AIRTOURS PLC	GB	4,74	....
ALITALIA	IT ★	1,63	− 0,61
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	12,50	+ 0,32
AUTOGRILL	IT ★	12,65	− 0,71
BANG & OLUFSEN	DK	34,31	− 1,54
BASS	GB	12,19	− 0,53
BENETTON GROUP	IT ★	1,70	+ 1,19
BERKELEY GROUP	GB	13,61	− 2,21
BRITISH AIRWAYS	GB	5,56	− 1,15
BULGARI	IT ★	12,74	− 0,93
CHRISTIAN DIOR	FR ★	45,10	− 1,96
CLUB MED.	FR ★	73,90	− 0,14
COMPASS GROUP	GB	8,44	− 0,19
DT.LUFTHANSA N	DE ★	21,90	+ 0,46
ELECTROLUX -B-	SE	17,11	− 3,14
EM.TV & MERCHAN	DE ★	4,61	− 3,96
EMI GROUP	GB	7,16	− 1,12
EURO DISNEY	FR ★	0,90	....
HERMES INTL	FR ★	161	− 0,49
HILTON GROUP	GB	3,83	− 1,25
HDP	IT ★	4,12	− 1,67
HUNTER DOUGLAS	NL ★	29,60	− 1
KLM	NL ★	22	+ 1,15
LVMH	FR ★	63,10	− 2,17
MEDION	DE ★	94,45	+ 0,99
MOULINEX	FR ★	4,02	....
NH HOTELES	ES ★	14,60	+ 0,69
NXT	GB	5,69	....
P & O PRINCESS	GB	5,24	− 0,61
PERSIMMON PLC	GB	5,97	....
PREUSSAG AG	DE ★	38,10	− 0,65
RANK GROUP	GB	3,33	− 2,83
RICHEMONT UNITS	CH	2859,85	− 0,45
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	35,06	− 3,12
RYANAIR HLDGS	IE	12,10	− 0,82
SAIRGROUP N	CH	82,25	− 1,56
SAS DANMARK A/S	DK	11,79	− 1,12
SEB	FR ★	59,10	− 1,17
SODEXHO ALLIANC	FR ★	55,25	+ 0,36
TELE PIZZA	ES ★	2,79	+ 0,72
THE SWATCH GRP	CH	1301	− 0,15
THE SWATCH GRP	CH	273,84	− 0,12
THOMSON MULTIME	PA	46,66	− 0,72
J D WETHERSPOON	GB	6,13	+ 1,07
WILSON BOWDEN	GB	13,10	+ 1,25
WM-DATA -B-	SE	4,79	− 0,69
WOLFORD AG	AT ★	16,96	+ 1,86
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,20	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		145,34	− 1,67

PHARMACIE

ACTELION N	CH	152,10	+ 0,87
ALTANA AG	DE ★	148	+ 1,02
ASTRAZENECA	GB	52,42	− 0,22
AVENTIS	FR ★	85,75	− 1,21
BB BIOTECH	CH	854,49	....
CELLTECH GROUP	GB	18,29	....
ELAN CORP	IE	37,94	....
ESSILOR INTL	FR ★	340,10	− 0,21
FRESENIUS MED C	DE ★	80,10	....
GAMBRO -A-	SE	7,83	− 1,40
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,96	− 0,93
H. LUNDBECK	DK	27,30	....
NOVARTIS N	CH	1749,46	....
NOVO-NORDISK -B	DK	215,78	....
NYCOMED AMERSHA	GB	9,04	+ 0,36
ORION B	FI ★	20	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	16,17	− 3,38
PHONAK HLDG N	CH	3786,15	− 0,60
QIAGEN NV	NL ★	28,44	− 2,94
ROCHE HOLDING	CH	9269,53	....
ROCHE HOLDING G	CH	8355,64	....
SANOFI SYNTHELA	FR ★	71	− 0,63
SCHERING AG	DE ★	58,10	− 1,19
SERONO -B-	CH	1054,90	− 1,76
SHIRE PHARMA GR	GB	17,85	....
SMITH & NEPHEW	GB	5,25	....
SSL INTL	GB	8,76	− 0,18
SULZER AG 100N	CH	654,74	− 0,40
SYNTHES-STRATEC	CH	673,02	− 1,34
UCB	BE ★	35,95	− 0,83
WILLIAM DEMANT	DK	39,13	− 1,52
WS ATKINS	GB	12,77	− 1,25
ZELTIA	ES ★	12,26	− 2,08
NOVOZYMES -B-	DK	24,66	+ 0,27
GALEN HOLDINGS	GB	14,54	+ 0,33
▶ DJ E STOXX HEAL		552,85	− 0,78

(Publicité)

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,41	− 0,36
BP	GB	9,89	− 0,81
CEPSA	ES ★	13,59	+ 0,67
COFLEXIP	FR ★	165	− 0,84
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57,80	....
ENI	IT ★	7,46	− 0,40
ENTERPRISE OIL	GB	9,77	− 0,49
HELLENIC PETROL	GR	8,92	+ 0,45
LASMO	GB	2,91	....
LATTICE GROUP	GB	2,20	− 0,73
OMV AG	AT ★	99,51	+ 0,77
PETROLEUM GEO-S	NO	11,97	+ 0,52
REPSOL YPF	ES ★	20,92	− 0,38
ROYAL DUTCH CO	NL ★	67,83	− 0,67
SAIPEM	IT ★	7,24	+ 0,56
SHELL TRANSP	GB	9,43	− 0,17
TOTAL FINA ELF	FR ★	168,20	− 0,94
IHC CALAND	NL ★	56,45	− 0,79
▶ DJ E STOXX ENGY P		368,49	− 0,69

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	19,08	− 1,26
ALMANIJ	BE ★	40,30	+ 0,25
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	19,45	− 1,31
BHW HOLDING AG	DE ★	33	+ 0,61
BPI R	PT ★	3,20	....
BRITISH LAND CO	GB	7,83	− 0,82
CANARY WHARF GR	GB	8,41	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,22	....
CATTLES ORD.	GB	5,24	− 0,61
CLOSE BROS GRP	GB	15,63	+ 0,21
COBEPA	BE ★	63,10	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	27,61	− 2,95
CORP FIN ALBA	ES ★	26,12	− 0,50
CS GROUP N	CH	210,85	− 0,31
DEPFA-BANK	DE ★	75	+ 1,35
DIREKT ANLAGE B	DE ★	20,18	− 2,98
DROTT -B-	SE	12,39	− 0,45
EURAZEO	FR ★	72,30	− 0,14
FINAXA	FR ★	114,40	− 0,52
FORTIS (B)	BE ★	28,22	− 0,63
FORTIS (NL)	NL ★	28,25	− 0,81
GECINA	FR ★	102,60	− 0,10
GIMV	BE ★	44,10	− 3,61
GREAT PORTLAND	GB	4,79	− 0,34
HAMMERSON	GB	8,08	− 0,60
ING GROEP	NL ★	74,28	− 1,35
LAND SECURITIES	GB	14,42	+ 0,11
LIBERTY INTL	GB	8,60	− 0,37
MAN GROUP	GB	14,28	− 1,78
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	122,60	+ 1,32
MEDIOBANCA	IT ★	12,60	− 0,87
METROVACESA	ES ★	18,29	....
MONTEDISON	IT ★	3,19	− 2,74
PERPETUAL PLC	GB	62,54	....
PROVIDENT FIN	GB	12,32	− 4,75
REALDANMARK	DK	71,03	....
RODAMCO EUROPE	NL ★	44	+ 0,57
RODAMCO NORTH A	NL ★	46,45	+ 0,22
SCHRODERS	GB	16,07	+ 3,22
SIMCO N	FR ★	77,30	− 0,26
SLOUGH ESTATES	GB	6,06	− 0,27
UNIBAIL	FR ★	186	+ 0,54
VALLEHERMOSO	ES ★	7,85	+ 0,64
WCM BETEILIGUNG	DE ★	18,40	+ 0,27
▶ DJ E STOXX FINS P		277,49	− 0,80

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,77	− 1,41
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,82	+ 0,24
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	43,43	+ 1,12
BRAU-UNION	AT ★	41,90	+ 0,24
CADBURY SCHWEPP	GB	7,26	+ 0,22
CARLSBERG -B-	DK	52,27	− 0,76
CARLSBERG AS -A	DK	50,26	....
COCA COLA HBC	GR	15,26	− 0,52
DANISCO	DK	39,67	....
DANONE	FR ★	147,30	− 0,94
DELTA HOLDINGS	GR	8,70	+ 1,40
DIAGEO	GB	12,34	− 0,26
ELAIS OLEAGINOU	GR	22,24	....
ERID.BEGH.SAY	FR ★	95	− 0,11
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	10,90	− 0,91
KAMPS	DE ★	10,25	− 2,29
KERRY GRP-A-	GB	20,34	− 0,94
KONINKLIJKE NUM	NL ★	46,15	....
MONTEDISON	IT ★	3,19	− 2,74
NESTLE N	CH	2365,69	− 0,19
PARMALAT	IT ★	1,66	− 0,60
PERNOD RICARD	FR ★	75,65	+ 0,13
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,48	+ 0,68
SCOTT & NEWCAST	GB	7,84	− 0,41
SOUTH AFRICAN B	GB	7,65	....
TATE & LYLE	GB	4,04	....
TOMKINS	GB	3,07	....
UNILEVER	NL ★	63,70	+ 1,03
UNILEVER	GB	8,65	− 0,93
UNIQ	GB	3,31	....
WHITBREAD	GB	10,14	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		245,87	− 0,97

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	83,56	....
ADECCO N	CH	697,17	....
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,14	....
AGGREKO	GB	7,81	+ 0,21
ALSTOM	FR ★	32,95	+ 1,26
ALTRAN TECHNO	FR ★	68,85	− 0,51
ALUSUISSE GRP N	CH	822,51	....
ASSA ABLOY-B-	SE	17,45	− 1,26
ASSOC BR PORTS	GB	6,69	− 0,72
ATLAS COPCO -A-	SE	23,61	− 0,47
ATLAS COPCO -B-	SE	22,50	− 1,70
ATTICA ENTR SA	GR	8	− 0,25
BAA	GB	9,73	− 0,33
BBA GROUP PLC	GB	4,72	+ 0,34
BOOKHAM TECHNOL	GB	5,35	− 4,06
BTG	GB	21,99	− 1,09
CIR	IT ★	1,73	− 0,57
CAPITA GRP	GB	7,91	− 0,41
CDB WEB TECH IN	IT ★	4,53	− 1,31
CGIP	FR ★	46,37	− 0,24
CMG	GB	63,70	....
COOKSON GROUP P	GB	2,70	+ 1,21
DAMPSKIBS -A-	DK	7907,36	− 1,67
DAMPSKIBS -B-	DK	8858,93	− 1,34
DAMSKIBS SVEND	DK	11593	− 1,59
E.ON AG	DE ★	54,50	− 1,36
EADS SICO.	FR ★	22,50	− 0,71
ELECTROCOMPONEN	GB	10,09	....
EPCOS	DE ★	69,40	− 2,25
EUROTUNNEL	FR ★	1,33	....
EXEL	GB	13,55	− 1,41
XANSA	GB	5,69	− 1,95
GROUP 4 FALCK	DK	132,68	....
FINMECCANICA	IT ★	1,20	− 0,83
FINNLINES	FI ★	26,10	− 0,38
FKI	GB	3,72	− 0,43
FLS IND.B	DK	15,41	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	37,60	− 3,59
GAMESA	ES ★	26,43	− 0,26
GKN	GB	12,84	− 0,50
HAGEMEYER NV	NL ★	25,25	− 0,98
HALKOR	GR	4,22	+ 1,44
HAYS	GB	5,11	− 0,32
HEIDELBERGER DR	DE ★	59,70	− 1
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	28,70	− 0,35
IFIL	IT ★	7,57	− 0,79
IMI PLC	GB	4,11	− 0,39
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	20,33	....
INVESTOR -A-	SE	14,61	− 0,75
INVESTOR -B-	SE	14,56	− 0,38
ISS	DK	62,99	− 0,63
JOT AUTOMATION	FI ★	0,96	+ 1,05
KINNEVIK -B-	SE	25,33	+ 0,44
COPENHAGEN AIRP	DK	95,69	− 0,83
KONE B	FI ★	81	− 1,82
LEGRAND	FR ★	230,50	− 0,60
LINDE AG	DE ★	49,40	− 1,20
MAN AG	DE ★	29,90	− 0,50
MG TECHNOLOGIES	DE ★	12,40	− 1,20
WARTSILA CORP A	FI ★	24,40	+ 1,46
METSO	FI ★	12,50	− 0,87
MORGAN CRUCIBLE	GB	5,06	+ 1,95
TELE2 -B-	SE	44,67	− 0,37
NKT HOLDING	DK	24,79	+ 0,54
EXEL	GB	13,55	− 1,41
PACE MICRO TECH	GB	7,74	− 2,84
PARTEK	FI ★	12,05	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,41	....
PERLOS	FI ★	16	....
PREMIER FARNELL	GB	5,85	+ 3,43
RAILTRACK	GB	7,78	− 0,41
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	14,20	+ 0,35
RENTOKIL INITIA	GB	3,10	....
REXAM	GB	4,72	− 2,01
REXEL	FR ★	79,95	+ 0,19
RHI AG	AT ★	22	....
RIETER HLDG N	CH	293,75	+ 0,90
ROLLS ROYCE	GB	3,52	+ 0,46
SANDVIK	SE	24,33	− 0,90
SAURER ARBON N	CH	460,21	+ 0,14
SCHNEIDER ELECT	FR ★	70,20	− 0,43
SEAT PAGINE GIA	IT ★	1,21	− 0,82
SECURICOR	GB	2,67	....
SECURITAS -B-	SE	20,78	− 1,32
SERCO GROUP	GB	6,03	+ 0,54
SGL CARBON	DE ★	41,85	− 0,33
SHANKS GROUP	GB	2,91	....
SIDEL	FR ★	49,58	+ 0,02
INVENSYS	GB	2,10	− 0,76
SINGULUS TECHNO	DE ★	22,86	− 3,54
SKF -B-	SE	18,89	− 0,87
SMITHS GROUP	GB	13,40	− 0,36
SOPHUS BEREND -	DK	29,08	+ 0,93
SPIRENT	GB	5,04	− 0,32
T.I.GROUP PLC	GB	6,56	....
TECAN GROUP N	CH	1050,98	....
TPI	ES ★	5,90	− 0,67
THALES	FR ★	46,09	+ 1,07
TOMRA SYSTEMS	NO	20,33	+ 5,50
TRAFFICMASTER	GB	5,09	− 1,56
UNAXIS HLDG N	CH	203,34	− 1,42
VA TECHNOLOGIE	AT ★	37,30	+ 0,57
VEDIOR NV	NL ★	13,30	− 1,85
VESTAS WIND SYS	DK	52,67	− 1,50
VINCI	FR ★	71,50	− 2,59
VIVENDI ENVIRON	FR ★	50,40	− 0,10
VOLVO -A-	SE	17,56	+ 0,64
VOLVO -B-	SE	18	− 1,22
▶ DJ E STOXX IND GO P		454,16	− 0,89

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,05	+ 0,79
AEGON NV	NL ★	34,12	− 1,81
AGF	FR ★	68,15	+ 0,29
ALLEANZA ASS	IT ★	11,98	− 0,91
ALLIANZ N	DE ★	309	− 1,59
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	33,52	− 75,35
BALOISE HLDG N	CH	1176,97	+ 0,45
BRITANNIC	GB	15,33	+ 0,32
CGNU	GB	14,79	− 2,45
CNP ASSURANCES	FR ★	33,80	− 0,59
CORP MAPFRE R	ES ★	23,78	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	159,50	− 0,62
ETHNIKI GEN INS	GR	11,50	+ 0,70
EULER	FR ★	54	− 0,28
CODAN	DK	89,80	....
FORTIS (B)	BE ★	28,22	− 0,63
GENERALI ASS	IT ★	34,20	− 0,87
GENERALI HLD VI	AT ★	189,10	− 3,03
INDEPENDENT INS	GB	2,18	− 0,74
INTERAM HELLEN	GR	14,90	− 0,67
IRISH LIFE & PE	GB	13,10	+ 1,25
FONDIARIA ASS	IT ★	6,11	− 0,65
LEGAL & GENERAL	GB	2,52	− 0,64
MEDIOLANUM	IT ★	13,19	− 2,87
MUENCH RUECKVER	DE ★	304	− 0,72
POHJOLA GRP.B	FI ★	23,50	....
PRUDENTIAL	GB	12,98	+ 0,25
RAS	IT ★	14,99	− 1,38
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,36	− 1,09
SAI	IT ★	16,25	− 0,61
SAMPO -A-	FI ★	10,50	− 0,94
SWISS RE N	CH	2308,90	− 0,08
SCOR	FR ★	49,80	+ 0,71
SKANDIA INSURAN	SE	12,56	+ 0,44
ST JAMES'S PLAC	GB	6,73	+ 0,24
STOREBRAND	NO	6,86	....
SWISS LIFE REG	CH	791,83	− 0,41
TOPDANMARK	DK	31,50	....
ZURICH FINL SVC	CH	415,17	− 0,16
▶ DJ E STOXX INSU P		385,49	− 1,12

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	12,21	− 1,95
CANAL PLUS	FR ★	3,79	− 1,30
CAPITAL RADIO	GB	10,67	− 9,59
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,22	....
CARLTON COMMUNI	GB	5,98	− 2,63
DLY MAIL & GEN	GB	12,82	....
ELSEVIER	NL ★	14,64	− 1,08
EMAP PLC	GB	12,34	− 3,17
FOX KIDS EUROPE	NL ★	8,50	− 3,95
FUTURE NETWORK	GB	1,26	....
GRANADA	GB	2,57	− 3,05
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	5,29	− 1,86
GWR GROUP	GB	6,95	− 10,42
HAVAS ADVERTISI	FR ★	14,55	− 0,34
INDP NEWS AND M	IR ★	2,40	− 4
INFORMA GROUP	GB	7,91	+ 0,41
LAGARDERE SCA N	FR ★	63,65	− 0,93
LAMBRAKIS PRESS	GR	11,26	− 1,40
M6 METROPOLE TV	FR ★	31,90	....
MEDIASET	IT ★	11,53	− 1,45
MODERN TIMES GR	SE	32,45	....
MONDADORI	IT ★	10,13	− 0,69
NRJ GROUP	FR ★	20,75	− 1,19
PEARSON	GB	22,59	− 0,78
PRISA	ES ★	14,18	− 1,18
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	18,70	− 2,60
PT MULTIMEDIA R	PT ★	14,49	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	35,80	− 1,10
PUBLIGROUPE N	CH	455,64	− 3,06
REED INTERNATIO	GB	10,27	− 0,78
REUTERS GROUP	GB	15,96	− 1,10
RTL GROUP	LU ★	58,75	....
SMG	GB	3,33	− 5,07
SOGECABLE R	ES ★	24,29	− 0,04
TAYLOR NELSON S	GB	3,90	....
TELEFONICA	ES ★	18,42	− 1,23
TELEWEST COMM.	GB	1,92	+ 0,85
TF1	FR ★	39,45	− 1,37
TRINITY MIRROR	GB	7,37	− 2,77
UNITED PAN-EURO	NL ★	6,55	− 1,95
UTD BUSINESS ME	GB	11,53	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	74,90	− 0,47
VNU	NL ★	47	− 0,49
WOLTERS KLUWER	NL ★	31,93	− 1,08
WPP GROUP	GB	12,56	− 3,48
▶ DJ E STOXX MEDIA P		404,40	− 0,74

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	35,80	− 0,42
ALTADIS	ES ★	13,89	− 0,29
AMADEUS GLOBAL	ES ★	7,30	....
ATHENS MEDICAL	GR	5,48	+ 1,48
AUSTRIA TABAK A	AT ★	74,70	+ 0,67
AVIS EUROPE	GB	2,60	− 0,62
BEIERSDORF AG	DE ★	109,30	− 1,53
BIC	FR ★	43	− 1,76
BRIT AMER TOBAC	GB	8,83	− 2,15
CASINO GP	FR ★	102,10	− 1,26
CLARINS	FR ★	86,60	− 0,35
DELHAIZE	BE ★	63,55	− 0,24
COLRUYT	BE ★	41,22	+ 0,02
FIRSTGROUP	GB	4,67	+ 1,40
FREESERVE	GB	1,54	....
GALLAHER GRP	GB	6,95	− 1,60
GIB	BE ★	44,76	− 0,09
GIVAUDAN N	CH	308,11	− 0,21
HENKEL KGAA VZ	DE ★	71,70	+ 0,56
IMPERIAL TOBACC	GB	12,14	− 0,66
JERONIMO MARTIN	PT ★	7,96	....
KESKO -B-	FI ★	9	− 1,64
L'OREAL	FR ★	77,80	− 1,27
LAURUS NV	NL ★	7,10	− 2,07
MORRISON SUPERM	GB	3,20	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,07	− 0,75
SAFEWAY	GB	5,48	+ 0,59
SAINSBURY J. PL	GB	6,42	− 0,75
STAGECOACH HLDG	GB	0,94	− 1,69
T-ONLINE INT	DE ★	13,05	....
TERRA LYCOS	ES ★	9,50	− 0,11
TESCO PLC	GB	3,88	− 0,83
TNT POST GROEP	NL ★	24,53	− 1,25
WANADOO	FR ★	6,32	− 1,71
WORLD ONLINE IN	NL ★	7,80	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		406,61	− 0,87

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	8,26	− 2,48
AVA ALLG HAND.G	DE ★	41,80	+ 0,72
BOOTS CO PLC	GB	9,41	+ 0,69
BUHRMANN NV	NL ★	17,92	− 1,16
CARREFOUR	FR ★	64,30	− 0,46
CASTO.DUBOIS	FR ★	255	....
CC CARREFOUR	ES ★	15,99	− 0,06
CHARLES VOEGELE	CH	141	− 0,46
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	190,40	− 0,88
DEBENHAMS	GB	7,42	− 1,71
DIXONS GROUP	GB	3,80	− 1,67
GAL LAFAYETTE	FR ★	199,90	+ 1,22
GEHE AG	DE ★	44,80	− 2,08
GREAT UNIV STOR	GB	9,17	+ 0,35
GUCCI GROUP	NL ★	100,50	− 1,33
HENNES & MAURIT	SE	19,45	− 1,41
KARSTADT QUELLE	DE ★	34,50	− 1,43
KINGFISHER	GB	6,94	+ 0,23
MARKS & SPENCER	GB	4,30	− 1,48
MATALAN	GB	7,36	+ 0,66
METRO	DE ★	45,10	− 1,74
NEXT PLC	GB	15,78	+ 0,10
PINAULT PRINT.	FR ★	201,70	− 0,93
SIGNET GROUP	GB	1,13	− 2,78
VALORA HLDG N	CH	208,24	− 1,24
VENDEX KBB NV	NL ★	15,75	− 1,25
W.H SMITH	GB	7,74	− 2,04
WOLSELEY PLC	GB	8,12	− 0,59
▶ DJ E STOXX RETL P		340,58	− 0,71

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	85,90	− 1,15
ALCATEL-A-	FR ★	35,70	− 3,93
ALTEC SA REG.	GR	6,28	+ 0,96
ARM HOLDINGS	GB	5,45	− 3,71
ARC INTERNATION	GB	1,41	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	26,81	− 2,86
BAAN COMPANY	NL ★	2,65	+ 0,38
BALTIMORE TECH	GB	1,12	+ 4,55
SPIRENT	GB	17,38	....
BAE SYSTEMS	GB	5,61	....
BROKAT	DE ★	8,92	− 0,78
BULL	FR ★	2,78	+ 1,46
BUSINESS OBJECT	FR ★	36,70	− 3,17
CAP GEMINI	FR ★	131,60	− 3,24
COMPTEL	FI ★	11,50	− 0,86
DASSAULT SYST.	FR ★	54	− 1,28
DIALOG SEMICOND	GB	88,92	....
ERICSSON -B-	SE	6,83	− 1,60
F-SECURE	FI ★	1,24	+ 0,81
FILTRONIC	GB	4,14	+ 0,39
FINMATICA	IT ★	23,18	+ 3,48
GETRONICS	NL ★	5,75	− 1,37
GN GREAT NORDIC	DK	13,80	− 1,90
INFINEON TECHNO	DE ★	43,65	− 1,91
INFOGRAMES ENTE	FR ★	21,71	− 0,55
INTRACOM R	GR	19,38	+ 0,41
KEWILL SYSTEMS	GB	2,02	....
LOGICA	GB	14,24	− 2,97
LOGITECH INTL N	CH	315,29	− 0,41
MARCONI	GB	5,92	− 1,35
NOKIA	FI ★	34,80	− 1,11
OCE	NL ★	14	+ 1,45
OLIVETTI	IT ★	2,32	− 0,43
PSION	GB	2,20	− 2,16
SAGE GRP	GB	4,25	− 1,87
SAGEM	FR ★	87,30	− 0,51
SAP AG	DE ★	162	− 3,05
SAP VZ	DE ★	161,40	− 3,35
SEMA	GB	9,02	....
SEZ HLDG N	CH	686,73	− 4,80
SIEMENS AG N	DE ★	81,90	− 1,21
MB SOFTWARE	DE ★	3,70	....
SPIRENT	GB	5,04	− 0,32
STMICROELEC SIC	FR ★	43,40	− 1,81
TECNOST	IT ★	2,83	....
THINK TOOLS	CH	34,60	− 1,76
THUS	GB	1	+ 1,64
TIETOENATOR	FI ★	34	....
▶ DJ E STOXX TECH P		633,96	− 1,61

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	9,63	+ 0,21
AEM	IT ★	2,68	− 0,74
ANGLIAN WATER	GB	9,77	....
BRITISH ENERGY	GB	4,88	− 1,95
CENTRICA	GB	3,83	+ 0,42
EDISON	IT ★	11,05	− 1,16
ELECTRABEL	BE ★	244,30	− 0,49
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,09	....
ENDESA	ES ★	18,60	+ 0,22
ENEL	IT ★	3,62	....
EVN	AT ★	32,20	− 0,92
FORTUM	FI ★	5,48	+ 0,18
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,53	+ 0,87
HIDRO CANTABRIC	ES ★	25,75	+ 0,59
IBERDROLA	ES ★	16,37	+ 0,43
INNOGY HOLDINGS	GB	3,52	− 0,91
ITALGAS	IT ★	5,26	....
KELDA	GB	6	+ 0,82
NATIONAL GRID G	GB	8,80	− 0,18
INTERNATIONAL P	GB	4,59	....
OESTERR ELEKTR	AT ★	121	+ 0,83
PENNON GROUP	GB	9,52	+ 0,34
POWERGEN	GB	11,53	− 1,25
SCOTTISH POWER	GB	7,86	− 1,22
SEVERN TRENT	GB	10,95	+ 0,30
SUEZ	FR ★	35,10	− 0,28
SYDKRAFT -A-	SE	24,45	....
SYDKRAFT -C-	SE	19,11	....
THAMES WATER	GB	19,73	....
FENOSA	ES ★	21,25	− 0,70
UNITED UTILITIE	GB	9,83	....
VIRIDIAN GROUP	GB	9,83	− 1,94
▶ DJ E STOXX PO SUP P		307,67	− 0,61

EURO NOUVEAU MARCHÉ

16/05 10 h 09 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 15/05
AIRSPRAY NV	21,80	....
ANTONOV	0,40	....
C/TAC	3,10	....
CARDIO CONTROL	2,80	....
CSS	23,90	....
HITT NV	8,80	....
INNOCONCEPTS NV	19,40	....
NEDGRAPHICS HOLD	9,50	....
SOPHEON	1,40	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,30	− 26,83
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	6,85	....

BRUXELLES

ARTHUR	5,90	....
ENVIPCO HLD CT	0,48	....
FARDIS B	18	....
INTERNOC HLD	0,50	....
INTL BRACHYTHER B	9	....
LINK SOFTWARE B	4	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **Casino,** qui a enregistré la plus forte hausse du CAC 40 (+ 4,97 %), mardi 15 mai, avec plus de 0,6 % du capital échangé, cédait 0,71 %, à 102,6 euros, en début de séance mercredi, dans un marché en légère baisse. Le titre a bénéficié de son intégration dans la liste des valeurs recommandées par la société de Bourse CAi Chevreux, en remplacement de Publicis.

● **Suez,** qui a procédé, mardi, à une division par cinq du nominal de ses titres, a été très entouré. Après avoir enregistré une hausse de 3,59 %, mardi, l'action gagnait encore 0,14 %, à 35,25 euros, mercredi matin.

● Le titre **Sidel,** qui fait l'objet d'une OPA de son concurrent suédois Tetra Laval, restait stable à 49,59 euros, mercredi au début des échanges, après l'annonce de la commission des opérations de Bourse qu'il n'était pas nécessaire de prolonger l'offre pour mieux informer les actionnaires.

● L'action **Coflexip** a été sanctionnée, mardi, après l'annonce d'une baisse de son chiffre d'affaires trimestriel. Le titre, qui a perdu 2,90 % mardi, s'inscrivait encore en baisse de 1,86 %, à 174,4 euros, mercredi à l'ouverture.

● Le titre **Trigano** enregistrait, à l'ouverture, une baisse de 7,28 %, la plus forte du marché, à 39, 5 euros. Trigano a lancé, fin avril, une offre d'échange sur la société Raclet.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 16 MAI **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 mai

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ACCOR	❯	49,29	323,32	−0,06	14/06
AGF	❯	68,45	449	+0,74	31/05
AFFINE(EXIMM		39,11	256,54	...	15/11
AIR FRANCE G	❯	20,93	137,29	+0,14	29/09
AIR LIQUIDE	❯	162,20	1063,96	−1,10	10/05
ALCATEL	❯	36,17	237,26	−2,66	07/05
ALCATEL O		28,45	186,62	−1,90	07/05
ALSTOM	❯	32,70	214,50	+0,49	11/09
ALTRAN TECHN	❯	68,95	452,28	−0,36	30/06
ATOS ORIGIN	❯	93	610,04	−0,53	...
ARBEL		...	...	...	01/07
AVENTIS	❯	85,30	559,53	−1,73	05/06
AXA	●❯	33,73	221,25	−0,79	14/05
BAIL INVESTI	❯	133,80	877,67	−0,07	22/06
BAZAR HOT. V		...	...	...	13/06
BIC	❯	43,01	282,13	−1,74	09/02
BIS		...	...	...	01/07
BNPPARIBAS	❯	100,40	658,58	−0,50	26/05
BOLLORE	❯	227	1489,02	−1,18	27/12
BOLLORE INV		54,10	354,87	...	03/07
BONGRAIN		41,55	272,55	...	11/05
BOUYGUES	❯	44,52	292,03	−2,77	02/06
BOUYGUES OFF	❯	56,65	371,60	−0,61	26/05
BULL#	❯	2,76	18,10	+0,73	...
BUSINESS OBJ	❯	36,38	238,64	−4,01	...
B T P (LA CI		...	...	...	15/07
BURELLE (LY)		73,50	482,13	+0,48	13/06
CANAL +	❯	3,79	24,86	−1,30	02/05
CAP GEMINI	❯	132,70	870,45	−2,43	26/05
CARBONE-LORR	❯	47,85	313,88	−0,83	09/05
CARREFOUR	❯	64,20	421,12	−0,62	03/05
CASINO GUICH	❯	102,70	673,67	−0,68	09/06
CASINO GUICH		69,50	455,89	−1	09/06
CASTORAMA DU	❯	255,60	1676,63	−0,54	26/05
CEA INDUSTRI		229,30	1504,11	+1,01	17/07
CEGID (LY)		116	760,91	+0,61	26/05
CFF.RECYCLIN		47,02	308,43	−0,82	30/03
CGIP	❯	46,39	304,30	−0,19	09/06
CHARGEURS		82,20	539,20	−0,96	22/06
CHRISTIAN DA		86,50	567,40	−0,57	03/07
CHRISTIAN DI	❯	45,02	295,31	−2,13	01/12
CIC -ACTIONS		118,80	779,28	+0,59	02/06
CIMENTS FRAN	❯	53,90	353,56	...	21/06
CLARINS	❯	87,10	571,34	+0,23	21/07
CLUB MEDITER	❯	74,30	487,38	+0,41	20/03
CNP ASSURANC	❯	33,80	221,71	−0,59	15/06
COFACE	❯	89,50	587,08	−0,89	14/05
COFLEXIP	❯	165,10	1082,99	−0,78	06/06
COLAS	❯	65,05	426,70	−0,38	23/08
CONTIN.ENTRE		...	...	...	22/06
CPR		58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA		13,60	89,21	−0,07	03/07
CREDIT LYONN	❯	43,40	284,69	−1,30	09/05
CS COM.ET SY		9,45	61,99	−0,53	...
DAMART		77,50	508,37	−0,64	20/12
DANONE	❯	147,60	968,19	−0,74	30/05
DASSAULT-AVI		...	...	...	10/05
DASSAULT SYS	❯	53,40	350,28	−2,38	01/07
DE DIETRICH		...	...	...	19/05
DEVEAUX(LY)#		86,80	569,37	−0,23	03/07
DEV.R.N-P.CA		14,50	95,11	...	16/06
DMC (DOLLFUS		10,44	68,48	+0,38	20/06
DYNACTION		26,55	174,16	−0,49	10/07
EIFFAGE	❯	78,10	512,30	−1,01	30/04
ELIOR	❯	13,45	88,23	−0,37	23/04
ELEC.MADAGAS		21,35	140,05	+1,67	...
ENTENIAL(EX		31	203,35	−0,16	...
ERAMET	❯	42,60	279,44	+0,24	30/06
ERIDANIA BEG	❯	94,50	619,88	−0,63	17/07
ESSILOR INTL	❯	342	2243,37	+0,35	05/06
ESSO		83,50	547,72	−0,12	14/02
EULER	❯	54	354,22	−0,28	02/05
EURAFRANCE	❯	72,35	474,58	−0,07	26/04
EURO DISNEY	❯	0,90	5,90	...	30/09
EUROTUNNEL	❯	1,32	8,66	−0,75	...
FAURECIA	❯	60	393,57	+0,50	06/07
FIMALAC SA	❯	40,55	265,99	−0,12	09/06
F.F.P. (NY)		119,90	786,49	...	16/06
FINAXA		114,40	750,41	−0,52	14/06
FIVES-LILLE		...	...	...	...
FONC.LYON.#		33,55	220,07	+1,67	05/06
FRANCE TELEC	❯	69,30	454,58	−1,63	22/06
FROMAGERIES		528,50	3466,73	+0,09	19/07
GALERIES LAF	❯	199	1305,35	+0,76	13/06
GAUMONT #		40	262,38	−1,96	11/05
GECINA	❯	102,60	673,01	−0,10	10/07
GEOPHYSIQUE	❯	79	518,21	+2,46	12/07
GFI INFORMAT	❯	24,16	158,48	−2,38	16/06
GRANDVISION	❯	22,40	146,93	−0,93	30/06
GROUPE ANDRE		...	...	...	31/05
GROUPE GASCO		90,50	593,64	...	30/05
GR.ZANNIER (		92,50	606,76	−0,54	03/07
GROUPE PARTO		...	...	...	10/04
GUYENNE GASC	❯	91	596,92	−1,09	13/06
HAVAS ADVERT	❯	14,50	95,11	−0,68	24/05
IMERYS	❯	117,50	770,75	−0,68	03/07
IMMOBANQUE		138	905,22	...	03/07
IMMEUBLES DE		...	...	...	02/06
INFOGRAMES E	❯	21,58	141,56	−1,15	...
IM.MARSEILLA		...	...	...	05/03
INGENICO	❯	25,65	168,25	−1,27	04/07
ISIS	❯	116,60	764,85	+1,13	30/06
KAUFMAN ET B	❯	21,56	141,42	−0,60	...
KLEPIERRE	❯	103,20	676,95	+0,19	20/04
LAFARGE	❯	111,20	729,42	−1,59	06/07
LAGARDERE	❯	63,45	416,20	−1,25	31/05
LAPEYRE	❯	54,90	360,12	+1,39	31/05
LEBON (CIE)	■	57	373,90	−2,65	16/05
LEGRAND	❯	228,50	1498,86	−1,47	02/02
LEGRAND ADP		171	1121,69	−1,04	02/02
LEGRIS INDUS	❯	54,50	357,50	+0,18	10/07
LIBERTY SURF	❯	6,34	41,59	−0,94	...
LOCINDUS		130,90	858,65	−0,08	03/07
L'OREAL	❯	77,90	510,99	−1,14	15/06
LOUVRE #		90,30	592,33	+0,06	09/06
LVMH MOET HE	❯	63,35	415,55	−1,78	01/12
MARINE WENDE	❯	80,50	528,05	+0,50	30/11
MAUREL ET PR		10,90	71,50	+3,81	31/03
METALEUROP		5,86	38,44	−1,01	04/07
MICHELIN	❯	39,20	257,14	−0,76	30/05
MARIONNAUD P		131	859,30	+0,77	...
MONTUPET SA		18,54	121,61	−2,01	30/06
MOULINEX		4,02	26,37	...	14/09
NATEXIS BQ P	❯	98,95	649,07	−0,15	28/07
NEOPOST	❯	28,30	185,64	−2,08	...
NORBERT DENT		22,42	147,07	...	05/06
NORD-EST		28,59	187,54	+1,38	20/06
NRJ GROUP	❯	20,95	137,42	−0,24	15/03
OBERTHUR CAR	❯	16,50	108,23	−0,90	...
OLIPAR		9,10	59,69	−0,11	...
ORANGE	❯	11,15	73,14	−1,68	...
OXYG.EXT-ORI		...	...	...	22/06
PECHINEY ACT	❯	63,35	415,55	−1,02	02/05
PECHINEY B P		60	393,57	...	02/05
PENAUILLE PO	❯	62,55	410,30	−0,08	15/06
PERNOD-RICAR	❯	75,55	495,58	...	10/05
PEUGEOT	❯	314,10	2060,36	−1,04	02/06
PINAULT-PRIN	❯	202,20	1326,35	−0,69	03/07
PLASTIC OMN.	❯	97,60	640,21	...	22/05
PSB INDUSTRI		...	...	...	02/06
PUBLICIS GR.	❯	35,89	235,42	−0,86	12/07
REMY COINTRE	❯	36,75	241,06	−0,68	31/08
RENAULT	❯	59,75	391,93	−1,16	03/07
REXEL	❯	79,95	524,44	+0,19	30/06
RHODIA	❯	13,80	90,52	−0,50	15/05
ROCHETTE (LA		8,01	52,54	−1,23	25/06
ROYAL CANIN	❯	108,50	711,71	+0,46	04/05
ROUGIER #		66,85	438,51	+0,53	26/06
RUE IMPERIAL		...	...	...	22/06
SADE (NY)		...	...	...	20/06
SAGEM S.A.	❯	87,20	571,99	−0,63	10/07
SAGEM ADP		59,40	389,64	−2,14	10/07
SAINT-GOBAIN	❯	171,90	1127,59	−0,69	03/07
SALVEPAR (NY		67	439,49	...	03/08
SANOFI SYNTH	❯	71,20	467,04	−0,35	05/06
SCHNEIDER EL	❯	69,70	457,20	−1,13	07/05
SCOR	❯	49,75	326,34	+0,61	02/05
S.E.B.	❯	59,50	390,29	−0,50	09/06
SEITA	❯	...	...	...	16/12
SELECTIBAIL(		16,91	110,92	−0,53	22/06
SIDEL	❯	49,58	325,22	+0,02	02/06
SILIC		171,90	1127,59	+0,53	20/06
SIMCO	❯	77,80	510,33	+0,39	28/06
SKIS ROSSIGN		15,91	104,36	−0,56	21/09
SOCIETE GENE	❯	69,80	457,86	−0,14	11/05
SODEXHO ALLI	❯	55,05	361,10	...	06/03
SOGEPARC (FI		...	...	...	30/11
SOMMER-ALLIB		...	...	...	...
SOPHIA	❯	33	216,47	...	19/05
SOPRA #	❯	79,20	519,52	−0,75	06/07
SPIR COMMUNI	❯	88,70	581,83	+0,23	31/05
SR TELEPERFO	❯	27,90	183,01	...	17/07
STUDIOCANAL		11,50	75,44	−0,43	19/06
SUCR.PITHIVI		...	...	...	27/09
SUEZ LYON.DE	❯	35,06	229,98	−0,40	09/05
TAITTINGER		809	5306,69	+1,13	05/07
TF1	❯	39,56	259,50	−1,10	30/05
THALES (EX.T	❯	46	301,74	+0,88	10/07
TECHNIP	❯	175	1147,92	−1,52	31/05
THOMSON MULT.	❯	46,84	307,25	−0,34	...
TOTAL FINA E	❯	167,90	1101,35	−1,12	14/06
TRANSICIEL #	❯	52	341,10	−0,95	30/05
UBI SOFT ENT	❯	42,55	279,11	−1,05	...
UNIBAIL	❯	186	1220,08	+0,54	13/06
UNILOG	❯	101,80	667,76	−0,49	29/06
USINOR	❯	15,09	98,98	−0,46	03/07
VALEO	❯	49,90	327,32	−0,89	12/07
VALLOUREC	❯	72,30	474,26	−0,69	05/07
VIA BANQUE		...	...	...	23/05
VICAT		63	413,25	+0,80	01/08
VINCI	❯	71,50	469,01	−2,59	27/06
VIVENDI ENVI	❯	50,15	328,96	−0,59	10/05
VIVENDI UNIV	❯	74,80	490,66	−0,60	02/05
WANADOO	❯	6,32	41,46	−1,71	...
WORMS (EX.SO		19,51	127,98	−0,05	27/04
ZODIAC	❯	269,80	1769,77	+0,30	18/01

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ADECCO		70,05	459,50	−1,62	14/05
AMERICAN EXP		47,70	312,89	−1,49	10/05
AMVESCAP EXP		...	...	...	03/05
ANGLOGOLD LT		45	295,18	+2,27	30/03
A.T.T. #		24,60	161,37	+1,03	01/05
BARRICK GOLD		19,50	127,91	+1,30	15/12
COLGATE PAL.		64,90	425,72	−3,35	15/05
CROWN CORK O		5,45	35,75	+0,93	20/11
DE BEERS #	●	51,65	338,80	+2,99	16/05
DIAGO PLC		12,27	80,49	...	23/04
DOW CHEMICAL		42,50	278,78	+1,89	30/04
DU PONT NEMO	■	53,15	348,64	+0,76	12/06
ECHO BAY MIN		0,93	6,10	+2,20	31/12
ELECTROLUX		18	118,07	+7,78	03/05
ELF GABON		182,90	1199,75	+0,49	28/12
ERICSSON #	❯	6,70	43,95	−4,29	05/04
FORD MOTOR #		31,51	206,69	−0,57	01/06
GENERAL ELEC		56,55	370,94	...	25/04
GENERAL MOTO		61,70	404,73	−1,83	09/06
GOLD FIELDS		5,02	32,93	−0,99	23/03
HARMONY GOLD		6,20	40,67	+2,99	30/03
HITACHI #		11,56	75,83	+1,85	10/12
HSBC HOLDING	❯	14,13	92,69	+0,93	02/05
I.B.M.	❯	128,50	842,90	−0,85	09/06
I.C.I.		7,10	46,57	...	25/04
ITO YOKADO #		59	387,01	−3,75	13/11
I.T.T. INDUS		52,50	344,38	+1,74	01/04
KINGFISHER P	❯	7,05	46,24	...	15/06
MATSUSHITA		19,34	126,86	−2,27	31/12
MC DONALD'S		31,25	204,99	−1,73	01/12
MERK AND CO		86,90	570,03	+1,70	02/04
MITSUBISHI C		8,41	55,17	+2,56	31/12
NESTLE SA #	❯	2371,50	15556,02	−0,13	11/04
NORSK HYDRO		45,12	295,97	+0,24	21/05
PFIZER INC		48,80	320,11	+1,67	08/03
PHILIP MORRI		57,90	379,80	−0,17	10/04
PROCTER GAMB		75,65	496,23	+0,27	15/05
RIO TINTO PL		22	144,31	+0,82	06/04
SCHLUMBERGER		74,90	491,31	+1,15	06/04
SEGA ENTERPR		24,01	157,50	−1,23	31/12
SHELL TRANSP		9,52	62,45	−0,42	20/09
SONY CORP. #	❯	89,85	589,38	+0,96	31/12
T.D.K. #		68	446,05	...	31/12
TOSHIBA #		7	45,92	−0,28	10/12
UNITED TECHO		90	590,36	−0,06	10/03
ZAMBIA COPPE		0,56	3,67	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 15 MAI

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 11**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		14,80	97,08	...
AB SOFT		7,38	48,41	+46,14
ACCESS COMME		8,35	54,77	+0,48
ADL PARTNER		21,40	140,37	+1,90
ALGORIEL #		7,99	52,41	−1,36
ALPHAMEDIA		2,85	18,69	−2,06
ALPHA MOS #		5,80	38,05	−0,51
ALPHA MOS BO		0,70	4,59	...
ALTAMIR & CI		130	852,74	+2,77
ALDETA	◆	4,50	29,52	...
ALTI #		12,64	82,91	−2,62
A NOVO #	❯	170,10	1115,78	−0,23
ARTPRICE COM		11,88	77,93	−0,83
ASTRA		0,85	5,58	−1,16
AUFEMININ.CO		3,12	20,47	−0,32
AUTOMA TECH		8,60	56,41	−4,66
AVENIR TELEC	❯	4,74	31,09	−4,24
AVENIR TELEC	◆	1,48	9,71	...
BAC MAJESTIC		4,01	26,30	−1,47
BARBARA BUI		16,80	110,20	+5
BCI NAVIGATI		7,20	47,23	−1,37
BELVEDERE		15,33	100,56	+2,20
BOURSE DIREC		4,43	29,06	+1,37
BRIME TECHNO		51,20	335,85	+0,39
BRIME TECHN		1,77	11,61	−6,35
BUSINESS ET		13,70	89,87	−5,19
BUSINESS INT		5,34	35,03	−0,74
BVRP ACT.DIV	❯	31,38	205,84	−0,38
CAC SYSTEMES	◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER		9,25	60,68	+6,94
CAST		13,40	87,90	−1,47
CEREP		98	642,84	−1,01
CHEMUNEX #		0,24	1,57	+4,35
CMT MEDICAL		19	124,63	+0,53
COALA #		19	124,63	−0,78
COHERIS ATIX		27,82	182,49	+0,47
COIL		19,20	125,94	−0,52
CION ET SYS		3,20	20,99	−3,61
CONSODATA #		18,20	119,38	−3,70
CONSODATA AC	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		4,75	31,16	−3,06
CROSS SYSTEM		5,43	35,62	+1,50
CRYO #		7,04	46,18	+0,57
CRYO ACT.NOU	◆	6,25	41	...
CRYONETWORKS.		3,50	22,96	...
CYBERDECK #		1,50	9,84	−5,66
CYBER PRES.P		20,35	133,49	−0,49
CYBERSEARCH		4,10	26,89	−2,15
CYRANO #	◆	2,24	14,69	...
DALET #		4,67	30,63	−3,71
DATASQUARE #		4,48	29,39	−0,44
DATATRONIC		3,68	24,14	−1,60
DESK #		1,75	11,48	−7,89
DEVOTEAM #	❯	51,55	338,15	−0,87
DMS #		14	91,83	...
DIAGNOSTIC N	◆	14,50	95,11	...
D INTERACTIV		8,30	54,44	...
D INTERACTIV	◆	7,20	47,23	...
D INTERACTIV	◆	7,70	50,51	...
DIREKT ANLAG		21,50	141,03	−3,59
DIREKT ANLAG		18	118,07	+1,12
DURAND ALLIZ		0,91	5,97	+1,11
DURAN DUBOI		16,68	109,41	−3,02
DURAN BS 00	◆	0,18	1,18	...
EFFIK #		11,50	75,44	−4,17
EGIDE #		229	1502,14	−1,42
EMME(JCE 1/1		11,72	76,88	−2,33
ESI GROUP		32,80	215,15	−15,90
ESKER		6	39,36	−0,83
EUROFINS SCI		26,10	171,20	+0,38
EURO.CARGO S		11	72,16	+0,46
FIMATEX #	❯	4,30	28,21	−2,27
FI SYSTEM #	❯	6,30	41,33	+3,28
FI SYSTEME A	◆	4,91	32,21	...
FI SYSTEM BS		0,41	2,69	+7,89
FLOREANE MED		8,90	58,38	+0,91
GAMELOFT COM.		2,59	16,99	...
GAUDRIOT #		33,90	222,37	−0,59
GENERIX #		24	157,43	...
GENESYS #		29,15	191,21	−1,52
GENESYS ACT	◆	42,20	276,81	...
GENESYS BS00	◆	5,60	36,73	...
GENSET	❯	12,18	79,90	+0,25
GL TRADE #		37,90	248,61	−0,26
GUILLEMOT #		37	242,70	+1,34
GUYANOR ACTI		0,23	1,51	−4,17
HF COMPANY		56,50	370,62	+1,53
HIGH CO.#		117,50	770,75	+2,17
HIGH CO NOUV	◆	89	583,80	...
HIGH BON DE		5,80	38,05	−0,85
HIGHWAVE OPT	❯	34	223,03	...
HIMALAYA		8,80	57,72	−1,01
HI MEDIA		2,35	15,41	−3,69
HOLOGRAM IND		11,59	76,03	+3,67
HUBWOO.COM		3,67	24,07	−0,81
IB GROUP.COM		11,10	72,81	−0,89
IDP		1,81	11,87	−5,73
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		9,81	64,35	−1,80
ILOG #		18,30	120,04	+0,55
IMECOM GROUP		2,20	14,43	...
INFOSOURCES		1,06	6,95	−0,93
INFOSOURCE B	◆	1,92	12,59	...
INFOTEL #		38,30	251,23	−0,23
INFO VISTA		8,90	58,38	+0,45
INTEGRA NET	❯	2,64	17,32	+1,15
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #	◆	2,46	16,14	...
IPSOS #	❯	92,90	609,38	+3,22
IPSOS BS00	◆	4,15	27,22	...
ITESOFT		4,80	31,49	−6,80
IT LINK		6,30	41,33	+1,61
IXO		1,38	9,05	...
JOLIEZ REGOL	◆	1,30	8,53	...
KALISTO ENTE		2,83	18,56	...
KALISTO ACT	◆	2,76	18,10	...
KEYRUS PROGI		2,43	15,94	+9,95
KAZIBAO		1,31	8,59	−6,43
LACIE GROUP		8,10	53,13	−1,22
LEXIBOOK #		15,40	101,02	−1,16
LEXIBOOK ACT	◆	20	131,19	...
LINEDATA SER		23,50	154,15	−2
LYCOS EUROPE		1,67	10,95	−9,73
MEDCOST #		7,30	47,88	−2,01
MEDIDEP #		120,10	787,80	+0,08
MEMSCAP		6,80	44,61	−1,45
METROLOGIC G		77,90	510,99	+3,87
MICROPOLE		8,70	57,07	+5,71
MONDIAL PECH		4,30	28,21	−9,66
MULTIMANIA		5,79	37,98	−0,52
NATUREX		13,05	85,60	+1,16
NET2S #		14,35	94,13	−0,62
NETGEM	❯	8,85	58,05	−1,67
NETVALUE #		2,95	19,35	−1,34
NEURONES #		4,30	28,21	...
NICOX #		69	452,61	−1,29
OLITEC		27,45	180,06	−1,96
OPTIMS #		3,35	21,97	...
OXIS INTL RG	◆	0,59	3,87	...
PERFECT TECH		19,10	125,29	−1,09
PERF.TECHNO.	◆	0,41	2,69	...
PHARMAGEST I		18,40	120,70	+0,27
PHONE SYS.NE		2,51	16,46	+14,09
PICOGIGA		14,78	96,95	+0,54
PROSODIE #		43,99	288,56	+2,30
PROSODIE BS	◆	13,50	88,55	...
PROLOGUE SOF		8,40	55,10	−2,33
PROXIDIS		1,48	9,71	−0,67
QBIOGENE	◆	4,56	29,91	...
QUALIFLOW		18,36	120,43	−9,65
QUANTEL		4,49	29,45	−0,22
R2I SANTE		7,80	51,16	...
RECIF #		33,99	222,96	+2,84
REPONSE #		33,60	220,40	−4
REGINA RUBEN		2,36	15,48	...
RIBER #		9,63	63,17	+1,26
RIGIFLEX INT		165	1082,33	−1,79
RISC TECHNOL		10,38	68,09	+3,80
SAVEURS DE F		9,48	62,18	...
GUILLEMOT BS		15,10	99,05	−12,72
SELF TRADE		5,17	33,91	+0,19
SILICOMP #		53,95	353,89	−1,01
SITICOM GROU		20,95	137,42	+4,70
SODITECH ING		9,22	60,48	−7,71
SOFT COMPUTI		8,69	57	+1,05
SOI TEC SILI	❯	19,80	129,88	+3,13
SOI TEC BS 0		13	85,27	−8,45
SQLI		3,26	21,38	−5,51
STACI #		3,04	19,94	−5
STELAX		0,50	3,28	...
SYNELEC #		15	98,39	+7,14
SYSTAR #		11,50	75,44	−5,27
SYSTRAN		4,60	30,17	+12,20
TEL.RES.SERV		11,30	74,12	−0,35
TELECOM CITY		5,30	34,77	+2,71
SOLUCOM		45	295,18	...

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 16 MAI

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	◆	41,65	273,21	...
ACTIELEC TEC	◆	7	45,92	...
ALGECO #	◆	114	747,79	...
ALTEDIA		47,98	314,73	+0,38
ALTEN (SVN)	❯	141,50	928,18	+1
APRIL S.A.#(		214,90	1409,65	−1,60
ASSYSTEM #		60,80	398,82	−0,16
AUBAY		11,80	77,40	−0,42
BENETEAU #		113,80	746,48	+1,61
BOIRON (LY)#		80	524,77	−0,62
BONDUELLE		44	288,62	...
BQUE TARNEAU	◆	100	655,96	...
BRICORAMA #		57,95	380,13	+3,30
BRIOCHE PASQ		77,15	506,07	−1,09
BUFFALO GRIL		10,30	67,56	+0,98
C.A. OISE CC	◆	97,10	636,93	...
C.A. PARIS I		74,90	491,31	+0,54
C.A.PAS CAL		151	990,50	...
CDA-CIE DES		44,30	290,59	+0,09
CEGEDIM #		55	360,78	+0,18
CIE FIN.ST-H	◆	120,70	791,74	...
CNIM #		63	413,25	...
COFITEM-COFI	◆	61	400,13	...
DANE-ELEC ME		4	26,24	−1,72
ENTRELEC #		62,50	409,97	...
ETAM DEVELOP		9,41	61,73	+0,11
EUROPEENNE C		94,50	619,88	+0,96
EXPAND S.A.		59	387,01	−2,40
FINATIS(EX.L	◆	124,90	819,29	...
FININFO		36,50	239,42	−1,08
FLEURY MICHO		25,50	167,27	+1,19
FOCAL (GROUP		68,90	451,95	−0,86
GENERALE LOC		124,90	819,29	−0,08
GEODIS	◆	49	321,42	...
GFI INDUSTRI		30,61	200,79	+0,03
GRAND MARNIE	◆	7600	49852,73	...
GROUPE BOURB	◆	46	301,74	...
GROUPE CRIT		22,40	146,93	−1,28
GROUPE J.C.D		130	852,74	+0,08
HERMES INTL	❯	160	1049,53	−1,11
HYPARLO #(LY		30,25	198,43	−0,17
IMS(INT.META	◆	8,96	58,77	...
INTER PARFUM	◆	70	459,17	...
JET MULTIMED		43,60	286	...
LABOR.ARKOPH		138	905,22	+2,22
LAURENT-PERR		32	209,91	...
LDC		145	951,14	...
LECTRA SYST.	◆	6,03	39,55	...
LOUIS DREYFU		10,20	66,91	−1,92
LVL MEDICAL		64,50	423,09	−0,69
M6-METR.TV A	❯	31,90	209,25	...
MANITOU #		75,45	494,92	−0,07
MANUTAN INTE		49	321,42	...
PARC DES EXP	◆	117	767,47	...
PCAS #		24,85	163,01	...
PETIT FOREST		42	275,50	−2,30
PIERRE VACAN		61	400,13	−0,16
PINGUELY HAU	❯	23,11	151,59	−1,66
POCHET	◆	100	655,96	...
RADIALL #		103	675,64	−1,44
RALLYE (LY)	❯	58	380,46	...
ROCANI(EX FI	◆	13,64	89,47	...
RODRIGUEZ GR		60,95	399,81	−0,97
SABATE SA #		30,89	202,63	+0,62
SECHE ENVIRO		87	570,68	+0,58
SINOP.ASSET	◆	19,15	125,62	...
SIPAREX CROI		29,50	193,51	+0,68
SOLERI	◆	260	1705,49	...
SOLVING #		82,80	543,13	+0,24
STEF-TFE #	◆	47	308,30	...
STERIA GROUP		143	938,02	−0,69
SYLEA	◆	45	295,18	...
SYLIS #		28,09	184,26	+2,18
SYNERGIE (EX		54,50	357,50	...
TEAM PARTNER		16,60	108,89	...
TRIGANO	❯	40,10	263,04	−5,87
UNION FIN.FR		43,50	285,34	−1,14
VILMOR.CLAUS	◆	71,90	471,63	...
VIRBAC	◆	84,45	553,96	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 15 mai**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,45	186,62	15/05
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,49	200	15/05
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2449,20	16065,70	15/05
BNP MONÉ PLACEMENT C	13446,77	88205,03	15/05
BNP MONÉ PLACEMENT D	11740,32	77011,45	15/05
BNP MONÉ TRÉSORERIE	152985,85	1003521,39	15/05
BNP OBLI. CT	161,92	1062,13	15/05
BNP OBLI. LT	33,10	217,12	15/05
BNP OBLI. MT C	149,27	979,15	15/05
BNP OBLI. MT D	136,94	898,27	15/05
BNP OBLI. SPREADS	180,11	1181,44	15/05
BNP OBLI. TRÉSOR	1916,01	12568,20	15/05
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1796,48	11784,14	14/05
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	110,21	722,93	14/05
BP MEDITERRANÉE DÉV.	72,93	478,39	14/05
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	133,87	878,13	14/05
BP OBLIG. EUROPE	50,61	331,98	15/05
BP SÉCURITÉ	101053,08	662864,75	15/05
EUROACTION MIDCAP	158,33	1038,58	14/05
FRUCTI EURO 50	119,38	783,08	15/05
FRUCTIFRANCE C	101,38	665,01	14/05
FRUCTIFONDS FRANCE NM	273,13	1791,62	14/05
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	507,73	3330,49	14/05
NORD SUD DÉVELOP. D	391,84	2570,30	14/05
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	59,44	389,90	14/05
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	20,57	134,93	14/05
ÉCUR. ACTIONS FUTUR	77,46	508,10	14/05
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,83	280,95	14/05
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	50,67	332,37	14/05
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	49,66	325,75	14/05
ÉCUR. EXPANSION C	14460,47	94854,47	14/05
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,39	271,50	14/05
ÉCUR. INVESTISSEMENTS	61,78	405,25	14/05
ÉCUR. MONÉTAIRE C	220,11	1443,83	14/05
ÉCUR. MONÉTAIRE D	189,81	1245,07	14/05
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	175,58	1151,73	14/05
ÉCUR. TECHNOLOGIES	47,70	312,89	14/05
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	274,19	1798,57	14/05
ÉPARCOURT-SICAV D	27,71	181,77	14/05
GÉOPTIM C	2256,62	14802,46	14/05
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,41	251,95	14/05
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,99	222,96	14/05
ÉCUREUIL VITALITÉ C	44,89	294,46	14/05
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	468,63	3074,01	15/05
ATOUT FONCIER D	347,33	2278,34	15/05
ATOUT FRANCE ASIE D	91,86	602,56	15/05
ATOUT FRANCE EUROPE D	210,67	1381,90	15/05
ATOUT FRANCE MONDE D	52,55	344,71	15/05
ATOUT FUTUR C	233,46	1531,40	15/05
ATOUT FUTUR D	211,55	1387,68	15/05
ATOUT SÉLECTION D	124,92	819,42	15/05
DIÈZE C	464,94	3049,81	15/05
EURODYN C	596,95	3915,74	15/05
INDICIA EUROLAND D	132,86	871,50	14/05
INDICIA FRANCE D	449,67	2949,64	14/05
INDOCAM AMÉRIQUE C	46,78	306,86	15/05
INDOCAM ASIE C	22,05	144,64	15/05
INDOCAM FRANCE C	404,10	2650,72	15/05
INDOCAM FRANCE D	332,16	2178,83	15/05
INDOCAM MULTI OBLIG. C	178,31	1169,64	15/05
OBLIFUTUR C	97,67	640,67	15/05
OBLIFUTUR D	80,58	528,57	15/05
REVENU-VERT D	170,87	1120,83	15/05
UNIVERS ACTIONS C	64,64	424,01	15/05
UNIVERS-OBLIGATIONS C	42,93	281,60	15/05
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	94,42	619,35	14/05
INDOCAM VAL. RESTR. C	317,06	2079,78	14/05
MASTER ACTIONS C	49,75	326,34	11/05
MASTER OBLIGATIONS C	30,36	199,15	11/05
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,87	136,90	14/05
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,02	131,32	14/05
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,80	129,88	14/05
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,52	121,48	14/05
OPTALIS EXPANSION C	17,72	116,24	14/05
OPTALIS EXPANSION D	17,59	115,38	14/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,93	117,61	14/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,20	106,27	14/05
PACTE SOL. LOGEM.	77,10	505,74	15/05
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,99	537,82	15/05
UNIVAR C	188,79	1238,38	17/05
UNIVAR D	186,04	1220,34	17/05
CIC BANQUES			
CIC CONVERTIBLES	6,06	39,75	15/05
CIC FINUNION	171,76	1126,67	14/05
CIC OBLI LONG TERME C	14,94	98	14/05
CIC OBLI LONG TERME D	14,94	98	14/05
CIC OBLIMONDE	133,08	872,95	15/05
CIC PIERRE	36,88	241,92	14/05
RENTACIC	22,78	149,43	14/05
UNION AMÉRIQUE	519,60	3408,35	14/05
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORTUNITÉ	634,64	4162,97	14/05
CIC NOUVEAU MARCHÉ	8,98	58,90	14/05
CIC TECHNO. COM	124,99	819,88	14/05
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	222,53	1459,70	15/05
LION 20000 C/3 11/06/99	482,77	3166,76	14/05
LION 20000 D/3 11/06/99	421,47	2764,66	14/05
SICAV 5000	188,84	1238,71	15/05
SLIVAFRANCE	333,25	2185,98	15/05
SLIVARENTE	40,55	265,99	15/05
SLIVINTER	174,95	1147,60	15/05
TRILION	748,07	4907,02	15/05
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	204,32	1340,25	15/05
ACTILION DYNAMIQUE D *	192,46	1262,45	15/05
ACTILION PEA DYNAMIQUE	79,42	520,96	15/05
ACTILION ÉQUILIBRE C *	187,62	1230,71	15/05
ACTILION ÉQUILIBRE D *	175,42	1150,68	15/05
ACTILION PRUDENCE C *	174,80	1146,61	15/05
ACTILION PRUDENCE D *	162,89	1068,49	15/05
INTERLION	225,02	1476,03	15/05
LION ACTION EURO	107,07	702,33	15/05
LION PEA EURO	109,14	715,91	15/05
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	25,91	169,96	14/05
CM EUROPE TECHNOL	6,31	41,39	14/05
CM FRANCE ACTIONS	41,75	273,86	14/05
CM MID. ACT. FRANCE	38,29	251,17	14/05
CM MONDE ACTIONS	360,79	2366,63	14/05
CM OBLIG. LONG TERME	103,94	681,80	15/05
CM OPTION DYNAM.	34,91	228,99	14/05
CM OPTION ÉQUIL.	54,69	358,74	14/05
CM OBLIG. COURT TERME	160,73	1054,32	15/05
CM OBLIG. MOYEN TERME	329,66	2162,43	15/05
CM OBLIG. QUATRE	163,71	1073,87	15/05
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,21	126,01	14/05
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	146,49	960,91	15/05
ASIE 2000	79,16	519,26	15/05
NOUVELLE EUROPE	250,53	1643,37	15/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3489,12	22887,13	15/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3238,35	21242,18	15/05
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	339,97	2230,06	15/05
ST-HONORÉ FRANCE	65,93	432,47	15/05
ST-HONORÉ PACIFIQUE	116,88	766,68	15/05
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	141,08	925,42	15/05
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	386,22	2533,44	15/05
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	111,35	730,41	15/05
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	31,19	204,59	15/05
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	237,61	1558,62	14/05
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7125,59	46740,81	14/05
STRATÉGIE INDICE USA	10395,42	68189,49	14/05
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	105,13	689,61	14/05
ADDILYS D	104,30	684,16	14/05
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	29,33	192,39	14/05
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,76	188,65	14/05
AMPLITUDE EUROPE C	37,18	243,88	14/05
AMPLITUDE EUROPE D	36,09	236,73	14/05
AMPLITUDE MONDE C	265,14	1739,20	14/05
AMPLITUDE MONDE D	237,82	1560	14/05
AMPLITUDE PACIFIQUE C	20,08	131,72	14/05
AMPLITUDE PACIFIQUE D	19,48	127,78	14/05
ÉLANCIEL EURO D PEA	119,92	786,62	15/05
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	49,77	326,47	14/05
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	36,54	239,69	14/05
GÉOBILYS C	117,02	767,60	14/05
GÉOBILYS D	107,64	706,07	14/05
INTENSYS C	20,23	132,70	14/05
INTENSYS D	17,19	112,76	14/05
KALEIS DYNAMISME C	240,91	1580,27	14/05
KALEIS DYNAMISME D	234,30	1536,91	14/05
KALEIS DYNAMISME FR C	89,70	588,39	15/05
KALEIS ÉQUILIBRE C	209,26	1372,66	14/05
KALEIS ÉQUILIBRE D	202,72	1329,76	14/05
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,46	1262,45	14/05
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,04	1220,34	14/05
KALEIS TONUS C	83,04	544,71	15/05
OBLITYS C	110,15	722,54	14/05
OBLITYS D	108,42	711,19	14/05
PLÉNITUDE D PEA	47,68	312,76	14/05
POSTE GESTION C	2567,45	16841,37	14/05
POSTE GESTION D	2276	14929,58	14/05
POSTE PREMIÈRE	6977,08	45766,64	14/05
POSTE PREMIÈRE 1 AN	41392,94	271519,89	14/05
POSTE PREMIÈRE 2-3	8881,19	58256,79	14/05
PRIMIEL EUROPE C	73,49	482,06	14/05
REVENUS TRIMESTRIELS	786,56	5159,50	14/05
THÉSORA C	182,71	1198,50	14/05
THÉSORA D	152,52	1000,47	14/05
TRÉSORYS C	46491,72	304965,69	14/05
SOLSTICE D	360,57	2365,18	14/05
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	94,57	620,34	14/05
DÉDIALYS MULTI-SECT.	73,50	482,13	14/05
DÉDIALYS SANTÉ	101,42	665,27	14/05
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	50,02	328,11	14/05
DÉDIALYS TELECOM	61,70	404,73	14/05
POSTE EUROPE C	89,03	584	14/05
POSTE EUROPE D	85,44	560,45	14/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	190,86	1251,96	14/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	175,21	1149,30	14/05
REMUNYS PLUS	101,30	664,48	14/05
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	155,62	1020,80	15/05
CADENCE 2 D	153,50	1006,89	15/05
CADENCE 3 D	153,73	1008,40	15/05
CONVERTIS C	245,95	1613,33	15/05
INTEROBLIG C	57,29	375,80	15/05
INTERSÉLECTION FR. D	87,94	576,85	15/05
SÉLECT DÉFENSIF C	194,21	1273,93	15/05
SÉLECT DYNAMIQUE C	272,56	1787,88	15/05
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	179,86	1179,80	15/05
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	170,21	1116,50	15/05
SÉLECT PEA 1	238,07	1561,64	15/05
SG FRANCE OPPORT. C	517,76	3396,28	15/05
SG FRANCE OPPORT. D	484,79	3180,01	15/05
SOGENFRANCE C	564,93	3705,70	15/05
SOGENFRANCE D	509,09	3339,41	15/05
SOGEOBLIG C	108,96	714,73	15/05
SOGÉPARGNE D	45,02	295,31	15/05
SOGEPEA EUROPE	268,64	1762,16	15/05
SOGINTER C	73,09	479,44	15/05
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	18,12	118,86	14/05
DÉCLIC ACTIONS FRANC	63,26	414,96	14/05
DÉCLIC ACTIONS INTER	41,21	270,32	15/05
DÉCLIC BOURSE PEA	58,46	383,47	14/05
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,70	116,10	14/05
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,77	110	14/05
DÉCLIC PEA EUROPE	29,61	194,23	14/05
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	72,81	477,60	14/05
FAVOR	394,04	2584,73	15/05
SOGESTION C	53,09	348,25	14/05
SOGINDEX FRANCE C	623,40	4089,24	14/05

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS **Le rapport de la commission d'évaluation du Comité international olympique pour les Jeux de 2008 a été rendu public mardi 15 mai. Il distingue les candidatures de Paris, Pékin et Toronto, qualifiées d'*« excellentes »*, et écarte de facto celles d'Osaka et Istanbul. ● PARIS ET TORONTO espéraient bénéficier d'une meilleure évaluation que Pékin et compenser ainsi leur handicap « géopolitique » sur la capitale chinoise. Ce n'est pas le cas, le rapport estimant même que s'ils étaient organisés à Pékin, les Jeux de 2008 *« laisseraient un héritage unique à la Chine et au sport »*. ● PARIS se voit distingué pour l'existence de nombreuses installations sportives situées à proximité de son centre, mais le projet d'édification du village olympique dans une *« zone urbaine complexe »* (La Plaine-Saint-Denis) a visiblement inquiété la commission d'évaluation.**

Pékin se voit confirmée dans son rôle de favorite pour les Jeux de 2008

Les candidatures de Pékin, Paris et Toronto sont qualifiées d'« excellentes » dans le rapport de la commission d'évaluation du Comité international olympique, rendu public mardi 15 mai. La candidature chinoise conserve un avantage « politique » en vue du vote du 13 juillet

DANS LA COURSE pour l'attribution des Jeux olympiques d'été de 2008, Pékin a franchi une étape significative, mardi 15 mai à Lausanne. En obtenant, de la part du Comité international olympique (CIO), la même appréciation que ses deux principales rivales, Paris et Toronto, la capitale chinoise a préservé son statut de favorite, alors que ses adversaires pensaient rattraper leur retard grâce à la qualité de leur dossier.

Dévoilé mardi au siège de l'institution olympique, le rapport de la commission d'évaluation du CIO, qui avait rendu visite aux cinq villes encore en lice pour l'obtention des Jeux de la XXIXe olympiade, a qualifié d'*« excellentes »* les candidatures de Paris, Pékin et Toronto. Les deux autres candidatures, celles d'Istanbul et d'Osaka, n'ont pas apporté – selon ce rapport – les garanties nécessaires à une bonne organisation des Jeux, ce qui les élimine implicitement de la course.

« HÉRITAGE UNIQUE »

Les experts en sémantique olympique auront remarqué que Pékin, bien que classée ex aequo avec Paris et Toronto, a bénéficié d'un commentaire étonnamment favorable dans les conclusions du rapport. *« La commission pense que les Jeux à Pékin laisseraient un héritage unique à la Chine et au sport »*, est-il écrit à la page 98 du document, qui en compte en tout 109.

Cette phrase n'a pas fini de faire parler dans les milieux concernés. Pour l'heure, elle n'a sûrement pas déplu à Juan Antonio Samaranch qui, à deux mois de son départ, rêve de quitter l'institution olympique sur un symbole : « ouvrir » la Chine en lui offrant les Jeux. En 1993, le président du CIO avait espéré que Pékin obtienne l'organisation des Jeux d'été de 2000, imaginant que cela pourrait aider à la concrétisation de l'un de ses vieux rêves : voir le prix Nobel de la paix décerné à l'institution olympique. Mais les Jeux avaient finalement été attribués à Sydney, qui, dans des conditions troublantes, avait emporté le scrutin avec 45 voix contre 43 à Pékin.

Cette notion d'*« héritage unique »*, mise en exergue par la commission présidée par le Néerlandais Hein Verbruggen, contraste avec le reste des remarques formulées dans le rapport. Destiné aux 123 membres du CIO, qui n'ont pas le droit de se rendre dans les villes candidates en vertu des nouveaux règlements, le document de la commission d'évaluation se contente d'apprécier techniquement le contenu des différents dossiers. Les « bons points » et les « mauvais points » y sont distribués en alternance selon un habile dosage qui rend impossible toute analyse comparative entre les villes.

RÉFLEXIONS SAIGNANTES

Certaines réflexions s'avèrent cependant plus saignantes que d'autres, à l'image de celle figurant dans la partie économique du chapitre consacré à Toronto : *« La commission a été déconcertée par la manière dont le budget était établi et présenté »*, lit-on page 49. Pékin est loin, elle aussi, d'être présentée comme une candidature idéale.

La commission d'évaluation insiste sur *« le problème de la pollution de l'air »*, reconnaît que *« le programme de construction des sites* [est] *vaste »*, trouve *« insuffisante »* l'infrastructure en matière de télécommunications et conseille que le futur comité d'organisation *« ne soit pas géré par une bureaucratie inutile »*, etc.

Reste que les promesses faites par les autorités chinoises lors de la visite de la délégation olympique ont convaincu la commission que tous ces « défis » seraient bientôt relevés, à la faveur de plans et de programmes que l'obtention des Jeux permettrait d'accélérer.

A l'instar de ses deux principales adversaires, la candidature de Paris ne peut pas se targuer d'avoir un dossier sans faille. La commission s'inquiète de la congestion du trafic routier et des tarifs hôteliers *« élevés »*. Surtout, elle émet des réserves sur le village olympique prévu à La Plaine-Saint-Denis. *« La construction et l'exploitation d'un village olympique dans le cadre d'un plan de réaménagement urbain constituent un défi »*, précise le rapport.

Lors de leur visite dans la capitale française, du 26 au 29 mars, les envoyés spéciaux du CIO avaient indiqué à leurs hôtes qu'une *« barre »* HLM du quartier Cristino-Garcia d'Aubervilliers était *« trop proche »* du futur village olympique.

Ils avaient également recommandé de déplacer hors du village la gare routière destinée aux athlètes, pour des raisons de sécurité. *« Nous allons y remédier, on a d'ailleurs déjà commencé et nous avons jusqu'au 25 mai pour le faire »*, a déclaré, mardi, Claude Bébéar, le président du Groupement d'intérêt public (GIP) Paris-2008.

SILENCE SUR L'ANTIDOPAGE

Les responsables de la candidature française auront noté, par ailleurs, que la question de l'harmonisation des textes sur le dopage ne figure pas parmi les griefs du rapport, alors que le sujet avait été l'objet d'un échange de courriers entre Hein Verbruggen et Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, lors de la visite de la commission.

De son côté, Pékin peut se féliciter de ne pas voir figurer dans le rapport la moindre allusion à la situation des droits de l'homme en Chine. Mais rien ne dit que le sujet ne deviendra pas d'actualité, d'ici le vote du 13 juillet.

Mardi, des Tibétains ont manifesté devant le siège du CIO *(voir ci-contre)*. Quatre jours plus tôt, le 11 mai, le dalaï-lama avait toutefois apporté son soutien à la candidature de Pékin : *« La Chine est le pays le plus peuplé au monde et elle mérite d'accueillir les Jeux »*, avait-il indiqué.

Frédéric Potet

« Paris organiserait d'excellents Jeux »

Le rapport de la commission d'évaluation du CIO tire la conclusion suivante concernant la candidature de Paris :

« Cette candidature de la ville et du CNO (comité national olympique) bénéficie d'un solide soutien de la part du gouvernement. L'utilisation d'installations existantes, situées principalement dans le centre d'une des villes les plus connues du monde, présente une option attrayante pour le Mouvement olympique. La construction de nouvelles installations ainsi que l'approche novatrice adoptée pour certaines installations temporaires renforcent le projet. Paris, qui a choisi pour thème « Les Jeux au cœur de la Ville », entend édifier le village olympique dans une zone urbaine complexe.

» Si la commission est consciente que plusieurs points doivent être résolus concernant la planification du village olympique, elle n'en est pas moins convaincue que cela serait réalisé et que la ville de Paris organiserait d'excellents Jeux. »

Des Tibétains manifestent devant le CIO

***« Pas de JO en Chine avant la libération du Tibet ! »* Le mot d'ordre est clair, d'autant qu'il s'inscrit en grands caractères noirs sur fond blanc à côté d'une silhouette de moine, les mains liées derrière le dos par les anneaux olympiques... Une centaine de Tibétains, dissidents chinois et ouïgours, accompagnés de sympathisants venus de Suisse, de France et d'Allemagne, ont bruyamment manifesté lundi 15 mai leur sentiment devant le siège du Comité international olympique, à Lausanne, tandis que les experts présentaient à l'intérieur leur rapport d'évaluation des villes candidates pour 2008.**

Des pétitions rassemblant plus de 6 000 signatures ont été remises aux responsables du CIO, les pressant de *« ne pas répéter l'erreur de 1936, quand les Jeux avaient été attribués à Hitler »*. Elles dénoncent la *« duplicité »* des autorités chinoises, *« motivées par l'appât du gain et une croissance économique de façade, qui adoptent une attitude courtoise face au CIO »*.

Le CIO veut mieux contrôler les « justifications thérapeutiques »

DÉSORMAIS, la présentation d'une simple ordonnance pourrait ne plus suffire aux athlètes pour justifier la prise de certains médicaments. Confronté à l'usage abusif de prescriptions médicales – voire à des diagnostics erronés – concernant le recours aux produits appartenant à la famille des bêta-mimétiques, le Comité international olympique (CIO) envisage d'imposer la constitution d'un dossier médical sur la foi duquel des médecins indépendants valideront ou non les *« justifications thérapeutiques »*.

Cette mesure concerne les médicaments utilisés dans le traitement des affections bronchiques dues notamment à l'asthme ou à d'autres phénomènes allergiques. Réunis dimanche 13 mai à Lausanne, sous la présidence du prince Alexandre de Mérode, responsable de la commission médicale du CIO, cinq experts internationaux ont recommandé à l'institution olympique la mise en place d'un tel dispositif, émettant le vœu qu'il soit également retenu par les fédérations internationales.

MÉDICAMENTS À SUCCÈS

Lors des Jeux olympiques de Sydney, en septembre, 620 athlètes, sur plus de 10 000 participants, avaient fourni des justificatifs thérapeutiques leur assurant l'impunité en cas de contrôle antidopage positif à ce type de substances. A l'issue du Tour de France, le Conseil national de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) s'était publiquement inquiété du succès rencontré par le salbutamol – un médicament d'ordinaire réservé au traitement de l'asthme – auprès des coureurs ayant subi des analyses d'urine. Déjà, en janvier 2000, l'Union cycliste internationale (UCI), confrontée à un nombre croissant de prescription de corticoïdes, avait instauré le principe du Livre blanc, véritable carnet de santé à l'usage des coureurs professionnels. En 1995, le ministère français de la jeunesse et des sports avait initié l'élaboration du dossier médical pour les sportifs, mais avait été contraint d'y surseoir en 1998 dans un souci d'harmonisation internationale des politiques antidopage.

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a également proposé l'adoption d'une telle mesure, qui devrait entrer en vigueur dès le mois de février 2002, à l'occasion des Jeux d'hiver de Salt Lake City.

Yves Bordenave

Gustavo Kuerten cale à Hambourg

LE BRÉSILIEN GUSTAVO KUERTEN, un des favoris du prochain tournoi de Roland-Garros dont il est tenant du titre, a été éliminé, mardi 15 mai, au 1er tour du tournoi de Hambourg par le Biélorusse Max Mirnyi (6-3, 3-6, 7-6 [7/5/]). Les Français Anthony Dupuis, Arnaud Di Pasquale et Jérôme Clément ont également été battus, alors que Cédric Pioline, Fabrice Santoro, Nicolas Escudé et Sébastien Grosjean se sont qualifiés.
A Rome, Mary Pierce (championne de Roland-Garros en 2000) a été battue au 1er tour, mardi 15, par la Russe Nadia Petrova (6-2, 6-4).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** le président de la Fédération internationale (FIFA), Sepp Blatter, a affirmé, mardi 15 mai, que les récentes catastrophes survenues dans les stades africains n'affecteraient pas la candidature d'un pays du continent à l'organisation de la Coupe du monde 2010.

■ **VOILE : Yvan Bourgnon, sur son trimaran *Bayer*, était en tête** de la course Cherbourg-Tarragone, à l'approche des Açores, mardi 15 mai. Il possédait 17 milles d'avance sur Alain Gautier (*Foncia*) et 62 milles sur Franck Cammas (*Groupama*).

Roland-Garros sauvé des eaux

La préparation des courts, retardée par les pluies, est en bonne voie

QUI POURRAIT CROIRE, en arpentant les allées de Roland-Garros, que le temple du tennis français, actuellement en chantier, accueillera à la fin mai les meilleurs joueurs et joueuses du monde ?

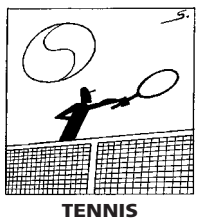

TENNIS

Retardés par un mois d'avril extraordinairement pluvieux, les travaux d'aménagement des courts ont débuté à l'heure où, habituellement, ils se terminent. Les équipes d'entretien ont dû jongler, au gré des conditions météorologiques, entre de longues périodes d'inactivité et de courtes mais intenses séances de travail.

Malgré tout, onze courts sur vingt étaient prêts fin avril, et le service d'entretien devait en finir en début de semaine avec la préparation des trois terrains principaux – le court n° 1, le court Suzanne-Lenglen et le court central, rebaptisé court Philippe-Chatrier, en hommage à l'ancien président de la Fédération française de tennis (FFT).

Gaston Cloup, responsable de ce service comprenant onze permanents, avoue n'avoir *« jamais cédé à la panique mais* [se] *sent soulagé de voir arriver la fin des travaux »*, avant d'ajouter : *« L'année a été particulièrement difficile pour les nerfs puisque le plus important était de composer avec ces intempéries. On ne peut pas se précipiter, sous prétexte d'une accalmie, et faire n'importe quoi. »*

La préparation des terres battues a ses règles et nécessite des soins bien particuliers. Chaque année, la première étape consiste à casser la partie calcaire qui constitue la base du court et provoque le rebond satisfaisant de la balle. Ce calcaire, appelé « craon » par les spécialistes, une fois affiné et roulé, garantit au terrain dureté et imperméabilité. La terre battue issue du concassage de briques et de tuiles vient en dernier et est répartie sur trois couches. C'est à ce moment précis que les difficultés liées au temps se sont fait le plus cruellement sentir.

TRACER LES LIGNES

La pluie, l'ennemi numéro un de l'huile de lin, qui sert de support aux lignes, a empêché les employés de procéder au traçage de celles-ci. Gaston Cloup précise : *« Il faut au moins trois jours de beau temps et une température de 12° pour que le sol sèche et que l'huile de lin adhère parfaitement. »* Le temps très ensoleillé du week-end du samedi 12 et du dimanche 13 mai aura permis le bon déroulement des opérations sur les trois courts principaux.

Parallèlement à ces travaux, Roland-Garros n'en finit plus de se moderniser. Après avoir « rajeuni » le central (*Le Monde* du 27 mai 2000), la direction du tournoi a entrepris la réfection de la partie sud du stade, avec, notamment, la création d'une nouvelle zone réservée aux télévisions. Plus spacieuse que la précédente et principalement développée en sous-sol, elle révèle les ambitions d'un tournoi soucieux d'étendre au maximum un champ de diffusion pourtant vaste, puisque 166 pays ont retransmis l'événement l'an dernier.

Ces travaux ayant pris une vingtaine de jours de retard pour les mêmes raisons météorologiques, les différentes équipes ont dû travailler simultanément sur le site afin de livrer ces installations en temps voulu, et ce au détriment de l'aménagement de certains espaces verts. Mais le stade Roland-Garros pourra bien accueillir dans les meilleures conditions possibles l'élite du tennis mondial, dès le 23 mai pour les qualifications et dès le 28 mai pour le premier tour des Internationaux de France.

Guillaume Georges

■ La joueuse russe Anna Kournikova a déclaré forfait pour les Internationaux de France, lundi 15 mai, en raison d'une blessure persistante à un pied.

La Camargue terre d'élection du cinéma

Né du Rhône, ce triangle incertain d'eau et de sable, au sud d'Arles, a su conserver une part de sa « sauvagerie » originelle, tout en s'ouvrant au monde moderne via le septième art

ARLES
de notre envoyé spécial

Qu'est-ce donc que cette beauté callipyge entièrement nue, arrêtant un gardian à cheval, stupéfait, sur l'immense plage camarguaise déserte, rongée par l'érosion marine ? Qui sont ces manadiers et ces riziculteurs se jetant de virils jurons à la face avant d'en venir aux mains pour une affaire de bornage ? Que fait Johnny Hallyday en jeans blancs sur ce coursier rétif ? La liste de ces rencontres peu communes entre Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer pourrait s'éterniser si nous restions dans cette salle obscure d'un collectionneur méridional de films sur la Camargue ou tournés en Camargue.

Le vaste et mouvant triangle de boue, sable, étangs, canaux, pacages, salins, hameaux et solitude, ayant pour pointes Aigues-Mortes, Arles et Salin-de-Giraud, fut, dès 1906 et tout au long du siècle dernier, terre d'élection du cinéma français (et quelquefois mondial) ; décor rêvé, tout en bonne sauvagerie et lumière intense. Nature et légende se sont entendues ici depuis cent ans pour sculpter une nouvelle facette à la spécificité camarguaise.

La femme en tenue d'Eve apostrophant un cavalier armé aux confins Rhône-Méditerranée, c'était une héroïne du *Roi de Camargue*, tourné en 1921 par André Hugon. Les bagarreurs des marécages parurent dans *La Caraque blonde* (1952) de Jacqueline Audry et dans *Chien de pique* (1960) d'Yves Allégret. Quant à M. Smet, alias Hallyday, vous avez naturellement oublié qu'il fut, en 1963, la vedette choisie par Noël Howard pour jouer dans *D'où viens-tu Johnny ?*

La fabrication de l'aura cinématographique de la Camargue a miraculeusement respecté l'environnement. Pas de pénibles vestiges de décors comme dans les déserts d'Egypte, du Maroc ou des Etats-Unis ! La pollution a frappé ailleurs, certes, dans le delta camarguais, par exemple lorsqu'on voulut chimiquement *« dynamiser »* la riziculture, mais on nous assure maintenant en haut lieu que *« ces folies sont terminées »* ou du moins *« condamnées » ;* en tout cas elles n'agressent pas l'œil nu (quant à nos estomacs, ménageons-les en consommant de préférence du *« riz rouge brut »* de Camargue !).

DES TAUREAUX À L'ÉTAT SAUVAGE

A perte de vue se déroulent vers l'horizon mer-ciel les miroirs changeants des étangs d'eau salée ou douce : Vaccarès, Faraman, Malagroy, Scamandre et maints autres, sans parler des canaux, tel celui d'Aigues-Mortes, au-delà du Petit Rhône, en Petite Camargue. Puisqu'on est là, profitons-en pour rectifier au passage l'inexactitude, légitimée par Châteaubriand et consorts, selon laquelle Aigues-Mortes, fondée par Saint Louis vers 1240, a vu ensuite la Méditerranée se retirer lentement du pied de ses formidables murailles.

Or, au moment de sa construction, le *« port des Croisades »* était déjà loin des flots, auxquels le reliait un chenal alors assez large pour qu'y passent les 1 500 bateaux de l'armada capétienne, chargeant 35 000 soldats, avec montures, armes et ravitaillement. Cette ville flottante appareilla en lançant à pleins poumons vers Dieu le *Veni Creator*. Aucun des soixante cinéastes ayant plus tard œuvré en Camargue n'a pu nous offrir une telle mise en scène, que l'étonnante pérennité des sites aiguemortains permet assez facilement au voyageur d'aujourd'hui, s'il est entiché d'Histoire, de reconstituer.

Revenons sur terre au cœur de la Camargue proprement dite, au mas Petite-Antonelle, à Villeneuve-Romieu, là où, depuis plus de six lustres, on sert à l'heureux client, sous la tonnelle ou devant la cheminée, ces fameuses tranches grillées de taureau, *« seule viande française garantie 100 % indemne et bénéficiant de la précieuse appellation d'origine contrôlée »*. Dehors, sous le soleil qui, si on ne se protège pas, risque de se montrer meurtrier, accru qu'il est par la réverbération aquatique, on peut, à cheval de préférence, sinon en voiture tout-terrain, et en émettant le moins de bruit possible, partir à la recherche des taureaux et taurillons. Ces sympathiques monstres naissent à même le sol, loin de toute étable, et vivent à l'état sauvage, à cela près que mâles et femelles sont seulement réunis lors du rut, sous la houlette de gardians des manades, et que du fourrage supplémentaire est réparti en hiver par petits paquets sur les lieux de passage des bêtes.

À LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE

En cherchant à apercevoir les taureaux, on tombe assez souvent – même si on se contente de parcourir en voiture ou à vélo les minces routes goudronnées longeant les étendues aqueuses – sur le busard des roseaux, le hibou des marais, le flamant aux plumes rosies par les crevettes locales dont il se gave, la poule d'eau indigène ou le ragondin destructeur illégalement importé des Amériques, la bergeronnette hochequeue ou le surprenant canard tadorne de Belon nichant dans des terriers. La récompense suprême du randonneur est évidemment le jet sombre d'une tribu taurine coupant à travers un étang, dans l'éclaboussement des gouttes d'eau ou (et) le jet blanc d'une bande de vrais chevaux de Camargue, trapus, costauds, hirsutes et pourtant diablement légers.

Les eaux salines, les eaux hyalines ne concèdent pas généreuse pitance qu'aux phoenicoptéridés, palmipèdes et moindres volatiles. Si un pêcheur du cru vous propose de goûter à sa bouillabaisse d'anguilles, accentuée par quelques poissons-chats à barbillons, n'hésitez pas à accepter, malgré la senteur un peu rude de cette préparation, du moins pour les nez citadins trop aseptisés ! Sachez que ce fut sans doute un plat festif cher à nos lointains ancêtres celto-ligures, ceux qui peut-être amenèrent dans le delta rhodanien des chevaux de Solutré, à moins qu'ils n'aient transféré les chevaux des bouches du Rhône à Solutré...

La Camargue, née des gros caprices de sept minces bras du seul cours d'eau français pouvant prétendre, comme le Nil, au rang de fleuve-dieu, a toujours été un site propice à la conjonction du légendaire et du naturel. Les actions humaines n'ont pas, jusqu'à présent, trop altéré cette harmonie sans prix. Parfois, elles l'ont même renforcée : ainsi fit le septième art. Peu importe que ce soit volontairement ou non !

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

FRANCK POURCEL

ASSOCIATION BARONCELLI/PALAIS DE ROURE

Contrée ludique et exotique, la Camargue est aussi une zone agricole où même les roseaux sont récoltés (en haut). Tourné en 1933, « Mireille » de René Gaveau (ci-dessus). Reconnu en 1978 comme race équine à part entière, le camargue a encore de beaux jours devant lui sur les plans agricole et touristique (en haut à droite).

Les enfants de Crin-Blanc

Connu des Phéniciens, utilisé par Jules César et Napoléon, par Lesseps à Suez et par l'armée des Etats-Unis, le prestigieux cheval camarguais a cependant bien failli disparaître au XXe siècle. Remis en selle, si on ose dire, grâce au film *Crin-Blanc* (1953) et au livre-album d'Albert Lamorisse, ce cheval *« qui n'est pas blanc, mais toujours de robe gris clair, parfois truitée »* (Jean-Louis Gouraud, concepteur d'*Eros et Hippos,* Internationale de l'imaginaire, 2001)a été sauvé par l'arrêté *ad hoc* qu'émit en mars 1978 le ministère de l'agriculture.

Dès lors reconnu comme race équine à part entière, le camargue élevé en manade (c'est-à-dire en liberté) a été réhabilité ; il est redevenu l'auxiliaire indispensable du « berger des taureaux », le *gardian,* qui avait eu tendance un temps à lui préférer le cheval dit arabe. La marque de la manade est imprimée au fer rouge sur la fesse gauche de l'animal. Le pied sûr et le caractère plutôt aimable des descendants de Crin-Blanc en font une monture prisée des « cavaliers du dimanche ».

PARIS-MONTRÉAL
à partir de
1995 F AR
Vous continuez la recherche ou vous arrêtez ?
ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.
0 825 008 008
(0,99 F TTC/min) 3615 ANYWAY (2,23 F TTC/min)
www.anyway.com
Départs du 19/05/01 au 30/06/01. Départs de certaines villes de Province à partir de 2095 F. Toutes taxes aéroport comprises. Offre soumise aux disponibilités des compagnies aériennes. Pour la validité, nous consulter. Caid S.A. RCS Paris B391482452. Lic 075960011.

B. SIVEN/RAPHO

Carnet de route

■ **Accès.** Vols Air France quotidiens Paris-Nîmes. Avec la SNCF (tél. : 0836-35-35-35, ou sur Internet tgv.com), TGV Paris-Arles en moins de quatre heures à partir du 10 juin. Par l'autoroute, Arles est à 760 km de Paris, 80 km de Marseille.

■ **Equiloisirs.** Une quarantaine d'enseignes louent des chevaux en Camargue. Liste disponible auprès de l'Association camarguaise de tourisme équestre, tél. : 04-90-97-86-32.

■ **Hébergement.** Auberge cavalière, Saintes-Maries-de-la-Mer (tél. : 04-90-97-88-88). Chambre double avec petit déjeuner à partir de 550 F (84 €). Mas Saint-Bertrand, Salin-de-Giraud (tél. : 04-42-48-80-69). Chambre double avec petit déjeuner à partir de 230 F (35 €). Cet établissement loue chevaux et vélos.

■ **Restaurant.** Une des meilleures viandes AOC de taureaux camarguais est servie Chez Bob, à Villeneuve-Romieu ; réserver au 04-90-97-00-29. Compter 350 F (53 €) pour un repas complet.

■ **Sites.** Château d'Avignon, Saintes-Maries-de-la-Mer (tél. : 04-90-97-58-60), ouvert jusqu'au 31 octobre. Musée camarguais, Pont-de-Rousty (tél. : 04-90-97-10-40) ; exposition « Phares de Camargue », jusqu'au 1er février 2002.

■ **Guides.** *Arles et la Camargue*, Casterman. *Bouches-du-Rhône*, Gallimard. Guide vert Michelin *Provence* avec cartes nos 83 ou 245 .

■ **Renseignements.** Offices du tourisme d'Arles (tél. : 04-90-18-41-20), des Saintes-Maries-de-la-Mer (tél. : 04-90-97-82-55) ou d'Aigues-Mortes (tél. : 04-66-53-73-00). Infoservice du Parc naturel régional de Camargue (tél. : 04-90-97-86-32 ou 10-40).

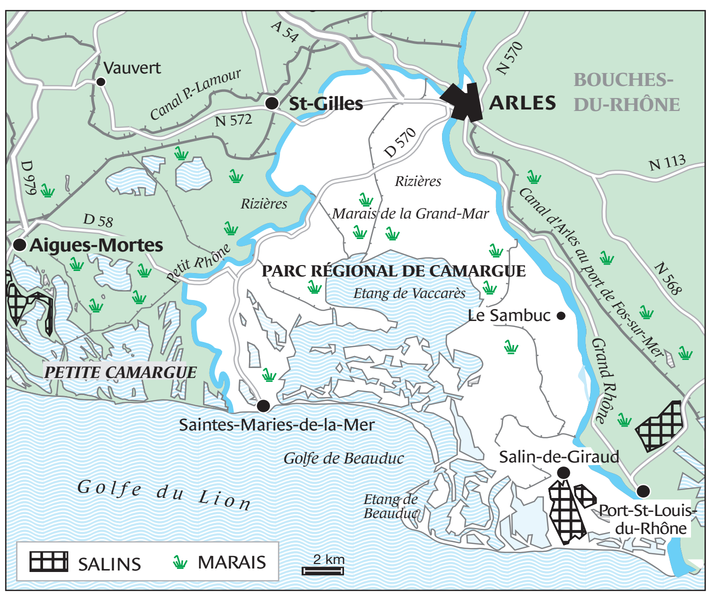

Week-end « gourmand » à Pérouse

BIEN SÛR il y a les chocolats, ces petits « baisers » (*Baci*) de noisettes et de sucre, fondants, doucereux à souhait, qui ont œuvré, au moins autant que la gloire locale, le peintre Pietro Di Cristoforo Vannucci dit « il Perugino », pour la notoriété de la ville. Ah ! Pérouse… Perugia ! rectifient avec autorité les connaisseurs, ces touristes avertis qui s'aventurent dans une Ombrie quasi inconnue des Français. Avec ses 150 000 habitants, dont 30 000 étudiants, Pérouse est certes une petite ville, mais qui n'en bouillonne pas moins, surtout en juillet, lorsque le festival de jazz – Umbria Jazz – s'installe autour de la piazza IV Novembre, point de départ de l'incontournable *passegiatta*, cette flânerie à l'italienne qui, chaque soir, réveille les rues des villes de la Péninsule. Face à l'imposante place, le délicieux Corso Vannucci, une large rue piétonne, très animée, longe le Palazzo dei Priori (ne pas manquer la richissime Galerie nationale où sont exposées des toiles de Piero della Francesca, Fra Angelico, le Pérugin) et mène droit à la fontaine Maggiore, ornée de sculptures allégoriques.

Généralement, la gourmandise exige qu'on s'arrête là pour une première pause : assis sur les escaliers en éventail qui descendent du Palazzo tout proche, on y déguste un *torciglione*, succulente salamandre en pâte d'amande, achetée avec dévotion chez Sandri, la meilleure – et la plus belle – pâtisserie de la ville.

La logique veut qu'ensuite on s'égare dans les venelles qui montent derrière la cathédrale San Lorenzo, là où les escaliers n'en finissent pas de tourner et de grimper. On s'y perd dans ces ruelles zigzagantes, on passe sous des porches antiques, on découvre des placettes minuscules perchées tout en haut, des petites églises, des maisons médiévales qui se soutiennent les unes les autres, reliées par de petits ponts chapeautés de tuiles.

Très vite, on découvre les remparts qui, dans cette cité d'origine étrusque construite sur un promontoire, l'entourent de toutes parts. Les lumières du Pérouse moderne, qui s'étend au-delà des murailles, scintillent. A deux pas, il y a le palais Gallenga Stuart, qui abrite la célèbre Universita Italiana per Stranieri. Et, tout autour, l'Ombrie, couverte de châtaigniers, de plaines fertiles et de collines ondulées. Des paysages harmonieux, tout de douceur, que l'on retrouve sur les toiles délicates de l'enfant du pays.

de notre envoyée spéciale Mylène Sultan

★ En avion jusqu'à Rome avec Air France (tél. : 0820-820-820) ou Alitalia (tél. : 01-44-94-44-20) ou jusqu'à Florence, avec Air France ou Meridiana (tél. : 01-42-61-61-50). Comptez ensuite deux heures de route. Hôtels : le Brufani Palace (Piazza Italia, 12, tél. : 075-5732541), sur un belvédère dominant les environs (400 000 à 550 000 lires, entre 208 et 286 euros, pour une chambre double) et le Fortuna (tél. : 075-5722845), dans un ancien palais (180 000 à 214 000 lires, 93,6 à 148,72 euros, la chambre double). Une bonne table, La Taverna (8, via del Steghe, tél. : 075-5724128) avec, en saison, un menu à base de truffes. Pour acheter des vins du pays, l'Enoteca provinciale di Perugia (18, via Ullisse Rocchi) ; des chocolats (Sandri, 32, Corso Vannucci) ; de la sauce aux truffes et des cèpes séchés (Giulino, via Danzetta). L'Umbria Jazz a lieu du 13 au 22 juillet. A lire, le guide Gallimard Italie. Renseignements auprès de l'Office italien du tourisme, à Paris (tél. : 01-42-66-66-68) et, sur place, de l'Office d'Ombrie (tél. : 00-39-075-575951). Sur Internet : comune.perugia.it/home et perugiatravel.com

EVASION
Publicités

Marcher en famille / 8 j Maroc ça ouvre le coeur et ça coûte 4 800 F (seulement !)
Découvrir 15 j. le Perou ça donne des ailes et ça coûte 12 950 F (seulement !)
Marcher 16 j. en Mongolie ça libère l'esprit ! et ça coûte 11 950 F (seulement !)
... et il y a 200 autres randonnées-découvertes comme celà !!! avec NOMADE Aventure
Brochure : 01 46 33 71 71 ... www.nomade-aventure.com

NOUVELLES FRONTIERES
nouvelles-frontieres.fr
les premiers prix
BARCELONE 1059 F
PALERME 1 422 F
TOZEUR 1 550 F
VARNA 1 580 F
FUNCHAL 1 728 F
AGADIR 1 766 F
RHODES 1 801 F
REYKJAVIK 2 047 F
LOS ANGELES 3 153 F
TAHITI 5 737 F
PRIX TTC PAR PERSONNE
TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE
VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES
c'est l'affaire d'un coup de fil
N°Indigo 0 825 000 825
0,98 FTTC/MN

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
GRECE - CLUB
"Spécial Famille" au Club PALMARIVA ERETRIA cat. A (3*)
8J/7N à partir de 3 290 F TTC.
Vol A/R sur compagnie régulière. Départ quotidien de Paris et grandes villes de province. 7 nuits en chambre double, hôtel club 3*, en pension complète (vin, mini-club et animation inclus).
Prix très haute saison : 5 030 F TTC (enfant : 3 075 F TTC.)
Jours suppl. possibles. Loc. voiture : nous consulter.
www.directours.com
3615 Directours (2,21 F/mn) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

DeltaVacations
LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS
Aller retours TTC à partir de :
New York 2 370 F
Miami 2 570 F
Los Angeles 3 050 F
San Francisco 3 050 F
Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure
Tel. 01 42 77 50 50
34 bd Sébastopol, 75004 PARIS
www.maisonameriques.com

tradition
recommandée par Johansens
le guide des plus beaux hôtels d'Europe
www.johansens.com/105B
JOHANSENS
ANNUELLEMENT INSPECTÉS POUR LE VOYAGEUR INDÉPENDANT

Compagnie Italienne de Tourisme
PROMOTION PENTECÔTE A ROME
Du 1er au 4 Juin 2001
3 290 F TTC.
Vol Paris/Rome/Paris + transferts centre ville A/R + logement en hôtel 3* base chambre double et petit-déjeuner.
Rens. et inscript. n° Azur 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.citvoyages.com - Email : citvd@citvoyages.com

Islande
Version nature ou culture
A vous de choisir !
Forfaits 3 nuits à partir de 2990 FTTC*
* détails et disponibilités, nous consulter.
ICELANDAIR
01 44 51 60 51 - www.icelandair.fr

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION", renseig. publicité : ✆ 01.42.17.39.63

Un palais au Rajasthan

Reconvertie en hôtel, l'imposante forteresse de Devi Garh permet au visiteur de jouer au maharadjah

DELWARA (Inde)
de notre envoyé spécial

« Le Rajpout est belliqueux », ne manquerait pas de relever Thierry Rolland s'il lui advenait de commenter une hypothétique rencontre de football entre le Paris-Saint-Germain et une sélection de cet Etat du nord-ouest de l'Inde. *« Mais,* ajouterait sans doute son compère Jean-Michel Larqué, *il est aussi esthète et épicurien. »* Une ambivalence superbement illustrée par le palais-forteresse de Devi Garh, niché dans les monts Arawalli, à 28 km d'Udaïpur. Guerrier, cet imposant édifice surplombant les maisons blanc et bleu du petit village de Delwara, l'est assurément. Et pour cause : contrôlant l'une des trois passes débouchant dans la vallée d'Udaïpur, la stratégique principauté de Delwara fut offerte à Sajja Singh, prince originaire du Gujarat, en hommage à sa bravoure lors de la bataille de Haldighati qui, en 1576, avait opposé les Rajpouts (« fils de rois ») aux troupes de l'empereur moghol Akbar. Période on ne peut plus belliqueuse de l'histoire indienne, lorsque n'en finissaient pas de déferler sur le nord du pays les envahisseurs musulmans.

Ainsi Devi Garh, dont un dénommé Raghudev Singh II n'entreprendra la construction que deux siècles plus tard, n'en adoptera pas moins la silhouette martiale d'une acropole inexpugnable. Avec, certes, une base aveugle, mais couronnée, dans sa partie supérieure, par plusieurs étages de galeries en encorbellement où balcons et moucharabiehs ont été ciselés dans le grès tendre. Citadelle, certes, ainsi que l'attestent ses portes monumentales et la rampe pavée menant au palais enclavé, mais également, une fois franchis ses abords revêches, cadre d'un art de vivre où le Rajpout, devenu l'allié du Moghol, se fait mécène et enjolive son palais : au culte de la guerre et à son strict code de l'honneur succède une culture courtoise, raffinée, voire fastueuse, ainsi qu'en témoignent les peintures murales décorant les salles du City Palace d'Udaïpur.

AGNÈS BOUTTEVILLE

Abandonnée dans les années 1960, la forteresse de Devi Garh a été soigneusement restaurée.

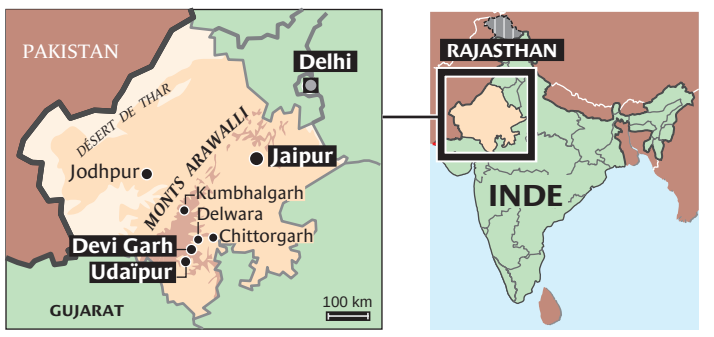

MINUTIEUSE RÉHABILITATION

Abandonné dans les années 1960, lorsque la principauté sera absorbée par l'Etat du Rajasthan, Devi Garh, pillé et vidé de son contenu, hanté par les tourterelles et les chauves-souris, sombrera dans l'oubli. Jusqu'à ce que les Poddar, une dynastie indienne fortunée, ne décident, en 1990, de l'acheter et d'en entreprendre la longue et minutieuse réhabilitation. Une entreprise titanesque à en juger par les photos prises à l'époque. Acquise pour moins de 100 000 dollars, l'imposante et pathétique « ruine » en engloutira encore quelque 4 millions ! Pour, au terme de dix ans de travaux, retrouver sa splendeur d'antan, sous la baguette d'un trio d'architectes (Gautam Bhatia, Navin Gupta et Rajiv Saini) aussi obstinés qu'inspirés.

Le résultat, impressionnant, restitue à merveille le caractère altier de la fière forteresse tout en en accentuant encore l'aspect épicurien illustré par le lacis d'escaliers, de cours et de patios bruissant du gazouillis des fontaines, de galeries ombragées et de balcons ouvragés où se nichent salons spacieux tel le Durbar Hall, bibliothèque, salle de billard et loggias tapissées de matelas et de coussins.

Autant d'invitations au farniente et à la rêverie, voire à la méditation et au yoga, deux des clefs, avec les huiles, plantes et massages divers, de l'*Ayurveda,* cette médecine indienne traditionnelle à laquelle les clients sont invités à confier leur corps et leur âme. Volupté d'un temps enfin perdu à laisser son regard caresser les courbes des collines ocres et dénudées d'un paysage qui évoque à la fois la Provence et l'Irlande auxquelles font en effet songer les murets de pierres sèches qui bordent routes et champs.

IMMENSES SUITES

Devi Garh est un havre de paix où cohabitent fastes des mille et une nuits (avec un large usage du marbre blanc local et des pierres semi-précieuses) et décoration design à l'image d'une salle à manger immaculée aux lignes épurées. Avec, partout, une générosité dans les volumes que l'on retrouve dans les vingt-trois suites qui prennent leurs aises là où, de l'aveu même d'un architecte, on aurait pu aménager une soixantaine de chambres classiques.

On se résignera donc à jouer les maharadjah dans des suites aux allures de garçonnières de luxe, voire de mini-appartements. Avec, si l'on peut choisir, un coup de cœur pour les « Palace Suites » (surtout la 36, puis les 34, 32, 31 et 41) pour ne rien dire des deux suites présidentielles, presque *too much* avec leur piscine privée en marbre noir, luxe de misanthrope compte tenu de la présence, à deux pas, d'une vaste piscine collective largement ouverte sur le paysage environnant et encadrée de tentes caïdales.

Difficile, on le comprend, de quitter pareil cocon hédoniste. Comment, pour autant, résister au plaisir d'aller déambuler dans les ruelles de Delwara pour, une fois déchaussé, s'y initier aux subtilités du marchandage. Avant d'aller visiter, dans les environs immédiats, les temples d'Eklingji et ceux de Nagda, ou, pour les plus courageux, de pousser jusqu'à Ranakpur (à une centaine de kilomètres), un des plus beaux temples jaïns de l'Inde ou, à la même distance, jusqu'à la forteresse de Kumbhalgarh, la plus imposante après celle de Chittorgarh. Sans oublier, à quarante-cinq petites minutes de votre retraite dorée, la cité la plus romantique du Rajasthan, Udaïpur, dont les façades des palais se reflètent dans les eaux du lac Pichola, où le vaisseau de marbre du Lake Palace, un peu décati, est ancré pour l'éternité.

Patrick Francès

★ La Compagnie des Indes & de l'Extrême-Orient (19, rue Molière, 75001 Paris, tél. : 01-42-60-90-90) propose des Paris-Delhi (Air India) autour de 4 000 F (610 €) aller-retour et des Delhi-Udaïpur à 1 650 F (252 €) aller-retour.

★ Fermé en mai et juin, Devi Garh, à environ quarante-cinq minutes d'Udaïpur, rouvre en juillet, mois où la mousson est supposée arroser le nord du pays. Jusqu'en septembre, la nuit en « Palace Suite » est à 1 045 F (159 €) par personne en chambre double avec petit déjeuner. De Paris, forfait à 11 700 F (1 784 €) incluant les vols, les transferts, deux nuits à Delhi à l'Imperial et quatre nuits à Devi Garh avec petits déjeuners. Circuit huit jours au Rajasthan (Delhi, Udaïpur/Devi Garh, Jodhpur, Jaïpur), 10 140 F (1 546 €) par personne en chambre double, de Paris, avec l'avion, le train et une voiture privée.

★ A lire, *Rajasthan, vision de palais et de forteresses*, photos de Suzanne Held, texte d'Amina Okada (Hermé, 490 F, 75 €). Guides : Bleu « Rajasthan », Routard « Inde du Nord » (Hachette), Gallimard et Lonely Planet.

A tous prix

■ **320 F (49 €) : une journée médiévale à Provins,** qui, chaque été, ressuscite l'atmosphère des foires du Moyen Age et l'art de la fauconnerie. Départ de Paris, en car ou minibus, à 9 h 30 ; retour vers 18 h 30, tous les samedis et dimanches, de mai à septembre, avec France Tourisme (tél. : 0-820-34-37-62). Prix par personne avec accès aux monuments et spectacle de rapaces en vol libre. Forfaits week-ends « famille » (1 300 F, 198 €, une nuit pour deux adultes et deux enfants de moins de douze ans, en demi-pension) proposés par l'espace tourisme du Carrousel du Louvre (tél. : 0-803-818-000).

■ **3 950 F (602 €) : le Festival de Fès, au Maroc,** consacré aux musiques sacrées du monde et qui entend *« donner une âme à la mondialisation »*. Parmi les artistes invités, du 1er au 9 juin, se produiront le grand chanteur égyptien Sheikh Ahmad al Tûni, l'ensemble franco-syrien Al Kindi, la Noire américaine Abbey Lincoln, la Pakistanaise Abida Parveen, Sœur Marie Keyrouz, Enrique Morente pour le flamenco et le baroqueux Jordi Savall. Ce forfait de trois nuits, du vendredi au lundi, en demi-pension dans un 3-étoiles de la Médina, inclut les vols réguliers Royal Air Maroc, les transferts et les entrées aux concerts. Possibilité de rester cinq nuits ou de descendre dans un 5-étoiles ou un 5-étoiles luxe (le palais Jamaï). Renseignements auprès de Comptoir du Maroc au 01-53-10-21-90.

■ **5 100 F (778 €) : Paris-Venise (ou Florence ou Rome) en train de nuit**, pour deux personnes aller-retour, à bord des nouvelles voitures Excelsior, proposé par la société franco-italienne Artesia. L'espace réception est relié à un système de vidéosurveillance, les cabines doubles, à lits superposés, sont équipées de douche, lavabo et WC. Un interphone permet d'être réveillé et de commander son petit déjeuner. Dommage que le concepteur ait oublié que l'on voyage avec des valises... Pour se restaurer, un *ristobar* (sur Rome) et une voiture-restaurant (pour Venise et Florence). A signaler, une suite avec lit double (replié, il fait place à un espace salon) et magnétoscope (3 940 F, 600 €, l'aller simple, pour deux personnes), et, pour les jeunes ou les familles, de très lumineuses cabines design pour quatre à bord des voitures Comfort (1 352 F, 206 €, l'aller-retour par personne). A noter, périodiquement, une animation culturelle gratuite (conférences et projections) présentée dans une voiture vidéo. Renseignements au 08-36-35-35-35, aux guichets des gares et dans les agences agréées.

■ **15 400 F (2 348 €) : la dernière croisière du *Norway*** (l'ancien *France*) qui, après quarante et un ans de service, prendra sa retraite non sans avoir pris congé du littoral français, en ralliant, du 21 au 30 septembre, Le Havre à Marseille *via* Bordeaux, Lisbonne, Gibraltar et Barcelone. Le prix indiqué, par personne et en pension complète, concerne une cabine extérieure à deux lits bas (ou un grand lit), sur le pont inférieur. Les prix vont de 9 900 F (1 509 €) pour une cabine intérieure quadruple à 59 900 F (9 132 €) pour la « suite du propriétaire ». Une ultime croisière est programmée en Méditerranée, du 30 septembre au 7 octobre, *via* Ajaccio, Naples et La Valette. Renseignements auprès de TMR France (tél. : 0-803-888-803).

Profession : espion japonais au Tibet

***« TRADUIT** de l'anglais par un marin inconnu. »* L'histoire du manuscrit d'Isao Kimura, *alias* Dawa Sangpo, est déjà un roman. Les grands tibétologues de l'époque se sont penchés sur ces *Aventures d'un espion japonais au Tibet,* publiées au Japon en 1957 et en 1989 en Angleterre, juste après la mort de l'espion devenu professeur. On en saura plus sur cette traduction mystérieuse en lisant l'introduction de l'éditeur.

BIBLIOGRAPHIE

« Aventures » est le mot approprié pour un jeune homme venu par idéal, en 1939 et pour plus de dix ans, apporter les « bienfaits » de la civilisation japonaise aux « barbares », en l'occurrence aux populations nomades bouddhistes de Mongolie-Intérieure. Il apprend jusqu'aux moindres subtilités de leur langue pour mieux se fondre parmi eux et, quand il prend la route, revêt l'habit du moine pour remplir avec moins de périls sa mission. Car la mort le frôle souvent dans cette Asie de tous les dangers, où pullulent les agents doubles, les espions chinois, japonais ou anglais, instruments du « grand jeu », politique et économique, pour le contrôle des Etats tampons et surtout du Tibet.

En compagnie d'un couple de pèlerins mongols, il survivra à la traversée des déserts, à l'ascension des cols himalayens, et, au terme du voyage, aura perdu ses illusions, découvrant brutalement, avec la capitulation de son pays, que le colonialisme est oppression.

Danielle Tramard

★ *Aventures d'un espion japonais au Tibet, mes dix ans incognito à travers l'Asie*, de Hisao Kimura et Scott Berry, Le Serpent de Mer, 320 p., 120 F (18 €). Disponible à la librairie Ulysse, 26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris, tél. : 01-43-25-17-35.

Hervé Le Guyader et Guillaume Lecointre, systématiciens

« L'"art" de la classification du vivant est devenu une science »

Dans un entretien au « Monde », deux biologistes expliquent l'apport de la cladistique à la théorie de l'évolution

Longtemps, pour classer le vivant, les naturalistes se sont fondés sur les ressemblances morphologiques entre espèces et sur leurs supposés sauts adaptatifs à l'environnement. Aujourd'hui, l'essentiel des avancées de la systématique s'appuie sur une méthode radicalement différente, dite « cladistique ». Elaborée il y a un demi-siècle, elle permet de dessiner l'arbre généalogique du vivant comme une série de groupes emboîtés les uns dans les autres, chacun comprenant un ancêtre et la totalité de ses descendants. *La Classification phylogénétique du vivant*, ouvrage publié chez Belin (543 p., 239 F, 36,44 €) par deux évolutionnistes français, propose pour la première fois une vision synthétique des données accumulées au cours des dernières décennies grâce à ce nouveau concept, qui a profondément modifié nos connaissances sur l'histoire des organismes vivants.

***LA CLASSIFICATION** phylogénétique du vivant*, tout juste publiée chez Belin, marque une date dans l'histoire de la biologie évolutive. Ses auteurs, Hervé Le Guyader et Guillaume Lecointre, respectivement professeur à l'université Paris-VI et chercheur au Muséum national d'histoire naturelle, exercent le métier de « systématicien ». C'est ainsi, en effet, que se nomment désormais les classificateurs du vivant, dont le raisonnement et les méthodes, fondés sur la « cladistique », offrent une grille de lecture radicalement nouvelle des liens de parenté qui unissent les espèces. Ce volumineux ouvrage, remarquablement illustré, s'adresse avant tout aux enseignants des cycles secondaire et supérieur. Pour la première fois, il propose une vision synthétique et cohérente des données accumulées au cours des trente dernières années, qui ont profondément modifié nos connaissances sur l'histoire des organismes vivants.

« Votre ouvrage comme vos recherches se fondent sur une méthode d'analyse du système naturel dite "cladistique". Quand est-elle apparue et quels en sont les fondements ?

– **Hervé Le Guyader** : Cette révolution conceptuelle – car il s'agit bien de cela – est l'œuvre de l'entomologiste allemand Willi Hennig, qui fonda ce qu'il appela la "systématique phylogénétique" ou "cladistique". Son ouvrage majeur, publié en 1950, fut traduit en anglais en 1966. A partir de cette date, les naturalistes du monde entier commencèrent, progressivement, à changer leur méthode de travail. Aujourd'hui, en systématique, 80 % des articles sont fondés sur la cladistique, seule méthode capable de déterminer des groupes (des "clades") comprenant un ancêtre et la totalité de ses descendants.

– **Guillaume Lecointre** : Pour dire les choses autrement, la méthode cladistique fonde la classification du vivant sur les innovations, et seulement sur elles. Imaginons, par exemple, que nous étudions un ensemble d'organismes, certains porteurs d'une pastille blanche et d'autres d'une pastille noire. L'apport majeur de Hennig, c'est d'avoir compris qu'il ne fallait pas faire un groupe "noir" et un groupe "blanc", mais chercher le rapport évolutif entre ces deux états. Autrement dit : soit l'état "noir" a un jour donné naissance à l'état "blanc", soit ce fut le contraire. La méthode cladistique permet de déterminer dans quel sens s'est faite la transformation, en se référant à un ancêtre plus ancien. Si celui-ci est "blanc", on en déduit que c'est l'état "blanc" qui a donné naissance à l'état "noir", et on fonde un groupe comprenant tous les individus portant une pastille noire (l'innovation). Pour classer les blancs, en revanche, il faudra étudier d'autres caractères.

– Pourquoi cette manière de classer le vivant, dans laquelle la dimension historique est essentielle, ne s'est-elle pas imposée plus tôt, dès la naissance du darwinisme ?

> « Les classifications traditionnelles, dont on sait qu'elles s'accompagnent d'un cortège d'idées fausses, sont toujours largement enseignées ! »

– **H. L G.** : La classification traditionnelle, qui est encore largement enseignée aujourd'hui, a bien évidemment subi l'influence de Darwin (1809-1882), mais aussi celle du naturaliste suédois Carl von Linné (1707-1778). Or, à l'époque de Linné, on ne pouvait espérer rendre le monde intelligible qu'en plaçant l'homme au centre de la nature. La classification des espèces était fortement anthropocentrée, et cette philosophie dominante explique notamment les noms employés pour ordonner le vivant. Ainsi, la coupure faite entre "vertébrés" et "invertébrés" se justifie si l'on prend pour référence l'espèce humaine, qui possède des vertèbres. Dans une logique cladistique, le terme "invertébré" n'a pas de sens, puisqu'il ne correspond à aucune innovation.

– Au cours des dernières décennies, la méthode cladistique s'est généralisée. Quel rôle a joué, dans cette progression, la biologie moléculaire ?

– **G. L.** : L'analyse des macromolécules biologiques (gènes et protéines) nous a donné accès à de nouveaux caractères, qui se sont ajoutés aux caractères morpho-anatomiques jusqu'alors utilisés. Cela a permis de comparer des organismes qui, en apparence, ne se ressemblent pas, comme les bactéries, les plantes, les champignons et les animaux. La biologie moléculaire, parce qu'elle étudie un matériau universel dans le règne du vivant, permet enfin de tracer à grands traits un arbre du vivant comprenant l'ensemble de la biodiversité. Mais cette discipline ne représente pour nous qu'un outil parmi d'autres.

» Pour faire parler les organismes actuels, pour leur faire raconter d'où ils viennent, il faut continuer à observer les fossiles, à disséquer les organismes et leurs embryons, à séquencer les génomes... En donnant la priorité aux groupes que l'on considère les plus importants, que ce soit pour des raisons de proximité (les primates), parce qu'ils présentent un intérêt médical ou écologique (les parasites) ou simplement parce qu'ils font rêver, comme les baleines ou les éléphants.

– La cladistique, c'est savoir que l'on ne sait rien ?

– **G. L.** : C'est admettre en tout cas que les conclusions de ce livre peuvent être complètement bouleversées dans les années qui viennent et c'est cela qui explique pourquoi cette méthodologie a entraîné, dans un premier temps, des réactions très violentes dans la communauté scientifique. Imaginez un peu ! La classification traditionnelle était fondée sur des certitudes, dont beaucoup se sont révélées inexactes mais qu'on ne remettait pas en question. Et voilà que surviennent des chercheurs qui raisonnent à l'inverse de cela, qui affirment que l'important n'est pas de chercher la Vérité (car celle-ci n'a pas de sens en matière d'évolution, à moins d'inventer la machine à remonter le temps), mais d'établir des hypothèses de travail de bonne qualité, cohérentes et réfutables – autrement dit, scientifiques. C'est cela, aussi, qu'a permis la méthode cladistique : grâce à elle, l'"art" de la classification est devenu une science, celle de la systématique.

– Quelle est la raison d'être principale de votre ouvrage, qui vous a demandé quatre ans de travail ?

– **H. L. G.** : Ce livre correspond à un véritable besoin social. Alors que les arbres phylogénétiques modernes dominent désormais dans les laboratoires, les classifications traditionnelles, dont on sait qu'elles s'accompagnent d'un cortège d'idées fausses, sont toujours largement enseignées de l'école primaire jusqu'à l'enseignement universitaire ! Confrontés à une discipline ardue en pleine mutation, les professeurs sont dans une situation malaisée. Pour expliquer sainement le remplacement des termes "reptile", "poisson" ou "invertébré" (devenus obsolètes), ils sont demandeurs d'un ouvrage de base présentant de manière synthétique la nouvelle classification du vivant. C'est ce que nous avons tenté de réaliser. »

Propos recueillis par Catherine Vincent

La cladistique, une méthode qui apprend à se méfier des apparences

À LA FIN du XIXe siècle, lorsque la théorie darwinienne commença à s'imposer, la classification du vivant était déjà bien avancée. Linné, Jussieu et Cuvier avaient ouvert le chemin, il suffisait de le poursuivre. Pour les naturalistes de cette époque, Darwin avait modifié la théorie ; il n'y avait pas de raison pour autant de changer la pratique. Jusqu'à ce que les contradictions du système soient telles que certains, comme Willi Hennig (1913-1976), commencent à se poser des questions.

Ces contradictions étaient d'autant plus vives que les classificateurs du vivant, après Darwin, avaient tout de même teinté leur raisonnement d'évolutionnisme. Ainsi avaient-ils imaginé que s'étaient produits de grands sauts adaptatifs à l'environnement, telle l'apparition des pattes, ou celle du vol. Selon ce principe (dont les fondements se sont, depuis, révélés très approximatifs), les poissons étaient des organismes qui n'avaient pas encore de pattes, les reptiles des êtres qui n'avaient pas encore acquis le vol. Ce qui revenait à qualifier des groupes non pas pour eux-mêmes, mais pour ce à quoi ils avaient donné naissance.

La méthode cladistique qualifiant les organismes d'après les caractères qu'ils présentent objectivement, plusieurs groupes qui nous sont familiers – prosimiens, reptiles, poissons, invertébrés, gymnospermes –, devraient ainsi disparaître, dans un proche avenir, des ouvrages scolaires.

UN CROCODILE CHEZ LES OISEAUX

Autre piège à éviter : celui de la « similitude globale ». Ce concept, qui a fortement guidé la classification traditionnelle, consiste à regrouper les organismes se ressemblant pour avoir subi le même type d'adaptation à un milieu donné. Une logique qui, pour un cladiste, tient rarement la route. D'une part, parce que des espèces très éloignées sur l'arbre phylogénétique peuvent développer le même genre de caractères sous la pression d'un même milieu (phénomène de convergence).

D'autre part, parce que des similitudes morphologiques très fortes peuvent cacher des divergences évolutives considérables. Ainsi, le crocodile, dont tout enfant dira spontanément qu'il ressemble à *« un gros lézard »*. Or, si on étudie sa mâchoire, son cœur ou son gésier, on constate que le « gros lézard » est plus proche des oiseaux que du varan de Komodo ! C'est pourquoi la classification actuelle range crocodile et oiseaux parmi les archosaures, et laisse le varan chez les lépidosaures... En matière d'évolution comme ailleurs, il faut apprendre à se méfier des apparences.

C. V.

DÉPÊCHES

■ **LITTORAL : l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, le Muséum national d'histoire naturelle et l'Ecole pratique des hautes études** vont créer un Centre de recherche et d'enseignement sur les systèmes côtiers. Le centre, qui regroupera une trentaine de chercheurs, sera construit à Dinard. Les travaux (30 millions de francs, environ 4,5 millions d'euros) seront financés par l'Etat, la région Bretagne et le conseil général d'Ille-et-Vilaine.

■ **BIOLOGIE : le génome de la bactérie *Lactococcus lactis* vient d'être totalement décrypté** par une équipe de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) en collaboration avec le Génoscope d'Evry (Yvelines). Utilisé dans la fermentation de la plupart des fromages, ce micro-organisme transforme habituellement le lactose (sucre du lait) en acide lactique sans utiliser d'oxygène. Or les chercheurs ont découvert, parmi les 2 310 gènes séquencés, des gènes lui permettant d'utiliser l'oxygène pour sa production d'énergie. Une faculté qui pourrait être intéressante pour la mise au point de nouvelles méthodes de fabrication des levains pour les fromages.

■ **ESPACE : l'Agence spatiale européenne organise, du 15 au 17 mai, sa plus grande campagne de vols en apesanteur** à bord d'un avion. L'appareil utilisé pour ces expériences, l'Airbus A-300 « Zéro-g », effectuera trois missions au cours desquelles il décrira des trajectoires paraboliques permettant de recréer une absence de gravité pendant 25 secondes.

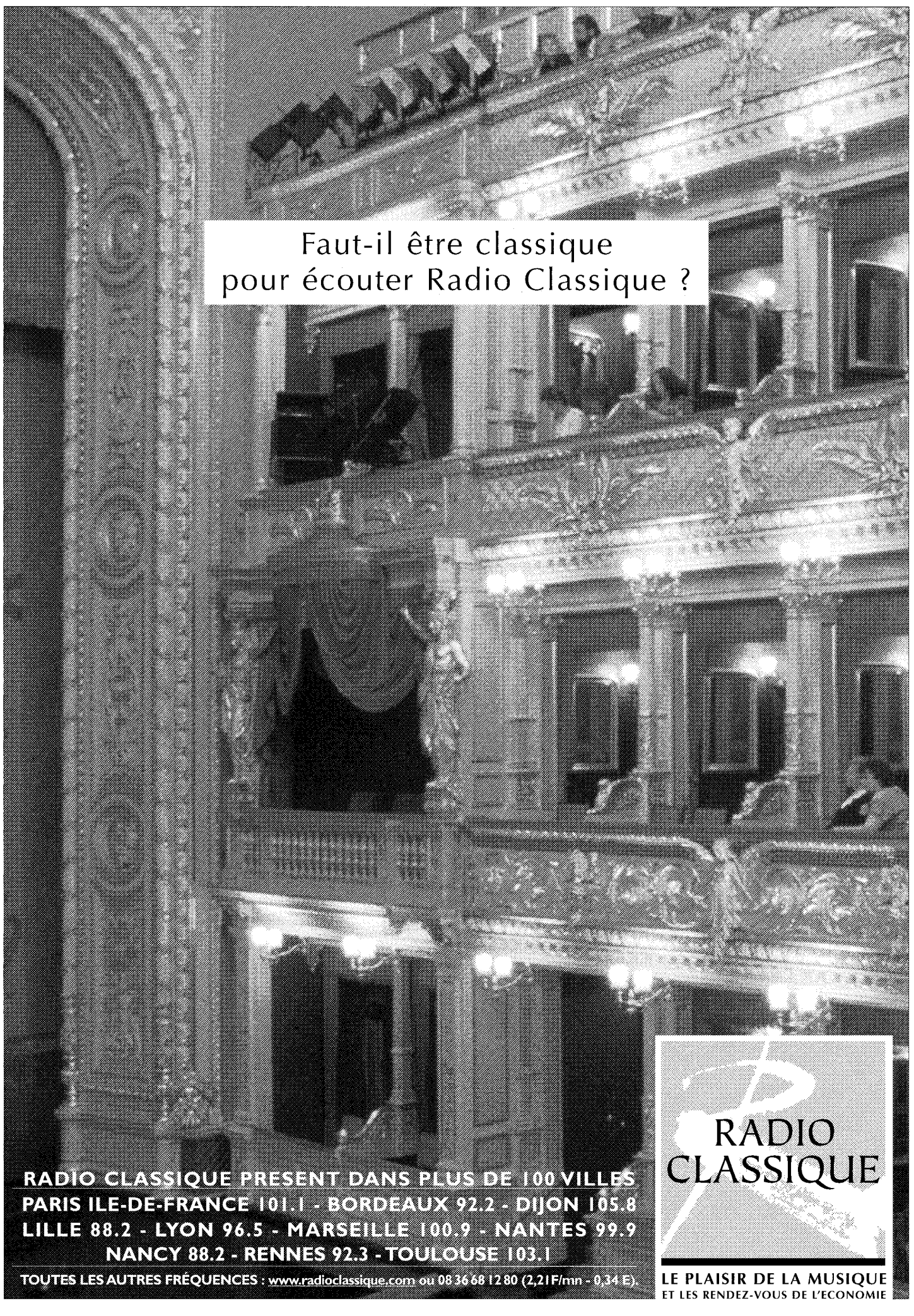

Nuages, pluies et averses

JEUDI. Une dépression centrée sur les îles Britanniques dirige un flux d'ouest à sud-ouest dans lequel circule une perturbation. Le ciel sera chargé sur la plupart des régions et les nuages seront parfois accompagnés de pluies, d'averses ou d'orages. Les régions les plus méridionales bénéficieront d'un temps assez ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera généralement très nuageux. Le matin, il pleuvra faiblement. L'après-midi, des averses orageuses se produiront. Le vent d'ouest près des côtes soufflera jusqu'à 60 km/h. Les températures seront comprises entre 13 et 16 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Nuages présents tout au long de la journée, parfois accompagnés de pluies ou d'averses. L'après-midi, quelques orages isolés éclateront. Températures maximales de 13 à 16 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Temps couvert et pluvieux. Les pluies seront parfois assez soutenues, en particulier sur le relief. Températures maximales de 16 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Ailleurs, les nuages seront très nombreux et il pleuvra. L'après-midi, des orages éclateront, en particulier sur Midi-Pyrénées. Températures maximales entre 17 et 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Temps médiocre, avec un ciel couvert accompagné de pluies parfois soutenues. L'après-midi des orages éclateront. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 17 et 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Malgré des passages de nuages élevés, le temps sera assez ensoleillé. Les températures seront très agréables, comprises entre 19 et 27 degrés.

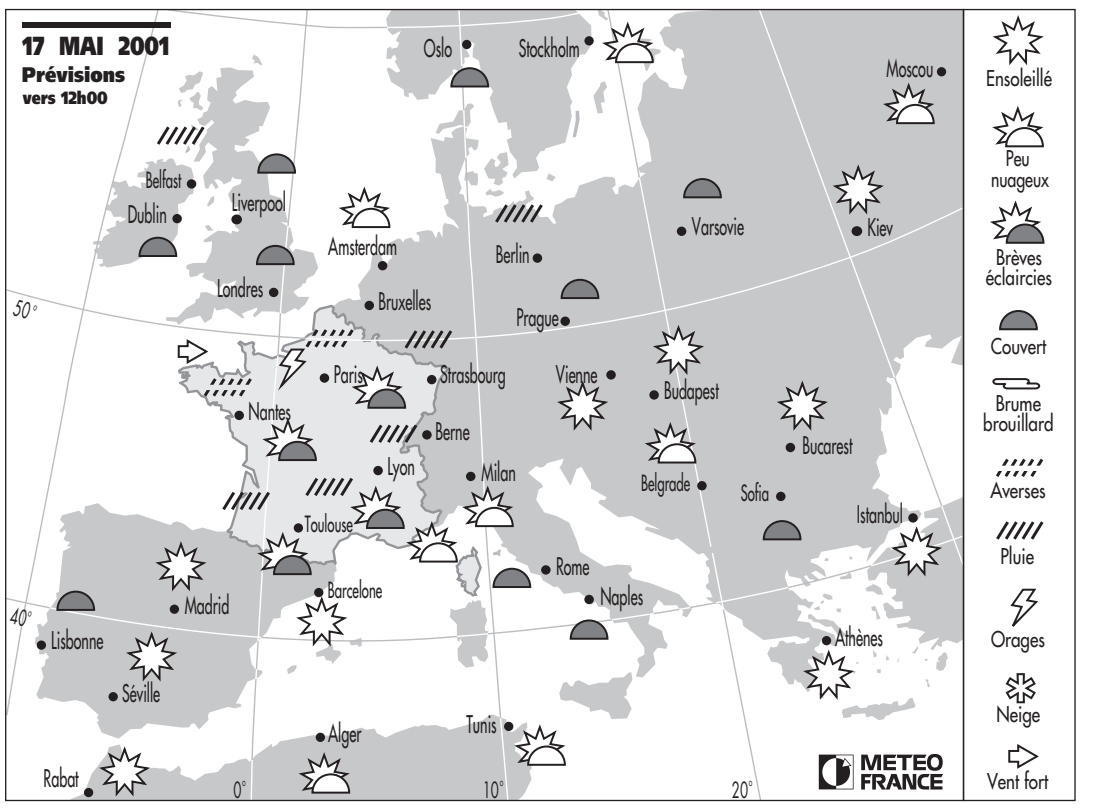

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Air France vient d'ouvrir une ligne Paris-Dallas quotidienne sans escale, qui devient ainsi sa 13e porte d'entrée aux Etats-Unis. Le vol décolle de Roissy à 13 h 15 pour atterrir à Dallas - Fort Worth à 16 h 50. Au retour, départ de Dallas à 19 h 15, arrivée à Roissy le lendemain à 11 h 35. A cette occasion, un A/R à 3 290 F est proposé jusqu'au 31 mai pour un voyage devant être effectué entre le 7 mai et le 20 juin. Réservations au 0820-820-820.

■ **PAYS BASQUE**. L'agence de tourisme du Pays basque diffuse des brochures à thème sur les séjours, en week-end ou pour une semaine, dans la région des Pyrénées-Atlantiques. Pour chacun d'eux, qu'il s'agisse d'hébergement de charme ou en Logis de France, mais aussi de remise en forme, de randonnée ou de golf, une sélection personnalisée et motivée, prix à l'appui, est proposée. Tél. : 05-59-46-37-05 (site Internet : www.tourisme64.com).

PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	16/28	N
BIARRITZ	12/17	P
BORDEAUX	12/18	P
BOURGES	12/17	N
BREST	10/13	P
CAEN	10/13	P
CHERBOURG	10/14	P
CLERMONT-F.	12/18	P
DIJON	12/17	P
GRENOBLE	15/24	N
LILLE	9/13	P
LIMOGES	11/15	P
LYON	15/22	P
MARSEILLE	15/25	N
NANCY	10/17	N
NANTES	9/15	N
NICE	17/22	N
PARIS	12/15	P
PAU	14/18	C
PERPIGNAN	15/26	N
RENNES	11/15	P
ST-ETIENNE	10/18	P
STRASBOURG	13/18	P
TOULOUSE	12/22	N
TOURS	10/15	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/30	P
FORT-DE-FR.	25/31	C
NOUMEA	22/27	C
PAPEETE	25/29	S
POINTE-A-PIT.	26/32	C
ST-DENIS-RÉ.	22/27	S
EUROPE		
AMSTERDAM	9/14	S
ATHENES	17/28	S
BARCELONE	17/21	S
BELFAST	3/11	P
BELGRADE	14/28	S
BERLIN	13/17	P
BERNE	11/14	P
BRUXELLES	10/15	S
BUCAREST	6/26	S
BUDAPEST	15/29	S
COPENHAGUE	9/16	P
DUBLIN	3/10	C
FRANCFORT	13/18	P
GENEVE	12/20	P
HELSINKI	7/15	C
ISTANBUL	14/23	S
KIEV	14/21	S
LISBONNE	15/23	C
LIVERPOOL	5/11	C
LONDRES	9/12	C
LUXEMBOURG	9/17	S
MADRID	14/23	S
MILAN	16/24	S
MOSCOU	11/21	S
MUNICH	11/17	C
NAPLES	18/29	C
OSLO	6/13	C
PALMA DE M.	16/25	C
PRAGUE	12/23	C
ROME	17/24	C
SEVILLE	16/29	S
SOFIA	5/22	C
ST-PETERSB.	9/16	C
STOCKHOLM	9/15	S
TENERIFE	18/23	S
VARSOVIE	12/25	C
VENISE	17/23	S
VIENNE	14/27	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	17/26	S
BUENOS AIR.	5/16	S
CARACAS	23/28	S
CHICAGO	14/21	C
LIMA	17/21	S
LOS ANGELES	14/20	S
MEXICO	9/27	C
MONTREAL	11/23	S
NEW YORK	14/22	S
SAN FRANCIS.	10/19	S
SANTIAGO/CHI	7/15	C
TORONTO	13/19	C
WASHINGTON	12/19	C
AFRIQUE		
ALGER	17/31	S
DAKAR	20/24	S
KINSHASA	22/30	S
LE CAIRE	16/26	S
NAIROBI	17/26	S
PRETORIA	8/25	S
RABAT	15/23	S
TUNIS	20/38	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/33	P
BEYROUTH	18/23	S
BOMBAY	27/32	S
DJAKARTA	28/31	C
DUBAI	27/39	S
HANOI	24/30	C
HONGKONG	25/27	P
JERUSALEM	15/24	S
NEW DEHLI	26/29	P
PEKIN	19/32	S
SEOUL	17/27	S
SINGAPOUR	27/30	C
SYDNEY	13/19	S
TOKYO	19/24	S

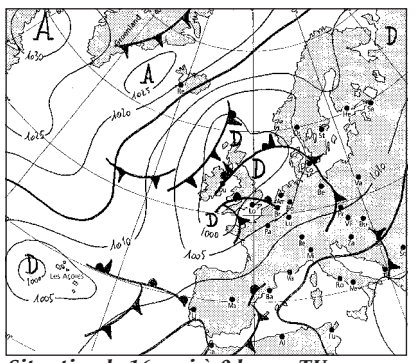

Situation le 16 mai à 0 heure TU

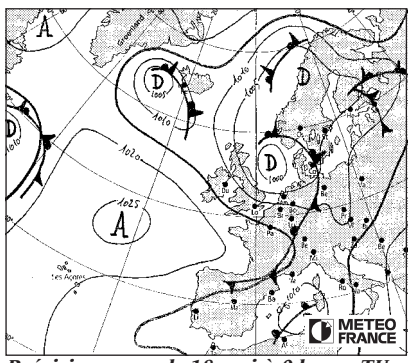

Prévisions pour le 18 mai à 0 heure TU

JARDINAGE

Le parfum de miel de la grande bruyère du Portugal

L'HERBE POUSSE, verte comme des épinards, et difficile à tondre, entre deux averses, tandis que des rosiers sont déjà malades et d'autres presque en fleurs. Feuilles déjà jaunes qui tombent prématurément... Un excès d'eau allié à des températures un peu trop basses contrarie quelque peu la végétation de certaines plantes, tandis que d'autres sont heureuses comme tout de ce printemps maussade.

Les hostas sont plantureux, leurs feuilles bien épaisses, déjà déployées pour les variétés les plus précoces et attaquées par les escargots qu'il est si difficile de combattre – malheureusement les gastéropodes en raffolent.

Les bruyères d'hiver fanent. Un bon coup de cisaille leur redonnera bonne mine, les contraindra dans une jolie forme arrondie ; faute de taille, elles partent en tout sens, deviennent dégingandées et assez moches. Et surtout, elles fleurissent moins. Leur robustesse, leur tolérance au calcaire leur a fait gagner du terrain dans les jardins, d'autant que les variétés blanches et rose pâle, portées par un feuillage vert foncé persistant, en font un ornement de choix pour les jardins des régions un peu tristes pendant la saison hivernale.

On croise moins, en revanche, la grande bruyère du Portugal, un arbuste haut qui part un peu dans tous les sens sans qu'on puisse y remédier, c'est ainsi et le sécateur ne sera d'aucun secours, à moins de se faire à l'idée que cette grande bruyère aux fleurs blanches, au parfum de miel, ne s'épanouit quasiment pas. Celle-là aussi tolère le calcaire s'il n'est pas trop actif, mais craint un peu les grands gels qui font éclater son jeune bois qui se divise alors en filaments grisâtres et parfois jusqu'à sa souche qui éclate sans aller toutefois jusqu'à faire crever le pied.

De vieux spécimens de cette bruyère en arbre, qui s'épanouit en mai-juin, portent les stigmates des attaques du froid. Et c'est dans les vieilles souches séculaires d'une espèce cousine que l'on taille les pipes dites en racine de bruyère. Le bois en est très dur, aisé à tourner, le grain fin, la couleur splendide, mouchetée de petites taches foncées.

Plantée en plein soleil, dans les régions nordiques, partout où la température ne descend pas sous les – 15°C, la bruyère du Portugal pousse vite et nécessite d'être protégée du froid les deux ou trois premiers hivers, raison pour laquelle il vaut toujours mieux la planter au printemps de façon qu'elle puisse s'installer, s'acclimater, aoûter son bois qui devient plus résistant au froid. Raison pour laquelle aussi, il ne faudra pas lui donner d'engrais qui la ferait se développer au détriment de sa robustesse.

Le plein soleil, une terre pauvre et caillouteuse bien drainée l'hiver sont idéals pour cette plante naturalisée tout le long de la côte atlantique de la Péninsule ibérique – il semble même qu'il y en ait quelques colonies en France – d'où sa grande tolérance à l'humidité atmosphérique et un peu moins racinaire.

Encore que la première année, il faudra suivre les arrosages, car si la bruyère une fois installée résiste à la sécheresse, il n'en va pas de même quand elle sort de son pot de tourbe : la moindre soif lui est alors fatale. Elle devra être immergée dans un seau d'eau pendant une demi-heure avant plantation. La motte sera ensuite dépiautée légèrement et la bruyère mise en terre dans un trou deux ou trois fois plus grand.

La base du futur tronc de la jeune plante pourra être enterrée d'environ trois ou quatre centimètres et tuteurée car le bois de cet arbuste est aussi souple qu'un verre de lampe. Si cette bruyère est tolérante au calcaire, il ne faut cependant pas espérer la faire pousser dans une terre qui le serait trop. Le mieux est un sol neutre et léger.

> Le plein soleil, une terre pauvre et caillouteuse, bien drainée l'hiver, sont idéals pour cette plante

Un peu de terreau, de compost ou de terre de bruyère mélangé à la terre d'origine (un tiers pour deux tiers) aidera la jeune plante à s'adapter à son nouvel habitat. Si elle se plaît là où elle a été installée, elle poussera assez vite en hauteur, mais prendra parfois un peu de temps à s'étoffer en largeur.

A son pied, on peut installer des bruyères d'hiver en laissant toutefois une quarantaine de centimètres libres autour d'elle ou des plantes tapissantes à durée de vie assez courtes ou très faciles à déplanter, des aubriettes à floraison printanière, des œillets mignardises au parfum musqué et poivré, des alysses qui se sèment facilement et fleurissent longtemps, des saxifrages stolonifères, des heucheuras, etc.

Si l'on choisit un décor changeant avec les saisons, il sera possible d'opter pour des annuelles pas trop hautes, tabacs nains, pétunias, œillets d'Inde à fleurs simples, soucis, sauges, belles de jour, le choix est large. Pour le printemps, des pensées, des myosotis, des giroflées des murs pourront elles aussi garnir le sol alentour et donner un petit air pimpant à la grande bruyère du Portugal qui a un autre atout : ne coûter environ que 40 francs le pied.

Alain Lompech

Attention au... soleil

Le moment est enfin venu de sortir les plantes conservées à l'abri du froid. Par chance, le temps – qui parfois est encore pourri – évitera qu'elles ne prennent des coups de soleil qui peuvent sinon leur être fatals, du moins gravement brûler leur feuillage. On l'oublie trop souvent, mais les plantes qui passent l'hiver derrière des vitres protectrices perdent toute protection contre les rayons ultra- violets et, en ce sens, elles ne sont pas différentes des humains. Sauf qu'il n'existe pas d'autre protection anti-UV pour les plantes que de leur faire effectuer un séjour à l'ombre afin qu'elles s'endurcissent et soient prêtes, pour celles qui l'aiment, à recevoir les rayons d'un soleil qui, décidément, se fait attendre... Pour une fois, on n'ira pas lui reprocher trop fort, car quand mai est trop ensoleillé, il est parfois difficile de trouver de l'ombre sous des arbres qui ne sont pas encore totalement feuillus.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 116

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

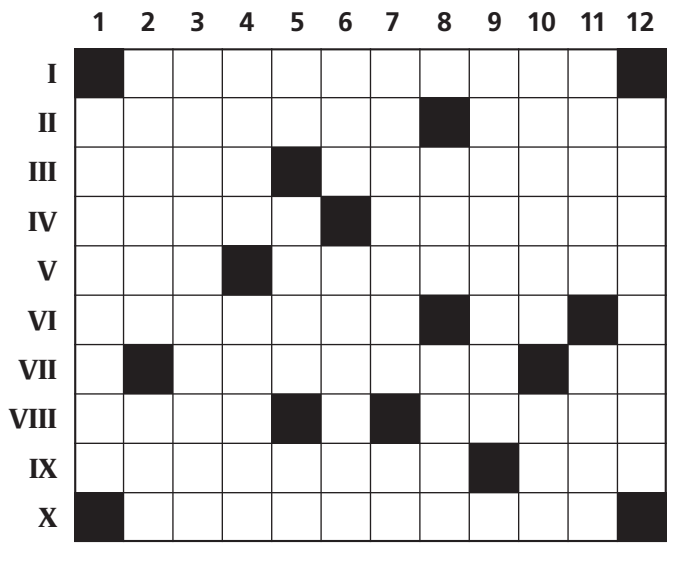

HORIZONTALEMENT

I. Ne comptez pas dessus pour briser la glace. - II. Empruntée. Mit en désordre. - III. Bel air d'outre-Rhin. Pour une médecine tout en douceur. - IV. A peine commencée, on la voudrait bonne. Vent dans les voiles. - V. Démonstratif. Une perle parmi les perles et les pierres. - VI. Un saint en Espagne, une belle esclave chez Molière. Personnel. - VII. Facilitent l'introduction. Note. - VIII. Bonne voie quand tout roule. Eclaircie. - IX. Faire savoir que l'on n'a pas apprécié du tout. Point d'union. - X. Bel ensemble chez les Grecs et chez Wagner.

VERTICALEMENT

1. Conserve durant les déplacements. - 2. Ont aussi servi de bassinoires. Brutal dès qu'il est noble. - 3. Parfaitement reconnue. - 4. Trace du temps. Puni par la loi. - 5. Parlé au Sud. Eternelle, mais renversée. Dans l'entrée. - 6. Accompagne Jésus. Fautes avouées. - 7. Mise en couleur. Article espagnol. - 8. Comme tous les autres, il faut aussi le trouver. Tubercule apprécié des Polynésiens. - 9. Bien attentionné. - 10. Qui a trouvé de nouveaux occupants. Air du Maghreb. - 11. Fournisseur d'huile. Fournisseuse de vinaigre. - 12. Etoiles des fonds.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 115

Horizontalement

I. Abondement. - II. Julien. Etira. - III. Atèle. Tri. Ar. - IV. Ces. Sgr. Nuit. - V. Quia. Laïcité. - VI. Urticaire. Es. - VII. Erectile. - VIII. RF. Blessante. - IX. Début. Antan. - X. Rase-mottes.

Verticalement

1. Jacquard. - 2. Auteur. Fer. - 3. Blésité. BA. - 4. Oïl. Airbus. - 5. Nées. Celte. - 6. Dn. Glace. - 7. Traits. - 8. Mer. Irisât. - 9. Etincelant. - 10. Ni. Ui. Ente. - 11. Traite. Tas. - 12. Artésien.

BRIDGE

N° 1945

LE GRAND BLUFF

Un des bluffs les plus audacieux fut celui qu'employa Olav Hoyland lors d'un championnat de Norvège. Cachez les mains d'Est-Ouest et mettez-vous à sa place en Sud.

	♠ V 10 9 ♡ 10 9 ◇ V 10 9 6 5 3 ♣ 7 6	
♠ D 7 3 ♡ D 7 6 5 4 ◇ D 8 4 ♣ V 10	N O E S	♠ R 8 6 5 4 2 ♡ A R 8 3 ◇ – ♣ 5 4 2
	♠ A ♡ V 2 ◇ A R 7 2 ♣ A R D 9 8 3	

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Helness	X...	Y...	Hoyland
passe	passe	1 ♠	contre
2 ♠	passe	4 ♠	5 ♣...

Tor Helness a entamé le 3 de Pique pour le 9, et Est a mis un petit, car il était certain que Sud avait l'As de Pique sec (Ouest l'aurait attaqué s'il l'avait eu). *Comment Hoyland, en Sud, a-t-il joué* pour gagner CINQ TRÈFLES ?

Réponse

Après avoir pris l'entame avec l'As de Pique, Sud tira aussitôt As, Roi et Dame de Trèfle ; au troisième tour, Ouest défaussa un Cœur.

Est avait donc bondi à « 4 Piques » avec trois Trèfles perdants et seulement six Piques sans l'As et peut-être sans la Dame. Or, même avec une grande force à Cœur, il n'aurait pas pris ce risque vulnérable contre non vulnérable s'il avait eu aussi un Carreau perdant. *Donc Est a chicane à Carreau* et la Dame de Carreau est troisième en Ouest, et par conséquent imprenable.

Imprenable ? Sauf si l'on fait croire à Ouest que son partenaire a un gros honneur ; mais de quelle façon ? En prenant son courage à deux mains pour jouer le... 2 de Carreau sous As Roi quatrièmes !

Mettez-vous maintenant à la place de Helness. Il n'a pas pu imaginer un pareil bluff, et *il a fourni le 4 de Carreau.* On devine sa stupeur quand il a vu le 9 de Carreau faire la levée. Mais il s'est vite consolé, car seul un débutant aurait été capable de fournir la Dame...

Ce bluff est si exceptionnel que la donne a été considérée comme une des huit meilleures de l'année.

ITALIENS CONTRE POLONAIS

A Deauville, les Italiens jouèrent la finale du Tournoi des champions contre les Polonais. Voici la donne la plus étonnante.

	♠ A R 7 ♡ V 2 ◇ R 8 7 5 ♣ 9 6 4 3	
♠ V 5 ♡ R D 9 7 5 3 ◇ 10 9 6 ♣ 5 2	N O E S	♠ D 8 6 3 2 ♡ – ◇ D V 4 3 2 ♣ D 8 7
	♠ 10 9 4 ♡ A 10 8 6 4 ◇ A ♣ A R V 10	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Leniew.	De Falco	Martens	Burgay
1 ♡	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	3 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♡	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *comment Leniewski, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS malgré les six atouts d'Ouest ?

Note sur les enchères

Certes, les répartitions étaient catastrophiques, mais des enchères simples auraient permis de parvenir au contrat de « 3 SA » (ex. : « 1 Cœur » ; « 2 SA » ; « 3 SA »).

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA **Présenté en compétition dans la sélection officielle, *Eloge de l'amour* fonctionne comme tous les films de Jean-Luc Godard depuis le début des années 1990 sur la présomption que toute trace est un signe, dont il convient de rechercher le sens. ● EN DEUX PARTIES, l'une en noir et blanc, l'autre en couleur vidéo, le cinéaste suisse procède par jeux d'assonances et d'harmoniques dans une flânerie où l'esprit n'exclut pas la beauté. ● *« MA MANIÈRE D'AVANCER, d'assembler ce que je rencontre, est inspirée par le travail des historiens »*, explique Godard dans un entretien au *Monde*. *« Dans la jungle des signes, il faut inscrire un jardin à la française, qui est l'Histoire, grâce à laquelle on ne s'égare pas. »***

CANNES 2001

Le dessin dans le tapis magique de Jean-Luc Godard

Eloge de l'amour. A partir de deux palettes, film noir et blanc et couleur vidéo, le cinéaste suisse compose une œuvre d'esprit et de beauté, une promenade guidée par des jeux d'assonances et d'harmoniques

SÉLECTION OFFICIELLE (en compétition). Film suisse de Jean-Luc Godard. Avec Bruno Putzulu, Cécile Camp, Audrey Klenaber, Claude Baignères, Jean Davy, Jean Lacouture, Françoise Verny. (1 h 38.)

D.R.

« Eloge de l'amour » : Un roman ? Un film ? Une pièce ? Un opéra ?

Sous l'effet de drogues dangereuses, désormais peu usitées, l'intelligence du réel, la croyance dans le cinéma, Jean-Luc Godard est, au sens strict, devenu fou : dérivant loin du sens commun de ses contemporains, il perçoit l'univers comme hanté de messages légués par le passé et s'évertue à les ordonner, les étudier, les interpréter.

Tous ses films, mais celui-ci plus qu'aucun autre, fonctionnent depuis le début des années 1990 sur la présomption que toute trace est un signe. Les inscriptions officielles ou voyoutes sur les murs, les rides sur les visages, les récits mythologiques du temps de Tristan et d'Yseult et de l'Orchestre rouge, l'eau de la rivière en « renoirien » noir et blanc, et les trottoirs de la ville en « warnérien » noir et blanc, le grain des voix, l'éclat des regards sont pour lui des graphes, qu'il ne réunit que pour les décrypter, les remettre sans fin à l'épreuve les uns des autres.

FLÂNER DANS LE MONDE

Ainsi va *Eloge de l'amour*, qui sort en salles le 16 mai, après *Allemagne 90*, *Les enfants jouent à la Russie*, *JLG/JLG*, *Histoire(s) du cinéma*..., qui sont autant de dispositifs de questionnement, sous des éclairages renouvelés, des Grecs, des évangélistes, des philosophes des Lumière(s), des gavroches et des roses blanches. Cette façon de travailler ne relève pas du tout des méthodes de l'art contemporain. Point ici d'installation, d'assemblages postmodernes. Il s'agit de flâner dans le monde, une étrange chanson aux lèvres, rassemblant à pleines brassées d'étranges bouquets. Ophélie, plutôt que Boltanski. L'eau, d'ailleurs, est toujours proche.

De la nouvelle promenade godardienne, on peut dessiner plusieurs cartes. Le fil le plus apparent est celui de la résistance. Comme posture morale, comme pratique historique à l'époque de l'Occupation, comme impératif théorique face à l'invasion des esprits par le programme hollywoodien. Elle est comme l'horizon, crépusculaire mais lumineux, sur lequel se déroule tout le film. On aperçoit aussi le fil d'une anthropologie de la fiction. On se prend les pieds dans le fil toujours tendu de l'angoisse devant la mort qui vient, on l'enchevêtre avec une description romanesque et fataliste de l'amour à quatre temps. Il est question d'art narratif (un roman ? un film ? une pièce ? un opéra ?) et d'art plastique, spolié pendant la guerre, tandis que ça parle sur la bande-son, ça regarde sur la bande-image, et ça voit. Quoi ? La misère, la beauté, l'arrogance, la solitude.

Comment ? Par ces jeux d'assonances, d'harmoniques infinies engendrées par des assemblages. Un des premiers grands textes de Godard dans les *Cahiers du cinéma* s'intitulait « Montage, mon beau souci », il s'agit toujours de cela. Mais pas au sens de couper-coller. Plutôt une haute couture des échos, où l'interruption et la non-interruption, le rapprochement et la disjonction, l'alliage des couleurs ou des tonalités sonores ont le même potentiel suggestif, la même valeur descriptive et émotive.

Sur l'anneau de Moebius qu'est toute véritable œuvre, on est donc passé sur la face esthétique, sans abandonner celle de la thématique : *« Penser à quelque chose implique de penser à une autre chose »*, dit le film. Voilà longtemps que Jean-Luc Godard, comme un diamantaire expert (trop parfois), taille ses films de mille facettes qui se font reflets, ombres et rimes. Coupons court et grossier, disons ce qui se voit le plus. *Eloge de l'amour* est en deux parties, la première en noir et blanc, la seconde en couleur vidéo. Le film noir et blanc et la couleur vidéo sont deux palettes, aussi peu réalistes l'une que l'autre, aussi artistiquement légitimes l'une que l'autre, ou que tout autre système de teintes, de supports et de nuances.

La seconde partie d'*Eloge de l'amour* concerne une période antérieure à la première ; l'histoire commence à Paris, se continue deux ans plus tôt en Bretagne. Ce n'est pas tellement important. Ce qui est important, ce sont les instants, comme des notes, et cette évidence de la beauté qui emporte comme une vague sans anéantir l'esprit, au contraire. Ce qui est important, c'est le tapis, avec tous ses dessins incorporés : ces dessins ne sont pas des coups de crayon de l'artiste, ce sont des archives pour le temps futur. Avec sa lanterne, Godard les explore, fait bouger la lumière. Cela fait un flux, avec ses tourbillons et ses eaux dormantes, ses miroitements et ses embruns. Qui le veut peut y ramer à sa guise, la liberté n'est pas un long fleuve tranquille.

J.-M. F.

► www.lemonde.fr/cannes

Jean-Luc Godard, cinéaste

« On ne peut pas raconter une histoire sans faire de l'Histoire »

« Que représente pour vous la projection de votre film à Cannes ?

– Je viens au Festival pour trouver des partenaires pour mon prochain film, *Notre musique*. J'essaie de susciter une commande. Pour *Eloge de l'amour*, il n'y a pas eu de commande, c'est moi le... commandeur.

J.-L. GODARD

– Votre cinéma est tout entier une recherche sur le sens des traces.

– Oui. C'est mon idée. Tout le monde voit ces traces, mais la plupart des gens ne cherchent pas. Moi, si. Mais il faut savoir dans quelle direction aller. Ma manière d'avancer, d'assembler ce que je rencontre, est inspirée par le travail des historiens. D'autres cinéastes procèdent différemment, Van der Keuken organisait ses images comme pour un concerto ou une symphonie, alors que Wiseman, par exemple, va étudier un lieu social, fait un documentaire classique. Je suis parti de l'idée de trouver des traces écrites, qui appartiendraient à un puzzle, mais lequel ? Si on se trompe de puzzle... On reste aiguillé, grâce à l'Histoire, qui permet de ne pas se perdre dans des historiettes, de planter des repères, comme les piquets d'un slalom. Dans la jungle des signes, il faut inscrire un jardin à la française, qui est l'Histoire, grâce à laquelle on ne s'égare pas – comme dans beaucoup de mes précédents films, trop diffus, où on entend dix voix qui parlent en même temps. On ne peut pas raconter une histoire sans faire de l'Histoire, je l'ai compris peu à peu après Mai 68.

» Une image des Champs-Elysées peut se retrouver dans beaucoup de films, les signes jouent différemment. Moi, je cherchais un certain sentiment de Paris aujourd'hui, mais qui a existé hier. Le long travail consacré aux *Histoire(s) du cinéma* a certainement catalysé ma propension à regarder le monde selon cet angle. Lorsque je vois quelqu'un qui passe dans la rue, que je regarde son visage, sa démarche, ses vêtements, je ne peux pas m'empêcher de le percevoir comme une étoile filante, traînant derrière lui son passé. Lorsque je regarde un animal, je me dis : où va-t-il ? Lorsque je regarde un être humain, la question qui me vient est : d'où vient-il ? J'ai une histoire personnelle avec les Champs-Elysées, je cherche à retrouver le sentiment de ça, à partir de la foule. C'est ce que je dis au chef-opérateur. Je ne vais pas sur le tournage avec l'équipe, je deviens vite nerveux. Je leur donne une direction, et ils y vont, je me dis qu'ils me rapporteront bien un plan. Ça a été le cas, c'est déjà beaucoup. Mais on n'a pas en permanence tous les éléments pour avancer, pour la deuxième partie du film, en Bretagne, à un moment je ne trouvais plus mes repères, je ne pouvais pas filmer. Je devais m'y attendre inconsciemment, et avoir pris pour cela la petite vidéo plutôt que le 35 mm.

– Vous n'avez pas aimé utiliser la caméra vidéo digitale (DV), et pourtant vos couleurs sont magnifiques ?

– Ce n'est pas une caméra. C'est un ustensile. Les vraies caméras, les caméras de cinéma, sont utilisées par beaucoup comme des instruments de télévision, mais elles contiennent autre chose. Quand j'étais coincé, je me disais : heureusement que j'ai pris un ustensile avec lequel on ne peut pas filmer. Je ne regrette pas de n'avoir pas tourné en 35 mm ce qui n'avait pas à l'être. Dans la première partie il y a une présence de la caméra, au bon sens du terme, sans elle on ne peut pas faire ça. Dans la seconde partie, il y a l'absence de caméra. Là est la vraie différence, plus qu'entre la couleur et le noir et blanc. Mais j'ai appris à magnifier l'image, avec comme référence les Fauves, la peinture que j'ai toujours préférée. Je sais travailler les couleurs, je fais des essais, mes résultats sont meilleurs, et moins chers, que ceux des laboratoires. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Juste avant de partir à l'armée

Le Singe. Les derniers jours d'un adolescent kirghiz avant son départ sous l'uniforme, filmés avec amour

SÉLECTION OFFICIELLE (Un certain regard). Film kirghiz d'Aktan Abdykalykov. Avec Mirlan Abdykalykov, Sergej Golovkin, Alexandra Mitrokhina. (1 h 38.)

Frappe d'abord la beauté de tout ce que la caméra offre à l'œil. Et toute cette beauté est dans le regard du cinéaste. Une gare de triage autour de laquelle somnole une bourgade du Kirghizstan, des maisons banales, un paysage morne borné au loin par d'immenses montagnes. Et pourtant les couleurs prennent une intensité qui coupe le souffle : le rose du gilet que portent les cheminots chargés de l'entretien des voies, pour être vus de loin, le noir profond de la tache qui défigure le beau visage de la responsable de la gare. La composition du cadre aussi, précise et harmonieuse : une bicyclette qui se découpe sur l'horizon semble pénétrer dans un énorme tuyau de béton abandonné là ; dans une cour, sous un arbre fruitier, une femme plie des couvertures à la nuit tombante en parlant à son mari.

Mais la femme pleure, et l'homme, abruti de vodka, l'écoute sans l'entendre. Les deux garçons sur la bicyclette vont bientôt partir au service militaire et se demandent s'ils arriveront à perdre leur pucelage avant de monter dans le train qui les emmènera à la caserne. La première et la plus grande force du *Singe* réside dans cette manière qu'a Aktan Abdykalykov de mettre tant de beauté dans la misère et la douleur des hommes. Rien de cosmétique dans cette manière de filmer. Plutôt la manifestation d'un amour immense pour les gens qui font l'histoire du *Singe*, un adolescent ainsi surnommé parce que ses oreilles sont décollées.

TRILOGIE AUTOBIOGRAPHIQUE

Le rôle-titre est interprété par Mirlan Abdykalykov, le fils du réalisateur, qui tenait déjà le premier rôle dans *La Balançoire* et *Le Fils adoptif*, les deux premiers volets de la trilogie que conclut *Le Singe*, et dont le cinéaste n'a jamais caché le caractère autobiographique. Ce récit renvoie donc à un passé à la fois récent et très lointain, du temps où le Kirghizstan était l'une des Républiques socialistes soviétiques dont l'union constituait l'autre superpuissance planétaire. En ce temps, les jeunes fumaient déjà du haschisch mais écoutaient encore du rock'n'roll, et la milice était toujours prête à intervenir dès que l'ordre social était menacé sur la voie publique, par une bagarre entre adolescents par exemple.

Avec une minutie amoureuse, Aktan Abdykalykov compose à la fois le portrait de cette vie, que l'on suppose aujourd'hui bouleversée par l'indépendance, et d'un jeune homme qui ne parle presque pas, mais dont on a l'impression de savoir beaucoup à la fin du film, de son amour pour sa petite sœur au dégoût incommensurable que lui inspire son père. Face aux objets, aux visages, aux paysages, Abdykalykov témoigne d'une assurance admirable : dès qu'un plan apparaît à l'écran, on sait que c'est ainsi qu'il fallait montrer un camion chargé d'oies qui démarre brusquement – pour faire rire – ou une femme qui brandit un signal jaune pour laisser partir un train – pour qu'on se sente aussi seul qu'elle.

Au bout du compte, malgré la douleur de l'échec, malgré la misère matérielle qui entoure les personnages, *Le Singe* n'est pas un film vraiment triste. D'abord grâce à un humour discret et précis qui fait surface, de-ci de-là. Mais surtout parce que l'existence même de ce film, né dans la difficulté que l'on imagine (Abdykalykov est bien seul à faire du cinéma dans son pays) témoigne à la fois de l'énergie créatrice d'un homme et de la capacité du cinéma à naître et à s'épanouir dans les milieux les plus hostiles.

Thomas Sotinel

ECHOS CROISETTE

■ **Une légère brise paranoïaque a soufflé sur la Croisette quand le traditionnel déjeuner de presse anticipant la soirée des Hot d'or,** récompenses attribuées par l'industrie du film pornographique, le 15 mai à 12 h 30 dans un salon du Noga Hilton, a été écourté à la demande de la direction de l'hôtel. Photographes, journalistes, hardeuses et hardeurs, pourtant bien sages, ont été priés de quitter les lieux. Bousculades et début de rixes avec des vigiles nerveux s'en sont suivis. Pour les organisateurs (la revue *Hot vidéo*), il s'agirait d'une réaction de censure, cédant à diverses pressions visant à éloigner la manifestation du Festival. La direction de l'hôtel prétend, elle, avoir été trompée sur la nature de la puissance invitante.

■ **Simon Beaufoy, scénariste de *The Full Monty*, de Peter Cattaneo (1997), écrit une nouvelle comédie**, située sur les plateaux du cinéma burlesque au début du parlant, avec comme personnages principaux Stan Laurel et Oliver Hardy. Il s'agit du premier projet de Slate Films, la société de production de films créée par la chaîne de télévision britannique Channel 4.

■ **Christophe Gans, réalisateur du *Pacte des loups*, va porter à l'écran le héros de Henri Vernes, Bob Morane,** dans une de ses aventures en Birmanie face à l'Ombre jaune. *L'Aventurier* sera produit par Eskwad, le département de StudioCanal qui avait assuré la production du *Pacte des loups*. Le tournage du film est prévu l'année prochaine.

■ **N'ayant pas encore retiré son accréditation, le réalisateur britannique Ken Loach, venu présenter *Kes*** à la Semaine de la critique dont il est le parrain cette année, s'est fait refouler du Pavillon britannique le 12 mai par des vigiles peu physionomistes.

Comment New Line prépare le succès mondial du « Seigneur des anneaux »

LA PROJECTION à la presse internationale réunie à Cannes de vingt minutes du *Seigneur des anneaux* a valu aux dirigeants de New Line plus d'espace dans les médias du monde entier que la plupart des films présentés dans leur intégralité dans les différentes sélections. Cette présentation a été suivie de l'une des fêtes – organisée dans un château médiéval des environs – les plus chères de l'histoire du Festival.

L'adaptation cinématographique du roman en trois tomes de John Ronald Reuel Tolkien est une entreprise cinématographique sans équivalent dans l'histoire de l'industrie. La sortie du premier volet – *La Compagnie de l'anneau* – juste avant Noël 2001, marquera le coup d'envoi d'une opération commerciale longue de trois ans. Les trois films, correspondant aux trois tomes du livre, sortiront à intervalles d'un an, durant lesquels éditions en vidéo, publication de jeux pour ordinateurs et consoles et déclinaison de produits dérivés entretiendront la fièvre marchande.

On parle au futur car il est difficile d'envisager l'échec de l'opération *Seigneur des anneaux.* Non qu'elle manque d'audace. New Line, ancien studio indépendant, aujourd'hui filiale du groupe AOL-Time Warner, s'est lancé dans une opération sans précédent. Les trois films ont été tournés d'un seul coup, sur quatorze mois, en deux cent soixante-quatorze journées, pour un budget total de 270 millions de dollars, soit une moyenne de 1 million de dollars par jour, mais, comme l'observe Mark Ordesky, le juvénile producteur exécutif du *Seigneur des anneaux, « certains jours ont été plus coûteux que d'autres ».*

Cette opération gigantesque n'a pas été confiée à George Lucas ou à Steven Spielberg, mais à un réalisateur néo-zélandais dont la renommée était jusqu'ici restreinte : le principal titre de gloire de Peter Jackson était d'avoir révélé Kate Winslet dans *Heavenly Creatures.* C'est d'ailleurs Peter Jackson, ami de longue date de Mark Ordesky, qui a proposé le projet à New Line. *« Je me souviendrai toujours du* pitch *de Peter,* se souvient le producteur. *Il avait proposé de faire deux films, il n'osait pas espérer mieux. Et Bob Shaye* [président et fondateur de New Line] *a dit : "S'il y a trois livres, pourquoi ne pas faire trois films ?" ».* Autre écart par rapport à l'orthodoxie hollywoodienne, la post-production – effets spéciaux, montage et mixage – a été confiée à des techniciens et des firmes néo-zélandaises, à la demande expresse de Peter Jackson.

ÉCONOMIES SUR LA PRODUCTION

C'est peut être pour ça que *« personne ne nous souhaite vraiment de réussir »*, comme l'observe Rolf Mittweg, président des ventes et du marketing mondial chez New Line. On imagine aisément que les firmes et les professionnels hollywoodiens n'ont guère apprécié de voir partir pour les antipodes les énormes marchés que représentait la production de sept heures de film à très grand spectacle. George Lucas a tenu dans la presse des propos désobligeants sur la qualité des effets spéciaux – ils ont été réalisés en dehors de l'empire Industrial Light and Magic dont le réalisateur de *La Guerre des étoiles* est propriétaire. Pourtant, chez New Line, on ne regrette pas cette expatriation. Mark Ordesky et Rolf Mittweg tombent d'accord pour estimer que le coût du projet a été divisé par deux grâce à sa réalisation en Nouvelle-Zélande. *« Un dollar néo-zélandais vaut la moitié d'un dollar américain alors que son pouvoir d'achat est le même. Par ailleurs, tous les lieux de tournage étaient dans le même pays, ce que seule la géographie de la Nouvelle-Zélande pouvait permettre. »*

Autre source d'économie : le tournage en continu des trois épisodes. D'un film à l'autre, les mêmes décors, les mêmes effets spéciaux ont pu être employés. Et, même si les dirigeants de New Line ne le disent pas ouvertement, ils ont du coup échappé au danger qui guette tous les producteurs de *sequels* (suites, à Hollywood) : l'inflation du cachet des artistes qui font chanter les producteurs désireux de les voir tenir le même rôle dans les suites. Les acteurs retenus sont en général des étoiles de deuxième magnitude, en termes de cachet, sinon de talent. Le Hobbit Frodon est incarné par l'Américain Elijah Wood, le magicien Gandalf par le shakespearien Ian McKellen. Ces acteurs, britanniques ou américains, ont donc consacré plusieurs mois de leur vie au tournage, qui a nécessité entre autres, vingt mille six cents journées de figuration.

La magnitude de l'investissement est contrebalancée par l'immense notoriété du livre. On aura une idée de celle-ci avec le chiffre des connections sur le site du film, depuis sa rénovation en janvier : 350 millions. *« Plus que* La Guerre des étoiles, se rengorge Rolf Mittweg, *alors que le site ne nous coûté que 500 000 dollars »* (soit le budget de la plupart des premiers films européens). Mais New Line redoute d'être cantonné dans le public adolescent, qui forme le noyau des fans du *Seigneur des anneaux.* C'est pourquoi Rolf Mittweg fait grand cas des réactions *« très positives des femmes qui ont vu les extraits présentés à Cannes ».* Car les femmes, les adultes, les vieillards – bref, *« tous les segments possibles et imaginables »* – seront fermement invités à venir voir *Le Seigneur des anneaux.*

En décembre 2001, la seule concurrence prévisible pour le premier volet de la trilogie de Tolkien sera l'adaptation du premier tome d'une autre série britannique, *Harry Potter.* Mais c'est une production Warner et l'appartenance de New Line au groupe garantit un intervalle raisonnable entre la sortie des aventures de l'apprenti sorcier et celle des premiers pas de la Compagnie de l'anneau.

T. S.

L'internationale des Hobbits

Dès sa naissance, *Le Seigneur des anneaux* était un projet planétaire. Quoique filiale du groupe AOL-Time Warner, New Line travaille avec des distributeurs indépendants dans chaque pays, et ceux-ci ont contribué à hauteur de 60 % au financement du projet. En retour, ils auront le droit de réaliser *« le rêve de chaque distributeur indépendant : sortir un* Starwars *ou un* Batman *»,* comme le dit Rolf Mittweg, qui a organisé la distribution à l'échelle mondiale. Le film sortira le 19 décembre aux Etats-Unis, puis, dans les jours qui suivront, dans tous les grands pays développés, à l'exception du Japon et de l'Italie, qui laisseront passer Noël. En France, c'est Metropolitan Filmexport, heureux distributeur du *Pacte des loups,* qui a décroché l'anneau, en raison de liens anciens avec New Line.

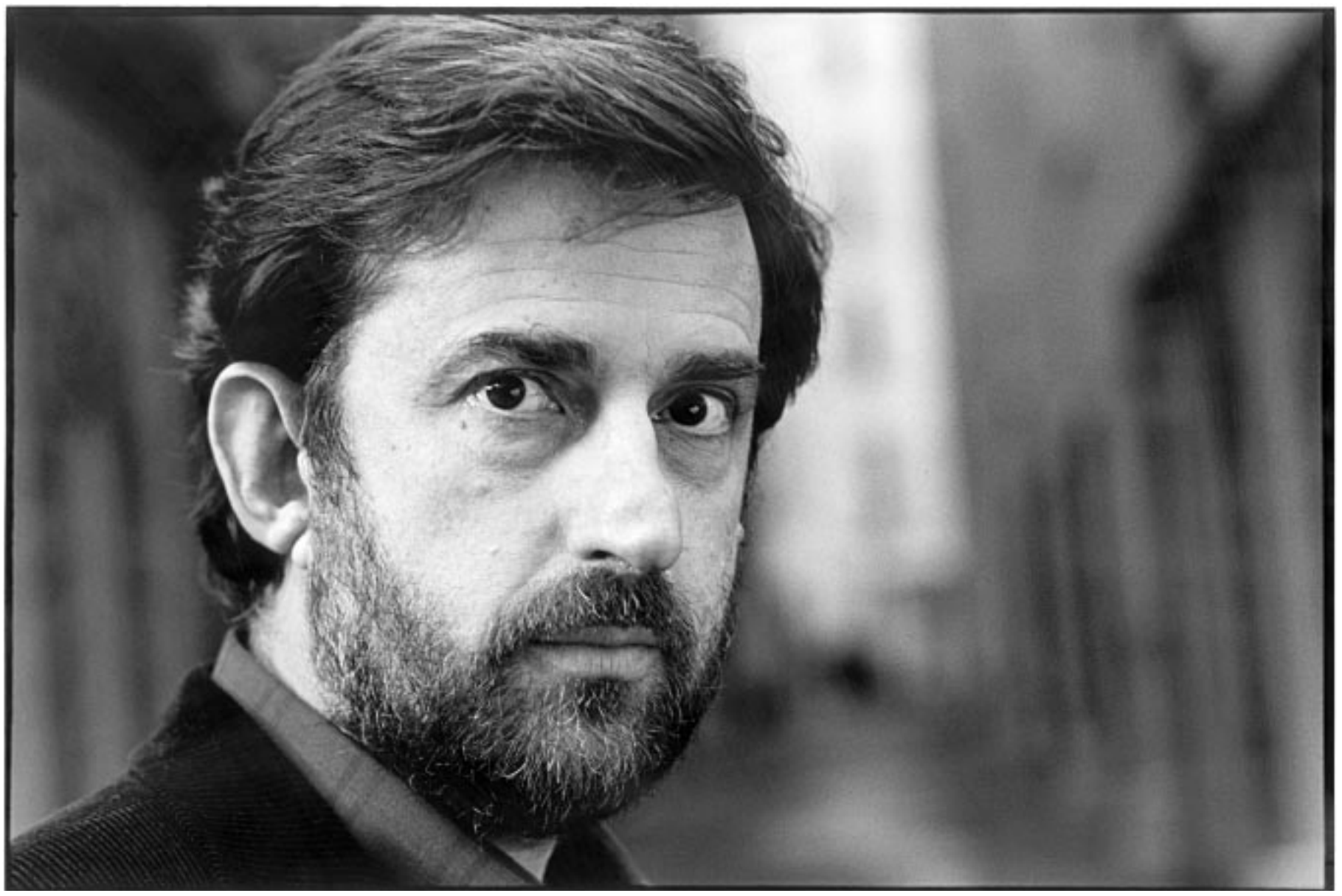

la photographie de
FRANÇOIS-MARIE BANIER

Déjà en sélection officielle à Cannes en 1978 avec « Ecce Bombo », le cinéaste italien Nanni Moretti y présente cette année « La Chambre du fils », qui sera projeté le 17 mai.

« Le Dernier des Mohicans. »
F. -M. B.

Le drapeau noir flotte sur les Films pirates

RENDEZ-VOUS était pris, depuis Paris et dans la plus grande clandestinité, à 10 heures du matin au bar de l'hôtel Martinez. L'audience y est réduite à son plus strict nécessaire : deux journalistes, l'un français, l'autre américain, et trois producteurs, en l'occurrence les trois flibustiers qui ont fomenté cette rencontre semi-maritime, réglée à l'abri des oreilles indiscrètes en trois coups de sabre d'abordage.

Nos loups de mer ont le visage défait, l'œil vague et la barbe drue des lendemains de tempête (vraisemblablement déchaînée dans les hauteurs nocturnes d'une villa cannoise). On n'en aura pas moins reconnu les trois plus sémillants quinquagénaires de la production indépendante française. Veste pied-de-poule, sourire conquérant, lunettes noires vissées sur le nez : Humbert Ba lsan, de la caravelle Ognions Picture. Chemise violette à manche courte, mèche en bataille, œil bleu de mer : Gilles Sandoz, de la goélette Maia films. Panama vert, moustache frisante, regard de braise : Paulo Branco, de la flottille franco-lusitanienne Gemini Films.

Il ne sont pourtant pas venus parler des films qu'ils présentent à Cannes – *Martha, Martha*, de Sandrine Veysset pour le premier, *Roberto Succo*, de Cedric Kahn pour le deuxième, *Je rentre à la maison*, de Manoel de Oliveira, pour le troisième – mais de la création d'un projet qui, sous la bannière collective des Films pirates, consiste à créer une collection de six films à petit budget, sans aucun apport d'une chaîne de télévision.

L'idée leur est venue il y a deux ans, et prolonge en somme ce que chacun a déjà réalisé seul avec succès : des petits films totalement indépendants, qui laissent à leur auteur, connu ou méconnu, toute latitude. Chaque producteur aura plus particulièrement en charge deux films de la collection, dont les recettes seront fédérées. Le budget des films n'excédera pas un million d'euros, et la collection sera bouclée en deux ans.

Premiers titres annoncés : *La Vie nue*, de Dominique Boccarossa, *Le Baobab*, de Patrick Grandperret, et *Saltimbanque*, de Jean-Claude Biette. Projet modeste, donc, mais à forte portée symbolique. Il s'agit tout à la fois *« de constater que la mission de laboratoire de la télévision est en crise, et donc de reprendre l'initiative du côté du cinéma, en encourageant les talents, en luttant contre la concentration et en renouant le dialogue avec les exploitants ».*

Jacques Mandelbaum

QUE FAITES-VOUS A CANNES ?

Djamshed Usmonov, réalisateur tadjik en résidence, acteur kazakh en sélection

DJAMSHED USMONOV a deux bonnes raisons d'être à Cannes. D'abord, il est pensionnaire de la Cinéfondation, institution dépendante du Festival qui, d'une part, présente depuis quatre ans une compétition officielle destinée aux films d'école et, d'autre part, offre l'hospitalité pour six mois à de jeunes cinéastes afin de leur permettre de réaliser leur premier ou deuxième long métrage. Ensuite, ce curieux Tadjik âgé de trente-six ans tient le premier rôle du film kazakh *La Route*, de Darejan Omirbaiev, présenté dans la section Un certain regard.

Avant d'arriver aux marches du palais, la route fut longue pour Djamshed Usmonov. Né dans un village au fin fond des montagnes tadjikes, il découvre la ville, Douchanbé (capitale de son pays), à dix-sept ans et y fait ses études d'acteur et de metteur en scène. En 1990, il réalise *Le Puits*, son premier long métrage. Mais à l'indépendance succède la guerre civile. *« Elle fut une perte de sept années de vie »*, confie-t-il aujourd'hui.

Il gagne alors Moscou et, pendant que ses amis poursuivent leurs études artistiques, il prend le costume de gardien d'hôpital, puis d'*« alpiniste de building »* pour laver les vitres des immeubles de la capitale russe. Il ne laisse pas pour autant en jachère sa riche culture littéraire, continue de lire Stendhal et Brecht aussi bien qu'Hafez ou Rumi, poètes et mystiques persans. De retour au Tadjikistan, il réalise en 1998 *Le Vol de l'abeille.* En 1999, *Le Puits* et *Le Vol de l'abeille* sont présentés au Festival de Locarno.

Mais, dans le Tadjikistan indépendant, le cinéma se meurt. Les années de guerre, puis de crise, n'ont pas encouragé le développement d'une industrie nationale. Les liens qui existaient au temps de l'Union soviétique entre les réalisateurs des différentes Républiques ont été brusquement coupés.

A ce titre, l'expérience de Djamshed, acteur tadjik jouant dans un film kazakh, reste singulière. Après avoir d'abord refusé le rôle proposé par Omirbaiev, Djamshed Usmonov visionne *Kardiograme*, le deuxième film du maître kazakh, et change d'avis, même si le scénario de *La Route* ne correspond pas à son approche du cinéma. Le tournage commence mal. *« Omirbaiev a l'habitude de travailler avec des acteurs non professionnels, qu'il malaxe à sa guise. Je ne voulais pas et ne pouvais pas entrer dans son jeu, j'étouffais. »*

UNE QUÊTE MYSTIQUE

Puis l'approche *« trop rationnelle »* du réalisateur kazakh glisse imperceptiblement vers une quête mystique à mesure qu'il revient sur les lieux de son enfance. L'auteur et l'acteur se rapprochent. Comme Omirbaiev, Usmonov connaît la difficulté du retour, de la recherche du temps perdu... Et, comme lui, il compte tourner son prochain film sur les traces de son enfance dans le petit village de Hacht. Il commencera le tournage au début du mois de juillet, puis l'interrompra et le reprendra à la fin de l'automne, *« car les couleurs de l'été tadjik, si vives et si changeantes, empêchent tout raccord ».*

Sa qualité de pensionnaire de la Cinéfondation lui permet de préparer en toute sérénité son projet. Non contente d'offrir le vivre et le couvert dans la magnifique résidence de la cité Malesherbes, à Paris, elle lui permet de rencontrer des professionnels susceptibles de devenir des partenaires, et de voir de nombreux films. De plus, *« la Cinéfondation est un précieux label de respectabilité ».* Il reconnaît devoir en grande partie la disposition de ce précieux sésame à sa jeune épouse, française, qui l'a poussé à se présenter au concours d'admission, puis à remplir les quelques formulaires administratifs nécessaires.

Impatient de découvrir *La Route*, qu'il n'a toujours pas vue, Djamshed Usmonov s'émerveille que cette découverte ait lieu à Cannes : *« Vu du Tadjikistan, Cannes est un mythe, un fantasme. Par comparaison, les autres festivals n'ont aucune valeur. »* Depuis qu'il a débarqué sur la Croisette, il s'enchante de *« croiser autant de gens du cinéma »*, mais surtout d'*« avoir l'impression que le cinéma est important »*, de *« sentir que les réalisateurs sont des gens respectés ».*

En attendant de se voir à l'écran, ce boulimique de pellicule, passionné de Bresson et de Tarkovski, court de la projection du film *Pau et son frère,* de Marc Recha, à celle de *Je rentre à la maison,* de Manoel de Oliveira, sans oublier de passer saluer, en persan, le cinéaste Mohsen Makhmalbaf, réalisateur de *Kandahar.*

Agnès Devictor

Les mots du deuil

The Pledge. A partir d'un horrible fait divers, le troisième film de Sean Penn emprunte une voie métaphysique

SÉLECTION OFFICIELLE (en compétition). Film américain de Sean Penn. Avec Jack Nicholson, Aaron Eckhart, Helen Mirren, Robin Wright Penn. (2 h 02.)

On entre à pas comptés dans *The Pledge*, le troisième film de l'acteur et réalisateur américain Sean Penn, pour assister au combat pathétique de ses personnages contre une matière qu'ils ne maîtrisent jamais.

Un petit garçon, effrayé par le corps violenté d'une petite fille, est incapable de courir dans la neige ; une soirée surprise est donnée en l'honneur du départ à la retraite de l'inspecteur Jerry Black (Jack Nicholson) mais les invités ont tous des difficultés à se mouvoir. Ce même Jerry Black est contraint d'annoncer aux parents de la petite Ginny Larsen, au milieu de leur élevage de dindes, la terrible nouvelle : les mains plaquées contre son corps, transi par le froid, il est dans l'impossibilité d'avancer au milieu des bêtes.

L'immensité des paysages de *The Pledge* – une plaine enneigée, un lac qui s'étend à perte de vue, une route de montagne interminable arpentée par Jack Nicholson en voiture – contraste avec les personnages qui les empruntent. Plus la nature que filme Sean Penn s'impose à l'écran, moins elle semble en harmonie avec la quasi-paralysie des personnages.

Pour son troisième film, après les impressionnants *Indian Runner* et *Crossing Guard*, Sean Penn aborde une nouvelle fois la question du deuil. La présence de Jack Nicholson, qui interprétait un père endeuillé dans *Crossing Guard,* assure le lien avec *The Pledge*. L'interprétation magnifique de l'acteur américain, qui pourrait légitimement lui valoir le prix d'interprétation masculine, apporte – par la capacité de Nicholson à assumer son vieillissement à l'écran –, une dimension supplémentaire à un film déjà hors du commun.

FRANCHISE PICTURES

Dans le rôle de l'inspecteur Jerry Black, Jack Nicholson (à droite) peut prétendre au prix d'interprétation masculine.

DIALOGUE AVEC LE CIEL

S'il semble tourner à chaque fois le même film – ce qui est souvent la marque d'un grand réalisateur –, Sean Penn tend désormais de plus en plus vers un mysticisme dont le cinéma américain s'est depuis longtemps affranchi. Dans la scène d'ouverture de *The Pledge*, Jack Nicholson répète seul les mêmes mots et se lance dans un dialogue improbable avec le ciel. Le serment fait par Nicholson, devant un crucifix tendu par la mère de la petite Ginny, de retrouver le meurtrier de l'enfant dépasse bien évidemment le cadre de l'enquête policière pour nous entraîner sur des chemins plus improbables et plus métaphysiques. A l'immobilisme des hommes, Sean Penn oppose un dieu caché qui serait le véritable régisseur de cette histoire.

Dans un moment absurde, l'un des policiers présents sur les lieux de l'assassinat de la petite Ginny réalise que personne n'a annoncé à ses parents la mort de leur fille. La caméra scrute chacun des policiers qui se trouvent là, mais aucun n'a le courage d'aller parler aux parents. Cette séquence singulière montre comment commence l'histoire, sans que les premiers concernés en soient informés. Elle déborde alors rapidement le cadre du film policier, en symbiose avec *La Promesse*, le roman de Friedrich Dürrenmatt dont *The Pledge* est la lointaine adaptation.

Si Jerry Black est le héros, au sens classique, de cette histoire c'est parce qu'il accepte d'être non seulement l'oiseau de mauvais augure annonçant la terrible nouvelle, mais l'oiseau de tous les mauvais présages. Il est l'improbable, mais réelle, figure christique de ce film bouleversant par sa sécheresse, et envoûtant par sa volonté constante de se transformer en drame métaphysique.

Même pour ce héros, l'annonce du deuil reste aussi difficile à formuler que le sera l'assassin à retrouver. Comment dit-on le meurtre affreux d'un enfant à ses parents ? Y a-t-il des formules réservées à cette circonstance ? *The Pledge* nous dit qu'il n'existe pas de mots pour signifier ce deuil, ni d'images d'ailleurs. Dans son désir de retrouver à tout prix le meurtrier, Jerry croise les parents d'autres petites filles assassinées, peut-être par le même assassin. Le personnage interprété par Mickey Rourke parle de sa petite fille qui jouait dans ses bras, celui de Vanessa Redgrave d'une enfant qui souriait sans cesse. Un peu plus tôt, la mère de Ginny s'attendait, malgré l'annonce de la mort de sa fille, à la retrouver dans sa chambre. Ces parents endeuillés ont les mots pour évoquer la présence de leur enfant, mais n'en trouvent aucun pour évoquer son absence.

Au cours de son enquête, Jerry Black aperçoit par hasard les parents de Ginny à bord de leur voiture. Leur visage est vidé de toute émotion, paisible et concentré, comme si la vie était plus forte que leur malheur. Dans de telles circonstances, ont dirait « la vie continue » ou, pour reprendre une image empruntée à Sean Penn, que leur désir de vivre leur a donné toute la force de mouvement nécessaire. A ce moment là, *The Pledge* n'avance plus au ralenti mais en accéléré.

Samuel Blumenfeld

Voitures braquées, victoire volée

Hijack Stories. Un film policier efficace pour dire le malaise de l'Afrique du Sud d'après Mandela

SÉLECTION OFFICIELLE (Un certain regard). Film sud-africain d'Oliver Schmitz. Avec Tony Kgoroge, Rapulama Seiphemo. (1 h 35.)

Dès la première séquence, l'argument de *Hijack Stories* est énoncé. Un acteur noir se présente à un casting. Il espère décrocher le rôle de Bro'Biza, un féroce gangster des townships. *« Pas de problème, je suis un gars de Soweto »*, plastronne-t-il. Mais quand il s'agit de se mettre à jouer, rien ne sort. Alors Sox (Tony Kgoroge) reprend le chemin de Soweto, qu'il avait quitté encore enfant. Il veut y retrouver un oncle qui passait de l'alcool en contrebande, au temps où l'apartheid faisait régner la prohibition dans les ghettos. Sox compte sur cet aïeul pour apprendre comment bougent, parlent et vivent les vrais truands. Dès ses premiers pas dans les rues de Soweto, la vraie vie commence à lui jouer des tours. Tout au long du film, Oliver Schmitz ne déviera pas des conséquences attendues de cette situation de départ. Le jeu et la réalité vont se rapprocher jusqu'à se confondre.

En chemin, Sox rencontre Bro'Zama (Rapulama Seiphemo), un vrai truand qui vole les voitures dans les quartiers riches (qui ne sont plus forcément blancs, aujourd'hui) avec l'aide d'un ancien combattant de la lutte anti-apartheid et d'un chauffeur qui se définit comme *« le Schumacher de Soweto »*. Entre l'artiste et son modèle s'installe une relation ambivalente, dessinée à gros traits vigoureux. Cette absence de nuances s'explique par la loi du genre – le film de gangster. Mais aussi par le désir pressant de montrer la profondeur des failles qui parcourent la société sud-africaine.

VIOLENCE DU RESSENTIMENT

Bro'Zama n'a pas de mots assez durs pour la *« nation arc-en-ciel »* et les traîtres qui ont fui les townships au pire moment de la répression pour s'établir dans des quartiers plus sûrs. Le film est parcouru par la violence du ressentiment de ceux qui sont restés, à Soweto, mais aussi à la traîne, loin derrière la prospérité qui n'est désormais plus l'apanage d'une race – comme disaient les Boers – mais d'une classe.

C'est en s'en tenant strictement aux règles du film de gangsters, et plus particulièrement à ceux de ces professionnels spécialisés dans le vol de voitures, qu'Oliver Schmitz fait découvrir cette réalité. Les virées, sans cesse plus périlleuses, dans lesquelles Bro'Zama entraîne Sox dessinent une géographie de cette nouvelle ségrégation entre les quartiers où les policiers tirent à vue et ceux où ils ne pénètrent que pour toucher l'argent de la corruption, entre les routes goudronnées et les chaussées défoncées. *Hijack* signifie détournement. Souvent, en Afrique, les voitures sont volées alors que leurs occupants sont à bord. Oliver Schmitz s'emploie, avec un succès certain, à convaincre que le plus tragique des détournements qu'ait vécus l'Afrique du Sud a été celui de la victoire des forces anti-apartheid.

En contrepoint, ironique, de *Hijack Stories,* le scénario brode une série de scènes vives et drôles sur la représentation et la réalité du crime. L'une des meilleures est celle qui voit l'acteur s'indigner de ce que les vrais gangsters empruntent, lors de leur braquage, attitudes et répliques à des vedettes blanches, Bruce Willis et Sylvester Stallone. *« Et Wesley Snipes ? »*, s'écrie-t-il avant de se livrer à une mise en pratique plus que convaincante du style de l'interprète de *New Jack City.*

T. S.

Le chant de la terre de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub

Ouvriers, paysans (Operai, contadini). Une réflexion sensorielle sur les rapports entre l'homme et la nature

Film franco-allemand de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub. Avec Angela Nugara, Giacinto di Pascoli, Giampaolo Cassarino. (2 h 03.)

La présentation d'un film de Straub et Huillet, dans le tumulte cannois, dans ce robinet à images qu'est le Festival, dans ce mixage de publics où se mélangent béotiens et érudits, relève de l'incongruité comique. On pouvait donc déjà prévoir, pour la première projection du nouvel opus straubien montré dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs, une farandole de claquements de sièges au bout de quelques minutes, provoqués par l'agacement de ceux qui seraient entrés dans la projection par hasard (il y en a beaucoup à Cannes) ignorants du type de travail qu'accomplissent les cinéastes depuis presque quarante ans et excédés, très vite, par l'exigence des partis pris adoptés.

La salle Jacques Doniol-Valcroze, à l'intérieur de l'hôtel Noga Hilton où se tiennent régulièrement les projections de la quinzaine comptait, ce mardi 15 mai, beaucoup moins de spectateurs que d'habitude. Avec un public sans doute majoritairement prévenu de la nature particulière de ce qu'il risquait de voir, il y eut donc peu de défections en cours de projection. Le film, pourtant, avec ses deux heures de durée, était de ceux qui demandent certes beaucoup au spectateur, qui se méritent par la capacité qu'il faut démontrer à rééduquer son regard et son ouïe, à savoir interroger les règles admises de la représentation.

COMBAT ENTRE L'ŒIL ET L'OUÏE

Ici, comme toujours chez les cinéastes, il y a d'abord un texte à restituer, dans la matérialité de sa langue. C'est un roman d'Elio Vittorini, écrivain italien communiste, qui décrivit, sous la forme d'un journal choral, l'établissement d'une petite communauté d'hommes et de femmes dans les montagnes de l'Italie du Nord après la seconde guerre mondiale. Les interprètes filmés au cœur même de la forêt lisent ou récitent ainsi la partie présumée rédigée par le personnage qu'ils incarnent *a minima*, dans une immobilité presque complète, dévidant les phrases d'une sorte de registre à plusieurs voix de l'histoire de la communauté.

Une fois de plus, une sorte de combat se livre entre l'œil et l'ouïe, entre les différents sons eux-mêmes (ceux des ruisseaux, des oiseaux et les mots qui se bousculent) dont le pouvoir d'absorption du spectateur est le centre. Les Straub font de leur cinéma un art de la captation pure de choses, une manière d'expérience à la fois sensorielle et intellectuelle où il s'agit de réagir autant à la signification qu'à la texture de l'univers.

Fixe la plupart du temps, la caméra surprend lorsqu'elle effectue un panoramique à 180° ou que certains recadrages au zoom démontrent qu'il ne saurait y avoir de système figé chez ces cinéastes plus pragmatiques qu'on ne pense sans doute.

De cette plongée drastique au centre d'une œuvre se forme progressivement une réflexion sur l'homme en communauté. Les phrases des personnages de Vittorini détaillant un combat d'individus contre la pénurie, les rigueurs de l'hiver, les relations amoureuses possibles, le travail de la terre dessinent un monde, un temps, un espace que l'on voit d'autant mieux qu'il se refuse tout artifice de la reconstitution. L'attention exigée donne donc naissance à une vision nouvelle, imaginaire et précise, médiatisée par la langue écrite et nourrie de la perception de la nature elle-même. Celle-ci est donc autant le sujet que l'ouvrage d'Elio Vittorini. La gradation des verts des feuillages, les bruits divers rappellent que dans son indifférence elle entretient un rapport dialectique avec l'humanité.

Le dernier mouvement de caméra, d'une beauté plastique stupéfiante, liant le bleu du ciel et le vert des collines s'arrête sur des piquets de clôture. Une manière fulgurante de démontrer que ces récits d'après-guerre décrivent la plus universelle des questions, celle des rapports entre l'homme et la nature, de sa violence et de sa domestication, de la nécessité de trouver les moyens d'une civilisation démocratique, d'une communauté des égaux antifasciste, qui ne romprait jamais l'ordre de l'univers.

Jean-François Rauger

PANORAMA DES SÉLECTIONS

LE MÉTIER DES ARMES

■ Une succession de scènes reconstitue les principaux épisodes de la conquête de l'Italie par les lansquenets de Charles Quint, au début du XVIe siècle, et retrace la biographie d'un des principaux capitaines des armées pontificales, Jean de Médicis, jusqu'à sa mort causée par un boulet de canon. Avec un art savant du récit, le scénario mêle aux moments de batailles, aux ruses, aux trahisons historiques, les liens plus personnels qui unissent et opposent les protagonistes, les relations sentimentales du personnage central et la manière dont elles s'imbriquent avec les faits d'armes et les décisions tactiques.

Chaque scène est conçue comme un tableau d'histoire, avec toute la splendeur et le hiératisme qui s'attachaient à ce genre au temps où il était considéré comme le sommet des arts picturaux. Elles sont autant de visions saisissantes, souvent d'une irréfutable majesté, mais l'artifice de leur fabrication ne se laisse jamais oublier, ni ne sert aucun projet d'un autre degré. A soixante-dix ans, revenant à la réalisation après huit ans d'absence (depuis *Il Segreto del bosco*, en 1993), Ermanno Olmi s'est attelé à une tâche d'une considérable ampleur. Le paradoxe est qu'on voit bien qu'il en est venu à bout, mais on voit moins bien la raison de ce défi. Un thème semble au centre du film, celui de l'influence des développements techniques sur le destin des hommes et le cours de l'histoire. Nul ne songerait à le contester. Mais une grande élégance formelle ne parvient pas à créer une dynamique qui ferait participer le spectateur aux batailles, complots et passions qui adviennent à l'écran.

J.-M. F.

SÉLECTION OFFICIELLE (en compétition). Film italien d'Ermanno Olmi. Avec Hristo Jivkov, Sandra Ceccarelli, Sergio Grammatico (1 h 45.)

THE ANNIVERSARY PARTY

■ Le premier film des comédiens Jennifer Jason Leigh et Alan Cumming est une aimable pochade qui doit autant à la sitcom qu'au théâtre de boulevard. Tourné en caméra vidéo numérique, il illustre à merveille les limites de la technologie lorsque les facilités qu'elle offre à l'utilisateur flattent davantage sa complaisance que son savoir-faire. Sally, une actrice (Jennifer Jason Leigh) et Joe, un écrivain (Alan Cumming) organisent, dans leur demeure hollywoodienne, une grande fête pour leurs six ans de mariage. Cette soirée doit leur permettre de faire le point sur leur union et d'envisager la naissance d'un enfant. Mais elle tourne mal et se transforme en confession générale d'où émerge le mal-être des invités. Cette séance de psychanalyse collective vire au psychodrame, souvent pénible.

S. Bd

SÉLECTION OFFICIELLE (Un certain regard). Film américain de Jennifer Jason Leigh et Alan Cumming. Avec Jennifer Jason Leigh, Alan Cumming, Kevin Kline, Gwyneth Paltrow. (1 h 55.)

RIEN QUE NOUS DEUX

■ Alexandre Veledinski, ingénieur, a quitté sa province et son travail à quarante ans pour s'inscrire à l'Ecole supérieure de cinéma de Moscou. Et pour réaliser ce moyen métrage, fort judicieusement invité à Cannes : en contant les tribulations tragicomiques de deux frères garde-barrière qui ne supportent ni d'être ensemble ni de se séparer, il affiche une roborative confiance dans le cinéma, un sens du paysage, du mouvement et du cadre qui font plaisir à voir. Ce bref apologue absurde, burlesque et brutal, est un heureux signal en provenance d'un pays d'où si peu de films dignes d'intérêt nous parviennent. ***J.-M. F.***

SÉLECTION OFFICIELLE (Un certain regard). Film russe d'Alexandre Veledinski. Avec Serguei Makovetski, Vladimir Stelkov. (0 h 28.)

RAIN

■ Adapté d'un roman de Kirsty Gunn, le premier film de la réalisatrice néo-zélandaise Christine Jeffs est une heureuse surprise. Le sujet délicat, car souvent traité au cinéma, d'une jeune adolescente qui prend conscience du pouvoir de sa sexualité est traité avec sensibilité. L'histoire, minimaliste, tourne autour de l'adolescente, de son frère cadet, de sa mère qui trompe son mari, et de son père, tous cernés avec justesse. Situé dans les années 1970, *Rain* prend aussi intelligemment la mesure d'une époque. Une utilisation intelligente de la bande-son, un travail intéressant sur l'image font de *Rain* un objet à part. L'interprétation d'Alicia Fulford-Wierzbibki, formidable en adolescente qui prend conscience de son sex-appeal, enrichit considérablement cette œuvre prometteuse. ***S. Bd***

QUINZAINE DES RÉALISATEURS. Film néo-zélandais de Christine Jeffs. Avec Alicia Fulford-Wierzbicki, Sarah Peirse, Marton Csokas. (1 h 32.)

LOVELY RITA

■ Ce film aurait pu être financé par les partisans d'un boycott touristique de l'Autriche. Pour son premier long métrage, Jessica Hausner s'attache à la figure d'une adolescente au visage buté. Cette mine renfrognée s'explique une fois que les scènes d'exposition ont fait découvrir un père capricieux et amateur de tir au pistolet et une mère apparemment lobotomisée. Systématiquement, le scénario et la mise en scène enfoncent la pauvre Rita dans son aliénation. Cet esprit de système est générateur d'ennui, mais aussi de frustration, car il est de temps en temps mis à mal par de jolies idées de mise en scène, par un brusque souffle de vie. Au vu de ces promesses fugaces, on se prend à espérer que la réalisatrice s'affranchira des pesanteurs qui l'ont empêchée de réussir ce premier long métrage. ***T. S.***

SÉLECTION OFFICIELLE (Un certain regard). Film autrichien de Jessica Hausner. Avec Barbara Osika, Wolfgang Kostal, Christoph Bauer. (1 h 20.)

BOLIVIA

■ Voilà une excellente idée d'initiation aux mystères du cinéma. Prenez deux films argentins, *Mundo Grua,* récemment sorti à Paris, et *Bolivia,* présenté à Cannes. Projetez-les l'un à la suite de l'autre. Les ressemblances sautent aux yeux : même image en noir et blanc à gros grain, même Buenos Aires ravagé par la crise et représenté par des acteurs qui jouent au plus près de la réalité. Mais là où *Mundo Grua,* de Pablo Trapero, s'évadait dans l'errance et la rêverie, *Bolivia* est un film directement politique, une espèce de tract écrit avec fougue qui dit la condition que font les Argentins aux immigrés venus des pays andins (on en aura une idée en se référant à la condition que font les Français à la dernière vague d'immigration en date). La modestie empêche *Bolivia* d'être un simple instrument politique et lui permet de rester un film respectueux de l'histoire et des gens qu'il montre. ***T. S.***

SEMAINE DE LA CRITIQUE. Film argentin d'Israel Adrian Caetano. Avec Freddie Flores, Rosa Sanchez, Oscar Bertea. (1 h 15.)

Le manuscrit du « Voyage au bout de la nuit » vendu pour 11 millions de francs

La Bibliothèque nationale de France a préempté les 876 pages signées Louis-Ferdinand Céline

MARDI 15 MAI, Drouot-Montaigne accueillait une vente consacrée à quelque trois cents manuscrits et lettres autographes, depuis le simple billet d'invitation adressé par Colette à son ami le peintre Foujita (deux lignes estimées entre 1 000 F et 1 500 F) au clou de l'après-midi : le manuscrit retrouvé du *Voyage au bout de la nuit*, de Louis-Ferdinand Céline. Après une lettre de candidature à l'Académie française signée Honoré de Balzac (adjugée 130 000 F), une de Baudelaire à sa mère (partie pour 55 000 F), après qu'un commentaire littéraire de Boileau a été emporté pour 35 000 F contre seulement 10 000 F pour un courrier pieux de Bossuet, mais 470 000 F pour une page d'esquisse de la *Symphonie pastorale* de Beethoven, vint enfin le lot que tout le monde attendait.

Sous le numéro 29 du catalogue baptisé Bardamu (du nom du héros de Céline), l'étude des commissaires-priseurs Piasa présentait un manuscrit autographe de 876 pages *« en feuilles, sous étui-boîte en peau de porc fauve »*. Vendu par le libraire parisien Pierre Berès pour le compte d'un vendeur britannique anonyme, le texte comporte des différences notables avec la version ultime du *Voyage au bout de la nuit* publiée chez Denoël, en 1932 (« Le Monde des livres » du 11 mai). L'ensemble était estimé entre 4 millions et 5 millions de francs, autrement dit deux à trois fois plus que l'autre gros morceau de la vente, le manuscrit original du *Barnabooth*, de Valery Larbaud. Mis à prix 3,2 millions de francs, cet exemplaire premier du *Voyage* a commencé par donner lieu à des enchères prudentes, dans l'air épais d'une salle bondée. Comme dans un jeu de saute-mouton délirant, le maître de cérémonie aura enregistré des enchères qui grimpaient par tranches de 100 000 francs, avant de se propulser au demi-million, puis au million de francs. Devant un public médusé, le manuscrit de Céline est ainsi passé directement de 7 millions à 8 millions, pour arriver finalement à 11 millions de francs.

Compte tenu des frais d'acquisition, le texte sera finalement acheté 12,184 millions de francs : un record pour un manuscrit littéraire. A titre de comparaison, le manuscrit du *Procès*, de Kafka, avait été adjugé 10 millions de francs chez Sotheby's, en 1988 et celui du premier tome de *A la recherche du temps perdu*, de Proust, avait atteint 7 millions, lors d'une vente organisée par Christie's, en 2000.

DROIT DE PRÉEMPTION

L'enchérisseur final s'est éclipsé en courant dès l'adjudication prononcée – la rumeur affirme qu'il s'agirait d'un libraire. Il ne ressentira pas les joies de la propriété. L'exemplaire du *Voyage* a été immédiatement préempté par la Bibliothèque nationale de France, sous un tonnerre d'applaudissements du public. La BNF, qui avait déjà acquis neuf volumes des *Mémoires d'outre-tombe,* de Chateaubriand pour 4 millions de francs, en 2000, utilisera cette fois trois sources de financement : ses fonds propres, le Fonds du patrimoine et un don de Mme Nahed Ojjeh, principal mécène de cette institution.

Le manuscrit sera inclus dans l'exposition consacrée aux brouillons d'écrivains, qui se tient sur le site François-Mitterrand de la BNF, jusqu'à la fin juin. *« Nous sommes dans les limites que nous nous étions fixé avec le ministère de la culture »*, a affirmé le président de la BNF, Jean-Pierre Angremy. Ce n'est pas le cas de Fabrice Lucchini, fervent admirateur de Céline et grand lecteur du *Voyage au bout de la nuit*. L'acteur, qui assistait à cette vente, avait déclaré ne pas pouvoir dépasser les 4 millions de francs, sous peine de se faire tuer par sa femme.

Raphaëlle Rérolle

Musset et les ruptures de raison

L'ÂNE ET LE RUISSEAU, d'Alfred de Musset. Mise en scène de Nicolas Lormeau. Avec Béatrice Viala, Françoise Gillard, Denis Podalydès, Laurent Natrella. STUDIO-THÉÂTRE de la COMÉDIE-FRANÇAISE, 99, rue de Rivoli, Paris-1er. M° Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-44-58-98-58. Du mercredi au lundi, à 18 h 30. De 50 F (7,62 €) à 85 F (12,96 €). Jusqu'au 24 juin.

Le mot « personnage » est mal vu, aujourd'hui, chez les plumitifs de théâtre (ça leur passera). Employons donc pour une fois, histoire de faire branché, le terme anglo-saxon *character*. Vont et viennent, dans *L'Ane et le Ruisseau,* quatre caractères : Edouard et son ami Henri, une « comtesse » (jeune veuve) et sa cousine Marguerite. L'intrigue, de pure convention, tient à presque rien : Henri a donné une fois à la comtesse parole de l'épouser, et de son côté Marguerite, une fois, a promis, à Edouard, la même chose. Mais ces deux promesses semblent être oubliées. Edouard suggère alors à la comtesse, qui s'impatiente, de feindre entre eux deux une passion, allumant ainsi la jalousie des autres, qui se décideront à passer le pas. C'est bientôt chose faite : les deux mariages promis s'accomplissent enfin.

Ce proverbe court, cette broutille de théâtre, la dernière pièce de Musset, exerce un charme aigu. Avant tout, c'est idiot à dire, parce que Musset est là, sa fraîcheur, sa liberté, sa désinvolture, inégalées. Mais aussi parce que cette pochade met le doigt, l'air de rien, sur un mal intense, souvent là sur les planches comme dans les vies réelles : le refus du mariage qui eût été heureux. Disons : qui semblait devoir être heureux.

Il saute aux yeux, à voir cet *Ane et le Ruisseau*, que les deux êtres proches l'un de l'autre, qui se comprennent au quart de mot, qui respirent ensemble, rient ensemble, sont Edouard et la comtesse. Ils se voient, imaginent des choses, ensemble, et ils épousent quelqu'un d'autre. Ruptures de raison, pourquoi pas ?, comme on dit « mariages de raison ». De tout temps les parents ont vu, voient aujourd'hui, leur fils quitter une compagne qui a *« toutes les qualités »* – ils étaient inséparables – pour épouser une autre femme, dont il se séparera bientôt. (La même chose en « sexe inverse ».) Pourquoi ? Le recul devant *« trop de bonheur »*, dirait Marguerite Duras ? Peut-être. Alfred de Musset frôle ici, presque sans y toucher, ce mystérieux « remue-ménage », si l'on ose dire, avec son élégance foncière, et c'est prenant.

COUP DE BONHEUR

D'autant plus prenant que la mise en scène comme l'interprétation sont d'une finesse, d'un allant merveilleux. Les acteurs, Florence Viala (la comtesse) et Denis Podalydès (Edouard), irradient une poésie simple, un don de vivre, qui ne vous lâchent pas. L'autre couple, Françoise Gillard (Marguerite) et Laurent Natella (Henri), emboîte le pas, mais ce qui est un bonheur très rare, qu'il ne faut pas manquer, c'est que les quatre comédiens jouent ; jouent au sens premier, comme les enfants jouent à quatre coins, jouent à courir, comme les grands jouent au ballon, sur la plage, jouent à nager comme des marsouins : ces quatre acteurs sont au théâtre comme s'ils étaient, eux aussi, loin d'ici, comme surpris eux-mêmes, « dans la vie », par un coup de bonheur. Il est touchant de voir la Comédie-Française, le plus ancêtre de nos théâtres, garder cette lumière de printemps.

Michel Cournot

Liz McComb chantera-t-elle dans la centrale nucléaire du Bugey ?

LYON
de notre correspondante régionale

Le 18 mai, Liz McComb devait ouvrir la cinquième édition du Printemps musical de Pérouges au cœur de la centrale nucléaire du Bugey, unité 1, arrêtée depuis 1994. L'insolite n'aura sans doute pas lieu : d'après son agent, la chanteuse américaine pensait être accueillie dans une église et refuserait d'y chanter. Son producteur, Gérard Vacher, explique avoir été averti du choix du site, il y a quelques jours par un journaliste suisse : *« Il était question d'une soirée VIP dans une église. Puis, on nous a dit que l'église était trop petite et qu'il fallait trouver une salle plus grande, mais à aucun moment les responsables du festival ne nous ont parlé de cette centrale nucléaire et d'une soirée parrainée par EDF. »*

Pourtant plaquettes, documents destinés à la presse ont été diffusés avec les photos de la centrale nucléaire, rebaptisée *« cathédrale vocale »*. *« Nous ne les avons jamais reçus »*, assure Gérard Vacher qui rappelle que dans son dernier clip, Liz McComb utilise justement des images de la catastrophe de Tchernobyl et que ce clip avait été envoyé aux dirigeants du festival. Pourtant, le contrat sur papier à en tête de l'entreprise de Gérard Vacher mentionne la centrale du Bugey comme lieu de représentation. Et, dans un courrier, le représentant de Liz McComb se réjouit de participer au festival dans un lieu aussi *« insolite »*

« Juridiquement et officiellement, le concert est maintenu », estime Marie Rigaud, la directrice du festival. *Nous avons envoyé, lundi 14 mai, une mise en demeure au producteur d'honorer son contrat. S'il ne respectait pas son engagement, nous nous réserverions la possibilité de lui demander réparation. »* Marie Rigaud avait souhaité cette année ne plus confiner le festival dans les murs du petit village médiéval de Pérouges, situé à une trentaine de kilomètres de Lyon : *« Mon idée est de jouer du décalage entre l'art vocal et cette friche industrielle, dont l'architecture est tout à fait extraordinaire, en aucun cas de l'associer au nucléaire. »* Il est vrai cependant, que la présentation du projet ne lève pas toutes les ambiguïtés : *« Ces rencontres artistiques au cœur de la centrale nucléaire sont hautement significatives de la politique engagée d'EDF à démystifier la production de l'énergie nucléaire »*, peut-on lire dans le dossier de presse.

Sophie Landrin

★ Printemps musical de Pérouges, dix concerts, du classique à la salsa. Tél. : 04-74-61-23-02.

SORTIR

PARIS

Les Jaloux
Sous son intitulé énigmatique, *Les Jaloux* est en fait un petit festival de danse contemporaine qui juxtapose, le temps d'une même soirée, quatre chorégraphes bien décidés à se faire les dents et à marquer leur territoire. A l'affiche de cette édition placée sous le signe de la confrontation entre musique et danse, une série de solos signée Marion Ballester sur une composition électronique d'Ambitronix, un quatuor de Sandrine Bonnet soutenu par la musique de Phil Von, un trio de Gabriel Hernandez accompagné live par les musiciens Walter Feldmann et Bernd Asmus, et un duo de Sandra Martinez en collaboration avec le compositeur Jefferson Lembeye et l'acteur Arnaud Laurens. Quant au chorégraphe écrivain Benoît Gourraud, il ne compte que sur lui-même et son propre texte pour se mettre en jambes.
Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18e. Mo Guy-Môquet. 20 h 30, les 17, 18 et 19 mai. De 50 F à 120 F. Tél. : 01-42-26-47-47.

ESSONNE

Festival Dedans-dehors
Dix villes de l'Essonne ont, avec la collaboration de l'Agence culturelle et technique de leur département (Acte 91), monté *Dedans-dehors*, un festival de théâtre itinérant. Brétigny-sur-Orge, La Norville, Sainte-Geneviève-des-Bois, Morsang-sur-Orge, Chamarande, Bouray-sur-Juine, La Ferté-Alais, Villiers-sur-Orge, Itteville, Plessis-Paté accueillent jusqu'à début juin des spectacles de tréteaux. Se croiseront un conteur (Jean Rocherau), une conteuse haïtienne (Mimi Barthélémy), les compagnies L'Epate en l'air et La Carriole. La première offre un numéro de voltige à deux, la deuxième met en scène deux textes de l'auteur espagnol José Sanchis Sinisterra, *Ay, Carmela* et *Les Figurants*. Paul Golub et son équipe du Volcan bleu présenteront un *Hamlet, sur la route*, d'après Shakespeare.
Brétigny-sur-Orge (Essonne). Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard. RER C : Brétigny-sur-Orge, Chamarande, La Norville, Bouray-sur-Juine ; RER D : La Ferté-Alais. Jusqu'au 2 juin. Tél. : 01-60-85-20-85.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Remember camembert
Exposition des œuvres de la collection du FRAC Poitou-Charentes, conçue par Boris Béalu, Julien Chaume, Nicolas Fouché, Julien Gautherie, Frédéric Glon, Jean-Charles Laurent, Vanessa Marquès et Lise Martegoutte, tous élèves de l'Ecole supérieure de l'image de Poitiers
Angoulême (Charente). Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte. Jusqu'au 25 août. De 10 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, du mardi au samedi, sauf les 24 mai et 14 juillet ; visites commentées par les étudiants les 30 mai, 2, 6, 9, 13, 16, 20 et 23 juin à 17 h 45. Vernissage le 23 mai à 13 heures. Tél. : 05-45-92-87-01. Entrée libre. Accueil des scolaires et des groupes sur rendez-vous.
Jean-Pierre Pincemin
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Musée d'art Roger-Quilliot, place Louis-Deteix. Du 18 mai au 26 août. Tél. : 04-73-16-11-30. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Pas à deux
de Camilla Saraceni, Charlie Kassab et quelques citations de Lydie Salvayre, mise en scène de Camilla Saraceni, avec Sylvie Cavé, Patricia de Anna, Paolo Ferri, Romain Lagarde, Sandrine Laroche, Gilles Nicolas, Jorge Rodriguez, Sandra Rumolino (chant) ; les musiciens : Cuarteto Darsena Sur, Paul Lazar (violon), Juanjo Mosalini (bandonéon), Gerardo Jerez Le Cam (piano) et Eric Chalan (contrebasse).
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. 20 h 30, les 17, 18 et 19 ; 15 heures, le 20. Tél. : 01-53-65-30-00. 110 F et 150 F. Jusqu'au 10 juin.
Rondes de nuit
de Bruno Meyssat, mise en scène de l'auteur.
Bobigny (Seine-Saint-Denis). MC 93, 1, boulevard Lénine. A partir du 17 mai. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, le dimanche. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 2 juin.
King's Singers
Œuvres de Willaert, Arcadelt, Lasso, Cornetti, Striggio, Gesualdo, Monteverdi, Petrassi.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mo Solferino. 20 heures, le 17. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.
Blandine Verlet
Œuvres de Couperin.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 17. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.
Orchestre du Festival de Budapest
Œuvres de Mahler. Ivan Fischer (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 17. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.
Yosuke Yamashita Solo et en duo avec Steve Lacy
Maison de la culture du Japon à Paris, 101, quai Branly, Paris-15e. Mo Bir-Hakeim. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-44-37-95-00.
Aldo Romano Trio
Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.
Yves Robert Quintet : *l'Eté*
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 21 heures, le 17. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.
Sylvain Beuf Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 17. Tél. : 01-45-23-51-41.
Heartland
Colombes (Hauts-de-Seine). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-56-05-00-76. 120 F.

RÉGIONS

Une Odyssée
de Claude Carrière, d'après Homère, mise en scène d'Irina Brook.
Istres (Bouches-du-Rhône). Théâtre de l'Olivier, boulevard Léon-Blum. 19 heures, le 18. Tél. : 04-42-56-48-48. De 40 F à 100 F.
Ma Solange, comment t'écrire mon désastre, Alex Roux
de Noëlle Renaude, mise en scène de Renaud-Marie Leblanc.
Le Mans (Sarthe). L'Espal, 60-62, rue de l'Esterel. 20 h 30, le 18. Tél. : 02-43-50-21-50. 80 F et 95 F.
Buchettino
d'après Charles Perrault, mise en scène de Chiara Guidi, avec Sylvia Pasello et la Societas Raffaello Sanzio.
Rennes (Ille-et-Vilaine). Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier. 20 heures, les 18, 22, 24, 25, 28 ; 19 heures, les 23 et 26 ; 16 heures, le 27. Tél. : 02-99-31-12-31. 40 F. Jusqu'au 28 mai.
Orchestre du Festival de Budapest
Œuvres de Beethoven, Mahler. Ivan Fischer (direction).
Metz (Moselle). Arsenal, avenue Ney. 20 h 30, le 18. Tél. : 03-87-39-92-00. 220 F.
Lucie Mie Traditrici
de Sciarrino. Orchestre Léonard-de-Vinci, Oswald Sallaberger (direction), Trisha Brown (mise en scène).
Rouen (Seine-Maritime). Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 02-35-71-41-36. De 95 F à 160 F.
Ensemble Musicatreize
Œuvres de Debussy, Poulenc, Ohana. Chœur contemporain d'Aix-en-Provence, Roland Hayrabedian (direction).
Saint-Raphaël (Var). Eglise Notre-Dame-de-la-Victoire. 20 h 30, le 18. Tél. : 04-98-11-89-00. 121 F.
Russell Maliphant
Shift, Two, Critical Mass.
Dieppe (Seine-Maritime). Dieppe Scène nationale, 1, quai Bérigny. 20 h 30, le 18. Tél. : 02-35-82-04-43. 80 F.
Compagnie Ea Sola
Voilà, voilà.
Foix (Ariège). Espace Olivier-Carol, 20, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 18. Tél. : 05-61-05-05-55. 140 F.
Jackie Taffanel
Ciegos.
Grasse (Alpes-Maritimes). Théâtre de Grasse, 2, avenue Maximin-Isnard. 20 h 30, le 18. Tél. : 04-93-40-53-00. 110 F.
Wim Vandekeybus
Heddy Maalem : *Une petite logique des forces.*
Mulhouse (Haut-Rhin). La Filature, 20, allée Nathan-Katz. 20 h 30, le 18. Tél. : 03-89-36-28-28. 130 F.
Compagnie Les Alchimistes
Sabine Desplats : *Peaux vives.*
La Rochelle (Charente-Maritime). Chapelle Fromentin, 14, rue du Collège. 18 h 30, le 18. Tél. : 05-46-51-54-00. 40 F.

PROLONGATION

Les expositions Alain Gomes et Pierrick Sorin qui se tiennent à la Fondation Cartier pour l'art contemporain sont prolongées jusqu'au 3 juin inclus.

DISPARITIONS

Mauro Bolognini

Le perfectionnisme pictural d'un cinéaste mésestimé

LE CINÉASTE italien Mauro Bolognini est mort lundi 14 mai à Rome des suites d'une longue maladie.

Né le 28 juin 1922 à Pistoia (Toscane), Mauro Bolognini était devenu réalisateur après des études d'architecture effectuées à Florence : ce détail n'est pas anodin ; il explique un goût prononcé pour les décors précieux, le perfectionnisme pictural, les perspectives et les villes au riche passé culturel. Dès son premier film, *Ci troviamo in galleria* (1953), il se révèle habile à diriger les acteurs, qu'ils soient réputés (Alberto Sordi) ou débutants (Sophia Loren). Mais c'est par le deuxième, *Les Amoureux* (1956), présenté à Cannes, qu'il démarre véritablement sa carrière : par son souci de dépeindre les garçons des quartiers pauvres de la périphérie romaine, Bolognini s'y inscrit dans une mode prépasolinienne.

En dépit de l'hostilité des producteurs, le complice des ragazzi et futur auteur d'*Accattone* devient d'ailleurs le scénariste de *Marisa la civetta* (1957) et influence les films suivants d'un Bolognini déjà porté sur la peinture des vies amères : *Les Garçons* (1959, avec Laurent Terzieff et Jean-Claude Brialy), *Ça s'est passé à Rome* (1960, avec Jean Sorel). Leur collaboration s'arrête en raison du désir de Pasolini de passer lui-même derrière la caméra, mais aussi de ses désapprobations quant au choix des comédiens (il tente de pousser Franco Citti) ou aux réflexes trop esthétisants de Bolognini.

Avec *Le Bel Antonio* (1960), adapté d'un roman de Vitaliano Brancati, Mauro Bolognini entame une série de films inspirés par la littérature, avec un souci formel que l'on finira par lui reprocher. Qu'il tourne avec un soin précieux *La Viaccia* à Florence (1961, d'après Mario Pratesi, avec Jean-Paul Belmondo et Claudia Cardinale), *Senilita à Trieste* (1961, d'après Italo Svevo), ou *Mademoiselle de Maupin* (1965, d'après Théophile Gautier, avec Catherine Spaak), il s'attire à la fois éloges et critiques : il est *« viscontinien »* pour ceux qui apprécient le raffinement avec lequel il peaufine décors, costumes et lumières, et *« décadent »* pour les tenants d'un cinéma moins affecté qui déplorent sa propension à filmer la bourgeoisie italienne.

REPROCHES INJUSTES

Ces reproches sont injustes. Quand il ne s'égaye pas dans les films à sketches très en vogue à l'époque (*Monsieur Cupidon*, le sketch des *Poupées* tiré de Boccace provoquera en Italie un petit scandale ; le cinéaste multipliera les ennuis avec la censure), Bolognini, en effet, campe toujours ses *« contes immoraux »*, assez stendhaliens, dans un contexte social et politique précis où sa dénonciation de la corruption et de l'oppression ne fait aucun doute, et raconte des histoires d'amour engagées, des liaisons « coupables ».

La Viaccia se déroule dans une maison close sur fond d'Internationale socialiste, *Senilita* (ou *Quand la chair succombe*) brosse le portrait d'un homme ensorcelé par une femme fatale, *Agostino* (1962, d'après Moravia) voit un gamin bouleversé par le spectacle de sa mère dans les bras d'un adolescent, *Ce merveilleux automne* (1968, avec Gina Lollobrigida) évoque un rapport amoureux entre une tante et son neveu, *Bubu* (1971, d'après le *Bubu de Montparnasse,* de Charles-Louis Philippe) est l'histoire d'une prostituée, *Metello* (1970, d'après Vasco Pratolini, avec Ottavia Piccolo), enfin, est une chronique des combats anarchistes et syndicaux de la fin du XIXe siècle. Suspect d'avoir évoqué un combat politique de façon poétique, ce film, l'un de ses plus beaux, est typique de la manière Bolognini : une double éducation sentimentale et sociale, l'histoire d'une perte d'innocence, d'un martyre.

La Grande Bourgeoise (1974, avec Catherine Deneuve), *Vertiges* (1974, avec Marcello Mastroianni), *L'Héritage* (1976, avec Dominique Sanda), *La Dame aux camélias* (1980, avec Isabelle Huppert), *Adieu Moscou* (1987) ne sauveront pas la réputation d'habile illustrateur, de « petit maître », d'un cinéaste chez lequel on a vu trop souvent du maniérisme là où il fallait peut être déceler un hommage aux *macchiaioli* , ces peintres tachistes toscans de la fin du XIXe siècle.

Son esthétisme et ses flous artistiques ont, dans ses films, une nécessité, une cohérence (il joue de la distance, romantique, entre une beauté rétro et un réalisme cynique), comme l'éclat des costumes qui, chez lui, s'imposent en déguisements, emblèmes de pouvoir ou de soumission dont les femmes sont à la fois les sorcières et les victimes. *« Le drame de Bolognini est d'être né, lui qui n'aime pas les extrêmes, dans l'Italie surpolitisée d'aujourd'hui,* écrivit le critique Aldo Tassone. *On exige de lui qu'il ait la rage de Bellochio, la folie surréaliste de Fellini, la rigueur constructive et la force théâtrale de Visconti. Or c'est un artiste intimiste, loin des modes. »* Mauro Bolognini est mort mésestimé.

Jean-Luc Douin

Paul Bénichou

Un critique d'une grande probité intellectuelle

L'HISTORIEN de la littérature Paul Bénichou est mort lundi 14 mai dans un hôpital parisien. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

Paul Bénichou ne fut ni un maître d'école ni un mandarin de l'Université. En des époques où il était requis d'affirmer des convictions théoriques fortes, il n'exerça aucun magistère, ne se revendiqua de nulle avant-garde, se contentant de publier des livres qui appartenaient à un genre un peu méprisé ou sous-évalué : l'histoire littéraire, indissociable, dans son esprit, d'une histoire des idées. En matière de critique littéraire, il professait ce que Tzvetan Todorov – dans un recueil de *Mélanges* qu'il lui avait offert avec Marc Fumaroli (Gallimard, 1995) – qualifiait d'*« optimisme herméneutique »*. Contre une dérive trop personnelle et intéressée de l'exercice critique, il mettait en garde : *« Qui veut définir un auteur est tenté de l'intégrer abusivement à son ordre personnel, d'en faire le précurseur, admirable et pourtant incomplet, de ses propres pensées. »* Mais cette probité ne l'engageait pas pour autant à épouser l'excès inverse, pire encore que le premier : la littérature réduite à l'état d'objet inerte, étranger, disponible à toute les appropriations.

Né en 1908 à Tlemcen en Algérie dans une famille d'origine juive espagnole du côté de sa mère, Paul Bénichou, après des études au lycée français d'Oran, fit ses classes préparatoires à Paris, à Louis-le-Grand, intégra l'Ecole normale supérieure – où il fut le condisciple de Sartre et d'Aron –, et passa l'agrégation de lettres en 1930. Catalogué par Vichy comme *« juif indigène algérien »* à l'automne 1940, il se réfugie en zone libre. Il parvient à quitter la France avec sa famille en 1942 et obtient un poste d'enseignant dans une université de province en Argentine, puis à l'institut français de Buenos Aires où il se lie d'amitié avec Jorge Luis Borges. Evoquant cette relation en 1995, Bénichou attachera le nom de l'auteur de *L'Aleph* à sa passion pour la poésie de Mallarmé.

C'est durant cet exil forcé qu'il accumule les matériaux pour son premier livre, *Morales du Grand Siècle*, qui devait paraître chez Gallimard en 1948 (repris dans la collection Folio). Dans cet essai inaugural, Paul Bénichou se donnait pour tâche de *« retrouver quelques-uns des rapports qui ont pu unir, au cours d'un siècle fameux, les conditions sociales de la vie et ses conditions morales »*. Il distinguait trois dimensions de cette morale, chacune représentée par un auteur : héroïque (Corneille), religieuse (Pascal) et mondaine (Molière). Rentré en France en 1949, Paul Bénichou retourne à l'enseignement secondaire, alors que la qualité et le succès de son premier essai auraient dû lui ouvrir tout naturellement les portes de l'Université.

UN LONG SILENCE

En 1958, il est invité aux Etats-Unis comme professeur à Harvard. En 1971, il soutient sa thèse de doctorat. Jusqu'à sa retraite en 1979, un poste d'enseignement à temps partiel lui permet de mener à bien le considérable travail préparatoire qu'exigent ses recherches.

Après un long silence éditorial d'une vingtaine d'années, Paul Bénichou publie, outre deux essais en espagnol à propos du folklore judéo-espagnol, le premier volet d'une vaste fresque, tout à la fois historique, sociologique, intellectuelle et spirituelle, sur le romantisme français. Ce seront *Le Sacre de l'écrivain* (Corti, 1973, repris chez Gallimard en 1996), puis *Le Temps des prophètes*, sur les *« doctrines de l'âge romantique »* (Gallimard, 1977), *Les Mages romantiques* (id., 1988) et enfin *L'Ecole du désenchantement* (id., 1992). Pour Bénichou, l'ensemble de la littérature, et singulièrement de la poésie romantique – ou écrite en réaction au romantisme – n'est compréhensible qu'au travers de la pensée philosophique qui a présidé, plus ou moins confusément, à son déploiement. C'est donc à *« l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque »* qu'il convient de s'intéresser.

Après cet ensemble qui est la meilleure et la plus profonde synthèse sur un courant dont toute la modernité du siècle suivant devait, d'une manière ou d'une autre, provenir, Paul Bénichou publie une lumineuse lecture des poèmes de Mallarmé (*Selon Mallarmé*, Gallimard, 1995), qui devait être son dernier livre. Avec une rigueur et une volonté d'éclaircissement remarquables – qui est d'ailleurs le signe constant de son écriture et de son travail critique —, Paul Bénichou analyse les vers de l'auteur du *Coup de dés*. Il démontre qu'une pensée solidement constituée les anime, et non pas le désir de rendre obscur. Dans le même recueil de *Mélanges* que nous citions, Jacques Roubaud dit sa reconnaissance à son vieux maître qui lui avait montré, à propos de Mallarmé, que cette obscurité recélait bien un sens. Un sens que le formalisme seul était impuissant à révéler. Tout lecteur des livres de Paul Bénichou pourra durablement, et sur l'ensemble de son œuvre, exprimer, mais à présent seulement pour lui-même, une même reconnaissance.

Patrick Kéchichian

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Les familles **ANDRIEU**,
HÉNICHARD, HUC
et **LUTFALLA**
Catherine LUTFALLA
et **David ANDRIEU,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul-Emmanuel,

le 9 mai 2001, à Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de naissance

– Une petite puce,

Lisa,

naquit ce jour.

Vingt ans déjà !
Ses parents en furent baba.
Quel bonheur pour eux qu'elle soit là.

Toute la famille t'embrasse.

– Mon prince charmant,
Mon bonheur, ma vérité,
je t'aime depuis un 19 avril
et pour deux vies encore.

Pardonne-moi pour quelques mois perdus. C'est toi qui as été toujours au centre du *Monde*.

Bon anniversaire,
mon cœur.

Le 17 mai 2001.

– Dix-huit ans déjà !

Bon anniversaire
et longue vie à toi,

notre rugbyman, notre J.-B. montmartrois.

Robert et Monique,
Mamoun et grand-père.

Décès

– Gérard Fussman,
directeur de l'Institut d'études indiennes du Collège de France,
Le personnel et le directeur de l'Institut d'études indiennes du Collège de France,
ont le regret d'informer du décès, le 13 mai 2001, de

Elizabeth ECZET,
ingénieur au CNRS,

qui, trente ans durant, et malgré les souffrances de la maladie, a donné le meilleur d'elle-même pour faire de la bibliothèque de cet Institut le remarquable outil de travail qu'elle est devenue.

L'incinération aura lieu le jeudi 17 mai, à 8 h 30, au cimetière intercommunal des Joncherolles, à Villetaneuse.

– Oullins.

Daniel (†), Guy, Gérard, Marie-Françoise, Odile, Geneviève, Idelette,
ses enfants,
Eric, Laurence, Mathieu, Alexis, Jérémy, Zoé, Myriam, Cécile, Sophie-Clémence, Olivier, Manon, Ysé, Philémon, Noé, Yann, Roxane,
ses petits-enfants,
Julie, Alexandre, Amaël, Simon, Léo, Lucie, Victor,
ses arrière-petits-enfants,
Sa sœur,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et tous ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Renée FOEX,
née **MARTIN.**

La cérémonie religieuse aura lieu au temple, 7, rue de la Sarra, à Oullins, le vendredi 18 mai 2001, à 16 heures.

Nous garderons tous en nous l'amour et l'énergie qu'elle nous a transmis.

– Mme Rosa Kreise,
son épouse,
Michel et Marie-Claude,
son fils et sa belle-fille,
Bernard,
son fils,
Lucien et Paulette Kreise,
son frère et sa belle-sœur,
Jeremy, Lucile et Olivia,
ses petits-enfants,
Thérèse Masloff,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces,
Ses nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Marcus (Max) KREISE,
chevalier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
médaille de la Résistance
avec rosette,
croix des combattants
volontaires
de la Résistance,
King's Medal for Courage
in the Cause of Freedom,

survenu à son domicile,
à Paris, le 14 mai 2001,
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 18 mai, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Roli,
75014 Paris.

– Pauline Magadoux,
son épouse,
Jeannette et Pierre Thomas,
Marie-France et Jean-Pierre Neuvial,
Mayon et Michel Pfeiffer,
ses enfants,
Sylvie, Pierre, Claire, Hélène, Marianne, Corinne,
ses petits-enfants,
Pierre et Nicole Desvignes,
Jean et Maryse Desvignes,
ses neveux,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Gaston MAGADOUX,

survenu le 14 mai 2001.

Une cérémonie d'adieu aura lieu en l'église de Saint-Victurnien (Haute-Vienne), le jeudi 17 mai, à 14 h 30.

Selon sa volonté, il sera incinéré dans l'intimité familiale.

– Mme Alice Martin,
son épouse,
Ses filles, ses sœurs,
Ses petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine MARTIN,

survenu le vendredi 11 mai 2001, à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Marcel, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Nevers (Nièvre).

– Michèle et Jean-Paul Bonnemaison,
Pierre et Nadine Wallon,
Sophie Wallon et Rivan Ebibi,
Paul Wallon et Mina Vilayleck,
Naïlée et Salomée Ebibi,
ses neveux, petits-neveux et arrière-petites-nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Simone WALLON,

survenu à Paris, le 12 mai 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 mai, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil (Paris-16e), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

11 *bis*, rue Schoelcher,
75014 Paris.
53, avenue du Parc-de-Lescure,
33000 Bordeaux.

– Boussenac-Neuchâtel (Suisse).

Mme Françoise Zaslawsky-Caujolle,
son épouse,
Mme Moussia Zaslawsky
et ses enfants,
Mme Vera Zaslawsky
et ses enfants,
M. Eric Jeanneret,
Les familles Zaslawsky, Caujolle,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, par accident, de

M. Denis ZASLAWSKY,

survenu le 12 mai 2001, dans sa cinquante-neuvième année.

L'inhumation aura lieu ce jour, mercredi 16 mai, dans l'intimité familiale.

Ceux qui souhaitent lui dire adieu se retrouveront samedi 19 mai, au cimetière de Massat, à 15 heures.

Maison de la Fontaine,
Boussenac,
09320 Massat.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le

professeur
Jean LEROUX-ROBERT

disparaissait.

Nous pensons à lui.

– A ceux qui l'ont connue,
nous rappelons le souvenir de
notre mère,

Suzanne RACHLINE,

décédée il y a vingt-cinq-ans.

Michel, Daniel, Jean-Claude et François Rachline.

Colloques

- L'institut Pierre-Mendès-France organise un colloque sur le thème **Pierre Mendès France et la modernité,** le vendredi 15 juin 2001, de 9 heures à 18 heures, avec la participation de nombreux universitaires et hommes politiques.

Pour y assister, s'inscrire obligatoirement au 01-44-27-18-81 ou par e-mail : ipmf@college-de-france.fr

L'Or bleu,
l'Institut international du mieux-être, organise un colloque le 19 mai 2001 au Sénat, salle Médicis, de 9 heures à 18 heures : « L'eau dans la vie », « L'eau et la société », « L'eau : guerre et paix », « Eau, solidarité et mieux-être ».

Avec entre autres intervenants : Corinne Lepage, Jean Cluzel, Jean-Luc Trancart, Pierre-Alain Roche, Christian Huglo...

Prix de la journée, déjeuner compris : 500 F.

Invitation gratuite offerte par l'institut aux cent premiers lecteurs appelant le 01-44-93-11-70.

Cours

Et vous, qu'attendez-vous
pour vous initier à l'informatique ?

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous pour vous former en bureautique et à Internet
(PC ou Mac).

Documentation gratuite
Aldisa : 01-46-67-18-90

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Conférences

– L'Espace d'Alzon, animé par les religieux assomptionnistes, propose une rencontre exceptionnelle avec **André Chouraqui,** à l'occasion de la sortie de son livre *Mon testament. Le feu de l'Alliance* (éd. Bayard), **le jeudi 17 mai, de 17 heures à 18 h 30.**

Renseignements : Robert Migliorini, 10, rue François-Ier, 75008 Paris. Tél. : 01-53-93-60-30.

Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

– L'association Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique
(MURS)
vous invite à une conférence :
« OGM, de l'ange au diable »,
avec **Pierre-Henri Gouyon**,
professeur à l'université
Paris-Sud - Orsay
le lundi 21 mai 2001, à 17 h 30
au Collège de France, salle Budé,
11, place Marcellin-Berthelot, Paris-5e.
Tél. : 01-47-03-38-21. Entrée libre.

souhaitez
la fête des mères
le 27 mai
dans le carnet

Spécial fête des mères

tarif: 85 FTTC la ligne

tel: 01 42 17 39 80
tel: 01 42 17 29 94
fax: 01 42 17 21 36

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001

PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 590 F TTC / 89,94 €
- 4 Parutions : 840 F TTC / 128,06 €
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 520 F TTC / 79,27 €
- 4 Parutions : 714 F TTC / 108,85 €
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

TARIF CARNET 2001
Tarif à la ligne : 141 F TTC - 21,50 €
Tarif abonnés : 119 F TTC - 18,14 €
Tél. 01-42-17-39-80 — Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif étudiants année 2001

Le Monde.fr /cannes
Mercredi 16 mai à 17 heures
dialoguez en direct avec
NOBUHIRO SUWA
Réalisateur du film
"H Story"
sur le site
www.lemonde.fr/cannes
Chats organisés en partenariat avec 12planet.com

EN VUE

■ L'embargo des Nations unies a fait 1 489 959 morts depuis 1990, selon le ministère de la santé irakien.

■ Outre un produit national brut de 110 dollars par an et par habitant – 25 000 en moyenne dans les pays industrialisés —, la République démocratique du Congo, l'un des pays les plus misérables de la planète, détient de vastes étendues de terres fertiles, d'énormes gisements de cuivre et de cobalt et de fabuleuses réserves de diamants.

■ Les représentantes de l'organisation Tapestry Against Polygamy, fondée par d'anciennes épouses insatisfaites, et les militantes de l'association The Women Religious Liberties Union, épanouies par ce mode de vie, se passionnent aux audiences du procès pour polygamie de **Tom Green**, mormon de l'Utah.

■ Même si, en raison des frais d'éducation des enfants et de l'exiguïté des logements dans l'archipel, les Japonais hésiteront à suivre l'exemple du couple impérial, les petits porteurs se sont rués, mardi 15 mai, en apprenant la grossesse de la princesse **Masako**, sur les titres des fabricants de poussettes, de lait pour nouveau-né et de biberons.

■ *« Nous ne voulons pas d'un pervers dans notre école »*, hurlaient, lundi 14 mai, 300 élèves du lycée de Yedikule à Istanbul qui exigeaient le renvoi pour harcèlement sexuel de leur proviseur retranché dans son bureau, accablé après avoir vainement essayé de les faire taire par de petits chuts.

■ Le tribunal de Palerme, jugeant que la *« fuitina »* (l'enlèvement d'une promise) n'est pas illégale *« si elle est à l'origine d'une véritable histoire d'amour »*, a débouté les parents d'une jeune fille mis devant le fait accompli.

■ Le tribunal correctionnel de Vesoul a relaxé, jeudi 10 mai, la maîtresse d'un gendarme incinéré, poursuivie pour escroquerie par l'épouse légitime pour s'être emparée sous un faux nom de l'urne de son amant avant d'en disperser, à l'insu de la veuve, les cendres dans la forêt qui abritait leurs amours.

■ **Follig**, 11 ans, chien du service des douanes d'Ottmarsheim en Alsace, qui assure la formation de **Saxo**, trois mois et demi, vient de flairer, à quelques mois de la retraite, 88 kilos de résine de cannabis sous la banquette d'un véhicule devant son frétillant coéquipier.

■ Cent agriculteurs fouissant le sol ont retourné, lundi 14 mai, le jardin de la Maison de la chasse à Eybens près de Grenoble, pour protester contre les dégâts causés aux cultures et aux alpages par les sangliers.

Christian Colombani

Comme une lettre ouverte des juifs aux chrétiens

Le mensuel « L'Arche », édité par le Fonds social juif unifié, s'inquiète du silence des chrétiens après les déclarations de responsables palestiniens remettant en cause l'histoire du peuple juif

ON CROYAIT les relations entre juifs et chrétiens au beau fixe depuis la « déclaration de repentance » des évêques de France, en 1995, et le voyage du pape Jean Paul II en Israël, en 2000. Le numéro de mai du mensuel *L'Arche*, édité par le Fonds social juif unifié (FSJU), se présente comme une sorte de lettre ouverte *« à nos amis chrétiens »*. Son directeur, Meïr Waintrater, s'inquiète du *« silence »* des chrétiens face à ce qu'il appelle *« le révisionnisme théologico-politique »* de plusieurs responsables palestiniens.

Le grand mufti de Jérusalem a ainsi dénié au peuple juif tout lien historique et religieux avec Jérusalem et avec le mont du Temple. *« Au seul énoncé des propos du mufti, tout chrétien aurait dû protester*, estime M. Waintrater. *La présence de Jésus au Temple n'est-elle pas au centre du récit évangélique ? Et ce Temple de Jérusalem dont parlent les Evangiles n'est-il pas le Temple des juifs ? »*

« Nous ne voulons pas invoquer la repentance de l'Eglise pour défendre la politique du gouvernement israélien, affirme le directeur de *L'Arche. Nous disons tout autre chose : celui qui nie le lien des juifs à la terre d'Israël, celui-là reprend et prolonge l'antique discours de négation dont la repentance de l'Eglise devait être l'éclatant désaveu. »* En écho, l'ancien grand rabbin de France René-Samuel Sirat déplore *« le silence retentissant de la part de nos amis avec qui nous militons depuis vingt-cinq ou trente ans dans les amitiés interreligieuses, judéo-chrétiennes ou judéo-musulmanes »*. Et il s'exclame : *« Quand on dit dans les Evangiles que Jésus a prêché dans le Temple, où était ce Temple ? Etait-il sur la Lune ou sur Jupiter ? »*

« L'HOSTILITÉ À ISRAËL »

Le rabbin Philippe Haddad exprime une pensée semblable lorsqu'il explique que *« reconnaître la judéité de Jésus va de pair avec la reconnaissance de la judéité des juifs et l'authenticité de leur propre mémoire et de leurs propres lieux de mémoire »*.

Et il ajoute : *« Dans les moments difficiles que traversent le peuple d'Israël et la communauté de la Diaspora, martelés par les médias, le juif demande au chrétien (à ses porte-parole officiels) : "Pourquoi m'as-tu abandonné ?" »*

Le rabbin David Rosen, président du Conseil international des chrétiens et des juifs, va plus loin encore. Pour lui, *« l'hostilité à Israël reflète, dans une certaine mesure, une approche foncièrement antijuive »*. L'Eglise catholique doit reconnaître *« que les réactions d'Israël, même si elles sont parfois discutables, sont par essence des réactions à une violence qui lui a été imposée »*. De son côté, Raphaël Draï se prend à douter des changements de comportement de l'Eglise catholique à l'égard du judaïsme. Pour lui, certains commentaires sur Israël en milieu catholique restent marqués par *« une longue tradition disqualificatrice qui assimile le peuple juif et le traître Judas, définitivement déchu de sa qualité d'homme »*.

Dans le même numéro de *L'Arche*, un article qualifie de *« fort peu diplomatiques »* les propos tenus au mois d'avril par le grand rabbin Ovadia Yossef, guide spirituel du parti ultraorthodoxe séfarade Shass.

Celui-ci parlait des *« Arabes »* dans les termes suivants : *« Que le Saint Nom amène sur leur tête ce qu'ils méritent, que leur semence soit perdue, qu'ils soient annihilés, qu'ils soient vaincus et exclus du monde... Il est interdit de les prendre en pitié, il faut leur envoyer des missiles en quantité, les éliminer, ces malfaisants, ces damnés... »* Embarrassé, le Shass a expliqué après coup que le rabbin Yossef visait seulement *« les assassins et les terroristes »*.

Xavier Ternisien

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ A ne considérer que la lettre du projet de loi sur la Corse, finalement proposé par le gouvernement au vote des députés, il n'y a sans doute pas vraiment de quoi sonner le tocsin ! *(...)* Toutefois, à y regarder de plus près, ce texte est plus dangereux pour ce qu'il symbolise dans le présent et pour ce qu'il prépare à l'avenir que pour ce qu'il est réellement. Il est plus pernicieux pour ce qu'il ne dit pas que pour ce qu'il dit formellement. Ce projet de loi, en effet, traduit l'incapacité de ce pays à conduire une vraie décentralisation commune à l'ensemble du territoire sans renoncer à son unité. Il révèle son impuissance à se transformer autrement que sous la pression d'une violence physique qui n'a rien de démocratique et qui en fait l'otage de tous les terrorismes.

LE FIGARO
Alexis Brezet

■ Ce qu'une partie de l'opposition oublie – et que la majorité se refuse à admettre –, c'est que les *« nationalistes »*, eux, n'ont pas changé d'avis. Gardiens vigilants d'un *« accord »* conquis par les armes, ils continuent d'avoir les yeux rivés sur la révision constitutionnelle de 2004 *(...)*. Tôt ou tard ces *« décentralisateurs »*-là exigeront leur dû. Bombes à la main. Quand ? Avant la présidentielle ? Ce serait l'effondrement du scénario échafaudé par Lionel Jospin. Après les échéances de 2002 ? Il appartiendrait alors au gouvernement du moment de faire face à leurs exigences. Quelle que soit la couleur de ce gouvernement, on voit mal que ceux qui ont dit « oui » aujourd'hui puissent demain leur répondre « non ».

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Si l'opposition espérait exprimer une cohésion minimale dans le débat *(...)* sur l'avenir de la Corse, c'est raté. *(...)* Cette dispersion n'améliorera sans doute pas l'image unitaire que la droite tente désespérément de se donner. Mais à l'impossible nul n'est tenu, notamment sur cette question très complexe. Et elle l'est, à droite, pour des raisons évidentes. La première de ces raisons, c'est le passé et l'échec des politiques conduites sous sa responsabilité. *(...)* La deuxième explication de sa réserve, dans ce débat, c'est la montée dans ses rangs et presque la domination, désormais, d'une sensibilité décentralisatrice. *(...)* La troisième raison de la prudence de la droite, c'est son souci de ne pas injurier l'avenir. *(...)* Mais ce climat de modération et d'ouverture, cette volonté de dégager, au-delà des clivages habituels, une solution viable constitue une donnée politique importante. Pour le gouvernement bien sûr. Mais aussi pour le texte lui-même.

www.sendmeadollar.com

Pour 1 dollar, on n'a plus rien

« C'EST TRÈS SIMPLE. *Allez chercher votre portefeuille, sortez 1 dollar, et envoyez-le à The Amazing Site* [Le Site étonnant], *boîte postale 35715, Los Angeles. Ni chèques ni mandats, SVP.* (...) *Toutes les devises sont bienvenues : envoyez vos schillings, vos francs, vos drachmes, vos shekels, vos pesos, vos florins, vos couronnes.* (...) *Allez-y ! Ceci n'est pas une arnaque, seulement une idée délirante, que vous regrettez probablement de ne pas avoir eue avant moi. »*

Effectivement, il ne s'agit pas à proprement parler d'une escroquerie car Richard Schmidt, le propriétaire du site *Send me a dollar*, explique d'emblée qu'il n'a rien à offrir à ses donateurs en échange de leur dollar. S'ils le souhaitent, ils peuvent afficher un message sur son forum pour faire connaître leur propre site ou dire bonjour à un ami, mais c'est tout. Richard Schmidt n'est pas un professionnel du canular ni un artiste expérimental. Agé de quarante ans, marié et père de deux enfants, il travaille comme consultant marketing à Los Angeles. Lorsqu'il a créé son site, en janvier 2000, sa motivation principale était de passer à la télévision, *« pour devenir célèbre pendant un quart d'heure »*. Cela ne s'est pas produit mais, en revanche, les dollars sont très vite arrivés dans sa boîte postale, accompagnés de petits messages. Dans l'ensemble, les internautes semblent apprécier son culot et son sens de l'humour : *« Très malin, je n'ai pas pu résister, voilà ton dollar »... « Mon père me disait : ceux qui obtiennent, ce sont ceux qui demandent. En son honneur, je t'offre ce dollar »... « Salopard, tu m'as pris par surprise quand j'étais saoul. Toi aussi, envoie-moi quelque chose »... « Je suis sûre que c'est illégal, mais génial. J'espère que tu vas gagner des millions »... « Cher cinglé, voici ton dollar, ne dépense pas tout en une seule fois »...*

En quinze mois, Richard a reçu plus de 3 200 dollars (environ 23 000 francs, 3 500 euros), qu'il a placés sur un compte bancaire séparé : *« Ça m'a rendu superstitieux, j'ai peur de le dépenser »*... Bien sûr, il a fait des émules. Beau joueur, il a créé une rubrique qui recense une quarantaine de « sites mendiants » et de canulars plus ou moins inspirés de son exemple. *Send me a dollar* commence à être connu sur le Net. Pour le moment, tout se passe bien, le fisc ne s'est pas manifesté. Mais, prudent, Richard envisage de déclarer ces revenus supplémentaires. Il y a quelques mois, la Poste lui a envoyé une lettre indiquant que quelqu'un s'était plaint, mais cela n'a pas eu de suite : *« Dommage, cela m'aurait fait de la publicité. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

IRAN

■ La police iranienne a fermé près de quatre cents cybercafés de Téhéran, fréquentés principalement par la jeunesse des quartiers aisés. D'autres cybercafés sont en sursis, leurs propriétaires ayant été mis en demeure d'obtenir sans délai une licence d'exploitation auprès d'un syndicat de métiers contrôlé par des groupes ultraconservateurs. Les autorités s'inquiéteraient de l'utilisation massive d'Internet pour téléphoner à l'étranger, ce qui coûte beaucoup moins cher qu'une communication classique transitant par la compagnie nationale de téléphone. – *(AFP.)*

FOOTBALL AFRICAIN

■ Le président de la Confédération africaine de football, Issa Hayatou, participera à une conversation en ligne (chat), samedi 19 mai à partir de 18 heures, sur le site de Radio France internationale, a annoncé lundi RFI dans un communiqué. Il doit s'exprimer notamment sur la violence dans les stades, l'appauvrissement des clubs africains et le départ massif des meilleurs joueurs dès l'âge de quinze ou seize ans.
www.rfi.fr

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Propos insulaires *par Luc Rosenzweig*

RÉPÉTONS-LE : l'arrivée sur le câble, voilà un an, des deux chaînes parlementaires, celle du Sénat et celle de l'Assemblée nationale, qui se partagent un canal, est une réussite. Intelligemment, les responsables de leurs programmes ont évité l'écueil d'apparaître comme les petits cireurs des belles chaussures des députés et des sénateurs. Ils proposent des programmes plutôt vivants au regard de leur austère cahier des charges, des débats animés, et des reportages sur les coulisses de la machine à faire la loi.

Mais le cœur du métier de ces chaînes, c'est de nous proposer, en direct et in extenso, les séances plénières des deux Chambres. A l'intention de nos jeunes lecteurs, précisons que le canal 16 de TPS est à l'information politique des grandes chaînes ce que le canal 27 est à M6. Du « direct live » sans montage ni coupures.

Ce mardi, la soirée proposée par LCP-AN en direct du Palais-Bourbon était de qualité. Il s'agissait de l'ouverture du débat sur le projet de loi relatif à la Corse. L'opéra des passions et des convictions, qui vont s'exprimer pendant toute cette semaine, trouvait là un prologue digne de Berlioz, avec l'intervention liminaire de Jean-Pierre Chevènement. La philippique qu'il prononça contre l'action d'un gouvernement dont il faisait encore partie il y a moins d'un an était implacable, enchaînant exemples et grands principes, retours sur le passé et prophéties sur l'avenir. Il défendait avec fougue une sorte de monothéisme républicain qu'il voit menacé par une hérésie que serait, pour lui, la mise en place d'une exception corse, porte ouverte à l'idolâtrie ethniciste.

Les coups portaient. Les « amis » de gauche s'agitaient sur leur banc, n'osant pourtant pas invectiver celui, qu'hier, ils applaudissaient. Les « adversaires » de droite appréciaient, si l'on peut se permettre d'interpréter ainsi le sourire carnassier de Philippe Séguin et l'air de ravissement de Michèle Alliot-Marie. On assistait là à l'un de ces grands moments de la vie parlementaire, celui où l'on sent que s'effacent les petits calculs, les intrigues de coulisses, les rodomontades de tribune. On est loin des petites phrases, des formules à l'emporte-pièce.

La querelle n'est pas minime : elle oppose des républicains sincères, qui ont pour souci la perpétuation de cette forme de vie en commun de la nation, mais qui divergent sur les moyens d'y parvenir. Que ses termes en soient posés avec talent, de part et d'autre, et que la télévision soit maintenant en mesure de faire partager ces moments au plus grand nombre, tout cela démontre que le spectacle de la politique n'a rien à voir avec la politique-spectacle.

MERCREDI 16 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Erythrée, la paix enfin ? **Forum**
22.00 L'Industrie cinématographique française. **Forum**
23.00 L'Alimentation de l'enfant. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. Invité : Alain Madelin. **LCI**
18.45 Nulle part ailleurs. Invités : Robert Pires ; Sylvain Wiltord. **Canal +**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Veuve de la révolution russe : Anna Larina, Nicolas Boukharine, une histoire d'amour. **Arte**
20.55 Combien ça coûte ? Invités : Martin Lamotte ; Franck Leboeuf ; Caroline Barclay. **TF 1**
22.45 Ça se discute. Comment vivent les adultes autistes ? **France 2**
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. La grande aventure de la presse filmée [4/4] : Le chant du cygne, de 1940 à la fin. **France 3**
23.10 52 sur la Une. Les mafias de l'exode. **TF 1**
0.00 Le Club. Jacques Gamblin. **Monte-Carlo TMC**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Les Filles de Madagascar. **Arte**
20.30 Souvenirs de Berlin. Le crépuscule de la culture de Weimar. **Planète**
21.40 L'Inde fantôme. [3/7]. Réflexions sur un voyage. **Planète**
21.45 Musica. Musiques de films. Georges Delerue. **Arte**
21.55 L'Actors Studio. Dennis Hopper. **Paris Première**
22.00 Cubanismo. Le mambo. **Mezzo**
22.10 Civilisations perdues. Rome, le dernier empire. **La Chaîne Histoire**
22.35 Erythrée, la dure réalité. **Planète**
23.00 Biographie. Orson Welles. **La Chaîne Histoire**
23.20 Profil. Le Cardinal Nicolas de Cuse, dernier penseur médiéval. **Arte**
23.40 Henry Grouès, dit l'abbé Pierre. **Odyssée**
0.20 La Lucarne. Mon nom est Alan Berliner. **Arte**
1.00 Lonely Planet. La Papouasie-Nouvelle-Guinée. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Tennis. Tournoi féminin de Rome (Italie). Troisième jour. **Eurosport**
20.40 Football. Coupe de l'UEFA. Finale. Liverpool - Alavés. **France 2**
20.30 Festival « Beethoven passionnément ». *Trio* n°5, dit *Trio des esprits*, opus 70 n°1. Avec Giovanni Battista Fabris, violon ; Edouard Sapet-Triomphe, violon ; Bruno Robillard, piano ; **Muzzik**
21.00 Classic Archive. Paris, 1967. L'Orchestre national de l'ORTF, dir. Igor Markevitch. **Mezzo**
22.25 Jazz Open 1996. Stuttgart, en juillet 1996. Avec Ron Carter, basse ; Bobby Hutcherson, vibraphone ; Joe Chambers, percussions ; Javon Jackson, saxophone ténor ; Kevin Hays, piano. **Muzzik**
22.55 Piazzolla et Elmer. Conservatoire de Paris, en 2000. Avec David Zambon, tuba ; Thanh Nguyen, piano ; Kazuko Iwashima, piano. **Mezzo**
23.20 Jazz à Vienne 1998. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 Maman à 16 ans. D. Bivel ✪. **M 6**
20.55 L'Inventaire. Caroline Huppert. **France 3**
22.10 L'Ile aux trente cercueils. Marcel Cravenne [3/3]. **Festival**
22.15 Le Mari de l'ambassadeur. François Velle. [1/7]. **TV 5**
22.30 Attirance fatale. Daniel Raskov. ✪. **RTL 9**
22.30 Un dimanche sur deux. Robert Markowitz. ✪. **Téva**

SÉRIES

21.00 Star Trek, Deep Space Nine. La danse de la folie ✪. **Canal Jimmy**
21.35 Gabriel Bird. Premier rendez-vous. **13ème RUE**
22.15 Millennium. Les aliénés du diable (v.o.) ✪. **Série Club**
22.30 New York District. Violence télévisuelle (v.o.) ✪. Un bébé à tout prix ✪. **13ème RUE**
0.00 La Loi de Los Angeles. Une inauguration explosive. **France 3**

FILMS

16.45 La messe est finie ■ ■
Nanni Moretti (Italie, 1985, v.o., 95 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
17.10 Raining Stones ■ ■ ■
Ken Loach (Grande-Bretagne, 1993, 90 min) ✪. **Cinéstar 2**
18.05 Police ■ ■
Maurice Pialat (France, 1985, 110 min) ✪. **Cinéfaz**
18.30 A bout de souffle ■ ■ ■
Jean-Luc Godard (France, 1959, 90 min) ✪. **Ciné Classics**
19.00 Rachel, Rachel ■ ■
Paul Newman (Etats-Unis, 1968, 105 min). **TCM**
20.30 Firefox, l'arme absolue ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.45 Femmes ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1939, 135 min). **TCM**

21.00 Clara et les chics types ■ ■
Jacques Monnet. Avec Isabelle Adjani, Thierry Lhermitte (France, 1980, 105 min) ✪. **Cinétoile**
22.45 La Vie privée de Sherlock Holmes ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1970, 125 min) ✪. **Cinétoile**
22.50 Un plan simple ■ ■
Sam Raimi (Etats-Unis, 1999, v.o., 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
23.00 Easy Rider ■ ■
Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, v.o., 90 min) ✪. **Paris Première**
23.05 Soleil trompeur ■ ■
Nikita Mikhalkov (France - Russie, 1994, v.o., 150 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
0.00 Taxi Blues ■ ■
Pavel Lounguine (France - URSS, 1990, 105 min) ✪. **Histoire**
1.20 La Vie privée d'Elizabeth d'Angleterre ■ ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1939, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.35 Alerte Cobra.
17.30 Sunset Beach.
18.20 et 0.15 **Exclusif.**
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.10 52 sur la Une. Les mafias de l'exode.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
1.00 Très pêche.

FRANCE 2

17.25 Premier rendez-vous.
17.55 Friends ✪.
18.20 Un agent très secret ✪.
19.10 Qui est qui ?
19.45 Un gars, une fille.
19.50 et 20.30 **Tirage du Loto.**
19.55 et 0.45 **Journal, Météo.**
20.40 Football. Coupe de L'UEFA. Liverpool (GB) - Alavés (Esp.).
22.45 Ça se discute.
1.15 Des mots de minuit.

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 L'Inventaire. Téléfilm. Caroline Huppert.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 Les Dossiers de l'Histoire.
0.00 La Loi de Los Angeles. Une inauguration explosive. **0.45** Tabagisme passif.
1.30 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

17.15 Chris Colorado ✪.
► En clair jusqu'à 18.30
18.00 Spy Groove ✪.
18.35 Flash infos.
► En clair jusqu'à 20.05
18.45 Nulle part ailleurs ✪.
20.05 Nulle part ailleurs cinéma.
21.00 Ma mère, moi et ma mère Film. Wayne Wang ✪.
22.50 Passeurs de rêves Film. Hiner Saleem ✪.
0.35 Voyage à Rome Film. Michel Lengliney ✪.

ARTE

19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Filles de Madagascar.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Veuve de la révolution russe : Anna Larina, Nicolas Boukharine, une histoire d'amour.
21.45 Musica. Musiques de films. Georges Delerue. **22.45** Déserts.
23.20 Profil. Le Cardinal Nicolas de Cuse, dernier penseur médiéval.
0.20 La Lucarne. Mon nom est Alan Berliner.
1.15 Le Sucre ■ Film. Jacques Rouffio.

M 6

17.15 Highlander ✪.
18.14 Bi6clette.
18.15 et 20.40, 0.50 **Loft Story.**
18.55 Buffy contre les vampires ✪.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ✪.
20.50 Maman à 16 ans. Téléfilm. Didier Bivel ✪.
22.35 Liaison clandestine Film. William Bindley ✪.
0.20 Sex and the City. Tantrisme, mode d'emploi ✪.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30.
21.00 Mesures, démesures.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. La Disparue.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. Christoph Eschenbach. Œuvres de Weber, Tchaïkovski, Brahms et Schoenberg.
22.00 Jazz, suivez le thème. Lover Man.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Alain Gaussin.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Barbara Hendricks et le Nouvel Orchestre de Saint-Etienne. Par l'Orchestre de Saint-Etienne, dir. Patrick Fournillier. Œuvres de Mozart, Bizet, Massenet, Tchaïkovski, Puccini, Catalani.
22.25 Les Rendez-vous du soir (suite).

Le Monde TELEVISION

Arte

21.45 Musiques de films : Georges Delerue
A l'heure où Jean-Luc Godard fait son retour au Festival de Cannes avec un élégiaque *Eloge de l'amour,* c'est un plaisir de retrouver Georges Delerue, l'auteur de l'inoubliable partition du *Mépris,* disparu en 1992. Ce film, réalisé par Jean-Louis Comolli en 1994, échappe aux canons du documentaire biographique au profit d'une investigation dans les coulisses.

France 2

22.45 Ça se discute
A l'occasion des journées de l'autisme, les 19 et 20 mai, Jean-Luc Delarue propose de s'interroger sur la situation des adultes victimes de cette maladie aux origines mal expliquées. Quelle place la société leur réserve-t-elle ? Quelles sont les structures existantes pour les prendre en charge ? Quels relais les institutions proposent-elles ? Sur le plateau, des familles concernées et des spécialistes.

Arte

0.20 Mon nom est Alan Berliner
Cinéaste juif américain (*Nobody's Business*, confrontation avec son père sur la biographie familiale), Alan Berliner s'attaque cette fois au nom. Un tas de gens dans le monde s'appellent comme lui, ce qui lui pose un problème d'identité. Il veut savoir de quelle manière le nom affecte la personnalité, et enquête tous azimuts. Il finit par inviter douze homonymes à dîner. Drôle et pathétique.

JEUDI 17 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.10 et 1.00 Le Club LCI. La question Corse. **LCI**
21.00 Le Rêve de la robotique. **Forum**
22.00 Galapagos, le sanctuaire menacé. **Forum**

MAGAZINES

13.05 Télécinéma spécial Festival de Cannes 2001. Gros plan. Sorties en Belgique. **TV 5**
13.55 C'est mon choix. **France 3**
16.35 Les Ecrans du savoir. **La Cinquième**
17.30 CD' aujourd'hui. **France 2**
18.30 L'Invité de PLS. Elisabeth Guiguou. **LCI**
18.45 Nulle part ailleurs. Invitée : Katherine Pancol. **Canal +**
19.00 Le Grand Journal. Spécial Cannes. **LCI** **Paris Première**
20.05 Temps présent. Fric, Afrique et sida. **TSR**
20.55 Envoyé spécial. La Brigade des mineurs. Des années après. **France 2**
22.45 Faxculture. La musique électronique, monde de tous les possibles. Invités : miss Kittin, DJ ; Jacky Maimimi ; Michel Masserey. **TSR**
22.50 Comme au cinéma. Spéciale Cannes. Invités : Andie MacDowell ; Lou Doillon ; Alain Chabat ; Francis Huster ; Aurore Clément ; Steve Suissa. **France 2**
23.25 Prise directe. La télé aujourd'hui : audace ou dérive ? **France 3**
23.55 Le Club. Avec Jacques Gamblin. **Ciné Classics**
23.55 Courts particuliers. Invité : Bruno Putzulu. **Paris Première**
0.50 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.20 Les Enquêtes du National Geographic. Sortis de l'âge de pierre. **Monte-Carlo TMC**
18.05 Le Monde des animaux. Animaux rescapés. [2/16]. **La Cinquième**
18.15 Le Grand Jeu, URSS/EU. [6/6]. 1980-1991 : Le soleil se lève aussi à l'Est. **Histoire**
18.25 L'Actors Studio. Val Kilmer. **Paris Première**
18.35 Après le déluge. **Odyssée**
19.00 Voyages, voyages. Caucase. **Arte**
19.30 Une chambre à soi. La vie de Virginia Woolf. **Odyssée**
20.00 Régions de France. Les Alpes. **Voyage**
20.00 Les Mystères de l'Histoire. Les espions dans le ciel. **La Chaîne Histoire**
20.00 Le Jardin de saint Julien. **Planète**
20.05 The Awful Truth. [2e volet]. **Canal Jimmy**
20.15 Reportage. 24 heures au Mans. **Arte**
20.30 Histoires d'avions. Les bombardiers anglais. **Planète**
20.30 François Chalais, journaliste et cinéaste. Acteurs, mensonges et vérité. Nord-Vietnam. **Festival**
20.46 Thema. A fleur de peau. Lóczy. Une maison pour grandir. La Peau à vif. Tatau Samoa. **Arte**
21.00 L'Art du piano. [1/2]. La conquête du public. **Mezzo**
21.05 François Mitterrand, le roman du pouvoir. [1/4]. Les années d'apprentissage (1916-1958). **TV 5**
21.25 L'Homme technologique. [3/8]. Les marches du progrès. **Planète**
22.15 Souvenirs de Berlin. Le crépuscule de la culture de Weimar. **Planète**
22.25 Cannes 2001 : Un certain cinéma. Le Cinéma des « Cahiers ». Cinquante ans d'histoires d'amour du cinéma. **Canal +**
22.30 L'Art du piano. [2/2]. **Mezzo**
22.50 La Terre en question. Caméra témoin. **Odyssée**
22.55 L'Actors Studio. Faye Dunaway. **Paris Première**
23.05 Biographie. John Cassavetes. **La Chaîne Histoire**
23.25 L'Inde fantôme. [3/7]. Réflexions sur un voyage. **Planète**
23.40 Paparazzi. **Monte-Carlo TMC**
23.45 Les Grands Fleuves. Le Niger. **Odyssée**
23.55 Godard à la télé 1960/2000. **CinéCinémas**
0.20 Erythrée, la dure réalité. **Planète**
1.00 Lonely Planet. La République tchèque et la Pologne du Sud. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

13.00 et 20.30 Tennis. Tournoi féminin de Rome (Italie) 4e jour. **Eurosport**

DANSE

18.00 Les Grands Pas de deux. « *Le Corsaire* », avec Margot Fonteyn et Rudolf Noureev ; « *Spring Waters* », avec Maria Bilova et Léonide Nikonov ; « *Le Prince des pagodes* », avec Darcey Bussell et Jonathan Cope ; « *Roméo et Juliette* », avec Alessandra Ferri et Wayne Eagling ; etc. **Mezzo**

MUSIQUE

19.00 Jane Thomsen et Jana Bouskova. Concert enregistré à la Cigale, à Paris, en juin 1999, lors du festival Transclassiques. Œuvres de Spohr, Mozart, Rossini, Gluck, Saint-Saëns, Ravel, Fauré. **Muzzik**
19.55 Celibidache à Saint-Florian. Avec Margaret Price, soprano ; Doris Soffel, contralto ; Peter Straka, ténor ; Mathias Hölle, basse ; Hans Sotin, basse. Par les Chœurs et l'Orchestre philharmoniques de Munich, dir. Sergiu Celibidache. **Muzzik**
19.55 Tableaux d'une Exposition, de Moussorgski. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugène Ormandy. **Mezzo**
21.00 Les Vêpres à la Vierge, de Monteverdi. Avec Jennifer Smith, soprano ; Audrey Michael, soprano ; Wynford Evans, ténor ; John Elwes, ténor ; Philippe Huttenlocher, baryton ; Michael Brodard, basse ; Agnès de Crousaz, soprano. **Muzzik**
21.55 Sonate et Fantaisie pour piano, de Mozart. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
23.00 McCoy Tyner & the Latin All Stars. Au Théâtre antique, le 8 juillet 1998, lors du festival Jazz à Vienne. **Muzzik**
23.45 Jeanne d'Arc. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre communal de Bologne, dir. Riccardo Chailly. **Mezzo**

THÉÂTRE

17.20 Tailleur pour dames. Pièce de théâtre de Georges Feydeau. Bernard Murat. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.45 Le Visage du danger. David Mitchell ✪. **TF 6**
21.00 Un piano pour madame Cimino. G. Schaefer ✪. **Monte-Carlo TMC**
21.30 François Chalais, journaliste et cinéaste. L'Eté en hiver. François Chalais. **Festival**
23.00 Leçons intimes. Alex Perry ✪. **TF 6**
23.55 Permission d'aimer. George Miller. **TSR**
0.00 Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini. [4/5]. ✪. **Histoire**

COURTS MÉTRAGES

20.40 Courts au 13. Lavomatic. Véronique Cratzborn. **13ème RUE**
23.55 Intruse. Guillaume Bréaud. **TV 5**
23.55 La Nouvelle Vague en courts. Magazine du court métrage. **Canal +**

SÉRIES

19.20 Hill Street Blues. La mort du sergent ✪. **Monte-Carlo TMC**
19.50 et 23.45 Homicide. Fibre maternelle ✪. **Série Club**
20.00 La Vie à cinq. Les retrouvailles de la Saint-Valentin. ✪. **Téva**
20.20 Friends. Celui qui avait de grands projets. **RTL 9**
22.15 Freaks and Geeks. Le journal intime ✪. **Série Club**

FILMS

13.00 La Courtisane ■ ■
Robert Z. Leonard (Etats-Unis, 1931, 80 min) ✪. **Ciné Classics**
14.50 Le Tambour ■ ■
Volker Schlöndorff (Allemagne, 1979, 140 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
15.55 Un plan simple ■ ■
Sam Raimi (Etats-Unis, 1999, 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
16.20 Un jour à New York ■ ■
Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, 100 min). **TCM**
17.25 Le Beau Serge ■ ■
Claude Chabrol (France, 1958, 95 min) ✪. **Cinétoile**
20.30 Les Chiens ■ ■
Alain Jessua (France, 1978, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

20.30 Sauve qui peut (la vie) ■ ■
Jean-Luc Godard. Avec Nathalie Baye, Jacques Dutronc (France - Suisse, 1979, 85 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Le Dos au mur ■ ■
Edouard Molinaro (France, 1958, 100 min) ✪. **Ciné Classics**
20.40 Une histoire vraie ■ ■
David Lynch (France - Etats-Unis, 1999, 105 min) ✪. **Canal +**
21.00 Les Nuits de Cabiria ■ ■ ■
Federico Fellini (Italie, 1957, v.o., 110 min) ✪. **Cinétoile**
22.15 Le Mystère Picasso ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1956, 100 min). **TV 5**
22.15 Incident de frontière ■ ■
Anthony Mann (Etats-Unis, 1949, v.o., 105 min). **TCM**
22.25 Tilaï ■ ■
Idrissa Ouedraogo (Burkina-Faso, 1990, 80 min) ✪. **Cinéstar 2**
22.35 Le Grand Couteau ■ ■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1955, v.o., 110 min). **13ème Rue**
22.50 Juliette des Esprits ■ ■
Federico Fellini (Italie, 1965, v.o., 135 min) ✪. **Cinétoile**

22.55 La messe est finie ■ ■
Nanni Moretti. Avec Nanni Moretti, Ferruccio De Ceresa, Marco Messeri (Italie, 1985, v.o., 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
0.00 Outrage ■ ■
Ida Lupino (Etats-Unis, 1950, 80 min). **TCM**
0.20 La Comtesse noire ■ ■
Jess Franco (France, 1973, 95 min) ✪. **Cinéfaz**
0.45 La Grande Illusion ■ ■ ■
Jean Renoir (France, 1937, 110 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Silence mortel. Téléfilm. Roger Cardinal.
16.35 Les Dessous de Palm Beach.
17.30 Sunset Beach.
18.20 et 1.40 **Exclusif.**
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Brigade spéciale. Un jeu dangereux ✪.
22.55 Nico Film. Andrew Davis.
0.50 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.45 Derrick ✪.
15.55 Tiercé.
16.10 Rex.
16.55 Un livre.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.35 Viper.
18.25 Un agent très secret ✪.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.55 **Journal, Météo.**
20.55 Envoyé spécial. La Brigade des mineurs. Des années après.
22.50 Comme au cinéma.
1.20 Nikita. Le complot ✪.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Les Feux de la passion. Téléfilm. Billy Hale. [1/2] ✪.
16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 Tous égaux.
20.55 The Big Lebowski ■ Film. Joel Coen et Ethan Coen ✪.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Prise directe.
0.40 Texto.
1.15 Espace francophone.

CANAL +

13.45 L'Eté de Kikujiro ■ ■ ■ Film. Takeshi Kitano ✪.
15.40 La Légende des animaux ✪.
16.10 Un dérangement considérable Film. Bernard Stora ✪.
► En clair jusqu'à 18.30
18.00 Spy Groove ✪.
18.30 Canal + classique ✪.
18.35 Flash infos.
► En clair jusqu'à 20.05
18.45 Nulle part ailleurs ✪.
20.05 Nulle part ailleurs cinéma.
20.35 Cannes 2001. Un certain cinéma.
20.40 Une histoire vraie ■ ■ Film. David Lynch ✪.
22.25 Le Cinéma des Cahiers. Cinquante ans d'histoires d'amour du cinéma ✪.
23.55 La Nouvelle Vague en courts. *Rentrée des classes. Paris vu par...* (*La Muette*). *En rachachant. Véronique et son cancre. Un steack trop cuit.*
1.35 M/Other ■ ■ ■ Film. Nobuhiro Suwa (v.o.) ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 et 18.40 **Le Journal de la santé.**
14.05 En quête d'art.
14.35 Le Corps Prisonnier.
15.30 Les Intrus. Le gang des mangoustes.
16.00 Fait main.
16.35 Les Ecrans du savoir.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.55 Météo.
19.00 Voyages, voyages. Caucase.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. 24 heures au Mans.
20.45 Thema. A fleur de peau. **20.46** Loczy. Une maison pour grandir. **22.35** La Peau à vif. **23.30** Tatau Samoa.
0.45 La Grande Illusion ■ ■ ■ Film. Jean Renoir.

M 6

13.34 et 18.14 **Bi6clette.**
13.35 Une vie à réinventer. Téléfilm. Johannes Fabrick ✪.
15.20 Les Routes du paradis ✪.
16.15 M comme musique.
17.20 Highlander ✪.
18.15 et 20.40, 20.50 **Loft Story.**
18.55 Buffy contre les vampires ✪.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ✪.
23.10 Mort ou presque Film. Ruben Preuss ✪.
0.40 Drôle de scène.
1.05 E = M 6 Spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Fiction 30. *Eloge d'André Gide au bain*, de Michel Braudeau ; Maurice Garrel ; Théo Légitimus.
21.00 Le Gai Savoir. Victor Scardigli. Une anthropologie du vol d'essai.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. La Disparue.
0.05 Du jour au lendemain. Florence Dupont (*L'Insignifiance tragique*).
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. Stars Fell on Alabama. Le roman de Mr. T.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Djansug Kakhidze. Œuvres de Ravel, Szymanowski, Stravinsky.
22.00 Jazz, suivez le thème. Lover Man.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Rodin, la musique et le regard. Œuvres de Wagner, Beethoven - Liszt, Mahler, Delius, Liszt, Debussy.
22.50 Les Rendez-vous du soir. Le Quatuor Parisii. Œuvres de Bach, Boulez.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Loczy, une maison pour grandir
Les images tournées par Bernard Martino (*Le bébé est une personne*), à l'Institut Loczy de Budapest, révèlent l'esprit de la structure d'accueil fondée par la pédiatre Emmi Piker. Dans le regard attentif des adultes, la tendresse des gestes et des soins naît un sentiment de sécurité, une relation de confiance et de plaisir qui ouvre l'enfant au monde et aux autres.

TF 1

20.55 Brigade spéciale
Thomas Favart est condamné à une peine carcérale de dix ans, pour le meurtre d'une prostituée. Durant son incarcération, il se marie, rédige des écrits sur cet univers. Il semble ainsi avoir changé d'état d'esprit. Mais, le soir de sa libération, une prostituée est assassinée près de chez lui. La brigade criminelle mène l'enquête. Une mise en scène parfaite, qui crée progressivement une atmosphère d'angoisse.

CinéCinémas 3

22.55 La messe est finie ■ ■
Don Giulio, prêtre italien, s'installe dans la banlieue romaine pour exercer sa vocation. Mais l'église de sa nouvelle paroisse est vide et sa présence ne suscite qu'indifférence. Il cherche alors du réconfort dans sa famille, devenue un véritable champ de batailles sentimentales. Ce film, analyse satirique de la société italienne dans les années 1980, abonde en gags cocasses, dont la victime est ce prêtre désillusionné.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

JEUDI 17 MAI 2001

Céline, de la cale au pont

par Pierre Georges

SOUS LE MARTEAU d'un commissaire-priseur, battant grand tapage, une précieuse relique a été adjugée, mardi : le manuscrit de *Voyage au bout de la nuit,* précisément exhumé de quelque reposoir égoïste.

Et ce manuscrit, fait main, car il en est un autre, définitif, dactylographié et agrémenté des mille et un repentirs rageurs, ce manuscrit donc a atteint des sommets. Une sorte de record de France de la dévotion chiffrée : 12 millions de francs et des brouettes.

Le chœur des dévots, des admirateurs de l'Ordre du Temple célinien a poussé des cris de joie, des vivats, et peut-être même entonné un alléluia devant cet hommage du marteau à l'écrivain frappeur. Les témoins rapportent qu'en ce divin tapage l'acteur Fabrice Luchini, célinien précisément jusqu'au mimétisme physique avec le bon docteur Louis Ferdinand Destouches, tint le tout premier rôle. Et sa joie, comme celle des autres célébrants, devint extase lorsqu'une petite voix, comme céleste, annonça que l'Etat préemptait ce morceau d'écriture et de bravoure.

Voyage au bout de la nuit allait faire son entrée en fanfare au grand et patrimonial reliquaire des œuvres sacrées. Et dans la foulée Louis Ferdinand Céline accédait au Panthéon physique des écrivains, édifié par la volonté du Prince, sur la rive droite du fleuve. On imagine bien, trop, ce que le féroce Bardamu eût pu penser et écrire surtout de ce sort enviable et de ce lieu étrange. Mais on en restera au stade de l'imaginaire tant, s'il y a un risque à faire parler les morts, il en est un bien plus grand encore à les faire écrire. Evitons-nous ce ridicule donc. Mais notons tout de même que les voies de la béatification conservatrice sont impénétrables et pour tout dire tortueuses. Car, si l'on a bien compris, l'Etat en sa préemption, et pour joindre les deux bouts de la ficelle célinienne, recevra l'aide d'une mécène, Nahed Ojjeh. La fille du défunt et célèbre marchand d'armes, entre autres commerces.

Ce n'est pas faire offense à la générosité de la fille que de rappeler la fortune du père. Simplement parce qu'il s'agit de Céline et de *Voyage au bout de la nuit*, il nous revient, non de mémoire, mais en cherchant un peu, si peu, une harangue de Bardamu-Céline parlant de la guerre : « *On est dans les cales à souffler de la gueule, puants, suintants des rouspignolles, et puis voilà ! En haut sur le pont, au frais, il y a les maîtres et qui s'en font pas, avec de belles femmes roses et gonflées de parfum sur les genoux. On nous fait monter sur le pont. Alors, ils mettent leurs chapeaux hauts de forme et puis ils nous en mettent un bon coup de gueule comme ça : "Bandes de charognes, c'est la guerre ! qu'ils font. On va les aborder, les saligauds qui sont sur la patrie n° 2 et on va leur faire sauter la caisse ! Allez ! Allez ! Y a de tout ce qu'il faut à bord ! Tous en chœur ! Gueulez voir d'abord un bon coup et que ça tremble : Vive la Patrie n° 1 ! Qu'on vous entende de loin ! Celui qui gueulera le plus fort, il aura la médaille et la dragée du bon Jésus ! Nom de Dieu ! Et puis ceux qui ne voudront pas crever sur mer, ils pourront toujours crever sur terre où c'est bien plus vite encore qu'ici !"* »

Voici Céline en cale et son manuscrit sur le pont. C'est assez farce, non ?

Gérard Longuet placé en garde à vue dans l'enquête sur les lycées d'Ile-de-France

L'ancien président du PR est interrogé sur le financement occulte de ce parti

L'ANCIEN PRÉSIDENT du Parti républicain (PR) de 1990 à 1995, Gérard Longuet, actuel président (UDF) du conseil régional de Lorraine, était toujours en garde à vue, mercredi matin 16 mai, interrogé dans le cadre de l'enquête sur les marchés de construction et de réhabilitation des lycées de la région Ile-de-France. Convoqué la veille en début d'après-midi au siège de la brigade financière de Paris, en qualité de témoin, M. Longuet s'est vu signifier, dès son arrivée, la mesure de garde à vue. Il a refusé l'assistance de son avocat dès la première heure de l'interrogatoire, comme la loi entrée en vigueur au mois de janvier le lui permet. Cette attitude, a indiqué au *Monde* son défenseur, Me Jean-René Farthouat, illustrerait la volonté de M. Longuet de démontrer le caractère infondé des soupçons formés contre lui.

Président du PR de 1990 à 1995, M. Longuet est questionné sur le rôle qu'il aurait pu jouer dans la mise en œuvre d'un financement occulte de son ancien parti, ainsi que du RPR et du Parti socialiste. L'enquête a mis au jour l'existence d'un « *système* » alimenté, entre 1990 et 1996, par un prélèvement de 2 % sur les marchés des lycées franciliens – dont le montant total est estimé par les juges à 28 milliards de francs. Ministre du gouvernement d'Edouard Balladur (1993-1995), M. Longuet avait dû démissionner, en 1994, après l'ouverture de poursuites pénales liées au financement de sa villa à Saint-Tropez (Var), et sur lesquelles il a obtenu un non-lieu partiel, puis une relaxe, en 1998. Il reste mis en examen dans l'enquête sur le financement occulte de l'ex-PR, initiée à Rennes par le juge Renaud Van Ruymbeke et transmise à la juridiction parisienne depuis 1994, où elle est toujours en suspens.

Impliqué dans l'affaire des lycées par l'ancien trésorier du PR, Jean-Pierre Thomas – mis en examen, le 1er décembre 2000, pour « *complicité et recel de corruption* » –, M. Longuet est soupçonné d'avoir décidé d'engager le PR dans un « *pacte de corruption* » autour des marchés d'Ile-de-France. Interrogé par les juges Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, M. Thomas avait assuré avoir reçu l'ordre de M. Longuet de rencontrer Michel Roussin, alors collaborateur direct de Jacques Chirac à la Mairie de Paris et présenté comme le pivot de ce « *système* » – également mis en examen. « *Lorsqu'il m'a été signifié par M. Longuet que je devais rencontrer Michel Roussin,* assurait-il, *je l'ai pris comme l'instruction d'un supérieur hiérarchique. Ce devait être en 1990, pour la première fois dans son bureau à la Mairie de Paris. M. Roussin m'a indiqué qu'un accord politique était intervenu entre plusieurs partis politiques, le RPR, le PS et le PR et que ce dernier recevrait des dons en conséquence des marchés de lycées de la région Ile-de-France* » (*Le Monde* du 13 décembre 2000).

L'ancien trésorier du PR a détaillé l'objet de la mission que lui auraient confiée MM. Longuet et Roussin, qui consistait, selon lui, à solliciter les dons des entreprises attributaires des marchés de lycées. Leurs dirigeants savaient, a-t-il indiqué, qu'elles devaient verser des commissions pour obtenir des contrats de construction ou de rénovation. « *Je me suis acquitté de cette tâche avec honnêteté et sérieux,* a déclaré aux juges M. Thomas. *Gérard Longuet m'a, à plusieurs reprises, demandé si dans la région Ile-de-France les fonds rentraient correctement. Il me demandait cela lorsqu'il s'apprêtait à rencontrer Michel Roussin* », situant ces événements « *entre 1990 et 1995, alors que la loi autorisait des dons d'entreprises aux partis politiques* ».

M. Longuet avait affirmé, publiquement, le 2 décembre, que « *depuis 1990* » son parti avait été « *en parfaite conformité avec les textes* » régissant le financement de la vie politique et nié avoir ordonné à M. Thomas de « *contacter M. Roussin au sujet d'une répartition des commissions* ». Il assurait, enfin, être « *totalement ignorant de ce système des 2 % distribués entre les partis politiques* ».

Jacques Follorou

Vache folle : nouvelle étude inquiétante quant à l'ampleur de l'épidémie humaine

PUBLIÉE dans la revue américaine *Proceedings of National Academy of Sciences* (datée du 22 mai), une étude expérimentale conduite par des scientifiques de l'*Imperial College School of Medicine* de Londres soulève de nouvelles inquiétudes quant aux proportions que pourrait atteindre, en Grande-Bretagne notamment, l'épidémie de la forme humaine de la vache folle.

Ce travail, mené sous la direction du professeur John Collinge, l'un des spécialistes réputés des affections dues à des prions pathologiques, conclut que la durée de la phase d'incubation de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) pouvait être très différente en fonction de certains critères génétiques. Ces conclusions résultent de données expérimentales établies sur plus d'un millier de souris de patrimoines héréditaires différents et infectées par un même prion pathologique. Les auteurs observent que la maladie neurodégénérative apparaît chez ces animaux à des stades différents selon leurs caractéristiques génétiques.

Ces résultats laissent penser que différentes régions du génome, autres que celle qui dirige la synthèse de la protéine-prion, peuvent influer sur la durée de la phase d'incubation. Pour le professeur Collinge, ces conclusions expérimentales peuvent être appliquées à l'homme, dont on sait que la structure du génome n'est guère éloignée de celle de la souris.

Pour le scientifique britannique, les 99 victimes de la MCJ qui, à ce jour, ont été recensées au Royaume-Uni sont peut-être celles qui sont « *génétiquement prédisposées à avoir la période d'incubation la plus courte* ». « *Cette étude nous rappelle que nous ne pouvons pas relâcher notre vigilance à propos des risques potentiels posés par l'encéphalopathie spongiforme bovine en termes de santé publique*, a-t-il ajouté. *Les maladies du prion se développent selon un calendrier tout à fait particulier et nous ne pouvons exclure une épidémie qui évolue sur des décennies.* »

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

DÉPÊCHES

■ **CALENDRIER ÉLECTORAL : *Le Journal officiel* du mercredi 15 mai** publie la loi inversant le calendrier électoral de 2002. Promulguée mardi par le président de la République, Jacques Chirac, la loi dispose que « *les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le troisième mardi de juin de la cinquième année qui suit son élection* » et précise que cette disposition s'applique « *à l'Assemblée nationale élue en juin 1997* ».

■ **NUCLÉAIRE : un second convoi de combustibles usés allemands était attendu,** mercredi 16 mai, au terminal ferroviaire de la Cogema, à Valognes (Manche). Le trajet a été émaillé de petites manifestations d'opposants, notamment à Hoenheim (Bas-Rhin), Nancy (Meurthe-et-Moselle), Amiens (Somme) et Caen (Calvados), un mois après la reprise, le 10 avril, de la circulation des déchets radioactifs entre la France et l'Allemagne. – *(Corresp.)*

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE : le nombre de morts sur les routes de France a baissé de 16 % au mois d'avril**, avec environ « *une centaine de vies épargnées* » par rapport au mois d'avril 2001, a annoncé, mardi 15 mai, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. La baisse du nombre de morts sur les routes s'établit à 7 % au cours des quatre premiers mois de l'année (de janvier à avril).

Tirage du *Monde* daté mercredi 16 mai 2001 : 500 546 exemplaires. 1-3